CŒURS MEURTRIS

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

De sa fenêtre haut perchée, d'où l'on dominait la rive de Menthon et l'évasement du grand lac, Jean Serraval entendit, le lendemain, siffler le bateau qui descendait vers Doussard, et songea qu'il allait emporter avec lui Mlle de Frangy. Il vit la *Couronne de Savoie* se détacher du ponton, prendre le large en laissant un double sillage d'argent sur l'eau bleuissante, puis disparaître derrière la pointe du Roc-de-Chère. D'abord il se reprocha de ne s'être pas éveillé assez tôt pour assister à l'embarquement de son amie, au ponton de Talloires; puis il lui vint à l'esprit que la fantasque humeur de M. de Frangy avait pu modifier les projets de départ et que, peut-être, Simonne était encore chez elle à cette heure. Cette réflexion lui rendit une lueur d'espoir et le rasséréna. Aussitôt qu'il put, il s'échappa du chalet et prit l'ancien chemin qui tombait droit sur l'avenue du Toron. A mesure qu'il s'approchait, son cœur battait plus fort et la supposition du voyage retardé lui paraissait plus vraisemblable. Mais quand il eut franchi le porche enguirlandé de vigne vierge, et contourné les murailles tachées d'humidité, il aperçut les contrevens hermétiquement clos, et tout son entrain tomba. M. de Frangy avait été ponctuel; il était parti dès le matin avec sa fille, laissant la maison solitaire sous la garde de Babette.

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

Alors, en dépit de l'éclatant soleil qui le colorait magnifiquement, le paysage se mélancolisa aux yeux de Jean. L'intensité du bleu de l'eau l'irritait; l'intime solitude du petit lac et de ses rives lui donnait une sensation de vide et d'abandon; les hautes montagnes étagées au fond se dressaient comme un mur hostile entre lui et le pays où Simonne allait demeurer quinze longs jours. Il revint tout morose s'enfermer à Écharvines. Mlle de Frangy était partie depuis trois heures à peine et, après la pleine, radieuse journée de la veille, il se sentait totalement esseulé. Comment supporterait-il cet état de dépression qui allait durer toute une quinzaine?...

Dès le second jour, il prit sa réclusion en dégoût et, cherchant à tromper sa solitude comme on trompe sa faim, il voulut du moins resavourer en imagination les exquises sensations de la promenade faite en tête à tête avec Simonne. Aussitôt après le déjeuner de midi, il partit pour le Roc-de-Chère.

Il suivait avec une minutie enfantine les sentiers où ils avaient passé ensemble deux jours auparavant, s'efforçant de ressusciter les impressions, les anxiétés, les délices de l'avant-veille. Le beau temps, de même que sa joie, menaçait de ne pas durer : le soleil était intermittent; des nuages d'un blanc grisâtre rampaient à mi-montagne, puis montaient vers le ciel qu'ils plafonnaient peu à peu de leur masse pesante; le lac couleur d'ardoise se voilait d'une buée; l'air lourd, suffocant, infusait dans les veines de Jean une inquiète langueur. Il retrouva la place où il avait aidé Simonne à cueillir des muguets. Quelques brins fanés gisaient encore sur le sol; il les ramassa, les respira, et la magie de cette odeur mourante évoqua devant lui la jeune fille vêtue de sa robe écrue, dont l'étoffe soyeuse, moulant le buste, tombait à plis droits sur les hanches à peine saillantes. Il s'arrêta sous les châtaigniers où ils s'étaient reposés tous deux, et où les touffes d'herbe, les mousses épaisses gardaient encore la trace des trous creusés par le bout de l'ombrelle, tandis qu'il murmurait sa déclaration. Peu à peu, dans cette verdoyante obscurité suggestive, il parvint à faire revivre les moindres détails du tête-à-tête trop court. Il se représenta les mouvemens de cette jeune poitrine palpitante qui se haussait et se baissait, pendant qu'il exhalait comme une prière son aveu d'amour. Il entendit la musique de la voix de Simonne; il la revit, tendant une main confiante à son étreinte, puis refusant cette même main à ses baisers, et il fut pris du regret de n'avoir pas, malgré tout, dérobé cette première caresse, de n'avoir pas posé hardiment ses lèvres sur ce délicat poignet nu. Il chercha à se donner en imagination la sensation du plaisir qu'il aurait

goûté à ce baiser défendu, et en y pensant, il éprouva un trouble délicieux, son cœur se fondit comme une pêche trop mûre sous la pression des doigts. Cette amoureuse hypothèse complaisamment prolongée avait réveillé le voluptueux démon qui dormait en lui.

Emerson dit quelque part « qu'à certaine modification d'expression dans la physionomie d'un homme, nous pouvons affirmer que son père ou sa mère revient se montrer aux fenêtres de ses yeux. » En ce moment, c'était l'influence du tempérament paternel qui allumait le regard et faisait battre les artères de Jean Serraval. Tout en restant sérieuse et fervente, son affection pour Simonne se mélangeait d'un alliage moins pur. Les brûlans souvenirs évoqués dans l'ombre chaude de la châtaigneraie n'avaient pas seulement remis devant ses yeux la chère image de la jeune fille, ils avaient déterminé en lui un éveil de sensualité. Ce n'est pas impunément qu'un garçon, robuste et sage comme Jean Serraval, reste en tête à tête pendant une demi-journée avec une fille de vingt ans, fût-elle chaste et réservée comme l'était Mlle de Frangy. Pendant cette printanière promenade, à la vérité, l'atmosphère de retenue et de respect que Simonne répandait autour d'elle avait éloigné de l'esprit de son amoureux les désirs trop audacieux; mais maintenant la jeune fille n'était plus là pour refréner par sa grâce virginale l'impétueuse imagination du jeune homme; seuls planaient, sous les branches vertes, lesou venir des séductions de la femme, le charme des regards échangés dans l'ombre, l'éloquence des aveux coupés de silence, le délice des étreintes trop brèves. A ces souvenances s'ajoutait le regret des paroles non dites, des caresses non goûtées, et une inquiète aspiration vers des sensations plus complètes, vers des joies plus vives. Ces pensées lentement ébauchées, complaisamment développées, entretenaient au cœur de Jean une fiévreuse agitation causée par l'impossibilité de ressusciter les ivresses de l'avant-veille et par un impatient désir d'en provoquer de nouvelles.

Ce fut dans ce désarroi moral qu'il rentra à Écharvines. Pendant le trajet, le ciel s'était tout à fait couvert et de sourds roulemens annonçaient un orage. Il trouva le chalet désert. Mme Serraval avait par exception accompagné son mari à Annecy pour y rendre quelques visites. Toute la maison semblait endormie. Pourtant, lorsque Jean Serraval commença à gravir l'escalier du second étage, il entendit au fond du couloir une voix de femme qui fredonnait une chanson paysanne, et il se souvint que Philomène Balmette travaillait ce jour-là à la lingerie. La voix était légèrement traînante; les notes résonnaient avec la mélancolique câlinerie des airs populaires. Le jeune homme, à qui pesait de

nouveau sa solitude, éprouva une vague satisfaction en songeant que la maison n'était pas absolument vide, et qu'il aurait au besoin la ressource de faire un brin de causerie avec l'ouvrière. Néanmoins, il allait regagner directement sa chambre, lorsqu'en passant devant la lingerie, il s'aperçut que la porte était ouverte. Debout devant une table, Philomène était occupée à couper l'étoffe d'un corsage; en voyant tout à coup la silhouette de Jean s'encadrer dans la baie de la porte, elle exagéra une exclamation de surprise et tressauta d'un air si effaré que le jeune Serraval crut devoir s'excuser :

— Pardon, mademoiselle, murmura-t-il, je vous ai effrayée?

— Un peu, monsieur... Je ne m'attendais pas à voir quelqu'un, et aujourd'hui un rien me bouleverse... C'est l'orage, sans doute.

Malgré sa frayeur réelle ou feinte, elle riait, contente au fond de ce tête-à-tête inespéré. Elle n'ignorait pas le départ de M[lle] de Frangy, et un secret instinct lui disait que le moment était opportun pour essayer de coqueter avec Jean.

— Je ne vous dérange pas? insinua ce dernier en se décidant à entrer.

— Au contraire, ça me fera plaisir... Je n'aime pas à être seule quand il va tonner.

En parlant, elle fixait sur son interlocuteur ses luisantes prunelles et donnait à son regard une expression de caressante langueur. La chaleur étant étouffante, elle avait défait les premiers boutons de son corsage, et dans l'entre-bâillement de la percale, Jean apercevait à la naissance du cou deux grains de beauté, très bruns sur la peau blanche.

Un éclair bleuit les vitres, les roulemens du tonnerre devinrent plus rapprochés; Philomène tressauta de nouveau et ferma les yeux.

— Décidément, l'orage vous fait grand peur! observa Jean Serraval en riant.

— Pour sûr... Quand l'éclair arrive, il me passe un tremblement par tout le corps... Tenez, donnez votre main...

Elle lui prit familièrement le bras et appliqua sans façon la main de Jean sur le côté gauche de son corsage :

— Sentez-vous comme mon cœur bat?

Il ne le sentait que trop. Le contact de cette poitrine élastique et frémissante, dont il n'était séparé que par la mince étoffe du casaquin, lui causait un émoi qui entraînait brusquement son imagination dans une direction tout autre que celle où elle avait cheminé pendant l'après-midi. — C'est une erreur de croire qu'un

amour, si sincère et si profond qu'il soit, peut absorber un jeune homme au point de le rendre insensible aux séductions purement physiques d'une autre femme. La chair est sujette à de piteuses faiblesses. L'influence de l'heure, de la saison et du milieu suffit à déterminer certaines défaillances momentanées, qui n'altèrent nullement l'intégrité du sentiment dominateur. Les femmes qui ne savent rien de la vie ou qui ont intérêt à propager cette illusion romantique, se révoltent seules contre ces infidélités involontaires; mais celles qui sont plus expérimentées et plus sincères, se souviennent qu'elles ont été elles-mêmes exposées à de pareilles tentations et se montrent plus indulgentes.

Jean, très troublé, gardait sa main appuyée contre le corsage de Philomène qui riait d'un petit rire nerveux.

— Ah! murmura-t-elle en se reculant, vous m'énervez encore plus !... Otez votre main!

Il obéit. Elle le regardait en dessous, puis baissait les yeux :

— Je suis sûre que vous avez fort mauvaise opinion de moi?

Jean protestait.

— Si fait, je le vois à la façon dont vous me regardez... On vous a raconté des tas de ragots, on vous a dit que j'avais des amoureux?

— Vous êtes assez jolie pour en avoir.

— On en met plus qu'il n'y en a, allez!... Dans tous les cas, si j'ai eu des galans, j'étais libre et je ne faisais de tort à personne... D'ailleurs, je n'en ai plus.

En même temps elle plongeait un regard invitant dans les yeux de son interlocuteur, comme pour lui signifier : « Vous voyez, la place est à prendre. » Il le comprit ainsi, car brusquement il saisit la main de l'ouvrière et l'attira plus près de lui.

— Bien vrai? demanda-t-il.

Leurs visages se touchaient presque, lorsque, sur la galerie, résonnèrent les voix de M. et de Mme Serraval qui rentraient d'Annecy.

— Voici votre mère, chuchota précipitamment Philomène, sauvez-vous!...

Docile, il s'esquiva, mais en rentrant dans sa chambre, il songea que cette fuite impliquait une sorte de connivence avec Philomène pour cacher leur entretien à Mme Serraval, et que cette tacite complicité établissait déjà un lien équivoque entre eux. Il en eut honte, puis, pour se rassurer, il se dit que cette brève *flirtation* était une passade sans conséquence, un de ces caprices qui ont la légèreté et la durée d'une étincelle. En effet, hors de la présence de l'ouvrière, il se sentit très refroidi, le

calme lui revint, et la bouffée de sensualité qui avait un moment voilé la chère image de Simonne se dissipa.

A sept heures, quand on se mit à table, l'orage éclata sur Écharvines et la pluie tomba avec violence. Philomène, très émue de la succession des coups de tonnerre, se signait à chaque éclair, et le juge Serraval, dont les yeux brillaient à la vue de ce joli visage effaré, la plaisantait de sa peur. Une subite obscurité, encore accrue par le voisinage des arbres, emplissait la salle à manger, et on fut obligé d'allumer la lampe. La pluie dura avec la même véhémence pendant tout le repas; on l'entendait fouetter brutalement les vitres. Au bruissement de l'averse, aux rafales du vent dans les noyers, se mêlait le bouillonnement du ruisseau grossi par cette brusque chute d'eau. Vers huit heures et demie, on se leva de table; Philomène, ayant jeté un châle sur sa tête et ses épaules, se disposait à regagner Talloires. La bonne Mme Serraval, pleine de sollicitude, ouvrit la fenêtre et se pencha en dehors : la pluie était moins violente, mais le ciel restait couvert et, sauf dans les intervalles où des éclairs le sillonnaient encore, une nuit noire enveloppait la campagne :

— Ma pauvre enfant, s'écria Mme Serraval, vous ne pouvez pas vous en retourner seule par un temps pareil!

— En effet, mademoiselle, ajouta le juge avec insistance, comment vous en tireriez-vous, vous qui avez si peur de l'orage?... Je vais vous reconduire.

Un soupçon traversa l'esprit de l'épouse. L'empressement de son mari ne lui inspirait aucune confiance et elle se résolut à le faire suppléer par Jean, qu'elle jugeait mieux armé contre les tentations.

— Non, non, dit-elle vivement, ces expéditions-là ne sont pas de votre âge... Jean est plus robuste et plus résistant; il endossera son caoutchouc et servira de cavalier à cette petite... N'est-ce pas, mon fils?

Le juge n'osait plus insister, et Jean, mis en demeure, n'avait plus qu'à obéir. Quelques minutes après, il cheminait sur la route avec Philomène à son bras.

La pluie, heureusement, avait presque cessé. L'air était toujours aussi étouffant, et, dans la campagne mouillée, on entendait l'égouttement des arbres, puis de temps à autre, au fond des fossés, la note flûtée des crapauds mis en joie par cette généreuse humidité. Les yeux des deux jeunes gens s'habituaient peu à peu à l'obscurité. Ils cheminaient lentement au milieu de la route et Philomène s'appuyait très fort sur son compagnon, sous prétexte de ne pas glisser sur le sol détrempé. Contre son bras,

Jean sentait la chaleur de ce jeune corps ferme et potelé. Peu à peu, le trouble tout physique qu'il avait éprouvé dans la lingerie recommençait à l'étourdir. De chaudes bouffées lui montaient au cerveau, et instinctivement il resserrait l'étreinte de son bras. Parfois un rapide éclair, courant en zigzag à travers le noir, illuminait brusquement les vignes et montrait une seconde la silhouette livide des deux Lanfont. Par un mouvement instinctif Philomène enfouissait son visage dans la poitrine de son conducteur. Pendant un instant, Jean respirait l'odeur de ses cheveux, puis l'ouvrière soulevait timidement sa tête, et il distinguait dans la nuit ses yeux qui luisaient.

— Pardon! murmurait-elle, c'est plus fort que moi... Quand il éclaire, je me jetterais au cou du premier venu...

Jean ne paraissait pas fâché d'être ce premier venu. Il y eut plus d'un éclair jusqu'à l'entrée du village, et chaque fois, Philomène se blottit contre le buste du jeune homme. Cet abandon devenait un jeu plaisant, auquel Jean se prêtait à la fin avec beaucoup de bonne grâce et qu'il eût provoqué au besoin.

L'ouvrière habitait une maisonnette isolée au bord de l'un des ravins qui coupent à angle droit l'unique rue de Talloires. Un jardinet clos par une porte battante séparait l'habitation du sentier. Philomène poussa la porte, et une odeur de roses mouillées pénétra l'odorat de Jean Serraval.

— Ma tante est couchée, remarqua la jeune fille avec une visible intention, voici votre corvée finie, grand merci, monsieur Jean!

— Je n'ai pas trouvé le temps long, répliqua-t-il galamment, bonsoir, Philomène...

En même temps sa main serrait celle de l'ouvrière, et la pression de celle-ci se prolongeait plus que de raison. Jean sentait cette main expressive resserrer son étreinte comme pour le retenir. Intérieurement, sans doute, Philomène le trouvait singulièrement timide ou inintelligent. Ne lui avait-elle pas fait comprendre suffisamment que la vieille parente qui la chaperonnait ne serait pas gênante?...

A ce même moment, la pluie recommença à tomber avec un redoublement de violence.

— Vous ne pouvez vous remettre en route par cette averse! insinua Philomène avec une intonation pareille à un roucoulement de pigeon, entrez une minute, en attendant une éclaircie...

Il y a dans la vie certains tournans, à l'approche desquels une voix secrète nous avertit qu'il est périlleux d'aller plus avant. Jean entendit au dedans de lui cette voix prémonitoire, et

il hésita : « Ne serait-il pas plus sage de regagner Écharvines à travers la pluie battante?... » Mais la main de l'ouvrière ne l'avait point lâché; elle l'entraînait plus pressante, plus câline. Un flambant désir, grondant en lui à l'égal de l'orage, étouffa le cri avertisseur, et il suivit la tentatrice qui le guidait le long du raide escalier conduisant à sa chambre.

Ils y entrèrent à tâtons, en pleine obscurité.

— Ne bougez pas, chuchota Philomène en refermant doucement la porte, je vais vous éclairer.

Elle frotta une allumette dont la phosphorescente lueur montra tout à coup une pièce basse, meublée d'une couchette, de quelques chaises, d'une table, avec, sur le mur nu, un portrait colorié de Victor-Emmanuel; mais tandis qu'elle cherchait un bougeoir, un formidable coup de tonnerre éclata avec une telle clameur au-dessus d'eux que la couturière, poussant un cri, laissa tomber l'allumette qui s'éteignit.

— Où êtes-vous, monsieur Jean?... dit-elle effarée.

— Me voici...

Leurs mains se rencontrèrent, leurs bras se nouèrent, et deux brûlantes lèvres se collèrent sur celles du jeune homme...

Quand, deux heures après, Jean Serraval rejoignit la route d'Écharvines, le tournant était franchi, et la pure image de Simonne s'était de nouveau voilée.

VI

Dans la calme fraîcheur de la nuit pacifiée, l'horloge de Talloires sonnait onze heures. Discrètement vibrantes, les notes s'égrenaient parmi les vignes, et Jean hâtait le pas. — Étourdi encore de ce qui venait de se passer, il essayait de se ressaisir. La pluie avait depuis longtemps cessé et les étoiles palpitaient au ciel; mais, si l'atmosphère s'était purifiée, il n'en était pas de même du cœur du jeune Serraval. Les sentimens les plus complexes s'y agitaient tumultueusement : d'abord, cette vague tristesse qui suit la satiété du plaisir, puis un dégoût, un mépris de lui-même à la pensée de la rapidité avec laquelle il avait succombé. Lorsqu'il passa devant le Toron, dont les massifs se découpaient en noir sur le ciel, la vileté de sa trahison, l'humiliation de sa piteuse faiblesse l'accablèrent plus douloureusement. Les feuillées trempées d'humidité et s'égouttant avec un bruissement mélancolique semblaient pleurer sur sa lamentable chute. Trois jours ne s'étaient pas écoulés depuis l'heure où il avait promis à Simonne de l'aimer exclusivement, et déjà il était devenu

infidèle, déjà il la trompait avec une créature dont l'unique attrait consistait en une provocante prodigalité de lascives caresses. Comment lui, qu'exaltait si fort l'amour de Mlle de Frangy, avait-il pu se laisser choir si misérablement des nobles sommets où il était monté avec elle?... Avec effroi, il constatait en lui l'existence de deux hommes différens; l'un, épris de pureté, aspirant aux joies d'une affection profonde et durable; l'autre, tout entrepris par la luxure héréditaire, très accessible aux séductions charnelles, trop vite grisé par l'odeur de la femme et la saveur de ses baisers. Mentalement il assistait au combat douteux de ces deux personnalités luttant ensemble comme Jacob avec l'ange. Et tandis qu'il s'étonnait de cet étrange dédoublement, il ne pouvait se défendre de repenser aux orageux plaisirs goûtés dans la maisonnette du ravin, pendant que la pluie ruisselait aux vitres. Il revoyait la chambre aux murs nus, le portrait de Victor-Emmanuel et, illuminée par de fugaces éclairs, Philomène avec sa petite tête féline que noyaient les cheveux bruns dénoués. Ce ressouvenir le secouait tout entier; il s'indignait des faiblesses de sa chair, mais il avait vaguement conscience que, le cas échéant, il se laisserait ensorceler de nouveau par ces embobelinantes caresses...

Tout en se sermonnant, il était arrivé à l'entrée du chalet d'Écharvines. Poussant doucement la barrière, il gravit l'escalier et introduisit avec mille précautions son passe-partout dans la serrure de la porte du palier. Il comptait regagner sa chambre sans éveiller personne et, dans la peine qu'il prenait pour amortir le bruit de son pas, ses tempes se mouillaient, une chaleur lui montait à la gorge. Dès qu'il eut atteint le couloir du second étage, il perdit tout espoir de rentrer inaperçu, en constatant une pâle clarté de veilleuse à travers la porte entre-bâillée de Mme Serraval. En effet, cette porte s'ouvrit et Jean se trouva face à face avec sa mère en peignoir de nuit.

— J'étais inquiète, mon ami, murmura-t-elle, et je t'ai attendu... Comme tu rentres tard !

— J'ai été retenu par l'orage et je me suis abrité à l'auberge pendant le gros de l'averse... Bonsoir, maman.

— Hé bien ! tu ne m'embrasses pas, méchant garçon ?

— Pardon ! balbutia-t-il.

Rapidement il effleura les joues de Mme Serraval; il avait honte de poser sur cet honnête visage ses lèvres encore meurtries des violens baisers de l'ouvrière...

A peine couché, un brutal sommeil le terrassa et il ne rouvrit les yeux que lorsque le soleil était déjà haut.

C'est aux heures du réveil que notre conscience est plus sensible et que nos fautes apparaissent plus nettes. En relevant ses jalousies, Jean Serraval, pénétré par la fraîcheur matinale, eut soudain le sentiment très vif de son indignité et de l'offense faite à Mlle de Frangy. Le ciel encore nuageux au-dessus des Dents de Lanfont, bleuissait du côté d'Annecy. Le Semnoz avait des couleurs d'or rose, avec çà et là des taches d'ombres bleues; une coulée de vapeurs blanches roulait dans la gorge d'Entrevernes jusqu'au lac d'un ton laiteux. Autour du chalet, les vignes d'Écharvines, les bois de Chère, les prés de Menthon, lavés par les averses de la veille et par la rosée du matin, semblaient d'un vert rajeuni, lustré à neuf. « Que ne puis-je ainsi me laver des salissures de la nuit? » songeait tristement le jeune homme. Et soudain, comme un remords, il entendit dans le verger la voix aiguë et chantante de Philomène Balmette, qui étendait du linge en compagnie de la femme de chambre... Immédiatement, il prit la résolution de fuir l'ouvrière. Un sentiment de malaise le poignait à l'idée de se trouver près d'elle au repas de midi. Il prévint sa mère qu'il partait pour une excursion en montagne et qu'il ne rentrerait pas pour le second déjeuner.

Une fois dehors, il gravit les sentes de Buisine et s'enfonça dans les bois frais qui entourent le château de Menthon. En cette religieuse solitude où les ramures des sapins et les retombées des hêtres ne laissaient pénétrer qu'un demi-jour pareil à celui que filtrent les vitraux peints d'une église; où les mousses du sol étouffaient le bruit des pas; où les campanules bleues élançaient la sveltesse de leurs hampes épanouies, la fière beauté de Simonne de Frangy reprit son empire sur son âme. Il exécra sa folie coupable de la veille et se reprocha amèrement sa déloyauté. Dans le clair-obscur des futaies, il évoquait la grâce de l'absente; mentalement, il se prosternait à ses pieds en la suppliant de l'absoudre. Au milieu de cette forêt fleurie il retrouvait toute sa ferveur. Ses adorations montaient vers Simonne avec un élan, une énergie indicibles et il jouissait, comme on dit en langage théologique, des trésors de la contrition parfaite. La troublante séduction de Philomène ne le hantait plus; le souvenir même des sensations de la nuit semblait aboli.

Il déjeuna solitairement dans un cabaret d'Alex et revint vers Menthon par le col de Bluffy. Mais à mesure qu'il se rapprochait d'Écharvines, le sentiment de sécurité qui l'avait réconforté dans la matinée l'abandonnait; la fermeté de ses propos fléchissait et le malaise qui l'avait éloigné du chalet le ressaisissait à l'idée de s'y rencontrer avec la complice de sa trahison. Quand il eut re-

passé le seuil du logis paternel, il se hâta de se réfugier dans sa chambre et il y demeura pendant les heures chaudes de l'après-midi, inquiet, désœuvré, agité à la fois par le souvenir de son péché et la crainte de succomber de nouveau.

Mme Serraval le surprit en ce désarroi et ne manqua pas d'attribuer sa tristesse à l'éloignement momentané de Mlle de Frangy. Le sachant amoureux de la jeune fille, elle n'était pas fâchée de constater ce chagrin que produisait l'absence. Elle y voyait la marque d'un attachement sérieux.

— Tu es mélancolique, mon cher enfant, lui dit-elle avec son indulgent sourire et en le menaçant du doigt... Tu te trouves un peu esseulé depuis que le Toron est désert, n'est-ce pas ?... Patience, avant dix jours, Mlle de Frangy sera ici.

Cette allusion à Simonne et l'interprétation que Mme Serraval donnait à sa tristesse accrurent les remords de Jean. Il avait honte de laisser sa mère se méprendre de la sorte.

— Mlle de Frangy ?... Quelle idée !... protesta-t-il avec embarras.

— Ne fais pas le discret avec moi... Je suis plus clairvoyante que tu ne penses... Tu aimes ma petite amie... Voyons, avoue-le !

— Moi, maman ?... balbutia-t-il.

— Ne t'en défends pas : je trouve cela très naturel et j'en suis enchantée... Même avant ton retour de Grenoble, je rêvais de te marier à Mlle de Frangy, et j'ai vu avec joie les choses prendre la tournure que je souhaitais. Ton père seul ne se doute de rien, mais je me charge de lui parler et, bien que Simonne soit sans fortune, j'ai mes raisons de penser qu'il ne nous fera aucune opposition...

Cet entretien redoubla la confusion de Jean. Quelques jours plus tôt, les paroles de sa mère l'auraient rempli d'allégresse ; maintenant elles lui rendaient plus vif, plus douloureux, le sentiment de son indignité. L'éducation maternelle lui avait donné une si idéale conception de l'amour qu'après son infidélité d'un soir, il se croyait dégradé, déchu du droit de reparler de sa tendresse chancelante à Mlle de Frangy. A cette heure de dépression, il se jugeait tellement faible et amoindri qu'il considérait comme une indélicatesse d'aspirer encore à la main de Simonne. Et, en effet, avant la fin du jour, il eut une nouvelle preuve de cette déplorable faiblesse. Comme il descendait de sa chambre à l'heure du dîner, il rencontra Philomène dans l'escalier. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, l'ouvrière se blottit contre lui, posa ses lèvres sur les siennes et, après l'avoir grisé de son baiser, s'enfuit en chuchotant : « A ce soir, neuf heures, je vous attendrai... »

Il fut si étourdi par cette soudaine caresse qu'il n'eut pas le loisir de répondre négativement, de sorte qu'elle s'en alla, emportant ce consentement tacite à un second rendez-vous. Jean redevint perplexe et fléchissant. Pouvait-il, sans se montrer grossier et ingrat, laisser se morfondre dans une attente vaine cette fille qui lui avait prodigué ses embrassemens, et qui avait droit, en somme, aux égards dus par tout galant homme à la femme qui lui a donné de douces heures de plaisir? Il résolut d'aller à ce rendez-vous qu'il n'avait pas su refuser, mais il se promit de signifier à Philomène que ce serait le dernier...

Pour être libre de disposer de sa soirée, il lui fallut de nouveau mentir. Pendant le dîner, il annonça qu'il descendrait à Talloires. Il voulait, expliqua-t-il, profiter du clair de lune pour faire une promenade en barque sur le lac. Tandis qu'il formulait ce mensonge, non sans rougir, il regardait à la dérobée Philomène, redoutant qu'un mouvement de la physionomie de l'ouvrière ne trahît leur complicité, mais il n'avait rien à craindre. Mlle Balmette ne sourcilla pas. Les yeux baissés sur son assiette, elle continuait de picorer les fraises de son dessert; elle les portait délicatement à sa bouche, passait le fin bout de sa langue sur ses lèvres et paraissait complètement absorbée par cette gourmande dégustation. Jean admirait sa puissance de dissimulation, en songeant que cette même fille à l'attitude modestement réservée, aux paupières mi-closes, avait palpité dans ses bras et que, ce soir même, elle s'y blottirait encore. A cette pensée, un frisson de sensualité le secoua et ses fermes résolutions de prompte rupture en furent ébranlées.

Dès que les premières étoiles s'allumèrent, il s'en alla à Talloires, le cœur battant; la perspective du plaisir lui donnait cette chaude émotion qu'éprouvent les jeunes gens dont la sensibilité n'a pas été émoussée par la satiété, — une émotion faite de l'exubérance des désirs, de la curiosité non encore épuisée, et aussi de l'intermittente piqûre du remords. — Dans la crainte de compromettre Philomène, il évita de passer par le village. Il traversa le hameau des Granges, contourna les vergers et suivit les sinuosités du ravin jusqu'à la maison de la couturière. Aucune lumière aux fenêtres. Le logis noyé dans l'ombre des arbres semblait dormir; mais à peine Jean eut-il poussé la porte battante du jardinet, qu'une main nerveuse l'entraîna vers l'escalier. Sans avoir proféré un mot, il se retrouva dans la chambrette silencieuse où un rayon de lune, filtré par les feuillées, faisait miroiter le verre du portrait du roi galant-homme. Quand il voulut parler, les lèvres de Philomène lui fermèrent la bouche et la

griserie de la veille recommença. L'ouvrière mettait dans ses caresses la verdeur fougueuse de ses vingt-trois ans et la science d'une amoureuse déjà experte. Sobre de paroles mais prodigue de baisers et de chatteries, elle versait à plein verre à Jean un vin de volupté tellement capiteux que la tête lui tournait et qu'il perdait le sens exact du réel. Dans l'obscurité de l'alcôve, il ne devinait de la personnalité de Philomène que la tache pâle de sa figure où luisaient deux grands yeux moites. Comme la chambre mansardée avait emmagasiné toute la chaleur du jour, la fenêtre n'avait pas été fermée. On entendait au dehors le glouglou de l'eau du ravin et, dans le fond des vergers, un infatigable chant de rossignol. Ces deux musiques de la nuit donnaient seules au jeune homme la notion du monde extérieur, et c'était un enchantement de plus. Il pouvait boire la liqueur d'amour sans s'inquiéter d'où lui venaient la douceur infinie et l'emportement passionné des caresses invisibles...

Le lendemain, il se réveilla dans sa chambre du chalet d'Écharvines, les membres lassés, le cerveau comme engourdi par l'ivresse. Il crut avoir rêvé, tant les sensations de la veille lui semblaient lointaines et irréelles. Il ne se rappelait plus que confusément la maisonnette du ravin quittée à la mi-nuit, la rampe du Toron gravie à la mourante clarté d'une lune perdue dans les arbres, et la maison paternelle clandestinement réintégrée avec mille précautions pour n'en pas réveiller les hôtes endormis. Puis peu à peu ses idées s'éclaircirent, ses souvenirs se précisèrent et le remords de cette seconde infidélité lui revint, mais déjà affaibli par la récidive du péché. Pour se blanchir à ses propres yeux et excuser sa faiblesse, il réédita à son profit la commode théorie dont se sont servis de tout temps les luxurieux. Il se dit que son corps seul était coupable, mais que son âme appartenait comme par le passé à Simonne. Il se répéta que cette surprise des sens n'était que passagère et que la meilleure, la plus pure portion de son être demeurait dévouée à M[lle] de Frangy. Il n'avait rien mis de son cœur dans cette éphémère liaison avec l'ouvrière. Il dénouerait, quand il le voudrait cette association formée par deux fugaces désirs, et la changeante Philomène n'y attachait sans doute pas plus que lui d'importance. Ce fut à l'aide de ce captieux raisonnement qu'il assoupit ses scrupules et se créa une fausse sécurité. Une fois qu'on admet ces capitulations de conscience, on va bon train sur la pente du péché et il y chemina si vite qu'en moins d'une semaine il rendit plusieurs visites à la maisonnette du ravin.

Philomène, du reste, semblait au début donner raison à cette

façon d'envisager les choses. Dépourvue de sens moral, tourmentée par les nerfs et le sang, friande de plaisir, elle n'en était pas à son premier amant et ne considérait l'amour que comme un besoin naturel aussi impérieux que la faim ou la soif. Le désir de voler un galant à Mlle de Frangy, autant que la convoitise, l'avait incitée à faire succomber Jean Serraval. Mais maintenant qu'elle avait réussi, elle prenait goût à ce gentil garçon, robuste, ingénu et bien élevé, qui lui apportait une fraîcheur de sensation, une délicate tendresse et une ardeur auxquelles elle n'était point habituée. Elle se promettait cette fois de le conserver pour elle seule, et un secret instinct l'avertissait qu'afin d'y parvenir, il ne fallait pas tout d'abord trop exiger de lui, ni l'effaroucher par des façons trop libres. Elle se rendait vaguement compte qu'elle n'avait rien à gagner en se montrant jalouse ou en le traitant avec une excessive familiarité. Aussi veillait-elle sur sa langue, causant peu, ne se permettant aucune question indiscrète et se bornant à envelopper Jean de chaudes câlineries.

Toutefois, après cinq ou six rendez-vous, quand elle crut le tenir, le naturel reparut. Elle devint plus bavarde, moins respectueuse et plus exigeante. Ce fut ce qui la perdit. Jean, dès que la première ivresse se fut dissipée, s'aperçut que Mlle Balmette était vaniteuse, outrecuidante et cynique en ses propos. Elle ressemblait à cette fille des contes de fées dont la bouche ne pouvait s'ouvrir sans qu'il en sortît des crapauds. Cette constatation refroidit son caprice et réveilla le dégoût de son péché. D'irrévérentes et hostiles allusions à Mlle de Frangy, hasardées par Philomène, le révoltèrent et lui révélèrent la vulgarité de cette maîtresse pour laquelle il avait si vilainement trahi Simonne. La pure image de la véritable, de la seule aimée sortait de nouveau plus brillante et plus chère des nuages grossiers qui l'avaient un moment masquée. Jean, à la vérité, succombait encore aux tentations offertes, mais après cette débauche, une amertume lui montait à la bouche, et il s'échappait des bras de Philomène avec de haineuses colères.

Sur ces entrefaites, sa mère lui apprit un matin que les Frangy étaient de retour.

— Nous leur laisserons le temps de se réinstaller aujourd'hui, ajouta Mme Serraval, mais demain, si tu veux, nous irons leur faire visite.

Cette nouvelle hâta l'évolution qui s'accomplissait dans l'esprit de Jean. La simple honnêteté, la plus élémentaire délicatesse lui commandaient de ne se représenter devant Simonne que dégagé de sa liaison avec Philomène. Il était las de mentir aux autres et

à lui-même; toutefois, il lui répugnait de rompre brutalement. Il se jugeait tenu à une généreuse courtoisie envers une fille qu'il estimait médiocrement, mais qui, après tout, lui avait donné du plaisir sans compter. Il cherchait un moyen de ménager la transition et de reprendre sa liberté sans se montrer ni ingrat ni grossier.

Ce fut avec cette préoccupation qu'il gravit ce même soir le raide escalier de la maison du ravin. La nécessité de cette rupture le tracassait et lui donnait une attitude gênée et maussade qui n'échappa point à la perspicacité de Philomène :

— Qu'as-tu? demanda-t-elle en s'étonnant de la froideur avec laquelle il répondait à sa fougueuse étreinte, quelle mouche te pique?

Et comme il protestait, nerveux, distrait, agacé, elle reprit impétueusement :

— Pas de menteries!... Je sens que tu ne m'aimes pas ce soir... Est-ce que, par hasard, le retour de Mlle de Frangy me vaudrait cette belle humeur?

— Je ne comprends pas, répliqua-t-il vivement, ce que signifie cette insinuation; et je vous prie de ne pas prononcer ce nom-là, ici.

— Vous?... Ho! ho! j'ai mis le doigt dessus alors... Tu as peur que ta belle amie n'apprenne que tu es mon galant... Avoue donc que tu lui as fait la cour avant d'être avec moi et qu'elle te tient encore au cœur!

— Changeons de conversation, ce persifflage me déplaît.

Mais cette brève injonction eut uniquement pour effet d'irriter la jalousie de Mlle Balmette.

— Et pourquoi donc me gênerais-je? ricana-t-elle; Mlle de Frangy est-elle une sainte ou une reine à laquelle on ne puisse toucher?... Son nom n'est pas une denrée si précieuse qu'il me soit défendu de le prononcer... Après tout, quoique je ne sois qu'une ouvrière, je la vaux bien... Je ne dois rien à personne, moi, et Mlle de Frangy n'en pourrait dire autant.

— Pas un mot de plus! interrompit Jean, que le langage de Philomène choquait comme une profanation, je ne supporterai pas que vous parliez aussi légèrement d'une personne respectable!

— Et moi, s'écria-t-elle enragée, je trouve que tu as du toupet de défendre devant moi cette demoiselle qui te fait les yeux doux... Ha! ha! respectable!... Tu ne vois donc pas, mon pauvre ami, qu'elle n'en veut qu'à ton argent. Les Frangy sont ruinés, et, à l'heure qu'il est, dans le pays, on ne leur prêterait même pas de la braise sur une pelle...

— Assez!... ordonna impérieusement le jeune homme furieux.

— Je n'ai pas d'ordre à recevoir, et je parlerai si je veux... Quant à toi, si ça te déplaît, je ne te retiens pas, bonsoir!

— Vous ne me le direz pas deux fois, repartit Jean Serraval en tournant le bouton de la porte.

— A ton aise... Mais tu t'en mordras les doigts! murmura l'ouvrière dépitée, quand elle vit que Jean mettait sa menace à exécution et descendait hâtivement l'escalier...

Lorsqu'il se retrouva sur la route où les grillons bruissaient dans les vignes, Jean respira à pleins poumons et éprouva une sensation de soulagement. Cette rupture, qui l'embarrassait, s'était produite naturellement, sans qu'il eût été obligé de la provoquer par une explication qui répugnait à sa délicatesse. Maintenant qu'il avait reconquis sa liberté, il pouvait se présenter devant Simonne, sinon sans remords, du moins avec la conscience de ne plus jouer un rôle double et dégradant.

Le lendemain, dans l'après-midi, il s'achemina au bras de sa mère vers l'avenue du Toron. Il avait un poids de moins sur la poitrine, pourtant son cœur restait anxieux et battait fortement, quand Jeannette introduisit les visiteurs dans le salon.

Près du piano, Jean aperçut Simonne vêtue d'une blanche robe de laine. La jeune fille vint au-devant d'eux, les yeux brillans et les mains tendues. En une seconde le charme opéra. A la vue de ces limpides yeux bruns qui lui souriaient, le jeune homme se sentit radicalement détaché de Philomène. Le souvenir importun de l'ouvrière s'en alla en fumée; des centaines de lieues le séparaient maintenant de cette maîtresse dont les violentes séductions l'avaient grisé comme un mauvais vin.

Indépendamment de M. de Frangy, que le voyage de Chambéry semblait avoir rendu plus affable, deux autres personnes se trouvaient dans le salon : le banquier d'Albertville et un garçon rose et frais, aux allures de chasseur campagnard, qui se nommait M. Rivaz et qui s'était établi depuis peu, comme architecte, à Annecy. Au moment où Jean et sa mère étaient entrés, on agitait bruyamment un projet d'excursion au sommet du Charbon. M. de Frangy voulait étudier avec l'architecte la possibilité d'établir un funiculaire sur les flancs escarpés de la montagne, afin de faciliter aux touristes futurs l'ascension de ce sommet qui s'avance comme un promontoire au-dessus du lac.

— Le Charbon, s'écriait-il avec son exaltation coutumière, deviendra le Righi de la Savoie, et je vous démontrerai là-haut comment on pourrait y construire à peu de frais un hôtel-*sanato-*

rium où, au sortir d'Aix, les malades viendraient faire des cures d'air...

— Vous arrivez à point, dit Simonne aux Serraval, nous méditons d'aller demain en caravane au Charbon ; nous passerons la nuit au chalet et nous assisterons au lever du soleil... J'espère que vous serez de la partie !

En même temps elle adressait au jeune homme un furtif regard pour lui exprimer combien elle désirait qu'il acceptât.

Bien qu'il regardât Jean Serraval comme un gêneur, M. de Frangy ne pouvait poliment se dispenser de ratifier l'invitation sa fille. Il s'exécuta donc avec bonne grâce ; Mme Serraval déclara qu'elle ne se sentait plus assez valide pour une aussi fatigante expédition, mais elle ajouta qu'elle serait enchantée de voir son fils se joindre aux excursionnistes.

— Entendu ! s'exclama joyeusement Simonne... le rendez-vous est à deux heures, au village de la Thuile... C'est de là qu'on partira avec le guide pour gagner le sommet par les Échelles.

VII

A l'heure indiquée, Jean Serraval était à la Thuile, — un long village épars au revers de la montagne d'Entrevernes, à une demi-heure du lac et qu'arrosent de nombreux ruisseaux. L'eau dévale de tous côtés à travers des prés montueux, semés de châtaigniers ; elle court sur d'aériens aqueducs chargés d'alimenter les scieries, glougloute dans les fossés et chante dans les vasques de rustiques fontaines. On n'entend partout que des gazouillemens d'ondes jaillissantes et des frissons de feuillages humides. Jean berçait son impatience en regardant les ruisselets scintiller parmi les prés, le lac sourire entre les châtaigniers, et des papillons fauves foisonner autour des haies fleuries. Le spectacle de cette nature séveuse et mouillée lui rafraîchissait le cœur, et, pareille à l'eau des fontaines, une limpide joie chantait en lui à la perspective d'une excursion de vingt-quatre heures en compagnie de Simonne. Tout en ruminant son allégresse, il surveillait le tournant de la route de Doussard, par où devaient venir ses compagnons de voyage.

Bientôt, à travers le bourdonnement des sources, il distingua des tintemens de sonnailles. Sur la blancheur de la route ensoleillée, il vit déboucher l'original *char* savoyard, dont M. de Frangy et son associé occupaient la banquette du devant, tandis que, dos à dos, l'architecte et Simonne étaient assis sur les bancs

transversaux. Le char s'arrêta au milieu de la place et la jeune jeune fille sauta la première sur le sable. Coiffée d'un chapeau de paille, elle était vêtue d'une chemise russe ponceau, dont le ton vif mettait en valeur son teint mat, et d'une jupe de laine beige assez courte, découvrant les jambes, protégées par des guêtres de coutil. Brandissant son alpenstock, leste, svelte et souple, avec de la gaîté plein les yeux, elle avait de l'en-avant dans toute sa personne. Son entrain expansif semblait à Jean aussi nouveau que le commode costume montagnard qui la transformait.

M. de Frangy, lui aussi, paraissait rajeuni et ragaillardi, et de fait il avait des motifs de contentement, de lui seul connus encore, mais de nature à rasséréner son humeur inquiète. — A Chambéry, il avait lié connaissance avec un jeune industriel, bien posé dans le pays et richement apparenté. Ce jeune homme, frais émoulu de l'École centrale, s'était enthousiasmé de ses projets et surtout de la beauté de sa fille. Le gentilhomme savoyard voyait déjà en lui un parti pour Simonne et un futur actionnaire de la *Société des Villas*. Cette perspective le rendait tout à fait aimable et épanoui. Ayant aiguillé sa chimère dans cette nouvelle direction, il redoutait peu maintenant l'opposition de Jean et il ne se souciait plus du concours douteux du juge ; il condescendait néanmoins à continuer avec eux des relations d'agréable voisinage. Aussi accueillit-il le jeune Serraval avec une apparente cordialité qui donna le change à ce dernier et acheva de lui mettre le cœur en joie.

A partir de la Thuile, on s'achemina pédestrement par Marseau et Saury vers la gorge sauvage qui longe la base du Charbon. Le guide chargé des provisions ouvrait la marche, Simonne et Jean le suivaient de près, les trois autres excursionnistes formaient l'arrière-garde. Pendant la première heure, toute la bande se comporta bravement : l'architecte en sa qualité de chasseur était un marcheur solide, M. de Frangy trottait comme un chat maigre; mais il n'en était pas de même de l'associé d'Albertville, homme mûr, qui n'avait nullement le pied montagnard. Lorsque, au sortir de Saury, il aperçut en levant la tête le flanc abrupt et pierreux du Charbon, et lorsqu'il apprit que l'ascension se ferait par là, il déclara que l'aspect seul de cette muraille à pic lui donnait le vertige et, tirant sa révérence, il rebroussa vers la Thuile.

Cependant le reste de la caravane s'engageait en file indienne dans un raidillon qui zigzaguait à travers les prés hauts. En bon montagnard, le guide, le dos arrondi sous le sac des provisions,

« allait plan », selon la méthode savoyarde, c'est-à-dire d'un pas cadencé et rythmé qui, tout en paraissant traînard, permet au marcheur de fournir une longue carrière sans essoufflement. Les deux jeunes gens le suivaient à distance, se retournant de temps à autre pour contempler le paysage de plus en plus accidenté. Sous les feuillées, le ruisseau de Bornette bouillonnait invisible dans son étroit ravin; en face, les sapinaies et les hêtraies s'élevaient dans une ombre presque noire jusqu'aux crêtes ensoleillées de la montagne d'Entrevernes. Tout au fond de ce couloir, par-dessus des cascades de verdures, un coin du lac laissait entrevoir sa nappe bleue. Peu à peu la prairie cessa pour faire place à de rapides pentes pierreuses qu'il fallait gravir par un vague sentier en lacet, où les pieds glissaient sur des gravats roulans. Jean Serraval s'arrêtait alors pour tendre la main à Simonne et lui aider à se maintenir en équilibre parmi les pierres mouvantes. A cent pas au-dessous d'eux, ils apercevaient M. de Frangy et l'architecte Rivaz, plantant leur bâton ferré dans les gravats. Tout en haletant, l'homme à projets dessinait du bout de sa canne le tracé idéal du futur funiculaire. On le voyait en raccourci gesticuler nerveusement, tandis que l'architecte hochait la tête et s'épongeait; les mots techniques dont ils parsemaient leur discussion arrivaient nettement jusqu'aux oreilles des amoureux, qui n'en avaient cure et continuaient leur ascension, en savourant le délice d'être seuls.

La montée dans les pierres dura près d'une heure. Au-dessus des marcheurs, à un endroit où les gravats disparaissaient sous des feuillées de framboisiers sauvages, une muraille de roches noires et blanches, crevassées et comme calcinées, se dressait à pic. On se demandait par quelle voie mystérieuse il était possible d'escalader ce mur hautain, que couronnaient à une altitude d'une centaine de mètres des enchevêtremens de verdure se profilant sur le bleu du ciel. Parvenus au pied des roches, Mlle de Frangy et Jean s'assirent pour reprendre haleine. La marche à travers les pierres avait rougi les joues de Simonne et mis dans ses yeux des pétillemens d'étincelles. L'air vif des hauts sommets la surexcitait. Jamais Jean ne l'avait encore vue aussi allégrement résolue. Après s'être reposée un moment, elle se releva légère, comme si elle avait du sang d'oiseau dans les veines, et agita son alpenstock :

— Debout! dit-elle à son compagnon, il nous reste un dernier pas à franchir et nous atteindrons le sommet... Ne soyez pas paresseux! Voulez-vous que je vous chante un couplet de circonstance pour vous donner courage?...

Et sa belle voix chaude, encore un peu entrecoupée par l'essoufflement, lança dans l'air sonore les premiers vers de la *Brunette* :

Rochers inaccessibles
Que vous êtes heureux
De n'être point sensibles
Aux tourmens amoureux!

Les parois rocheuses prolongeaient les notes et les répercutaient solennellement. Tout en chantant, Simonne s'avançait vers une cheminée creusée dans le rocher et où le guide avait déjà disparu. Ils grimpèrent à leur tour le long de ce couloir escarpé et arrivèrent bientôt à un pont de bois jeté sur deux blocs calcaires et formant ainsi un passage en surplomb, un balcon à claire-voie suspendu au-dessus de l'abîme.

— Nous voici aux Échelles, murmura Jean en prenant la main de la jeune fille, êtes-vous sujette au vertige?

— Je n'en sais rien... Je n'ai jamais grimpé si haut ni marché sur un pont pareil... Mais avec vous il me semble que je n'aurai pas peur.

Il lui étreignit plus fortement la main et ils franchirent la première échelle. Il y en avait quatre autres, toutes plus ou moins inclinées et suspendues sur le vide. A la dernière, Simonne eut la curiosité de regarder au-dessous d'elle et sentit la tête lui tourner.

— Serrez-vous contre moi! s'écria Jean en la voyant pâlir et fermez les yeux... En même temps, il enlaçait de son bras la taille de Mlle de Frangy et l'entraînait sur la plate-forme opposée.

Quand ils eurent mis le pied sur la roche et se trouvèrent protégés par deux parois formant couloir, ils s'arrêtèrent. Simonne encore étourdie, les yeux clos, la tête renversée sur l'épaule de son compagnon, avait une légère défaillance.

— Nous voici hors de danger, reprit le jeune homme, comment êtes-vous?

L'étourdissement se dissipait. Simonne respirait plus librement et son teint se rosait de nouveau. Ses yeux se rouvrirent et un sourire effleura ses lèvres :

— Ce n'est rien... balbutia-t-elle, c'est déjà passé...

Elle s'aperçut que Jean Serraval la tenait par la taille, rougit plus fort et se dégagea doucement.

Il ne leur restait plus qu'à gravir une rampe facile pour atteindre au sommet du Charbon. Ce fut vite fait. Ils débouchèrent dans une sapinière qui formait comme le vestibule verdoyant

de la cime principale. Le guide s'y reposait déjà, adossé à un arbre. Ils s'y assirent à leur tour pour attendre les retardataires, dont ils entendaient au loin les huchemens prolongés, et qui, au bout d'un quart d'heure, émergèrent du bord de la rampe. Quand la bande fut au complet, on se dirigea vers le chalet qu'on apercevait de loin à travers les sapins.

Il était situé à l'extrémité d'une large prairie, sorte de cratère de verdure dont les rebords dessinaient les arêtes de la montagne. Le *chalézan*, prévenu dès la veille, les accueillit avec cette placide bonhomie qui caractérise le paysan savoyard. Tandis qu'on déballait les provisions et qu'on préparait le souper, ils traversèrent la plaine herbeuse et gagnèrent l'un des talus. La flore alpestre s'y épanouissait avec une abondance qu'avaient encore développée les dernières pluies, et un inoubliable spectacle les attendait à la crête de ce vert promontoire.

A un millier de mètres au-dessous d'eux, le lac, pareil à une minuscule vasque bleue, dormait à la base d'un premier plan de montagnes, dominées par les épaulemens de la Tournette et la pyramide de la Dent de Cons. Au delà, d'autres rangées de cimes déchiquetées se succédaient, pareilles à une étrange mer aux vagues pétrifiées. Tout au loin, les aiguilles du Mont-Blanc et les profils d'une éblouissante chaîne de glaciers transparaissaient derrière de mobiles nuages que le soleil couchant teignait d'idéales couleurs : rougeurs d'aurore, violets mystiques, azurs aux irisations d'opale. Au-dessus de leur tête, dans le ciel profond, des vols de grandes hirondelles tournoyaient. Simonne, extasiée, se taisait, mais ses yeux humides, sa poitrine soulevée, disaient son enthousiasme ému. Debout, en face de ce paysage fait de grandeur et de grâce, Jean se sentait maintenant rattaché pour toute la vie à Mlle de Frangy : de nouveau elle lui apparaissait comme l'unique bien-aimée. Des hauteurs où il planait auprès d'elle, le souvenir de Philomène lui semblait aussi lointain, aussi ténu et négligeable que le village de Talloires qu'on distinguait à peine là-bas, comme une grise taupinière au bord du lac...

Les appels du *chalézan* annonçant le souper les arrachèrent à leur contemplation. L'air vif avait affamé M. de Frangy et son architecte; les jeunes gens eux-mêmes se sentaient l'estomac creusé par l'émotion. On retourna s'asseoir autour de la nappe étendue sur la pelouse et on fit honneur aux victuailles. Un dernier rayon de soleil égayait ce repas sur l'herbe et dorait les verrées de vin blanc que le père de Simonne versait à la ronde. Ces rasades de vin de Talloires mettaient en verve M. de Frangy et le rendaient grandiloquent. Il devenait dithyrambique en par-

lant de ses projets et détaillait minutieusement l'ordonnance confortable du *Kurhaus* qui s'élèverait prochainement à la cime de la montagne. Il y aurait un grand hall pour les réunions du soir, un restaurant, deux salons de jeux, quatre-vingts chambres, une salle d'hydrothérapie et un vaste promenoir-belvédère d'où les hôtes, sans se déranger, pourraient contempler les merveilles du lever et du coucher du soleil sur les glaciers. Échauffé par sa propre éloquence, il remplit les verres et proposa un toast à la prospérité de la future station climatérique... Assis sur un tronc d'arbre, au seuil de son logis, le *chalézan*, — un petit homme bas sur jambes, aux yeux finauds, à la bouche largement fendue, — écoutait, ébaubi, ces singuliers discours où il comprenait confusément qu'on projetait de construire un hôtel au beau milieu de la Combe du Charbon. Tout en dégustant à petites gorgées le verre de vin blanc qu'on lui avait offert, il se demandait si ces messieurs de la ville étaient dans leur bon sens ou s'ils ne se gaussaient pas de lui. Néanmoins, pour répondre à leur politesse, il trinquait avec eux, et tandis que les verres se choquaient, un large rire incrédule faisait grimacer sa face camuse. Lorsqu'on eut pris le café, le crépuscule tombait à peine et, sur cette hauteur, le jour se maintenait encore très clair. M. de Frangy voulut en profiter pour choisir sans tarder l'emplacement du *Kurhaus* et il entraîna M. Rivaz à l'autre extrémité de la prairie.

Restés seuls, Jean et Simonne gravirent le talus qui dominait le fond du lac et s'assirent sur l'herbe. Ils jouissaient à ce moment d'une pleine félicité. Ils touchaient à cette heure unique, irretrouvable de la vie, où un hasard clément rassemble autour de nous tous les élémens du bonheur, où les astres qui président aux joies humaines semblent être exceptionnellement en conjonction favorable. Seuls, l'un près de l'autre, dans un site d'élection, en face d'un suggestif paysage, ils s'aimaient et se retrouvaient après quinze jours d'absence. Pour eux, l'heure présente était infiniment douce et l'avenir se montrait souriant comme une aube d'été. Aux entours, une idyllique sérénité régnait. Des toits du chalet une mince fumée bleue montait en droit fil. Les *clarines* des troupeaux répandaient dans l'air leurs tintemens d'harmonica. Peu à peu leur musique se rapprochait; une à une, les vaches regagnaient lentement les cabanes; elles se rassemblaient autour de l'auge creusée dans un tronc de noyer, trempaient leur mufle dans l'eau fraîche, puis relevaient leur front cornu, mugissaient faiblement, et d'un brusque saut se précipitaient vers l'étable ouverte. Bientôt tout le troupeau disparaissait dans l'obscurité béante de la cabane et le silence se rétablissait. A l'autre extré-

mité de la combe, on apercevait les silhouettes de M. de Frangy et de l'architecte Rivaz. A longues enjambées, le père de Simonne arpentait la prairie comme un géomètre et traçait des plans sur le sol. Lui aussi semblait se forger d'heureuses chimères et cette joie qui l'absorbait ajoutait encore à la confiante sécurité des deux jeunes gens.

Ils se retournaient alors vers la perspective des montagnes dont les glaciers se teignaient d'un blanc mat. Tout à coup, du fond du lac noyé de vapeurs, une grêle sonnerie montait; l'angélus tintait à Doussard, puis s'éteignait. Presque aussitôt une seconde volée de cloches s'égrenait dans un autre coin de la montagne. Les angélus se succédaient, tous également limpides et pacifiques, et cependant, à la qualité du timbre, on pouvait deviner le village d'où partait cette musique aérienne. On distinguait l'humble cloche de Chevalines, la sonnerie plus étoffée de Giez, la vibration cristalline de l'église d'Entrevernes et les soupirs plus lointains de la cloche de Talloires. Toutes ces brèves envolées de sons argentins arrivaient l'une après l'autre vers les deux amoureux ainsi que des salutations attendries. Cela leur faisait l'effet d'une rafraîchissante rosée; leur poitrine se gonflait et leurs yeux se mouillaient.

— Écoutez! disait Simonne, un doigt levé, n'est-ce pas la musique qui convient à une pareille soirée?... J'aime ces cloches de l'*Ave Maria!*

— C'est vous qu'elles viennent saluer, Simonne... Elles vous disent : « Vous êtes pleine de grâce et chérie entre toutes les femmes... »

Elle sourit, leva ses yeux bruns vers lui, et murmura :

— Vous ne les ferez jamais mentir?

— Jamais... Mon cœur est à vous, toutes mes pensées vous appartiennent.

— Alors vous avez songé à moi pendant ces douze jours?

— Certes...

— Qu'avez-vous fait tandis que j'étais à Chambéry?

— J'ai trouvé le temps long...

Et comme il formulait cette évasive réponse, une épine de remords le piqua au cœur. Son infidélité lui parut plus odieuse et impardonnable. Un moment, il fut tenté de prendre les mains de Simonne, d'y appuyer son front repentant et d'avouer sa trahison. N'était-ce pas une heure propice pour hasarder cette confession et s'humilier? La nuit venait, l'obscurité faciliterait ses aveux, et la beauté de cette solitude alpestre disposerait son amie à la clémence... Mais brusquement il fut arrêté dans cet

élan de sincérité par l'impossibilité d'une semblable révélation. Comment expliquer à cette pure jeune fille les surprises de l'amour charnel, les hontes de la luxure et les circonstances délicates qui pouvaient atténuer la faute commise? Comment jeter ces gouttes de fange dans cette âme d'enfant, aussi virginale et immaculée que les lis de la montagne?... Non, elle ne comprendrait pas, et ce serait une vaine, une sacrilège profanation. Il renfonça dans sa poitrine cet aveu prêt à jaillir et se borna à questionner Simonne à son tour :

— Et vous, comment avez-vous passé votre temps à Chambéry?

— Oh! moi, j'ai été fort choyée par nos amis de là-bas. On m'a même menée au bal... Mais, rassurez-vous, au milieu des distractions qu'on me prodiguait, je me sentais isolée et je m'ennuyais de vous. Je pensais au Toron, à Écharvines, à notre promenade du Roc-de-Chère, et je comptais les journées qui me séparaient du retour.

— Nous ne nous quitterons plus, Simonne! Nous nous verrons le plus souvent possible jusqu'au moment où j'aurai le droit de vous voir tous les jours et de vous appeler ma femme... Ma mère sait que je vous aime et elle m'a dit combien elle serait heureuse de vous avoir pour fille. Avant peu, mes parens iront vous demander à votre père... Croyez-vous que M. de Frangy accueillera leur demande?

— Je le crois... D'abord, je suis plutôt pour mon père un embarras et je m'en rends compte... Il désire me marier et quelle occasion meilleure pourrait-il trouver? Je suppose qu'il sera flatté d'une pareille alliance et qu'il donnera volontiers son consentement... Quant à moi, mon ami, dites-vous bien que je suis fière d'avoir été choisie par vous et que mon cœur ne changera plus jamais.

— Ainsi, dès ce soir, nous sommes fiancés, n'est-ce pas?

— Oui.

— Donnez-moi vos mains...

Elle les lui tendit et ils demeurèrent ainsi longtemps, les mains unies, tandis que les étoiles apparaissaient l'une après l'autre dans le ciel bruni. A cette hauteur et dans cet air limpide, elles avaient une grandeur et un éclat sans pareils. Elles semblaient plus près de la terre. Un peu inclinée, la Grande-Ourse étalait le hiératique appareil de ses sept clous d'or, tandis qu'à l'opposé Cassiopée dressait sa torchère scintillante. A chaque instant, c'était une nouvelle éclosion d'astres : l'aiguillon du Bouvier, les diamans solitaires de la Chèvre et de la Lyre, la tranquille lueur

d'aigue-marine de Vénus, les gemmes de la Couronne boréale, et, parmi ce fourmillement d'étoiles, le Chemin de Saint-Jacques prolongeait d'un horizon à l'autre sa mystérieuse voie lactée.

— Ne nous quittons plus! reprenait Jean en resserrant son étreinte; lorsque vous êtes près de moi, lorsque je tiens ainsi vos mains dans les miennes, il me semble que je deviens meilleur; mes pensées sont plus nobles, ma volonté plus forte; je me sens plus de courage pour aborder les difficultés de l'avenir... Vous m'êtes si chère, Simonne, que je ne comprends plus la vie sans vous!

— Et moi, avant vous, je n'avais pas vécu ou du moins je ne connaissais de la vie que les aspects misérables... Maintenant elle m'apparaît claire et pleine de promesses, comme ces étoiles là-haut.

— O ma mignonne fiancée!

Il se courbait sur les mains de Simonne, y posait son front, puis ses lèvres, et, confiante, extasiée, elle le laissait faire. Au-dessus d'eux, les constellations, comme de bienveillans témoins, clignaient doucement leurs yeux d'or; sur le talus, les herbes froissées par le poids de leur corps exhalaient une verte odeur balsamique; et le silence embaumé de cette nuit heureuse était si profond qu'ils entendaient leurs cœurs battre à l'unisson... Brusquement, une voix stridente résonna près du chalet:

— Simonne, où es-tu?

Leurs mains se dénouèrent, et Mlle de Frangy se leva:

— Me voici, père!

— Rentrons, je tombe de fatigue et je ne veux pas me coucher avant de t'avoir installée dans ton dortoir.

Ils marchèrent au-devant des deux hommes dont les silhouettes confuses s'agitaient dans l'obscurité.

— Pendant que vous rêviez aux étoiles, leur cria M. de Frangy, nous avons, Rivaz et moi, déterminé l'emplacement de notre *Kurhaus*... Il s'élèvera près du bois de sapins, la façade principale exposée au midi. Nous aurons de l'eau en abondance; il y a ici près une carrière de belles pierres de taille et la forêt de Doussard nous donnera tout le bois de construction. Les matériaux nous coûteront peu de chose et les frais de transport à pied d'œuvre seront quasi nuls... C'est une affaire d'or... Et maintenant allons nous coucher, nous n'avons pas perdu notre journée...

On avait installé un lit pour Simonne dans la chambre des *chalézans*. Ceux-ci devaient s'étendre sur la paille dans la première pièce servant de cuisine et d'atelier pour la fabrication du

fromage. Quant aux trois « messieurs », la *chalézanne* déclara qu'ils dormiraient bien douillettement dans le fenil, au-dessus des *aumailles*.

Une demi-heure après, Jean Serraval, l'architecte et M. de Frangy étaient allongés sur le foin, et les deux derniers ne tardaient pas à s'assoupir. Leurs ronflemens se mêlèrent aux ruminemens des vaches dans l'étable. Jean seul ne parvenait pas à s'endormir. Dès qu'il fermait les yeux, il revoyait le ciel plein d'étoiles et la svelte forme de Simonne à la crête du talus. Il repassait tout ce qu'il avait senti, tout ce qui s'était dit pendant cette exquise soirée, et ne pouvait se défendre de songer que, de l'autre côté de la cloison, son amie reposait sur le lit des chalézans. Il se la représentait étendue tout habillée sur les draps de grosse toile, ayant seulement dégrafé son corsage et dénoué ses cheveux. Malgré lui, son imagination voluptueuse cherchait à se la figurer avec sa chevelure noyant ses épaules nues, dans l'attitude mollement abandonnée des heures de sommeil. Parfois la lassitude l'emportant sur la fièvre, il tombait en un demi-assoupissement, mais il conservait la confuse perception des bruits extérieurs. Le faible tintement de la *clarine* d'une vache remuant dans l'étable lui donnait l'hallucination des sonneries d'angélus montant du fond du lac. Alors il s'éveillait en sursaut et se croyait encore assis dans l'herbe du talus, étreignant les mains de Simonne et regardant les constellations éclore dans le ciel...

Au commencement de juin, les nuits sont brèves. Vers trois heures, Jean aperçut du côté de la gerbière une filtrée de jour blanc. Alors, énervé et agacé de sa claustration sans sommeil dans l'étroite soupente, il rampa le long du fenil, et gagnant l'échelle qui servait d'escalier, il sauta sur le sol détrempé de la cour. Devant le chalet endormi, l'eau jaillissant de son tuyau d'écorce tombait dans l'auge avec une sonorité doublée par le profond silence des entours. Il y baigna sa tête et ses mains, puis, par la prairie encore moite, il gagna le talus où les herbes couchées gardaient l'empreinte de son corps et de celui de Simonne. Le ciel au-dessus de lui était couleur de perle, et vers l'orient une bande rouge marquait la place où le soleil se lèverait tout à à l'heure. Le massif du Mont-Blanc et la chaîne des Aravis se coloraient d'une riche teinte bleu foncé; leurs contours veloutés s'accentuaient déjà nettement. Dans l'enfoncement des vallées, on distinguait la vasque aux fines découpures où sommeillait le lac d'un vert tendre, tandis qu'une fraîche brise montant de l'entonnoir boisé de la combe de Doussard apportait le murmure du torrent d'Ire et les odeurs résineuses des forêts de sapins. Peu à

peu des rumeurs matinales annonçaient le réveil des choses. Les grandes hirondelles se remettaient à virevolter dans le ciel, avec des cris aigus. Un coq chanta dans le gélinier, un pâtre ouvrit la porte de l'étable et, tumultueusement, les vaches dévalèrent vers l'abreuvoir, puis s'éparpillèrent dans les pâtis en agitant leurs *clarines* et en poussant des meuglemens d'aise.

Jean ne quittait pas de l'œil le chalet. Il guettait avec un battement de cœur le moment où M[lle] de Frangy en sortirait. — Du haut des cimes lointaines des glaciers, une première lueur rose arriva jusqu'à lui comme une caresse et, brusquement, d'un seul bond, le disque agrandi du soleil s'élança hors de l'horizon ainsi qu'une boule d'or rebondissante. Une royale couleur pourpre baigna les aiguilles du Mont-Blanc et les dentelures des cimes intermédiaires. Inondée de clarté, la nappe verte de la combe du Charbon fuma, pareille à un vaste encensoir. Au même instant, la porte du chalet s'ouvrit et la note rouge du corsage de Simonne éclata dans la lumière. Jean courut au-devant de la jeune fille.

— J'étais sûre que je vous trouverais déjà dehors, dit-elle en lui tendant la main; aussi je me suis hâtée pour jouir encore de quelques bons momens de causerie à nous deux... Comment avez-vous passé votre nuit sur le foin?

— Je n'ai pas fermé les yeux et j'ai tout le temps pensé à vous... Quant à votre père et à M. Rivaz, ils dorment encore...

— Profitons-en pour explorer ensemble la combe et cueillir un bouquet de fleurs de montagne; je serai heureuse de l'avoir devant moi sur mon piano... Non pas, ajouta-t-elle avec un regard de tendresse, que j'en aie besoin pour me rappeler les bonnes heures passées ici, mais parce que, maintenant, le Charbon lui-même m'est devenu cher et que je veux en emporter une relique avec moi.

Ils s'en allèrent donc à travers la prairie fumante et firent une ample moisson de plantes alpestres : myosotis d'un bleu intense, sveltes anémones violettes, orchidées odorantes, lis martagons tigrés de rouge, — toute la flore rare des sommets. Dans le soleil, leurs jeunes visages mouillés de rosée, saupoudrés de pollen se rapprochaient, se touchaient presque; leurs regards se fondaient l'un dans l'autre et leurs rires s'envolaient en notes limpides.

Cependant M. de Frangy et M. Rivaz étaient descendus à leur tour du fenil et, s'étirant, secouant les brins de foin semés dans leurs cheveux, s'étaient dirigés vers la fontaine pour procéder à leurs ablutions. Tandis qu'ils se lavaient et s'ébrouaient, les éclats de gaîté des jeunes gens attirèrent leur attention. L'architecte abrita

ses yeux de sa main pour les mieux examiner. Maintes fois dans la conversation M. de Frangy lui avait répété, la veille : « Quand ma fille sera mariée... quand j'aurai un gendre... » de sorte que M. Rivaz s'imagina que le jeune homme associé à l'excursion était ce gendre futur, auquel son client avait fait allusion. Persuadé que les fiançailles étaient déjà bâclées, il crut bienséant d'adresser à son compagnon un compliment adroitement enveloppé :

— Nos deux jeunes gens, observa-t-il, ont été plus matineux que nous... Ha! ha! ils s'en donnent à cœur joie et semblent merveilleusement accordés... Cela fera, comme on dit chez nous, une belle paire...

—Hein! interrompit hautainement M. de Frangy, que me chantez-vous là?...

A son tour, les sourcils froncés, il examina Jean Serraval et Simonne occupés à assembler leurs fleurs et, ainsi que l'architecte, il constata qu'ils avaient la mine de deux amoureux. Jusque-là, il s'était si complètement absorbé dans ses chimères que cette hypothèse d'une mutuelle inclination n'avait pas germé dans son cerveau. La possibilité d'une pareille aventure le frappa soudain et réveilla son humeur hargneuse. La crainte d'avoir commis un impair et de voir ses combinaisons traversées par ce Serraval qui lui était antipathique, détermina en lui un mouvement de bilieuse colère, et se servant de sa main en guise de porte-voix :

— Simonne!... hé! Simonne! cria-t-il rageusement.

Dans l'aigre intonation de cet appel, Simonne devina une subite irritation et s'empressa d'accourir.

— Bonjour, père, dit-elle en s'avançant pour l'embrasser, as-tu bien dormi ?

Mais la repoussant d'un geste, Frangy lui saisit violemment le bras et l'attira à l'écart :

— Ma chère, grogna-t-il d'une voix sourde, trop de familiarité avec M. Serraval!... C'est indécent et cela me déplaît... Tu entends ?

Simonne révoltée avait pâli. Elle fixa ses yeux humides sur ceux de son père et répliqua à voix basse :

— Ce que vous dites là est offensant pour moi et pour M. Jean, mon père!... et en vérité, je ne comprends pas...

— Pas de scène ici, interrompit-il impérieusement, nous causerons de ça au Toron. Pour le moment, fais-moi le plaisir d'être plus réservée et, au retour, aie soin de tenir ce godelureau à distance, sinon je m'en chargerai moi-même!

Redoutant un éclat, elle courba la tête et, sans répondre, rentra dans l'intérieur du chalet.

Lorsque Jean vint saluer M. de Frangy, ce dernier avait repris son sang-froid. D'un ton à la fois doucereux et sarcastique, il se borna à complimenter le jeune homme sur ses habitudes matinales, puis il annonça qu'on allait déjeuner, afin de regagner la Thuile avant la grosse chaleur...

Le déjeuner, pris hâtivement sur le pouce, manqua de l'entrain du souper de la veille. Au bout d'un quart d'heure, on dit adieu aux chalézans et la caravane redescendit vers les Échelles. Cette fois, Simonne se tint obstinément à côté de son père et Jean chemina en compagnie de l'architecte. La jeune fille était devenue taciturne, toute sa gaîté semblait être restée dans la combe du Charbon, et Jean inquiet cherchait en vain la cause de cet étrange revirement. Quand on atteignit la rapide pente pierreuse qui dévale entre les Échelles et les prés de Saury, l'alpenstock de Mlle de Frangy roula à terre et elle s'arrêta un moment. Jean s'était déjà précipité en avant pour le ramasser; lorsqu'il le lui rendit, Simonne leva vers lui ses yeux tristes et chuchota d'une voix furtive :

— Si vous m'aimez, ne cherchez ni à me parler ni à vous rapprocher de moi... Je vous expliquerai pourquoi, dès que je le pourrai...

Elle se hâta de rejoindre son père et jusqu'à la Thuile ne le quitta plus. On se sépara sur la place du village; M. de Frangy, l'architecte et Simonne remontèrent dans le *char* qui les avait amenés et Jean alarmé, anxieux, navré de cet incompréhensible et lamentable dénouement d'une journée de fête, redescendit seul jusqu'au Bout-du-Lac pour y attendre le bateau.

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LE PREMIER MINISTÈRE DE RICHELIEU

(NOVEMBRE 1616 — AVRIL 1617)

II [1]

LES AFFAIRES D'ALLEMAGNE ET D'ITALIE. GRAVE ÉCHEC DE RICHELIEU. — LA CHUTE.

III

Pour bien marquer l'impulsion nouvelle qu'il entendait donner à la politique extérieure, l'évêque de Luçon avait décidé d'envoyer des hommes nouveaux auprès des gouvernemens étrangers : le baron du Tour allait en Angleterre, M. de la Noue en Hollande, M. Miron en Suisse, et M. de Schomberg en Allemagne. La mission de ce dernier est sinon la plus importante, du moins la plus urgente. Il faut agir promptement auprès des princes allemands, pour contrecarrer les démarches du duc de Bouillon et des rebelles français, pour s'opposer au départ des soldats qu'ils ont enrôlés, pour hâter le recrutement des troupes qui doivent renforcer les armées royales.

Schomberg est *persona grata* près des princes protestans. D'origine écossaise, il est de la religion. Son père, bon serviteur du roi Henri, avait rempli des missions analogues auprès des mêmes personnages. Selon le jugement de Richelieu, « c'est un gentilhomme qui fait profession d'être fidèle et qui tient cette qua-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

lité de sa nation ; avec moins de pointe d'esprit que de solidité de jugement, il est homme de grand cœur, de générosité et de bonne foi. » Le choix de Schomberg, dans les circonstances où l'on se trouve, est significatif. Jusque-là, Marie de Médicis, ayant tout subordonné au projet des mariages espagnols, suivait avec zèle les conseils venus de Rome ; on ne faisait rien à Paris sans consulter le nonce et l'ambassadeur d'Espagne. Ce n'est assurément ni l'un ni l'autre qui ont désigné Schomberg. Ils ont moins encore collaboré à ses instructions. S'il va retrouver les anciens amis d'Henri IV, c'est pour leur tenir un langage très différent de celui que la cour de France leur a fait entendre depuis la mort du roi défunt.

« La première chose que M. le comte de Schomberg doit avoir devant les yeux est que la fin de son voyage d'Allemagne est de dissiper les factions qu'on y pourroit faire au préjudice de la France, d'y porter le nom du roi le plus avant que faire se pourra, et d'y établir puissamment son autorité. » Ces paroles ont une allure qui n'est déjà plus celle d'une politique subordonnée. Ce grief, trop répété par les princes et par les protestans, est immédiatement pris corps à corps : « Vos premiers efforts consisteront à faire connoître que c'est une pure calomnie qui n'a d'autre fondement que la passion et l'imposture de nos ennemis, de dire que nous soyons tellement Romains et Espagnols que nous veuillions embrasser les intérêts, soit de Rome, soit d'Espagne au préjudice de nos anciennes alliances et de nous-mêmes, c'est-à-dire ou de ceux qui font profession de la religion prétendue réformée en France ou de tous autres qui, haïssant l'Espagne, font particulièrement état d'être bons Français. » Si le nonce et l'ambassadeur d'Espagne eussent pu lire cette phrase, elle les eût éclairés et probablement surpris. N'est-ce pas assez encore ? « Une des choses les plus importantes à leur persuader (aux princes et républiques protestantes) est que nous faisons un extrême cas de leurs alliances et que nous avons un soin indicible de les conserver et, qu'en toute occasion ils recevront notre assistance. » Dans ces protestations, il faut faire, évidemment, la part du style diplomatique ; cependant, de telles paroles ont du poids ; les mettre par écrit, c'est laisser une bien grande latitude à l'homme de confiance, au protestant, à l'ami de « la cause » qui a charge de les répéter et de les commenter. D'ailleurs, le fond de la pensée se découvre dans un autre passage des Instructions : il s'agit de ces fameux « mariages espagnols » tant reprochés. L'apologie de la conduite de la reine est faite en des termes si habilement choisis que le plus farouche huguenot ne trouverait rien à y reprendre : on invoque les précédens historiques ; on assure que ces mariages ont permis de passer les mau-

vais temps de la régence en paix, qu'ils ont « ôté le venin » à la politique agressive des Espagnols, qu'ils ont été agréés par ces mêmes princes qui les blâment aujourd'hui, qu'ils ont été désirés par Henri IV, qu'enfin ils ont eu si peu d'influence sur la politique française qu'à l'heure présente on renvoie dans leur pays les Espagnols qui sont près de la reine, « ce qui justifie clairement le dessein que nous avons de nous rendre espagnols en France! »... « Et, ajoute le document, ne sert de rien de mettre en avant l'humeur entreprenante des Espagnols, puisque, sans approfondir leurs intentions et leurs desseins, c'est nous faire tort de croire que nous ne puissions conserver les nôtres et nous garantir de ceux qui, justement, nous doivent craindre... C'est donc à tort que l'on appréhende que, de l'union de ces deux couronnes, sourde la division de la France. Nul ne croira aisément qu'un homme brûle sa maison pour faire plaisir à son voisin et que, pour aimer autrui, on se veuille haïr et perdre soi-même. Les diverses créances ne nous rendent pas de divers États; divisés en foi, nous demeurons unis en un prince au service duquel nul catholique n'est si aveuglé d'estimer, en matière d'État, un Espagnol meilleur qu'un Français huguenot. » Est-il nécessaire d'aller plus loin encore et de promettre aux princes d'Allemagne de les aider dans leurs efforts pour s'opposer à la politique de l'Escurial? On ira jusque-là. « Il faut prendre occasion de leur témoigner à notre profit que nous ne désirons point l'avancement de l'Espagne, nous offrant, quoique discrètement, à les assister contre les pratiques que le roi d'Espagne fait pour faire tomber, avec le temps, les couronnes de Hongrie et de Bohême, celles du roi des Romains et l'impériale sur la tête d'un de ses enfans. » De loin, Luçon prévoyait les troubles que devait, plus tard, susciter en Allemagne la succession au trône impérial, et les rivalités d'où est issue la guerre de Trente ans. Déjà, il prenait, « quoique discrètement », position du côté des adversaires de l'Espagne.

Renseigné sur ces intentions (et en diplomatie, tout finit par se savoir) comment, le gouvernement de Philippe III eût-il gardé la moindre confiance dans les ministres qui prenaient contre lui, d'avance et de si loin, de telles précautions?

Quand, enfin, arrivant à l'objet direct de la mission de Schomberg, ses instructions lui exposent les argumens qui doivent persuader les princes d'Allemagne de venir en aide au roi, elles renferment des paroles non moins graves : « Il faudra leur faire connoître qu'il n'est pas question de religion, mais de pure rébellion; que le Roi veut traiter ses sujets, de quelque religion qu'ils soient, également; mais qu'il veut aussi, comme la raison le requiert, que les uns et les autres se tiennent à leur devoir... »

Partout en Europe, l'attitude qu'on va prendre, et qui se dessine déjà dans ces instructions, est conforme à ces principes : « Est-ce mépriser nos alliances pour l'Espagne que de rechercher la main du prince de Galles pour une des filles de la Reine, que d'entretenir aux États de Hollande 4000 hommes de pied pour leur conservation, que de donner à la République de Genève une pension de 24000 écus? Est-ce mépriser nos anciennes alliances en Italie que de se porter à la défense du traité d'Ast, après avoir été les médiateurs de sa conclusion? On dit que nous abandonnons le duc de Savoie : qu'on nous montre l'Anglois, le Hollandois, l'Allemand qui se trouve en l'armée du duc de Savoie. Cependant ce sont ces nations qui nous blâment, plaisamment à la vérité... Est-ce mépriser nos anciennes alliances en faveur de l'Espagne que d'accorder aux Vénitiens le passage des Grisons qu'ils ne peuvent avoir sans nous, et sans lequel l'archiduc de Gratz auroit contre eux de très grands avantages? »

Il ne reste plus qu'à conclure. Mais c'est le plus difficile. On ne peut passer outre au principal reproche fait par les rebelles au gouvernement de la reine : la faveur du maréchal d'Ancre. Or, comme c'est le point faible de la situation politique dans laquelle les ministres sont engagés, c'est aussi le point faible des instructions. Le maréchal d'Ancre est penché par-dessus l'épaule du rédacteur; celui-ci atténue, insinue; il glisse; mais il appuie trop encore : « Celui dont on parle est bien loin du degré d'élèvement où beaucoup d'autres sont parvenus; il est seul étranger élevé, (c'est-à-dire élevé aux honneurs), étranger tellement François qu'il ne fait part de sa fortune à aucun autre que François. Combien des meilleures maisons du royaume avancées par son entremise?... Quel sujet y a-t-il de plainte? S'il y en a, c'est de ceux qui les font et non de ceux de qui elles sont faites, pouvant dire avec vérité (pour clore ce discours en trois mots) que le gouvernement a été et est tel que, si on le considère sans passion, on n'y trouvera rien à reprendre, si ce n'est d'y voir *trop de clémence sans rigueur, trop de bienfaits sans châtimens*. » Ces dernières paroles sont fières. Prononcées par le maréchal d'Ancre lui-même, elles passeraient pour insolentes; dans la bouche de ses ministres, elles sont au moins téméraires. On ne fait parler les rois sur ce ton que quand on a en vue des œuvres royales. Mais quand ce sont les favoris qui usurpent ce langage, la « rigueur » n'est pas loin et les « châtimens » ne se font pas attendre.

Telles quelles, les instructions données à Schomberg sont remarquables par la netteté avec laquelle elles affirment l'indépendance de la cour de France à l'égard de l'Escurial. A ce point

de vue, elles sont en contradiction si formelle avec la politique générale suivie par la reine pendant sa régence qu'on ne peut qu'être frappé de l'espèce d'instinct qui, si longtemps à l'avance et en dépit des circonstances ambiantes, pousse dans sa vraie voie le futur cardinal de Richelieu.

Les systèmes politiques qu'une génération offre à l'activité d'un homme d'État sont peu nombreux et simples. Une fois au pouvoir, il se porte d'une prompte inclination vers celui dont la réalisation absorbera sa vie. Mais le danger de ces vues si naturelles et si fortes est dans la précipitation. Lancé en avant, l'homme d'imagination ardente ne remarque pas toujours qu'on ne le suit pas et qu'il est seul. Les jeunes gens surtout sont pressés et ne veulent pas faire crédit aux années, qui, pourtant, les payent toujours avec usure.

C'est ainsi que Richelieu, au moment où il adresse à Schomberg les belles instructions dont il sera toujours si fier et qu'il a soigneusement insérées dans ses *Mémoires*, parce que leur portée s'étend sur toute sa carrière politique, complique singulièrement le problème des relations extérieures de la France par la hâte qu'il apporte à la tractation des affaires d'Italie.

Son ambition est de les régler d'un seul coup, et par une initiative nouvelle et hardie émanant de la France seule.

L'idée première de ce projet apparaît tout d'abord dans la correspondance de Béthune; c'est un diplomate intelligent, actif, expérimenté, mais, comme la plupart des agens qui résident au dehors, plus frappé par le prestige d'une politique d'action que retenu par l'appréhension des difficultés qu'elle soulève et des sacrifices qu'elle impose.

Cette idée embryonnaire, Richelieu la fait sienne, la développe, en tire tout un programme. Après avoir consulté, — pour la forme probablement, — le prudent Villeroy, qui, par calcul peut-être, encourage les témérités de son jeune successeur, il se lance à fond. Il se rend compte pourtant que la France n'a, pour le moment, qu'un intérêt indirect dans la question; mais il a confiance en ses forces, et il écrit au nom du roi : « Si je n'étois plus touché des intérêts d'autrui que je ne suis des miens propres, j'attendrois du temps ce que, jusques ici je n'ai pu avancer par mon entremise; mais l'affection particulière que j'ai au bien de ceux qui sont mêlés en cette affaire m'empêche de prendre cette résolution. » Voilà donc qu'il touche, en même temps, à l'affaire de Savoie et à celle des Vénitiens : « J'estime que, par un même accord, on peut terminer ces deux différends, et, ainsi, mettre tout d'un coup la chrétienté en repos. » Quel est donc le procédé

qui permettra d'obtenir de si grands résultats? Le roi lui-même se proclame l'arbitre des deux affaires. « Pour cet effet, j'ai avisé de prendre une tout autre voie que celle que j'ai tenue jusqu'ici; désirant maintenant, pour le bien des parties intéressées, attirer la négociation auprès de moi, m'assurant qu'elles déféreront beaucoup plus à ce dont je les prierois quand elles verront que je prendrois moi-même connaissance de leurs affaires que lorsqu'elles pourroient croire que d'autres seulement la prendroient pour moi. » Donc, la négociation serait transportée à Paris. Savoie, Venise, le pape, l'Espagne, l'Empire, enverraient près du roi de France des ambassadeurs spéciaux avec pouvoir de traiter et de conclure. Richelieu caresse d'avance l'idée de cette espèce de « conférence » où il entrera, pour la première fois, en contact avec les diplomates européens, où il pourra faire apprécier la qualité de son esprit. « Dieu me fera cette grâce, écrit encore le roi, de seconder le dessein passionné que j'ai de conserver la paix pour moi-même et l'établir par toute l'Europe. » Ces formules sont vastes et vagues.

Il est de règle, en diplomatie, qu'il ne faut pas s'engager dans une procédure sans avoir sondé le fond de l'affaire, car la procédure touche à l'honneur, et qu'il faut bien circonscrire les questions avant d'entreprendre de les résoudre. Sur ces deux points, l'inexpérience de Richelieu le mettait en défaut. Offrir aux autres puissances une sorte d'arbitrage qu'elles ne demandaient pas, c'était courir le risque d'un refus. A la rigueur, on eût pu prêter à certaines des parties intéressées un appui limité, mais prendre en charge tout le poids du débat, c'était assumer une responsabilité hors de proportion avec l'intérêt réel du pays, avec ses forces, avec l'autorité dont la France disposait en Europe. Prétendre résoudre, d'un seul coup, comme l'indiquait la proposition, toutes les questions pendantes en Italie, c'était compliquer encore l'objet de l'intervention française, et en affaiblir d'avance l'effet utile; c'était rechercher, en un mot, un de ces succès de prestige qui échappent presque toujours à ceux qui les poursuivent.

Richelieu, une fois ses vues arrêtées, déploie, il faut le reconnaître, une grande activité personnelle pour les faire aboutir : lettres à tous les ambassadeurs leur expliquant en détail les intentions du roi; efforts pressans à Paris, près du nonce, près de l'ambassadeur d'Espagne, près des ambassadeurs vénitiens pour les déterminer à recommander cette combinaison à leurs gouvernemens; missions spéciales à des hommes de confiance se rendant à Madrid et à Vienne pour chercher à convaincre les cabinets rivaux.

Quant à Lesdiguières dont l'intervention en Piémont a été tout d'abord blâmée par la cour, Richelieu comprend que le coup de tête du vieux huguenot peut lui servir. Le corps d'occupation qui opère dans la haute Italie représente, en somme, le seul instrument efficace dont la France dispose dans une affaire où elle prétend s'arroger le premier rôle. Luçon tient donc en suspens l'approbation ou le désaveu que l'on réclame de la cour de France. Le roi écrit à Béthune : « Monsieur, j'ai vu par votre lettre du 29 décembre, la peine en laquelle vous êtes pour ne savoir comment vous devez vous gouverner avec M. Lesdiguières, ayant appris que Leurs Majestés n'agréent son voyage. Je n'ai rien à vous dire là-dessus *sinon que votre prudence vous y fournira de plus suffisante instruction que ce qu'on vous en pourroit donner*. Quant audit sieur Lesdiguières, *je ne sais pas ce qu'il fera en pays où il va;* mais d'une chose suis-je bien assuré, que Sa Majesté *sait bien ce qu'il doit faire*, étant certain que tant s'en faut qu'elle ait approuvé son dessein, qu'au contraire elle a *tâché* par ses lettres et ceux qu'elle a envoyés de sa part, à l'en divertir, *nonobstant quoi, il n'a pas laissé de passer outre en sa résolution.* » Voilà un agent bien renseigné!... Heureusement qu'il sait lire entre les lignes, et que selon le mot même employé dans la lettre, sa « prudence » lui servira de « suffisante instruction ». Lesdiguières reçoit en même temps de la main de Richelieu des complimens d'une forme volontairement banale, mais où il trouve, en somme, tout autre chose qu'un désaveu de l'initiative prise par lui.

IV

Cependant, si le ministre qui, prématurément peut-être, assigne à la France un rôle si grand au dehors se retourne vers les affaires intérieures, il doit se sentir pris d'inquiétude et de dégoût en présence des difficultés chaque jour croissantes qui affaiblissent ou entravent son action. Les Nevers, les Bouillon, les du Maine, reprenant le rôle du prince de Condé, enfermé à la Bastille, et préludant à l'œuvre de discorde qui sera, par la suite, celle des Gaston d'Orléans, des Montmorency et des Cinq-Mars, lui donnent déjà la mesure des obstacles parmi lesquels il devra, durant toute sa vie, « marcher au but qu'il s'est proposé pour le bien de l'État. »

L'irritation causée par tant de passions mesquines et d'intrigues odieuses serait faite pour tendre à l'excès des nerfs plus calmes que ceux des nouveaux conseillers de la reine mère. Ils n'en con-

çoivent, d'ailleurs, qu'un dessein plus vigoureux de s'engager à fond contre les rebelles.

Dès le début de janvier, les fers sont mis au feu partout à la fois : « Il se tient sans cesse ici des conseils de guerre d'une très grande importance. On est décidé à quitter la politique des rois antérieurs qui dirigeait les peuples par la douceur et la tolérance. On recourra, s'il le faut, à la force et à la violence. Mais on veut obtenir de tout le monde entière obéissance... Les ministres font tout pour arriver à une autorité absolue... On considère maintenant la guerre comme décidée. La reine mère est disposée à risquer le tout pour le tout... Nous tenons cela de la bouche même de l'évêque de Luçon, qui nous a dit que c'était chose décidée et décrétée dans le Conseil. »

Tout d'abord, on veut agir sur l'opinion. Ce serait une erreur de croire que, sous l'ancien régime, les gouvernemens tenaient peu de compte du sentiment public. Ils s'appliquaient, au contraire, à rester constamment en contact avec lui. Pendant les guerres de religion, on avait connu la force des courans d'idées déterminés par une active publicité. Tous les partis rivaux s'efforcent de gagner les esprits à leur cause. Une nuée de pamphlets s'abat sur le pays; une guerre de plume passionnée épuise toutes les armes. La presse actuelle n'est ni plus prompte, ni plus ardente, ni plus téméraire, ni plus spirituelle parfois, ni parfois plus niaise. Tout se dit, tout s'écrit; le torrent des injures, des médisances et des calomnies grossit toujours et déverse impunément ses ondes noires : la polémique dénonce elle-même les abus de la polémique.

Luçon, emporté peut-être par son ardeur juvénile, se jette dans la mêlée. Le duc du Maine, fils du fameux Mayenne de la Ligue, « homme violent et téméraire, d'esprit impatient et de nature inquiète, ennemi mortel du maréchal d'Ancre », s'était plaint, dans un mémoire répandu à profusion, des procédés violens employés par les chefs du gouvernement, et, s'exagérant sa propre importance, il avait prétendu qu'on avait voulu le faire assassiner. Le 17 janvier 1617, Richelieu lui répondait, au nom du roi, par une lettre publique. C'est un curieux morceau d'ironie concentrée. « Je ferai châtier le coupable, s'il le mérite, dit le roi; je ne souffrirai jamais qu'en mon État on pratique impunément telles méchancetés. Mais je permettrai aussi peu qu'on entreprenne sur les places que me gardent mes sujets et mes serviteurs que sur leurs vies. C'est pourquoi, demeurant dans les bornes de votre devoir, vous pouvez vous assurer que rien ne vous conservera plus sûrement les villes qui ont été autrefois consignées entre les mains de votre père, que mon autorité. Je ne

réponds point à la façon dont vous me témoignez qu'il les a eues, l'intégrité de ses dernières actions m'obligeant de perdre la mémoire des premières qu'il a beaucoup de fois condamnées lui-même... Les témoignages que vous me rendez par votre lettre de désirer chercher votre repos dans l'innocence de vos actions me réjouiroient grandement si les effets ne sembloient contrevenir à vos paroles; ne pouvant concevoir que l'innocence puisse compatir avec les intelligences et pratiques qui sont, tous les jours, entre vous et ceux qui veulent troubler le repos de mon État. »

Les princes répondirent à leur tour par un manifeste extrêmement violent, où ils prenaient à partie la reine mère, le maréchal d'Ancre, les ministres nouveaux. Ils reprochaient notamment le renvoi des anciens ministres : « Voyant la faveur prodigieuse de cet étranger donner les gouvernemens de vos places, destituer les anciens et principaux officiers de votre conseil, et de vos parlemens, leur ravir des mains les titres d'honneur que leur âge, leur vertu, et leur mérite leur avoient acquis pour mettre en leur place ses créatures, personnes indignes, inexpérimentées à la conduite d'un État et gens nés à la servitude... »

Ce fut encore Richelieu qui répliqua. Dès le 14 février 1617, il « taille ses plumes » : ce sont ses propres expressions. En trois jours, il a rédigé un manifeste de portée véritablement gouvernementale et qui fut répandu dans le public à un nombre considérable d'exemplaires, sous le titre de : « Déclaration du roi sur le sujet des nouveaux remuemens de son royaume. » Cette pièce passa auprès des connaisseurs pour « délicate et bien faite ». C'est, en effet, un des morceaux les plus soignés émanés de la plume de Richelieu. La composition est solide, la dialectique vigoureuse, la phrase souvent éloquente :

... « Afin d'attirer les peuples, qui ne respirent autre chose que le repos, les princes publient artificieusement qu'ils désirent la paix et que Sa Majesté veut la guerre... Est-ce désirer la paix que de s'assurer, comme ils font, de tous les côtés, des gens de guerre; que de faire publiquement des levées de soldats de leur autorité; que de fortifier les places dont Sa Majesté leur a donné la garde et le gouvernement; que d'entreprendre sur ses villes, d'arrêter et saisir ses deniers, de mendier protection de toutes parts, de vouloir introduire des armées étrangères dans ce royaume; enfin que de s'approcher avec forces de Sa Majesté et non seulement de commettre tous actes d'hostilité, mais permettre les voleries? Des sujets désirent-ils la paix lorsqu'ils la demandent à main armée? Les rois la procurent quelquefois ainsi, mais non pas les sujets... Quant à Sa Majesté, qui peut dire qu'elle désire la guerre après avoir vu qu'en peu de temps

elle a fait trois traités pour donner et conserver la paix à son peuple? Après avoir vu les sommes immenses avec lesquelles elle l'a rachetée plusieurs fois, après avoir vu l'excessive clémence dont elle a usé envers ceux qui l'ont troublée. Qui ne voit enfin que le seul moyen qui reste maintenant à Sa Majesté pour empêcher les rébellions trop fréquentes en son État est de punir sévèrement ceux qui en sont les auteurs et reconnaître ses fidèles sujets qui demeurent en l'obéissance qu'ils lui doivent?... Si la douceur dont Sa Majesté a usé jusques à cette heure ne fait autre chose que les endurcir, si l'oubliance de leurs fautes ne sert qu'à leur faire oublier leur devoir, si ses bienfaits n'ont eu d'autres effets que de les rendre plus puissans à mal faire, et que leur ingratitude soit la seule reconnaissance dont ils les payent; si les menaces portées sur ses déclarations sont inutiles pour les contenir, si enfin ils ne peuvent être ramenés à leur devoir par aucune considération, et que, d'ailleurs, ils continuent à faire paraître par leurs actions qu'ils n'ont autre dessein que d'abattre l'autorité de Sa Majesté, démembrer et dissiper son État, se cantonner en son royaume pour, au lieu de la puissance légitime, introduire autant de tyrannies qu'il contient de provinces... en ce cas, Sa Majesté, touchée des sentimens d'un vrai père, animée du courage d'un grand roi, sera contrainte, quoique à regret, de châtier ces perturbateurs de son État et punir leur rébellion. »

Des paroles, on passe immédiatement aux actes. Au moment où la déclaration paraissait, trois armées étaient mises sur pied avec ordre de marcher sur les provinces soulevées et de les ramener, par la force, dans l'obéissance du roi. Cette partie de la tâche que s'était imposée le nouveau ministre de la guerre n'était ni la moins absorbante, ni la moins difficile. Il fallait tout créer. Luçon déploie une activité sans bornes, faisant beaucoup par lui-même, sollicitant de vive voix et par écrit la fidélité des grands, s'adressant à de simples gentilshommes, secouant la nonchalance des uns, entretenant les espérances des autres, flattant les amours-propres, calmant les susceptibilités, arrangeant les conflits. Il envoie dans les provinces des hommes qui sont les avant-coureurs de ses futurs intendans et qui ont charge de veiller aux enrôlemens, aux approvisionnemens, à l'argent, à la discipline militaire.

Bentivoglio, qui va le voir, le 14 février, le trouve dans le feu du travail et plein de confiance. « Il est très ardent pour la guerre; il la juge nécessaire si le roi veut être roi. Il a parlé en termes violens des princes, disant qu'il falloit les attaquer vigoureusement et que la guerre seroit aussitôt finie que commencée. Il m'a dit que, d'ici à huit ou dix jours, le roi partira pour Reims

avec toute la cour, que le ministère disposoit de 900 000 écus outre les revenus ordinaires, que Sa Majesté avoit réuni, en si peu de jours, une armée de 25 000 fantassins et de 5 000 cavaliers, et qu'il y avoit des troupes dans toutes les provinces du royaume pour étouffer toute tentative de rébellion. » Dans une autre lettre du même jour, le nonce donne, d'après le duc de Guise lui-même, qui va prendre le commandement de l'armée de Champagne, des détails plus précis encore sur la composition de cette armée improvisée et porte le chiffre de l'infanterie à 30 000 hommes, dont 4 000 Suisses, 4 000 lansquenets, 3 000 Liégeois et 4 000 Hollandais, ceux-ci en échange des 4 000 hommes que le roi de France entretenait habituellement en Hollande; en outre, il y aura 1 200 cavaliers allemands et 500 du pays de Liège. Tout le reste est Français. Le duc dit qu'il dispose de 40 pièces d'artillerie avec tout le nécessaire pour le service de son armée.

Ces troupes, formant l'armée principale et opérant dans l'Ile-de-France et en Champagne, étaient sous le commandement du duc de Guise. Comme on n'avait aucune confiance dans ses capacités militaires, on lui avait adjoint un homme qui passait pour un brave soldat, Thémines. Une autre armée opérait dans le Maine et le Perche, sous les ordres du comte d'Auvergne. Elle reçut l'ordre de se rabattre au besoin sur l'Ile-de-France. Enfin, Montigny, à la tête d'un petit corps de troupes, devait s'emparer des places du Nivernais.

Il semble qu'à ce moment Nevers ait pris peur, et qu'il ait voulu s'accommoder; il fit faire des ouvertures à Paris, par l'intermédiaire de sa sœur, la duchesse de Longueville, qui en parla au nonce; mais celui-ci se sentait sans influence. La duchesse s'adressa elle-même à Luçon. Elle le trouva très boutonné et dur. La reine, excitée par lui, ne décolérait pas contre Nevers. Richelieu écrivait lui-même : « Il y a apparence que ces remuemens ne se termineront pas par un traité, comme ont fait ceux du passé, le roi se mettant en état de ranger à la raison ceux qui s'en sont éloignés. »

Bentivoglio, de plus en plus pessimiste, dépeint l'état d'esprit des ministres, l'excitation réciproque, et indique les suites funestes qu'on peut déjà prévoir : « Les conseils violens l'emportent. On court précipitamment aux armes. La reine est pleine de rage du manifeste des princes, où d'Ancre est déchiré si cruellement, et par conséquent elle-même; elle n'a à qui se fier. Il n'y a près d'elle aucun homme de valeur, ni pour commander les troupes, ni pour négocier; l'argent manque. Sa cause est détestée, parce qu'on la considère comme celle du maréchal. Guise, qui est à la tête des troupes de la reine, me disoit lui-même qu'il ne se faisoit

aucune illusion, et que le dessein du maréchal étoit de ruiner les princes pour arriver à son but, à savoir d'être connétable de France, et de régner seul sur la cour. »

On en revient toujours à ce malheureux Concini. Tous les efforts faits auprès de l'opinion, toute l'activité déployée se heurtent à cette réflexion que c'est pour le marquis d'Ancre que l'on travaille, et que ces gens qui parlent si haut se subordonnent volontairement aux vues personnelles du favori. Les observateurs les plus réservés, comme Pontchartrain, s'expliquent encore en ce sens : « Ceux qui liront ceci noteront que les confidens du maréchal d'Ancre avoient résolu, pour maintenir ledit maréchal en son autorité et au pouvoir absolu qu'il prenoit dans le royaume qu'il étoit nécessaire d'entretenir toujours la guerre parce que le moyen qu'il avoit d'y employer ses créatures et d'y prendre telle part et l'emploi qu'il voudroit, lui donneroit et conserveroit son autorité. »

Arrivé au comble de la faveur auprès de la reine, Concini nourrissait toutes les ambitions à la fois. Il poursuivait sa vieille idée de l'acquisition d'une souveraineté indépendante sur la frontière de la France. On dit que la révolte de Bouillon lui donnait lieu de penser à Sedan. En tous cas, il ne cachait pas son désir d'être nommé connétable. Il équipait des troupes à ses frais et avait sous la main un corps de plusieurs milliers d'hommes. Il eut l'insolence d'offrir au roi le concours de cette armée dans une lettre publique, rédigée en des termes tels que le roi de France paraissait l'obligé de l'aventurier !

Il avait perdu, au début de l'année 1617, une fille qu'il aimait tendrement et qu'il comptait établir dans une des grandes familles du royaume. Sa femme était malade : « Elle est languissante; elle va gonflant du ventre et des parties inférieures du corps, non sans grande appréhension d'hydropisie; elle souffre beaucoup. » Le ménage était complètement détruit. Les deux associés se détestaient et ne restaient unis que pour la défense de ce qu'ils avaient acquis ensemble. Ces deuils et ces tristesses avaient rendu le maréchal irritable et sombre. Sa vanité ne connaissait plus de bornes. Au moment où le duc de Guise partait pour l'armée, il le blessa cruellement. L'ambassadeur près du pape, Tresnel, est rappelé à Paris : « Le maréchal s'exprima sur son compte avec le plus grand mépris, disant que c'étoit une bête, qu'il se moquoit de lui, qu'il l'avoit fait attendre des heures dans son antichambre. » Telles étaient ses façons habituelles de parler et d'agir. Il ne traitait pas mieux ses ministres, et même des hommes qu'il eût dû ménager. « Alberti, Alberti, mon ami, dit-il un jour, en serrant les mains de Luynes, le roi m'a regardé d'un œil mau-

mauvais, *con occhi furiosi;* vous m'en répondez, Alberti, vous m'en répondez. »

Laissons parler encore un homme qui voit les choses de près, puisqu'il est dans le ministère, Brienne : « La tyrannie de l'autorité du gouvernement du maréchal d'Ancre et des trois susnommés, Barbin, Luçon et Mangot, étoit si grande qu'aucun des grands ne la peut supporter; il fait des affronts aux uns et aux autres quand il se passoit quelque chose qui n'étoit pas agréable; il est toujours en dessein de faire chasser et congédier le reste du Conseil et les secrétaires d'État qui ne dépendoient pas entièrement de lui, de faire changer les officiers des cours souveraines, ôter ceux qui sont près la personne du roi. En somme, son procédé étoit si insupportable, qu'hormis quelques particuliers qu'il faisoit grandement gratifier, toutes personnes de toutes qualités lui vouloient mal et le haïssoient (voire même ses propres domestiques), et à son occasion cette haine et malveillance alloit sur la reine mère, qui n'entendoit, voyoit et ne parloit à personne que par l'organe dudit maréchal, qui prenoit soin qu'aucun n'en pût approcher. »

Les étrangers, plus impartiaux encore, s'expriment de même : « La violence du maréchal d'Ancre ne peut durer. Tout ce que les princes disent dans leurs manifestes est la vérité même. Leur cause suscite un applaudissement universel, et c'est tout le royaume qui parle par leurs bouches... Aujourd'hui, toute la haine se déverse sur le maréchal et sur sa femme, tous deux étrangers, tous deux haïs et détestés comme des furies et que toute la France a en horreur et en abomination. » Allez donc faire de la politique dans de telles conditions : quel respect inspirer au dedans? quelle confiance au dehors? Combien de temps, d'ailleurs, avait-on devant soi; des semaines? des jours? Qui eût pu le dire? Si quelques personnes, comme Rohan, faisaient crédit au ministère et affirmaient qu'il l'emporterait, la plupart pensaient le contraire et disaient tout haut que cela finirait mal pour les ministres et pour le favori.

Nevers, alternativement abattu ou fanfaron, jurait maintenant qu'avant peu, par lui et ses amis, la reine mère perdrait le gouvernement de la France et serait obligée de se retirer dans un couvent. Symptôme décourageant, cette sage et fidèle Madame de Guercheville avait manifesté le désir de céder sa charge de dame d'honneur de la reine, disant « qu'avant peu de mois, elle n'auroit plus lieu de l'exercer, la reine mère devant perdre son autorité et être reléguée à Florence. » Le pape faisait donner très confidentiellement avis à Marie de Médicis qu'il lui revenait de source très sûre (peut-être par les confesseurs) que dans l'entou-

rage de Louis XIII, on projetait de le séparer d'elle, et qu'on voulait emmener le roi à Lyon pour l'arracher à l'autorité de sa mère. La reine, avertie par le nonce, eut une conversation avec le roi, à la suite de laquelle elle se déclara entièrement rassurée.

Cependant, les ministres persévéraient dans la politique énergique qu'ils avaient inaugurée. Leur seule chance reposait maintenant sur le succès des armées royales. Aussi, Luçon se multipliait pour assurer le recrutement et la solde des hommes, pour stimuler les officiers, leur donner quelque chose de l'ardeur désespérée qui l'enflammait lui-même. Schomberg, à peine arrivé en Allemagne, y avait conclu avec le rhingrave des capitulations et avait levé 400 reîtres et 400 lansquenets; on faisait en Suisse des levées importantes. Plusieurs milliers d'hommes se dirigeaient vers la France et venaient renforcer les armées royales. Enfin, celles-ci se mettaient en mouvement et obtenaient de premiers succès. Les forces qu'elles avaient devant elles n'étaient ni organisées ni commandées. Les princes ne pouvaient compter que sur les quelques milliers d'hommes que Bouillon était allé recruter dans le pays de Liège et qu'il amenait lentement à leur secours.

Dans le Nivernais, Montigny, qui avait pour aide de camp le marquis de Richelieu, s'empara de toutes les places appartenant au duc et enferma, dans la capitale de la province, la duchesse de Nevers qui lui avait tenu tête très vaillamment. Le comte d'Auvergne avait pacifié tout le Maine et le Perche; il était libre maintenant de marcher au secours du duc de Guise. Celui-ci avait eu également, dans les provinces de l'est, des succès assez importants. Il avait pris Richecourt, Château-Porcien, Cezigny et mis le siège devant Rethel. Nevers, poussé de place en place, ne gardait plus que Mézières, tandis que le duc du Maine, bousculé par le comte d'Auvergne, qui s'emparait successivement des châteaux de l'Ile-de-France, était contraint de s'enfermer dans Soissons. Ainsi trois sièges importans, commencés presque simultanément : Nevers, Soissons et Rethel, devaient mettre fin bientôt à la révolte des princes.

Les ministres commençaient à respirer. Ceux mêmes qui ne leur sont pas favorables reconnaissent que « par leurs bons soins et diligences, les princes et grands avoient été si vivement attaqués et serrés de si près qu'ils étoient au désespoir et ne savoient où avoir recours. » Luçon pouvait croire que l'on touchait au but.

V

Il était moins heureux au dehors. Dans la politique extérieure, les résultats sont toujours plus lents; les intérêts adverses, plus sûrs d'eux-mêmes, se défendent mieux. Les missions envoyées par Luçon en Europe avaient abouti à des résultats divers, mais, en somme, assez peu satisfaisans. C'est en Angleterre peut-être que l'accueil avait été le plus favorable. Le roi Jacques affectait, depuis la mort de Henri IV, une mauvaise humeur que son pédantisme rendait plus insupportable encore. Il grondait sans cesse contre les mariages espagnols, excitait sous main les protestans, se tenait en relations constantes avec leurs chefs et ne cessait de se dire leur protecteur. En agissant ainsi, le roi Jacques poursuivait un dessein arrêté. S'inspirant des traditions de la politique anglaise, il prétendait tenir la balance entre les deux partis qui divisaient l'Europe, et reprendre, grâce aux querelles intestines des puissances continentales, l'autorité internationale qu'Élisabeth avait exercée et que Henri IV lui avait ravie : « L'Angleterre, disait, dès le XVIIe siècle, le comte de Salisbury, est comme une demoiselle à laquelle deux prétendans font la cour. Si elle cédait à l'un, elle encourrait la haine de l'autre. » Luçon avait, sans peine, découvert ces vues. Il avait déclaré nettement à l'ambassadeur d'Angleterre « qu'il entendoit que le roi Jacques ne fît pas en France ce qu'il ne souffriroit pas que le roi de France fît en Angleterre, c'est-à-dire appuyer et soutenir des sujets révoltés ».

Le baron du Tour, que le roi d'Angleterre « aimoit très particulièrement pour avoir été ambassadeur près de lui lorsqu'il étoit roi d'Écosse », sut dire les mêmes choses sur un ton plus doux et « lui insinuer dextrement en l'esprit que la confiance que le roi de France avoit en son amitié et alliance étoit telle qu'il espéroit que, bien loin de protéger des sujets rebelles contre leur souverain, le roi, au contraire, aideroit au besoin, par les armes, à les faire rentrer dans l'obéissance. » Moitié fermeté, moitié caresse, Jacques avait paru se laisser convaincre, et le 27 mars 1617, Luçon pouvait écrire au duc de Guise « qu'il avoit de fort bonnes nouvelles d'Angleterre, et que le roi Jacques avoit assuré à M. le baron du Tour que, quoiqu'on dise qu'il assistoit couvertement ces messieurs les princes, il ne le feroit jamais. »

En Hollande, l'envoyé de Richelieu rencontra de plus sérieuses difficultés. Les États entretenaient avec la cour de France une alliance ombrageuse, toujours inquiète des relations de cette cour avec l'Espagne. L'accomplissement des mariages leur avait été,

selon le mot de notre ambassadeur, « grandement formidable ». Ils n'avaient pas pardonné au gouvernement de Marie de Médicis, et, dans leur réserve taciturne, on sentait qu'ils ne lui pardonneraient jamais. Bouillon était, d'ailleurs, pour eux, un vieil allié, confident de tous les déboires et de tous les soupçons. D'autre part, un politicien retors, ancien représentant des États en France, Aersens, soufflait sur le feu, tout en discutant, avec des argumens juridiques, la mesure de la gratitude que la République devait à la dynastie des Bourbons. Cette double action était très mollement combattue par notre ambassadeur à la Haye, Aubery du Maurier, diplomate silencieux et prudent, mais protestant convaincu, et correspondant assidu de Duplessis-Mornay.

Quand La Noue arriva en Hollande, il ne trouva que de froids visages. Il avait pour mission de dissiper les méfiances; or, on se méfiait de lui.

Un envoyé du prince de Bouillon, Varigny, plaidait la cause des rebelles. Entre ces sollicitations diverses, les esprits étaient partagés. Les grandes querelles religieuses qui, à ce moment même, éclataient en Hollande, subordonnaient toute politique aux passions déchaînées. Le prince Maurice encourageait sous main Aersens et conseillait de refuser l'envoi des 4000 hommes réclamés par La Noue. Barnevelt au contraire se montrait favorable aux demandes de la cour de France. Les choses devaient traîner en longueur jusqu'au moment où les renforts deviendraient inutiles. En somme, la Hollande, citadelle du parti protestant, refusait toute créance aux protestations imprévues de l'évêque de Luçon.

En Allemagne, la mission de Schomberg auprès des princes avait un peu mieux réussi. Parti dès les premiers jours de janvier, il avait vu, en passant, le duc de Lorraine et avait obtenu de lui des promesses verbales de concours et de fidélité. Puis, il s'était acheminé vers tous ces petits centres où pullulaient des rivalités et des dissensions qu'il comptait bien mettre à profit: Saverne où se trouvait l'archiduc Léopold, Durlach où résidait le marquis de Bade, Heidelberg, séjour de l'électeur palatin; « et, dit-il lui-même, si les princes protestans après m'avoir oüy, ne se comportent envers Votre Majesté, comme ils doivent, je leur taillerai, si je ne me trompe, plus de besogne avec les électeurs et princes catholiques qu'ils n'en sauroient de longtemps coudre; car la défiance n'est pas malaisée à faire naître entre ces deux ligues. » Partout, c'étaient des troupes qu'il devait demander. Il en obtint presque partout, ou, du moins, des promesses.

Après avoir vu les princes électeurs, Schomberg devait se rendre en Autriche, où la France était représentée par un agent

expérimenté, Baugy. Celui-ci suivait, avec un intérêt très intelligent, la grosse affaire qui s'ouvrirait à la mort de l'empereur Mathias qui n'avait pas d'enfans : la question de la succession aux trônes de Hongrie, de Bohême et l'éventualité de l'élection à l'Empire. Deux archiducs, Maximilien et Ferdinand, étaient rivaux. Le premier paraissait plutôt soutenu par les Espagnols; Richelieu, tout en protestant du « respect religieux avec lequel le roi entretient l'alliance qu'il a avec l'Espagne », avait pris parti pour le second, et il écrivait à Schomberg : « Vous vous conduirez dans cette affaire secrètement et avec dextérité et en sorte, s'il y a moyen, comme je n'en doute pas, que vous rompiez les desseins des Espagnols et veniez à bout de ce que je souhaite pour le bien de la chrétienté. » Cette politique devait réussir pour des raisons que l'ambassadeur analyse avec soin dans sa correspondance. Les Espagnols eux-mêmes renoncèrent à leurs prétentions sur le royaume de Hongrie et de Bohême, et Baugy l'annonça par une dépêche du 5 mai, qui devait être ouverte par le remplaçant de l'évêque de Luçon. Ce succès de la politique française eut, d'ailleurs, peu de suite. Car Ferdinand, élu roi de Bohême, en juin 1617, puis porté à la couronne impériale, retomba sous la coupe de ses premiers maîtres, les jésuites, et s'appuya exclusivement sur la maison d'Espagne.

Mais le nœud de la politique de l'évêque de Luçon était, comme nous l'avons vu, dans les affaires d'Italie. Ici, il avait subi un échec complet.

A la fin de l'année 1616, les situations respectives étaient les suivantes : l'Espagne menaçait la Savoie ; Lesdiguières avait passé les Alpes pour venir au secours du duc Charles-Emmanuel; Venise était en guerre avec l'archiduc Ferdinand. Battue, elle avait besoin de secours immédiat et prétendait se servir des défilés des Grisons pour faire passer les renforts que ses recruteurs enrôlaient en Suisse; mais elle ne pouvait le faire sans l'autorisation de la France.

Aussitôt que l'évêque de Luçon a remplacé Mangot, les ambassadeurs s'adressent à lui et le supplient de prendre parti. Ils sollicitent, en même temps, une audience de la reine et exposent à celle-ci toutes les raisons favorables à l'alliance de la République avec les Grisons : « La reine nous écouta attentivement, montrant sur son visage qu'elle étoit satisfaite de ce qu'avoient fait Vos Seigneuries, et, se tournant vers l'évêque de Luçon, elle lui dit : « Vous avez entendu ce qu'ils demandent; faites une dé-
« pêche immédiatement pour recommander à Gueffier que, puis-
« que la République veut faire son traité d'alliance avec les articles

ajoutés, je ne l'empêche nullement. » Nous la remerciâmes cordialement, ajoutent les ambassadeurs, et nous nous en allâmes avec une véritable surprise d'avoir trouvé en Sa Majesté une résolution si prompte et si ferme en ce qui concernoit cette affaire. Pour être plus sûrs, nous attendîmes dans l'antichambre pour parler à M. de Luçon et pour lui demander de faire l'expédition conforme aux intentions de la reine. Il sortit, « confirma les dires de Sa Majesté, ajouta qu'il alloit préparer l'instruction avec Mangot, et il joignit mille autres bonnes paroles d'obligation et de service pour notre République. »

Que fallait-il penser de cette attitude favorable ? Luçon marquait-il déjà l'orientation nouvelle, plus indépendante, à l'égard de l'Espagne, qu'il comptait donner à sa politique ? Était-ce simplement courtoisie et bienveillance banales, naturelles chez un nouveau venu qui désire se faire bien accueillir? Cette résolution un peu prompte ne tenait-elle pas aussi d'une certaine ignorance des intérêts importans, engagés dans cette affaire d'apparence si simple ?

Quoi qu'il en soit, quelques jours après, Luçon reprend les concessions qu'il a faites un peu hâtivement. Il a probablement réfléchi aux conséquences d'une rupture déclarée avec l'Espagne sur cette question si grave des défilés alpins. Oui, la France interviendra dans les affaires d'Italie ; mais elle interviendra comme il lui convient, en médiatrice, en arbitre, non en adversaire déclarée de l'une des deux parties en cause. L'ambassadeur du roi auprès des Grisons, Gueffier, recevra donc l'ordre de travailler à l'alliance « sous la condition toutefois *que des difficultés ne viennent pas de la part des Vénitiens.* » En même temps, on donne à Gueffier « les ordres nécessaires au cas où les difficultés viendraient des Grisons ».

Quant aux affaires générales d'Italie, le point de vue de la cour de France n'est pas moins relevé : « Nous sommes venus à l'audience de la Reine Mère qui nous a dit qu'elle vouloit, comme son défunt mari, rétablir la paix en Italie, qu'il falloit que tout passât par les mains de son ambassadeur Béthune, si expérimenté et si bien disposé, que le dessein des Espagnols étoit manifeste et qu'ils vouloient être les seuls arbitres et dominateurs de la péninsule. »

En présence de cette double réponse, les ambassadeurs sont-ils satisfaits ? Sur le premier point, non certainement. Car ce n'est plus l'adhésion nette et franche à leurs vues qu'on leur avait laissé espérer quelques jours auparavant. Cependant ils veulent douter encore et suspendent leur jugement. Quant au second point, ils semblent vouloir faire, de leur assentiment à la proposi-

tion qu'on leur soumet, une contre-partie de l'arrangement relatif aux Grisons. « Nous avons répondu : M. de Béthune ne quittera pas l'Italie, et la paix ne sera pas faite sans l'intervention de la France. » *Intervention*, au lieu de *médiation*, c'est une nuance appréciable dans la bouche de ces diplomates experts, et leur réponse marque l'origine du malentendu qui va sans cesse aller en s'aggravant.

Luçon joue au plus fin. Il fait attendre quinze jours encore une réponse précise au sujet de l'affaire des Grisons. Il sait bien, au fond, qu'il ne peut pas étendre aux Vénitiens ce privilège exclusif des « passages », que la sage politique de Henri IV a réservé à la France. Il sait aussi que faire une pareille concession ce serait blesser l'Espagne à la prunelle de l'œil. Les ambassadeurs, de leur côté, sentent qu'ils ont manqué l'heure. Ils multiplient les démarches. Ils vont chez le maréchal d'Ancre, qui les assure de son bon vouloir et rejette tout sur Gueffier. Ils vont chez Mangot; ils vont chez la reine mère. Ils harcèlent Luçon.

Celui-ci, au cours d'une nouvelle audience, développe surtout les raisons du refus, insiste sur les intérêts du roi, promet d'en parler à ses collègues. Fâcheuses dispositions! Les ambassadeurs reviennent à la charge. Enfin, le 22 janvier, Luçon se décide et leur déclare nettement que, si la France ne fait pas d'obstacle à ce qu'une alliance soit conclue entre les Ligues grises et la République de Venise, si même elle est favorable à cette alliance, c'est à une condition expresse, à savoir « que le passage des Alpes reste interdit à toutes les armées, sauf à celles de la France à qui le passage reste assuré *même contre les Vénitiens*. » Cette réponse, prévue peut-être, n'en fut que plus mal accueillie par les ambassadeurs. Pouvaient-ils s'attendre à un pareil coup de la part du roi de France, du fils de ce Henri IV qui leur devait la couronne? La phrase qu'on leur proposait d'ajouter au traité d'alliance détruisait l'alliance elle-même. Quelle bassesse d'âme supposait-on au gouvernement vénitien de penser qu'il admettrait volontairement une proposition visant le passage des armées françaises dirigées expressément contre la République. La scène fut vive. Luçon restait assez embarrassé. Il se rejeta sur les résolutions arrêtées en conseil, sur la dureté du temps, sur les embarras de l'heure présente : « Nous sommes vraiment dans une situation misérable, dit-il. Les Espagnols ne sont pas contens de nous, nous ne sommes pas bien avec l'Angleterre, ni avec les États de Hollande, le duc de Savoie est mal satisfait, la République se plaint, nos propres sujets sont soulevés contre nous; de façon que, pour vouloir faire le bien, nous souffrons des maux sans nombre. » Ce langage n'était pas fier; il dévoilait trop bien,

les inconvéniens de la fausse situation où s'était mis le gouvernement du maréchal et le manque d'autorité de ses ministres, tant au dedans qu'au dehors.

Les ambassadeurs de Venise sentaient qu'ils avaient barre sur le jeune secrétaire d'État, et maintenant qu'ils avaient perdu la partie dans l'affaire des Grisons, ils ne cherchaient qu'à prendre leur revanche dans celle de la médiation. On les abandonnait par crainte de mécontenter l'Espagne : avec une promptitude rare, ils se retournent vers l'Espagne, et c'est à la grande ennemie, à la rivale éternelle qu'ils demandent le moyen de punir Luçon de sa témérité.

Celui-ci, en effet, poursuivait officiellement, auprès d'eux et auprès de toutes les puissances, les propositions relatives à la médiation de la France pour le règlement définitif des affaires d'Italie.

Le plan d'ensemble, définitivement arrêté, est exposé dans une lettre que le ministre adresse aux représentans de la France dans les cours intéressées : « Je vous dirai que le désir qu'a le Roi de pacifier les troubles de l'Italie et rétablir le repos par toute la chrétienté l'a fait résoudre de traiter par lui-même ce que jusqu'ici il a fait par ses ambassadeurs. Pour cet effet, il s'est résolu d'attirer la négociation de la paix d'Italie auprès de lui, estimant qu'on déférera à sa présence ce que jusqu'ici on n'a pas fait à ses ambassadeurs. Il envoie à cette fin le sieur comte de Larochefoucauld en Espagne pour obtenir que cette affaire se traite ainsi qu'il le désire et juge expédient. Sa Majesté a semblablement écrit au duc de Savoie, aux Vénitiens et à tous ceux qui y ont intérêt pour leur faire goûter cette proposition que Sa Sainteté agrée, trouvant bon, ou d'envoyer un légat à cette fin, ou de donner commission expresse à son nonce qui est auprès de Sa Majesté. Nous espérons que ce traité réussira au bien de la chrétienté, au repos de l'Italie et à la gloire de Sa Sainteté et du Roi qui l'entreprennent. »

A Paris, l'évêque de Luçon saisit les ambassadeurs vénitiens, le 22 janvier. Il semble garder une certaine illusion sur les sentimens de ceux qu'il vient de blesser si profondément dans l'affaire des Grisons : mais nous qui lisons les lettres adressées par ces diplomates à leur gouvernement, nous savons ce qu'ils pensent et combien ils sont ulcérés. Aussi leur avis ne se fait pas attendre.

Le 24 janvier, ils écrivent à Venise pour engager la République à ne pas laisser la négociation se transporter à Paris. Ils ont même déjà amené l'envoyé du duc de Savoie à leurs vues et ils trouvent un excellent argument pour vaincre, s'il y a lieu, les hésitations du Sénat : « Nous sommes d'accord avec l'envoyé du duc

de Savoie pour penser qu'ici on considère au fond la prompte conclusion de la paix d'Italie comme contraire aux intérêts de cette couronne; en effet les Français qui, en ce moment, ont pris du service dans les armées du duc de Savoie sont, pour la plupart, des partisans des princes. Si la paix se fait, ils viendront se mettre au service de ceux-ci, et cela au grand préjudice des intérêts du roi. On peut donc douter que les ministres français, s'ils ont une fois l'affaire de la paix d'Italie dans les mains, mettent un grand zèle à la conclure, contrairement à leurs intérêts. Aussi, seroit-il de la prudence de Vos Excellences de peser leurs résolutions et d'apporter à cette affaire toute la maturité qu'elle demande. »

Le sénat de Venise n'avait pas besoin d'être poussé par ses agens pour prendre une résolution conforme à leur désir. L'ambassadeur du roi, M. de Léon, lui avait communiqué la proposition, peut-être avec quelque mollesse, car il était loin d'être prévenu en faveur de son chef. Il n'avait obtenu que des paroles évasives, transmises à Paris pour ce qu'elles valaient.

Dés les premiers jours de février, Luçon apprenait, de toutes parts, qu'il était joué. Le duc de Savoie avait fait la moue quand on lui avait parlé d'envoyer un ambassadeur spécial à Paris; l'Espagne déclinait nettement la proposition; en Autriche, notre ambassadeur, Baugy, n'osait même pas ouvrir la bouche, sentant d'avance quel accueil lui serait réservé : « Vous aurez vu, par mes précédentes du 18 de ce mois, les raisons qui m'ont mû à ne point passer avec l'Empereur l'office qui m'a été mandé pour lui faire trouver bon que le roi tirât auprès de lui le traité d'accommodement des troubles d'Italie, duquel les Espagnols se sont emparés *sur la requête qu'ils disent leur en avoir été faite par les Vénitiens*. Quand on m'en parle, je réponds qu'il n'importe à Sa Majesté en quel lieu il soit, pourvu qu'il se termine par une bonne paix. » On le voit, ce sont les Vénitiens que l'on accuse hautement. De partout le même renseignement arrive au ministre. Il s'en plaint en termes amers à l'ambassadeur Léon, qu'il soupçonne de s'être laissé jouer et qui, probablement, rit dans sa barbe de la déconvenue de son chef. Parlant au nom du roi, Luçon écrit : « Je ne puis que je ne m'étonne grandement de ce que leurs actes (il parle du sénat de Venise) du tout contraires à leurs paroles, ne soient venus à votre connaissance; ou que l'ayant su, vous ne m'ayez donné avis de ce que vous auriez vu en cela se passer à mon préjudice... Le sieur Baugy a su et m'a averti le 14 janvier *qu'à leur prière* le Roi Catholique a écrit à l'Empereur pour le prier d'envoyer vers lui des ambassadeurs afin de traiter du différend que mon cousin l'archiduc de Gratz a avec eux. Par là, vous pouvez juger combien j'ai juste

sujet de me plaindre de leur procédé, voyant qu'en même temps que je travaillais avec plus d'affection à cet accommodement, ils se sont pourvus à même fin par devers le Roi Catholique pour lui attribuer l'honneur d'être venu à bout d'une chose qui semblait particulièrement m'être réservée. »

Luçon ne peut se contenir plus longtemps à l'égard des ambassadeurs vénitiens; il va les trouver chez eux, tenant à la main la lettre par laquelle Béthune lui apprend l'échec de la négociation. Il fait d'abord, d'un ton assez calme, un exposé complet de l'affaire, mais il s'anime en parlant, et enfin sa colère éclate : « Nous sommes trop intimes, nous, avec le roi d'Espagne pour nous plaindre de voir la paix se traiter à Madrid. Mais vous, c'est donc, désormais, au roi d'Espagne que vous vous adresserez quand vous aurez des difficultés en Italie? Pouvoit-on s'attendre à une pareille conduite de la part de la République? N'est-ce pas elle qui avoit eu recours au roi de France? Est-ce ainsi qu'elle reconnoît le zèle qu'on a déployé à Paris pour arranger cette affaire? C'est un manque d'égard inouï pour le roi de France, et il s'en souviendra. Pour le moment, il est faible, c'est vrai. Mais il n'est pas si bas que son royaune ne reprenne en peu de temps son ancienne vigueur et pour qu'il impose autour de lui le respect auquel il a droit... » C'est au tour des ambassadeurs de s'excuser et de plaider les circonstances atténuantes. Mais ils sont vengés.

Ils prennent pour confident de leur joie le nonce Bentivoglio, qui ne paraît pas trop fâché, lui-même, du bon tour joué à son jeune partenaire. Il écrit à Rome : « J'ai vu les ambassadeurs vénitiens qui m'ont dit que Luçon leur a fait, au nom de la reine, une grosse querelle au sujet de la négociation que la République a transportée à Madrid. Luçon, dit-il, espère encore que, si on arrange à Madrid l'affaire de l'archiduc Ferdinand avec Venise, du moins, on laissera l'arrangement des affaires du Piémont se faire à Paris; mais, ajoute le nonce, les ambassadeurs n'en croient rien, et ils disent que c'est une dernière feinte des Français pour couvrir leur honte de se voir entièrement exclus des affaires d'Italie dont ils se prétendoient les arbitres. »

L'échec est complet; et si Luçon ne lit pas ces lettres, il devine autour de lui les sourires muets des diplomates qui les ont écrites. Dans sa colère, il ne sait à qui se prendre. Il rappelle l'ambassadeur du roi à Venise, Léon; il rappelle l'ambassadeur à Rome, Tresnel. Il répand sa mauvaise humeur en lettres dont le ton va toujours s'exaspérant : « Bien que je n'aie point de paroles qui puissent exagérer l'indignité du procédé des Vénitiens, je trouve bon, néanmoins, l'avis que vous me donnez de

remettre en un temps plus opportun à faire paroître le ressentiment que j'en ai. » Bon conseil, mal suivi, d'ailleurs, et Léon, qui lit cette phrase dans la lettre qui lui annonce son rappel, doit se dire que son jeune chef aurait encore besoin de quelques bonnes leçons.

Luçon, en effet, ne devrait s'en prendre qu'à lui-même : c'est lui qui s'est trompé sur la convenance et sur la portée de son intervention; c'est lui qui a cru jouer au plus fin et qui s'est heurté assez naïvement à ces hommes subtils qu'il n'avait pas su ménager quand ils s'adressaient à lui; c'est lui qui s'est lancé dans une de ses campagnes dangereuses où l'on met en péril, sans intérêt réel, l'honneur des gouvernemens qui prétendent n'en tirer que de la gloire. En voulant imposer aux Vénitiens l'alliance des Grisons avec l'adjonction d'une clause contraire à leurs intérêts, en réclamant d'eux, en même temps, une adhésion à sa proposition de médiation, Luçon poursuivait une politique qui, par excès de finesse, tombait dans la contradiction. Il voulait gagner des deux côtés à la fois, ce qui est impossible, à moins d'avoir affaire à des partenaires incapables ou d'avoir recours à la force. Il avait mal calculé : mal calculé le mérite de ses adversaires, mal apprécié sa propre autorité.

N'avait-il donc fait aucun retour sur lui-même? Ne s'était-il donc pas aperçu que tout croulait autour de lui, que la carrière du maréchal était parvenue à un comble de témérité qui l'exposait au moindre caprice de la fortune, que le ministère dont il faisait partie n'avait ni poids, ni assiette, ni solidité? Était-il donc aveugle? Et, s'il voyait clair, comment pouvait-il supposer que les autres tenaient les yeux fermés, et qu'ils ignoraient le peu de valeur d'une parole tombant de sa bouche? L'échec était la suite naturelle et fatale de la situation fausse où il se trouvait et de la témérité avec laquelle il s'était lancé sans consulter ses forces. Jeune, présomptueux, averti par ce premier insuccès, il fut trop heureux de dissimuler, dans une catastrophe générale, l'avortement complet et piteux de la première négociation importante qu'il eût menée et dont il se garda bien de souffler mot, par la suite, dans ses *Mémoires*.

VI

Concini et les ministres avaient compris, dès la fin de février, qu'il était nécessaire de frapper un grand coup pour en finir avec les rebelles. Le sort de cette courte campagne était suspendu à la prise de Soissons. On avait donc décidé que le roi se rendrait de sa personne à l'armée du duc de Guise; on comptait que le

voyage du roi produirait une grande impression dans le pays et mettrait fin aux intrigues qui se nouaient, à la cour même, sous les yeux de la reine régente.

L'habitude de l'indiscipline était tellement invétérée et les sentimens de haine à l'égard de Concini étaient si répandus, qu'on voyait les plus fidèles serviteurs de la royauté et de la reine, à Paris et dans les provinces, se détacher, l'un après l'autre, du parti de la cour. Par une tactique renouvelée des luttes du XVIe siècle, ces mécontens, plus sages ou plus habiles que les princes révoltés, se groupaient en un parti intermédiaire, — un tiers parti, — qui, comptant sur les sentimens toujours peureux et toujours frondeurs de la bourgeoisie, espérait, avec le concours des politiques, imposer à la royauté et aux rebelles une fructueuse médiation. On citait, parmi les grands personnages qui s'attachaient à ce parti, le vieux d'Épernon, favori hautain, jaloux de toute faveur qui n'allait pas vers lui; Lesdiguières, auquel la rumeur publique attribuait un mot inquiétant : « Je suis venu pour faire la paix d'Italie, et je m'en retournerai pour faire la paix de France »; Sully, toujours chagrin et toujours impatient d'un pouvoir qui lui échappait toujours; Montmorency, si puissant dans son Languedoc; Bellegarde, Roquelaure, d'Alincourt, gouverneur de Lyon et gendre de Villeroy. On disait que ces grands seigneurs, se targuant d'une fidélité particulière et affirmant que la politique de Concini et des ministres était contraire aux véritables intentions du roi, se préparaient à marcher sur Paris, à la tête d'une armée de 35 000 à 40 000 hommes, pour se mettre à la disposition de Louis XIII et l'arracher à la servitude où le tenaient la régente et ses favoris.

Pour couper court à ces bruits, — peut-être à ces projets, — le mieux était de mettre à exécution, sans retard, la résolution arrêtée de conduire le roi à Soissons. Mais, sans qu'on pût s'expliquer exactement pourquoi, ce voyage, toujours annoncé, était retardé de jour en jour. A la fin de février, on prie les ambassadeurs de se préparer à accompagner le roi « qui partira la semaine prochaine ». Le 12 mars, le voyage devient problématique. « On craint de laisser Paris sans troupes avec le prince de Condé dans sa prison. Un soulèvement populaire auroit vite fait de le délivrer et de lui confier le commandement de la capitale. » Les uns affirment que c'est le roi qui ne veut pas partir; les autres disent que la reine est indécise : « Une personne bien renseignée m'assure que la reine a peur du roi; on auroit découvert récemment que cette sortie du roi seroit dangereuse, et on lui auroit conseillé de ne pas se séparer de lui. » Pendant tout le mois de mars, on a le pied sur l'étrier : ce sera pour le 12; ce sera pour le 20;

ce sera pour le mardi qui suivra le 31 mars; — et on ne part pas. Enfin le 8 avril, on décide brusquement que le voyage n'aura pas lieu. Ordres, contre-ordres? Le public ne comprend pas. Mais ceux qui sont dans le secret assurent « que la reine mère avoit avis que le roi, qui se voyoit de jour en jour plus méprisé, avoit résolu, si l'on alloit à la campagne, après avoir fait une journée ou deux, de prendre quelques-uns de sa suite les plus confidens et s'en aller lui-même en son armée, se loger dans le quartier du régiment de ses gardes,... et d'y prendre la résolution de ce qu'il avoit à faire pour s'ôter du gouvernement et de l'autorité de la reine sa mère et de la tyrannie du maréchal d'Ancre. »

Tous les yeux sont tournés vers le maréchal d'Ancre. Lui poursuit ses desseins particuliers, va et vient comme si de rien n'était. Il a confiance en son étoile. D'ailleurs, il est brave et aurait dit volontiers comme l'autre : Ils n'oseraient. Un jour, au conseil, il s'assied sur le siège du roi. Un autre jour, il se moque de voir celui-ci jouer comme un enfant et dit « qu'il faudroit lui donner le fouet »; il se couvre devant lui; il se pavane, dans la cour du Louvre, à la tête de 200 ou 300 gentilshommes, tandis que le roi regarde, de la fenêtre du premier, seul avec Luynes. Le roi a besoin de quelque somme d'argent pour ses plaisirs : on lui objecte que la caisse est vide; cependant, on trouve toujours de l'argent pour donner aux favoris.

Concini n'éprouvait-il pas au fond du cœur plus d'inquiétude qu'il n'en laissait paraître? Sa femme, en tout cas, « plus adroite que lui », était nerveuse, agitée, pleurait, demandait à partir. La reine elle-même aurait voulu le modérer et elle le « rabrouait » en public. Surtout, un symptôme qui ne trompe pas les esprits perspicaces aurait dû le frapper : ses amis, ses créatures, les ministres, prenaient leurs précautions et se détachaient de lui. Barbin, après plusieurs algarades très vives, lui tournait franchement le dos; on dit que le maréchal avait déjà pris son parti de la brouille et qu'il songeait à remplacer Barbin, Mangot et Richelieu par des hommes qu'il considérait comme plus sûrs : Ruccelaï, de Mesmes et Barentin.

Quoi qu'il en soit, l'attitude de l'évêque de Luçon, en cette conjoncture, est digne de toute curiosité. Il ne se fait plus d'illusion; il ne cache même pas sa tristesse et ses appréhensions; seulement il essaye de se tirer personnellement d'affaire et de sauver ce qui peut être sauvé.

Tandis qu'à l'égard de Concini, il multiplie les prévenances, les lettres obséquieuses, les paroles de confiance ou les protestations de dévouement, il s'éloigne cependant à reculons, cherchant, à la dérobée, quelque issue. L'évêque va trouver le nonce du

pape, lui conte ses inquiétudes et ne lui cache pas qu'il est las des agitations de la politique et qu'une grande situation ecclésiastique, l'archevêché de Reims, par exemple, ou le chapeau de cardinal, lui conviendrait parfaitement. Il s'adresse aussi à la reine mère; l'avertit des dangers que la politique téméraire de Concini fait courir à elle et à ses amis; elle en convient; l'évêque insiste; il parle encore de lassitude, de découragement; il offre de céder la place à d'autres : « J'allai au Louvre, je parlai à la reine, lui fis instance de permettre à Barbin et à moi de nous retirer... Elle me dit qu'elle me répondroit dans les huit jours. Cela m'arrêta et m'empêcha d'aller parler au roi que ces huit jours ne fussent expirés, avant lesquels le maréchal fut tué. » On joue, en même temps, un jeu plus dissimulé et plus profond. Le beau-frère de l'évêque de Luçon, M. de Pont-Courlay, aborde Luynes secrètement et lui fait des offres de service au nom du secrétaire d'État. Celui-ci promet de n'agir que d'après les ordres directs du roi et de le tenir au courant de tout ce qui se fait dans l'entourage du maréchal d'Ancre. Cela ressemble fort à une trahison. Or, ces propositions sont si sérieuses qu'elles sont prises en grande considération par Luynes « comme venant de la plus saine tête du Conseil du maréchal », et que peu s'en fallut qu'elles ne modifiassent les résolutions déjà prises dans l'entourage du roi.

Concini, si aveuglé qu'il soit, n'est pas dupe. Il devine qu'il se trame quelque chose. Luçon le gêne dans ses projets, se met en travers de la fortification de Quillebœuf, place forte de la Normandie dont le maréchal venait d'obtenir le gouvernement et qu'il munissait, par précaution, comme la clef du royaume. Il le prend avec l'évêque sur son ton ordinaire : « Par Dieu, monsieur, lui écrit-il, je me plains de vous; vous me traitez trop mal. Vous traitez la paix sans moi; vous me faites écrire par la reine... Que tous les diables, la reine et vous, pensez-vous que je fasse? La rage me mange jusqu'aux os. »

Concini se précipite ainsi vers sa perte, s'aliénant tout le monde par la fureur de ses emportemens. Quel contraste avec le procédé onctueux et félin de Luynes, « timide et soupçonneux ». Depuis des mois, celui-ci agit sur l'esprit du roi par une pression continue et caressante. L'objet des longues conversations au chevet du lit ou dans les embrasures de fenêtres est toujours le même. On montre au jeune souverain son royaume dans la main de cet étranger. On lui répète qu'il n'y a plus un grand seigneur en France qui ne soit hostile au favori de la reine mère. On excite les sentimens de jalousie qu'il garda toute sa vie à l'égard de son frère Gaston, et on lui signale les préférences de Marie de Médicis pour ce cadet. On prend le roi par ses dispositions ombrageuses,

le jeune homme par la vanité, l'enfant qu'il est encore, par la peur. Qu'est-ce que ces devins et ces astrologues consultés sans cesse par le Concini et par sa femme, sinon des jeteurs de maléfices et de mauvais sorts? D'ailleurs, on montre, sous le manteau, des lettres, vraies ou supposées, de Barbin, « pleines de desseins contre sa personne sacrée. » On attire son attention sur ce fait, que les gardes de la reine sont substitués à ses propres gardes, comme si on eût eu dessein de tenir sa personne en la puissance de cette troupe. A la moindre indisposition, on laisse comprendre avec des gestes d'effroi, des attentions inquiètes, des demi-allégations, des réticences, qu'il pourrait bien être question de poison.

Sur ces entrefaites, Concini fait une faute lourde. Il part pour la Normandie. Il va surveiller les fortifications de Quillebœuf qui n'avancent pas assez vite à son gré. Il laisse la place à ses adversaires. Ceux-ci, moins attentivement surveillés, mettent les fers au feu pour le coup décisif. D'ailleurs, ils sentent qu'il faut en finir. Soissons a été investi, le 6 avril. En même temps, Rethel est assiégé. Le duc de Nevers demande à s'arranger. Le 13 avril, on délibère au Conseil sur ce qu'il y a à faire. Le roi y assiste deux fois, ce qui n'est guère dans ses habitudes et, à l'issue de la réunion, il va, chaque fois, rendre compte à Luynes. La réponse arrêtée est dure pour Nevers. On lui demande, en somme, une capitulation sans condition. Rethel se rend le 16. On attend, de jour en jour, la prise de Soissons. Si on tarde jusque-là, Concini l'emporte... Il rentre à Paris, le 17, décidé à en finir lui aussi. Le drame se noue. Les deux partis sont résolus. Ils se surveillent sournoisement.

Les résolutions extrêmes paraissent avoir été envisagées, pour la première fois, au début d'avril, trois semaines avant l'exécution. Tout d'abord, on avait songé à s'enfuir vers l'armée des princes et à leur demander main-forte. Mais les ministres, comme on l'a vu, avaient probablement eu quelque soupçon de ce projet, puisqu'ils avaient contremandé le voyage du roi. Au retour du maréchal d'Ancre, Louis XIII et Luynes commencèrent à parler entre eux de l'arrestation et même de la mort du maréchal. On pensa d'abord à le faire tuer dans le cabinet d'armes du Louvre, en présence du roi, par un homme seul, Montpouillan, fils du maréchal de la Force, qui se chargeait du coup. Mais on renonça vite à ce dessein trop aventureux. On revint vers l'idée de l'arrestation. Chaulnes, frère de Luynes, conseilla de s'adresser au baron de Vitry, capitaine des gardes du corps, homme d'exécution. Il fut sondé par le sieur du Buisson, commis subalterne de la volerie, — car tout cela se passe entre assez minces personnages. Vitry se dit prêt à faire tout ce que le roi lui commandera. C'est le ven-

dredi que Vitry est averti; l'exécution est fixée au surlendemain, dimanche. Durant ces deux jours, on ne dormit guère dans l'entourage intime du roi. Tout le monde, et Louis XIII le premier, vivait dans la crainte d'une indiscrétion qui renverserait les rôles, et mettrait en péril les conjurés. On était entouré d'espions. Les moindres mouvemens de la partie adverse paraissaient suspects. On eut plusieurs fausses alertes. Le dimanche, le roi, qui fut, dans tout cela, admirable de secret et de dissimulation, alla à la messe, vit sa mère, et rentra chez lui, pour attendre. Mais le coup manqua par un défaut de coïncidence dans les heures et les rencontres prévues.

Le lundi 24, le roi se leva de grand matin et fit dire qu'il allait à la chasse; mais sous un prétexte ou sous un autre, il tarda jusqu'à dix heures. Luynes, d'Ornano, Bautru, étaient auprès de lui. On causait à voix basse. Les chevaux étaient tout sellés, hors du Louvre, en cas d'échec. Vitry avait apposé une vingtaine d'hommes résolus aux divers endroits de la cour intérieure. Les groupes devisaient entre eux; mais les principaux étaient aux aguets. Vitry était dans la grande salle des Suisses, assis sur un coffret, son manteau snr l'épaule, les jambes ballantes, un bâton à la main. Sur les dix heures, on annonça que le maréchal sortait de son logis, situé, comme on sait, sur le terre-plein du Louvre, et s'avançait vers la porte située en face Saint-Germain-l'Auxerrois, accompagné, comme d'ordinaire, d'une troupe nombreuse de solliciteurs et de courtisans. Comme le maréchal franchissait le pont dormant et allait mettre le pied dans la cour, Vitry se dirigea rapidement vers lui. Mais arrêté par un importun, il le laissa passer, ne le vit plus et dut demander : « Où est le maréchal? » On le lui montra qui lisait une lettre. Il s'avança parmi la presse des gentilshommes, lui mit la main sur le bras droit, disant : « Le roi m'a commandé de me saisir de votre personne.. » Le maréchal se retourne, dit : *A mè!* et porte la main à la garde de son épée. Vitry répond : *Oui, à vous*, le saisit plus fortement et fait signe à ceux de sa suite qui, sortant le pistolet de dessous le manteau, tirent au visage. Trois balles fracassent la gorge, la mâchoire, le front; d'autres hommes frappent à coups d'épée. Le maréchal tombe sur les genoux; il est mort. Vitry l'étend à terre d'un coup de pied et crie : *Vive le roi!* Ceux qui entouraient le maréchal ont fait à peine mine de résister. Un mot a suffi pour que tout le monde s'incline : « C'est l'ordre du roi. »

Le colosse mort, on s'aperçut combien il était peu de chose. Ce fut une ruine immédiate, absolue, complète, une poussière. Catherine, la femme de chambre de la reine mère, entendant les coups de pistolet, s'était mise à la fenêtre de la chambre de la

reine, et appelant Vitry lui-même qui allait et venait au milieu de la cour pour surveiller toutes choses, elle lui demanda ce que c'était. Il lui dit que le maréchal d'Ancre venait d'être tué, que c'était lui qui l'avait fait, par l'ordre du roi. La femme de chambre ferma le châssis et courut prévenir sa maîtresse. « *Ohimé!* s'écria la reine, j'ai régné sept ans, je n'attends plus qu'une couronne au ciel. »

Quelqu'un qui se trouvait là demanda comment il fallait prévenir la maréchale : « Eh ! répondit la reine, j'ai bien d'autres choses à penser; si on ne veut pas le lui dire, qu'on le lui chante. » Elle allait, échevelée, par la chambre, battant des mains : « Qu'on ne me parle plus de ces gens-là. Je les ai bien prévenus. Ils auroient dû repartir pour l'Italie. J'ai assez à faire de m'occuper de moi. »

La maréchale d'Ancre apprit l'événement par l'arrivée des gardes du roi. La porte de sa chambre étant ouverte, elle les vit et demanda ce qu'il y avait. On lui dit : « Madame, il y a de mauvaises nouvelles; monsieur le maréchal est mort. » Elle reprit : « Il a été tué; c'est donc le roi qui l'a fait tuer. » Elle s'écria que son mari était un orgueilleux, un fou, qu'elle le lui avait bien prédit. Puis, faisant un retour sur elle-même, elle mit ses pierreries et ses billets dans la paillasse de son lit, et, s'étant fait déshabiller, l'Italienne, comme un animal blessé, se coucha.

Bientôt les gardes de Vitry pénétraient chez elle et la faisaient lever. Ils bouleversèrent tout dans sa chambre, la dépouillèrent de ce qu'elle aimait le plus, ses pierreries, ses bagues, l'or, l'argent que, par précaution, elle portait toujours sur elle. Elle ne trouva même plus de bas pour se chausser et dut en faire demander à son jeune fils, qui lui envoya aussi quelques écus qu'il avait sur lui; et la pauvre malade, dont les grandeurs avaient déséquilibré le corps et l'âme, commença à monter le rude calvaire où elle se releva, et où l'histoire inscrit, sur un fond de tortures et de douleurs excessives, sa curieuse physionomie de petite femme énergique et noire.

Luçon était chez un de ses amis, recteur de Sorbonne, où la nouvelle fut apportée par un autre sorboniste qui venait du Palais. Il dit lui-même qu'il fut surpris et qu'il n'avait pas prévu que ceux qui étaient auprès du roi eussent assez de force pour machiner une telle entreprise. Il revint par le Pont-Neuf et apprit, du frère du Père Joseph, que le roi le faisait chercher. Il se rendit, auparavant, chez la reine, où il trouva Barbin et Mangot, dans les écuries, très effrayés. On disait que le roi était surtout excité contre Barbin. Il fut décidé que Luçon, évêque et moins compromis, irait devant. Gagnant donc la galerie du Louvre, il vit le roi, monté sur un billard, au milieu de toute la cour très échauffée et

multipliant, à grand bruit, les protestations de fidélité. Le roi distingua l'évêque parmi ces porte-épée. Du plus loin qu'il le vit, il l'appela et lui cria : « Eh bien, Luçon ! enfin me voilà hors de votre tyrannie. » Sans le laisser répondre, le roi ajouta : « Allez, allez, ôtez-vous d'ici. » Le prudent Luynes, qui était près du roi, intervint. Il donna l'assurance que Luçon avait toujours bien conseillé la reine-mère et Concini. L'évêque se sentait sauvé ; il parla à son tour et même, si on l'en croit, avec quelque dignité, puisqu'il essaya d'intervenir en faveur de ses collègues, Barbin et Mangot. Mais on ne voulut pas l'entendre. Le roi lui dit seulement de se rendre au Conseil, où déjà s'étaient réunis les ministres nouveaux, qui n'étaient, en somme, que les anciens ministres revenus en faveur : du Vair, Villeroy, le président Jeannin. Il semble que Luçon se soit fait l'illusion de croire qu'il pourrait encore siéger parmi eux. Mais le vieux Villeroy, qui n'avait pas oublié tant d'avanies qu'on lui avait fait subir, demanda, dès qu'il le vit entrer, en quelle qualité l'évêque se présentait. Celui-ci ne dit mot ; personne ne lui parlait ; il se tint un moment debout près de la porte et, selon sa propre expression, « se retira doucement. »

Rentré chez lui, il put philosopher à loisir « sur l'inconstance de la fortune et le peu de sûreté qu'il semble qu'il y a aux choses qui paraissent être assurées en la condition humaine. » Il apprit, en effet, que Mangot avait été arrêté par l'ordre du roi, que Barbin, qui, dans toute cette affaire, s'était conduit bravement, avait des gardes en son logis, que personne ne lui parlait et qu'il était question de lui donner des juges.

Dans la journée du lendemain, un spectacle auquel il assista par hasard lui découvrit plus encore la grandeur du péril et toute l'horreur de la situation.

Le corps du maréchal d'Ancre, relevé dans la cour du Louvre, avait été dépouillé, et, nu, mis en un drap dont les deux bouts furent attachés par une ficelle, puis traîné sous les marches d'un escalier près de la porte. La nuit venue, on l'avait porté à Saint-Germain-l'Auxerrois et enterré secrètement, sous les orgues. Mais le peuple de Paris eut vent de la chose et, dans le désordre qui accompagne ces grandes catastrophes, la violence n'ayant plus de frein, la foule s'était précipitée dans l'église, avait déterré le corps et, l'ayant traîné sur le Pont-Neuf, l'avait pendu par les pieds à une potence « qu'il y avoit fait planter lui-même pour faire peur à ceux qui parlaient mal de lui. » Là, sur ce cadavre, le peuple assouvit sa haine et se livra à la plus horrible boucherie. On lui coupa le nez, les oreilles, et le reste, on jeta les entrailles dans l'eau, on fit rôtir des morceaux de chair découpés dans ce

corps; on essaya de brûler les membres; et enfin, ce qui restait du cadavre demi-carbonisé fut encore traîné et dépecé par les rues et les carrefours de la ville.

Luçon, allant chez le nonce, devait justement passer par le Pont-Neuf. Il se trouva, dans son carrosse, engagé au milieu de cette foule hurlante et trépignante : « Les cochers étant peu discrets, le mien en chapitra quelqu'un qui commença à vouloir émouvoir noise sur ce sujet. Au même instant, je reconnus le péril où j'étois, en ce que si quelqu'un eût crié que j'étois un des partisans du maréchal d'Ancre, leur rage étoit capable de les porter aussi bien contre ceux qui, aimant sa personne, avoient improuvé sa conduite, comme s'ils l'eussent autorisée. Pour me tirer de ce mauvais pas, je leur demandai, après avoir menacé mon cocher extraordinairement, ce qu'ils faisoient; et m'ayant répondu selon leur passion contre le maréchal d'Ancre, je leur dis : « Voilà des gens qui mourroient au service du roi; criez tous « *Vive le roi!* » Je commençai le premier, et ainsi j'eus passage; et me donnai bien de garde de revenir par le même chemin; je repassai par le pont Notre-Dame. »

La reine mère était restée chez elle, entourée de Mme de Guise, de la princesse de Conti, de Mme de Guercheville et d'autres dames de la cour. N'ayant pas de nouvelles du roi, elle envoya vers lui son écuyer, Bressieu. On dit à celui-ci que la reine se tînt tranquille et que le roi la traiterait comme sa mère; mais « qu'il vouloit désormais être roi. » On changea les gardes de la reine mère et on les remplaça par les gens de Vitry. Elle demeura donc enfermée et, en réalité, prisonnière. Cette captivité dura neuf jours. Cependant, au bout de quatre ou cinq jours, quand le premier feu de la colère fut apaisé, le roi consentit à entrer en pourparlers pour régler la situation qu'on allait faire à Marie de Médicis, mais tout en refusant toujours de la voir.

C'est ici que Luçon apparaît dans le nouveau rôle qui va être le sien pendant des années, celui de conseiller et de favori de la reine mère. Concini mort, sa femme prisonnière, Barbin écarté, Marie de Médicis, qui ne pouvait être seule, n'avait plus que Luçon. Il fut l'intermédiaire des négociations. Luynes n'était pas fâché de se servir de lui et de le ménager. Ainsi, dans ce désastre, il sut prendre immédiatement un rôle qui lui gardait, en somme, une certaine figure et qui le rendait utile aux deux partis. La négociation fut adroitement conduite. Il fut décidé que la reine irait en son château de Moulins, qu'en attendant que les réparations fussent faites, elle pourrait s'arrêter à Blois; qu'elle ne serait accompagnée que de ceux qu'elle voudrait; qu'elle aurait pouvoir absolu non seulement dans la ville de sa résidence, mais dans

toute la province où elle se trouverait située; qu'elle pourrait jouir de tous ses apanages et appointemens et que, si cela ne suffisait, on lui donnerait davantage; que le roi la verrait infailliblement avant son départ, et que Barbin aurait la vie sauve et serait traité avec ménagement.

Le départ fut fixé au 3 mai. Le roi vint la visiter ce jour-là. L'entrevue fut froide et politique, non tendre, ni de mère à fils. La reine l'appela *Monsieur*. Le roi répondit par un compliment apprêté que Luynes lui avait fait apprendre par cœur. La reine baisa le roi à la bouche, sans l'embrasser; pourtant, à la fin, elle fondit en larmes, quand son second fils, Gaston, vint prendre congé d'elle ; elle le serra par deux fois, sans pouvoir presque parler. Mais aussitôt elle se reprit, et elle reçut, le visage froid et immobile, les complimens de la cour et de la ville, venues pour la saluer à son départ. On devinait, dans ce silence et dans cette froideur, l'orgueil blessé, la dissimulation et le désir de vengeance qui étreignaient le cœur de l'Italienne, chassée du pouvoir dans des circonstances si tragiques.

Au bas du perron, des carrosses attendaient la reine et sa suite. Laissons parler maintenant l'évêque de Luçon : « Elle sortit du Louvre simplement vêtue, accompagnée de tous ses domestiques qui portoient la tristesse peinte sur leur visage; et il n'y avoit guère personne qui eût si peu de sentiment des choses humaines que la face de cette pompe quasi funèbre n'émût de compassion. Voir une grande princesse, peu de jours auparavant commandant absolument à ce grand royaume, abandonner son trône et passer, non secrètement et à la faveur des ténèbres de la nuit cachant son désastre, mais publiquement, en plein jour, à la vue de tout son peuple, par le milieu de sa ville capitale, comme en montre, pour sortir de son empire, étoit une chose si étrange qu'elle ne pouvoit être vue sans étonnement. Mais l'aversion qu'on avoit contre son gouvernement étoit si obstinée, que le peuple ne s'abstînt néanmoins pas de plusieurs paroles irrespectueuses en la voyant passer, qui lui étoient d'autant plus sensibles que c'étoient des traits qui rouvroient et ensanglantoient la blessure dont son cœur étoit entamé. »

Derrière la longue file de voitures qui emportait, comme dans une débâcle, ce qui restait de la coterie tombée, tout à la fin, dans le dernier carrosse, se trouvait l'évêque de Luçon accompagné de l'évêque de Chartres. Fermant le cortège de cette « pompe quasi funèbre », il recueillait, en une heure décisive, la grave leçon que sa jeunesse, maintenant close, laissait à sa maturité.

G. Hanotaux.

DANS L'ARKANSAS

A PROPOS DES ROMANS D'OCTAVE THANET

Ce n'est qu'après avoir visité moi-même l'Ouest et le Nouveau-Sud des États-Unis que j'ai pu me rendre compte de la minutieuse fidélité dans la description des choses et des gens qui fait de chacune des courtes nouvelles d'Octave Thanet un petit chef-d'œuvre d'honnête et piquant réalisme. Mais longtemps auparavant, à Paris, sans en connaître encore le cadre, ni les personnages qui les avaient inspirées, je sentais bien ce qu'elles offrent de vraiment supérieur, cette palpitation chaude, large, et sincère de vie vraiment humaine qui les remplit d'un bout à l'autre.

Le volume intitulé *Stories of a Western town* m'avait servi de guide et de compagnon dans des excursions dont le point de départ fut Chicago. Je m'étais si bien pénétrée de son contenu que chacune des villes en formation plus ou moins avancée où me conduisaient les hasards du voyage avait pour moi, à première vue, un aspect familier. Il faut dire qu'elles ne diffèrent pas beaucoup entre elles, mais le type qui me restait dans l'esprit était l'inoubliable ville de l'Ouest peinte par Octave Thanet. Je reconnaissais tout : la pluie de feuilles mortes qu'un vent âpre soulève sur l'horrible trottoir en planches, tandis que la chaussée de macadam et de boue desséchée brille sous le givre qui l'argente; les basses rangées de maisons d'ouvriers, la plus haute à deux étages, maisons de bois proprement badigeonnées en différentes couleurs, avec le genre de luxe que procure un déploiement de géraniums derrière l'étroite fenêtre; les rues plus élégantes, pavées en brique; les bâtimens *substantiels* de l'endroit,

spécimens de la renaissance américaine à l'instar de Richardson, dont la haute façade, les cintres, les meneaux, les décorations de terre cuite, feraient croire à autant d'édifices publics, bien qu'ils soient pour la plupart des manufactures ou des magasins; les gigantesques cheminées d'usines, les noires fabriques, la cathédrale pseudo-gothique; le collège plus ancien que le reste, avec sa coupole de bois perchée au faîte « comme un petit chapeau sur un gros homme », le monument commémoratif de la guerre, et les écoles imposant avec ostentation la magnificence de leurs tourelles, de leurs balcons, de leurs fenêtres ornées ou ventrues, le tout symbolique d'une florissante culture intellectuelle. Enfin le chemin de fer qui circule sans façon par les rues où il est loisible à chacun de se garer, et les *cars* électriques qui se succèdent incessamment avec la sonnerie grêle, le jaillissement d'étincelles du *trolly*.

Les passans étaient souvent aussi pour moi de vieilles connaissances; je mettais des noms sur tous les visages.

Cette jeune femme maigre par exemple, aux pommettes un peu hautes, au menton carré, au long visage énergique, c'est Tilly Louder (*Mother Emeritus*), qui gagne sa vie en écrivant à la machine. Elles sont une légion de *type-writers;* Tilly est employée dans une grande maison de commerce, employée modèle, ambitieuse, déterminée à parvenir, menant tambour battant, avec les meilleures intentions, une mère qui lui fait la cuisine. Mrs Louder, la mère, a posé pour l'un des plus sympathiques portraits d'Octave Thanet : l'âme irlandaise, débordante de générosité, enfiévrée d'exaltation, brille dans ses yeux encore si beaux, quoique depuis un demi-siècle ils aient pleuré de sympathie et pétillé d'enthousiasme sur les chagrins et sur les joies d'autrui. Servante volontaire de tous ses voisins, elle marie celle-ci, enterre celui-là, préside à la naissance du baby d'en face, raccommode les bas de l'étudiant d'à côté dont elle ne sait même pas le nom, garde les enfans de l'ouvrière d'en haut, aide la femme du restaurant d'en bas, guette les cas de diphtérie et de petite vérole pour se précipiter au chevet du patient, prêtant ses conseils, ses bras, son dévouement infatigable à tous les locataires de la grande maison dont elle est l'ange gardien. Elle finit par briguer l'emploi de garde-malade dans certaine ferme où naturellement on manque de domestiques : par tout l'Ouest les domestiques sont plus difficiles à trouver que les mines d'or. Son but est d'assurer au fermier, un homme influent, les loisirs nécessaires pour mener à bien une souscription en faveur de ces pauvres Russes; un article de journal sur les *horreurs de la faim* lui a montré sa

voie. Il faut dire que les villes de l'Ouest ne procèdent que par souscriptions; c'est pour un cyclone, pour un incendie, pour le choléra, pour un désastre quelconque souvent très éloigné; l'argent roule avec magnificence; il suffit qu'une personne entreprenante se mêle de demander et d'organiser: « Je suis trop ignorante et trop pauvre, je ne suis rien, — dit Mrs Louder, — mais je peux décharger du gros ouvrage qui les détourne des pauvres Russes les gens capables de les aider. » Grand cœur naïf, toujours ému! Je gage qu'il bat sous les crêpes noirs de cette veuve, là-bas, au port majestueux; toutes les Irlandaises ont un port de reine. Si Mrs Louder a l'air triste, c'est que sa fille, pour assurer son repos, veut la contraindre à déménager, et qu'elle mourra d'ennui quand il ne lui sera plus permis de se tuer à rendre service. Ah! ces jeunes Américaines, maîtresses d'école, employées de bureaux, femmes d'affaires, actives et résolues autant que des garçons, comme elles sont maîtresses au logis, comme auprès d'elles s'efface la personnalité de leur bonne femme de mère!

Encore un Irlandais de la plus belle eau, ce jeune homme aux yeux bleus étincelans frangés de noir, et dont la bouche mobile révèle un orateur, même quand elle se tait (*Tommy and Thomas*). Orateur, il l'était à l'école, il l'est aux rangs inférieurs de la politique locale, il le sera au Congrès, voire même au Sénat, hier le petit Tommy dont le père tient un estaminet (*saloon*), demain Thomas Fitzmaurice, d'assez fière mine pour pouvoir très vraisemblablement revendiquer un ancêtre qui fut fait vicomte par le roi Jacques, en attendant que la famine chassât d'Irlande ses descendans appauvris. Vantard? Mon Dieu, oui : que serait l'Ouest sans la blague (*bragging*)!

Je ne me laisserai pas prendre à l'élégance de cette belle personne qui passe auprès de moi. Elle a tout simplement commencé par être cuisinière : *help*, ou *hired girl*, comme on dit; mais les cuisinières là-bas ont parfois le goût de la lecture, apprennent la tenue des livres, la sténographie, et deviennent des employées d'une autre sorte, gagnant assez d'argent pour élever leurs frères et sœurs, sans avoir le temps de penser au mariage jusqu'au jour où elles consentent à mettre presque maternellement leur supériorité pratique au service d'un brave garçon un peu rêveur, en dérive dans ce pays qui n'est pas celui du rêve; telle est l'histoire d'Alma Brown, retenant au bord du précipice le trop confiant Nelson (*The Face of Failure*).

Un petit homme sec, à l'air autoritaire et pressé, écrit-il sur son calepin tout en marchant? Aussitôt il me représente M. Ar-

morer, le président des chemins de fer de la ville, prenant en note — pour ne pas l'oublier — que sa fille se marie. Elle se marie même un peu contre son gré ; il voudrait, dans son égoïsme paternel, qu'elle eût ce goût déclaré pour le célibat qui distingue aujourd'hui tant d'Américaines. Horatio Armorer est un enfant gâté de la fortune ; fils d'un ministre presbytérien qui a fouetté ses fils, pour leur inculquer des principes, si souvent et si fort que l'effet de ces corrections a été de leur faire prendre le nom même des principes en horreur, il est devenu très vite millionnaire comme on le devient quand on n'est pas retardé par trop de scrupules ; en ce moment il prémédite une bonne mesure administrative : supprimer par économie les conducteurs de *cars* électriques, au risque d'écraser chaque année quelques enfans de plus. L'embarras, c'est que son futur gendre est le maire de la ville, le grand fabricant de meubles, Harry Lossing, qui, lui, a des principes très arrêtés et se croit tenu de veiller à la sûreté des marmots lorsqu'ils vont seuls au Kindergarten, risquât-il pour cela de perdre la fiancée de son choix. Mais celle-ci, qu'une éducation perfectionnée a pénétrée des idées nouvelles qui consistent à faire passer les intérêts publics avant tout, même avant les intérêts d'un père, approuve les motifs de Lossing, et, si surveillée qu'elle soit (la surveillance, en Amérique, n'est jamais que relative), trouve moyen de se fiancer avec lui durant le trajet de haut en bas d'un ascenseur ; ce qui force Armorer à effacer de ses memoranda la ligne : — M'opposer au mariage de ma fille.

Cette histoire est vivement contée ; mais la plus belle dans sa précision et sa sobriété, que n'eût point désavouée un maître tel que Maupassant, c'est l'*Obsession de Kurt Lieders*. Elle roule sur l'entêtement que met à se tuer un vieil ouvrier allemand, sorti par entêtement aussi de chez son patron, le grand fabricant de meubles d'art, autour duquel tournent tous ces récits. Kurt Lieders est depuis trente ans l'employé le plus estimé de la fabrique, mais il a voulu rompre, et, ayant rompu, il ne peut plus supporter l'existence : la mort aux rats, le rasoir, la corde, tout lui est bon, il essaye de tout. Sa femme, attentive à déjouer cette monomanie de suicide, l'a ligotté pour qu'il ne recommençât pas, sans pouvoir obtenir de lui cependant la promesse qu'il renonce à son noir dessein. Tout ce que lui accorde ce désespéré, c'est de ne rien tenter contre lui-même le jour anniversaire de leur mariage, et la vieille Thekla profite de cette trêve pour le réconcilier avec son patron. Elle, que son mari méprise comme incapable de rien comprendre en dehors du ménage, elle a su découvrir un secret, c'est qu'il tient moins à se tuer qu'à re-

tourner à l'atelier. A travers les brouillards de son épaisse cervelle, Thekla Lieders a perçu aussi cette chose profonde que nous avons tous tant de peine à admettre, savoir, que les êtres affectueux ne sont pas les seuls ici-bas qui aient besoin d'affection, que certaines âmes mal faites et moroses peuvent avoir le désir passionné des sentimens mêmes qu'elles repoussent. Vieille, laide, lourde d'esprit, elle adore son Kurt, toujours tremblante devant lui, et cet amour lui fait trouver un subterfuge habile pour tout arranger. Le mot de Kurt Lieders, en apprenant la bonne nouvelle qui l'arrache à la mort, est caractéristique : « Eh bien, je croyais le patron plus fort que ça! Céder à une femme! » Mais intérieurement il reconnaît que toute sa vie il a été injuste envers cette humble compagne, et son acceptation finale des menottes qu'elle lui met moralement en le forçant à se rendre me semble une merveille d'émotion contenue. C'est le tour qu'il faudrait pouvoir traduire, c'est le jargon comique d'allemand-américain à travers lequel perce une âme qui n'est pas de l'ouest des États-Unis, une âme d'artiste. La maison Lossing doit à Kurt sa réputation pour les meubles de style; artisan laborieux, contremaître inflexible, il est artiste quand même. Aucun sculpteur n'apporta jamais plus d'enthousiasme et de probité dans la composition d'une statue que cet ébéniste dans celle d'un bahut. Le vieil Allemand têtu a en lui de l'homme de génie, avec tous les caprices et toutes les bizarreries qui accompagnent certains dons.

De même le pauvre missionnaire si ridicule de cet autre récit touchant et drôle à la fois : *Une Providence assistée*, est un saint malgré sa grotesque apparence. Assurément son sermon ne vaut rien; il s'imagine persuader son auditoire en criant jusqu'à devenir cramoisi; il brait en chantant comme l'âne de Balaam; mais il s'est dépouillé pour les pauvres, il a risqué sa vie pour les malades, on l'a vu dans une épidémie enterrer les morts de ses mains, le fossoyeur ayant succombé. Maintenant il ne demanderait pas mieux que de reprendre à ses momens perdus son ancien métier, celui de charpentier, pour exonérer ses paroissiens du salaire qu'ils ont de la peine à lui payer. Et la Providence, dont il est l'instrument actif, le récompense à la fin. Un des gros bonnets de la ville, que son discours plein de platitudes a excédé, jette par mégarde dans la bourse de quête, au lieu de deux billets de cinq dollars préparés à cet effet, les deux billets de cent dollars qu'il avait dans une autre poche pour acheter un couple de chiens de race.

La beauté des choses les plus modestes, voilà ce qu'Octave Thanet met en lumière tout naturellement, sans s'y efforcer; il la

découvre avec les yeux de la bonté, une bonté pleine de malice d'ailleurs, gaie, robuste, où se glisse je ne sais quelle pointe de gaminerie. Optimiste? Peut-être. Il est si bien portant! Préoccupé de la morale? Fort peu. Son œuvre est morale comme tout ce qui est foncièrement sain, mais il ne prêche ni ne disserte. Nous ne répéterons pas de lui comme nous avons eu le malheur de le dire un jour de Rudyard Kipling : « Il a de l'humour et même de l'esprit », ce qui a soulevé contre nous la critique anglaise, si chatouilleuse qu'elle a cru l'humour insulté par ce simple mot qui signifiait simplement : « L'esprit est plus rare que l'humour en Angleterre. » Il est beaucoup moins rare en Amérique, et Octave Thanet a de l'esprit autant que s'il était né Français. De fait, il a du sang français dans les veines, et aussi l'émotion rapide, communicative, un grain de bel enthousiasme irlandais qui, mitigé par les fortes qualités anglo-saxonnes, n'est pas pour nuire à un écrivain.

Je continue à parler de lui au masculin parce que ma première impression en le lisant fut que j'avais affaire à un homme. Cette netteté imperturbable dans les idées et dans le style, ce tour bref, alerte, ce sens pratique aiguisé, cet intérêt porté et prêté à tout ce qui n'est pas l'amour — quoique l'amour ne soit pas absent de ses récits, mais subordonné comme dans la vie à tant d'autres choses, terre à terre bien souvent — tout cela ne me faisait nullement pressentir une femme. Et quelle connaissance des affaires d'argent, des dessous de la politique, quelle horreur des sentimentalités, même philanthropiques, quelle énergie pour indiquer les dangers du socialisme sous les belles phrases et les utopies séductrices, quel clair bon sens! Et pas la moindre revendication des droits de la femme! Non, ce ne pouvait être là qu'un jeune homme de joyeuse humeur, armé en guerre contre tous les engouemens et toutes les poses qui sont trop souvent l'apanage du beau sexe en Amérique. Avec stupeur j'appris la vérité : Octave Thanet était le pseudonyme de miss Alice French, qui habite une partie de l'année Davenport (Iowa), et l'hiver, une plantation à Clover Bend (Arkansas).

Elle décrit fidèlement la vie autour d'elle. Cette *ville de l'Ouest* c'est Davenport; les histoires du *Trans-Mississipi* se placent toutes aux environs de Clover Bend. Il y en a d'excellentes, *Otto the Knight* par exemple, cette aventure d'un précoce anarchiste d'origine allemande, un gamin élevé au milieu des « Chevaliers du Travail », et qui applique les théories dont on l'a bercé en essayant de faire sauter le moulin neuf de la plantation où il n'a jamais reçu que des marques de bienveillance. Il échoue dans

sa coupable tentative, et ce lui est au fond un grand soulagement; mais le maître charpentier Dake, qui a enlevé la bombe au péril de sa vie, est grièvement blessé. Un brave homme, ce Dake, et dont l'histoire est assez commune en Amérique : celle du jeune artisan venu d'Angleterre chercher fortune dans le Nouveau Monde et s'amourachant au débarqué d'une jolie Yankee ambitieuse et vulgaire qui s'est frottée tout juste assez d'instruction superficielle et malfaisante à l'école dite supérieure pour mépriser un mari dont elle est incapable de comprendre les aspirations morales. Le divorce s'ensuit. Victime de sa femme, Dake l'est ensuite des trade-unions. La société secrète dont il s'est retiré, après en avoir fait partie, ne lui pardonne pas sa défection; elle le poursuit de tant de vengeances diverses qu'on peut très vraisemblablement lui imputer l'attentat de la fin; et l'avis de l'auteur, par la bouche de tous les personnages sensés du récit, est que l'association des « Chevaliers du Travail », comme beaucoup d'autres de même sorte, a fait assez de mal pour qu'on laisse sans scrupule un crime de plus à son compte. Réactionnaire à sa façon, Octave Thanet est le détracteur résolu des grévistes, des grèves et de ces organisations du travail qui lui paraissent la pire des tyrannies. Pourquoi un bon ouvrier chômerait-il parce qu'une douzaine de mauvaises têtes se montent à tort et à travers? Elle met volontiers en scène le patron honnête et juste qui favorise l'effort individuel et fait participer tout son monde aux bénéfices, mais « l'élévation des classes laborieuses » s'arrêtera là, si on l'écoute. L'enfant qu'elle nous montre, presque innocemment criminel, perverti par des gens qui s'en tiendront volontiers aux discours, tandis que lui, dans sa logique juvénile, va droit à l'action, n'est pas incorrigible; il sera au contraire initié par le mal même qu'il a commis au bien qu'on ne lui avait pas enseigné : la terreur, le remords, le besoin d'avouer entrent en lui, éveillent sa conscience et le sauvent. Ceux-là mêmes qu'il a offensés prennent pitié de sa détresse et le préservent des poursuites de la justice. L'angoisse de cette pauvre petite âme écrasée sous le poids d'une responsabilité, que seul un scélérat arrivé à l'âge d'homme serait de force à porter, est poignante. *Otto le Chevalier* doit passer pour une œuvre utile, tout autre mérite à part. Elle aura peut-être arrêté plus d'un ouvrier en dérive, car son auteur est populaire, quoiqu'il ne flatte aucune passion d'en bas et conserve jusque dans le dialecte une mesure, un respect de sa plume, qui semblent le recommander aux délicats.

L'absence complète de préjugés et de parti pris lui fait des amis partout. Il est vrai qu'Octave Thanet blâme, dans *Otto the*

Knight, les anarchistes, même vertueux et désintéressés, qui donnent tout ce qu'ils gagnent aux frères et amis, mais aussi comme elle dénoncera, dans *Trusty n° 49*, les camps de condamnés, les effroyables travaux forcés de l'Arkansas! Tout le système des prisons dans cet État n'est qu'une affaire d'extorsion : le conseil, les commissaires, les entrepreneurs, les gardiens pressent et harcèlent le condamné pour faire sortir tout ce qu'il peut rapporter, très souvent jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le directeur, qui parfois est le dernier des hommes, exerce de fait un pouvoir illimité, et la brutalité des officiers subalternes ne cède que devant l'argent. Un criminel riche se moque de la prison : il se fait envoyer chez des parens ou des amis qui le louent, comme c'est l'usage, pour un travail quelconque sur leurs plantations, tandis qu'en réalité il se promène à cheval et se carre dans des habits de bourgeois. Les pauvres, au contraire, sont livrés comme instrumens de travail au premier venu qui paye pour les avoir et entend rentrer dans sa dépense. S'ils succombent, tant pis! il en vient d'autres. Les miasmes des marais, le manque de nourriture, les coups de nerf de bœuf, la faim, de hideux châtimens, tout cela est exposé en détail par un membre du jury qui a été jadis à ce régime. Intrépidement il livre sa propre histoire, que tout le monde ignore, pour qu'on épargne le même supplice à un meurtrier plus intéressant que n'était intéressante sa défunte victime, car dans une querelle de tripot le volé vaut encore mieux que le voleur : « Mon opinion, dit formellement l'ancien condamné, redevenu un honorable citoyen, c'est qu'étant donné l'état actuel des prisons de l'Arkansas, si vous ne découvrez pas que l'accusé est innocent, il vaut mieux le trouver tout de suite assez coupable pour être pendu ! »

Un mot de ce genre lancé à propos peut suggérer des réformes.

Octave Thanet est capable d'audaces ; et ce n'est pas la moindre, quoi qu'on en puisse penser hors des pays à esclaves, que ce jugement porté sur les nègres dans *Sist' Chaney's black silk :*

« Les gens du Nord voulaient tous pendant la guerre que les nègres fussent des anges; après la guerre, quand ils eurent fait connaissance avec eux, ils les ont mis plus bas que terre. En réalité, on en rencontre de bons et de mauvais, tout comme parmi les blancs; mais quand une femme de couleur se mêle d'être bonne, rien de meilleur n'existe au monde. » Et Octave Thanet nous le démontre par l'histoire de la grande baigneuse de Hot Springs, les eaux à la mode de l'Arkansas. Dosier gagne en massant les dames riches de quoi satisfaire les fantaisies de sa sœur infirme. Auparavant, elle avait donné jusqu'au dernier

sou de ses économies pour tirer de prison un mari qui depuis est mort; maintenant, une paralytique est devenue, prétend-elle, sa consolation en ce monde, elle se dévoue avec passion à la pauvre Chaney. Or celle-ci, non contente de tout ce qu'on fait pour elle, rêve l'impossible; elle a une idée fixe sur son lit de douleur, posséder une robe de soie noire comme celle que s'est donnée Dosier la seule fois de sa vie où l'excellente créature ait pensé à elle-même. Chaney se meurt et elle regrette la vie. En vain sa sœur, un pilier de l'Église, cherche-t-elle à lui prouver que le Seigneur l'aime et qu'il a ses voies, en vain lui parle-t-elle de l'autre monde où les élus ont des robes blanches radieuses.

— J'aimerais mieux une robe de soie noire, répète Chaney en révolte déclarée contre l'Esprit.

Alors une idée lumineuse vient à Dosier; elle promet à la moribonde le plus bel enterrement que jamais une personne de couleur ait eu à Hot Springs. Et elle touche juste : les nègres ont la passion des funérailles pompeuses.

— Tu auras un sermon, un grand service, et tu porteras à l'église une robe de soie noire, la mienne.

— Enterrer cette belle robe ! Ta seule belle robe ! Ce serait un péché.

Mais la joie danse dans ses yeux presque éteints. On se souviendra donc d'elle autrement que comme d'une pauvre négresse condamnée à l'immobilité sur son grabat; on l'aura vue une fois magnifiquement parée. Elle meurt, réconciliée avec son sort, espérant bien que le bon Dieu la laissera sortir de temps en temps du paradis; alors elle viendra secouer le rosier à la fenêtre de sa sœur... dans leur belle robe de soie, sans doute. Pauvre Chaney ! quel dommage qu'elle n'ait pu assister à son enterrement de gala ! Qui sait ? Peut-être l'a-t-elle vu !

Les histoires nègres d'Octave Thanet ne sont pas toujours aussi touchantes, bien loin de là. Leur caractère habituel est une inexprimable drôlerie. Dans la *Cuisine ensorcelée*, par exemple, elle montre comment l'odieuse conjuration d'un sorcier met une cuisinière fort habile jusque-là, n'ayant jamais servi, comme elle se plaît à le répéter, que « la qualité », la met, dis-je, dans l'impossibilité de faire un bon plat : la pâte ne veut pas lever, le pain ne veut pas cuire, le lait tourne, la vaisselle se casse rien qu'en la regardant; il y a eu des lézards envoyés, de ces lézards qui apportent avec eux tous les maux : récoltes perdues, plats brûlés, maladies du bétail, brouilles entre amis, rixes, feux de cheminée... cela va parfois jusqu'à la mort ! Mais la passion longtemps malheureuse d'un jeune chevalier du plus beau noir, fen-

deur de bois et dresseur de chevaux, pour une jolie négresse du nom de Ginevra, en patois Jenny Ver, a raison du terrible enchantement. A travers mille périls peut-être imaginaires, il délivre la cuisine, et sa récompense ne se fait pas attendre. La belle a une manière d'éducation, elle a été en service dans la ville voisine, et le pauvre Jerry ne sait, lui, ni lire ni écrire; de plus, il a des jambes qui paraissent désossées tant il les contorsionne et les entrelace d'une façon dangereuse pour son équilibre tout en se tordant les épaules et en faisant avec la tête un plongeon facétieux. Jenny Ver n'a jamais pu le regarder sans rire, mais tout en riant elle lui permettra à la fin de « lui tenir compagnie ».

Le *Premier Maire* a une portée plus sérieuse. Nous avons là l'image ressemblante d'un « fils de ses œuvres », meneur d'hommes par la puissance de l'argent, le tableau de sa grandeur et de sa décadence. Au milieu d'un village à peine éclos, sur le bord du Mississipi, se dresse d'abord un hôtel, aux fenêtres innombrables, et plus haut encore que l'hôtel, d'énormes bâtimens de brique, moulin et magasin, au faîte desquels flotte un drapeau rouge portant le nom d'Atherton. C'est le nom du maire, le premier maire de la ville, toujours réélu avec enthousiasme pendant une longue suite d'années, un individu puissant et vulgaire tout à la fois, un spéculateur hardi dont la fortune commencée dans le trafic avec les Indiens s'est continuée dans des affaires colossales de toute sorte, et dont les poings sont de force à répondre aux horions de quelques fâcheux qui lui reprochent de les avoir ruinés pour s'enrichir à leurs dépens. Cœur chaud et généreux avec cela, oublieux des offenses, il est capable de se jeter à l'eau pour sauver un ennemi; en temps de choléra, sa maison devient un hôpital; il a débarrassé le pays des bandits qui le pillaient, payant pour cela de sa personne, le revolver au poing, puis payant de sa bourse un jury, un bourreau et la corde; il a fondé des écoles, lui à qui sa première femme, une institutrice primaire, a enseigné tout ce qu'il sait; il dotera peu à peu la ville grandissante d'un parc, d'un cimetière, de plusieurs monumens publics, et alimentera toutes les églises quoiqu'il n'en fréquente aucune. Le journal est à lui, les chèques de Florence qu'il a lancés valent partout de l'or, bien que Florence ne soit peut-être qu'un mirage vaguement désigné dans le Nebraska. Si l'on croit fort peu en Florence, on croit en Atherton qui, par des moyens douteux, atteint des fins admirables. Toute cette prospérité a des bases fragiles, en somme. Il suffit d'un désastre financier, d'une série de mauvaises chances, après tant de coups heureux, pour que la fortune de la ville s'écroule avec

celle du potentat. Aussitôt, l'engouement qu'il inspirait se change en horreur, il devient le bouc émissaire chargé de toutes les responsabilités. La populace, idolâtre hier, furieuse aujourd'hui, assaille son bureau, prête à le lapider. Il lui fait face, empêche toute violence de la part de ses derniers défenseurs, et, sous une grêle de pierres, d'immondices, d'œufs pourris, de charognes, il oppose aux cris de vengeance et de mort un visage intrépide. Atherton a été le chef, le dieu de cette multitude enragée; il sait encore se faire écouter d'elle; inaccessible à la peur, il est inconsolable seulement d'avoir entraîné dans sa chute tout ce qui était son œuvre et son orgueil. Pour ce qui le regarde, il ne veut être protégé que par lui-même. L'apoplexie vient à son secours dans une lutte inégale; c'est comme l'intervention d'un jugement de Dieu. Et le nom d'Atherton, désormais abhorré, est retiré à la ville qu'il avait d'abord faite grande et ensuite ruinée.

Nous connaissons ces reviremens de l'opinion publique. Tels brasseurs d'affaires du Nouveau Monde subissent le sort de nos rois, et les révolutions ont les mêmes causes, passent par les mêmes phases. Là-bas comme ici, la popularité ne repose ni sur le véritable mérite personnel ni même sur de sérieux services rendus; tout dépend du succès ou d'un échec : choléra, cyclone, disette, voilà les crimes étrangers à sa volonté qui décident de la chute d'un *leader*, quand l'heure est venue.

Ce récit des vicissitudes d'Atherton, homme et ville, a presque une valeur historique. Il semble que pour tracer ces pages vigoureuses il faut être homme, de même qu'il faut être mère pour disposer des trésors de tendresse qui débordent dans l'*Hypothèque sur Jeffy*, cette nouvelle édition du problème que trancha jadis le jugement de Salomon. Octave Thanet n'est pourtant ni l'un ni l'autre, pas plus qu'elle n'est catholique, quoiqu'elle ait peint d'un pinceau vraiment orthodoxe et bien informé jusqu'au scrupule l'inoubliable figure de ce bon pasteur, si simple et si charitable, le *Père Quinaillon*. Mais elle possède le don qui permet d'être cela et autre chose encore, d'être tout à la fois, parce que, grâce à lui, on peut tout comprendre et tout sentir, le don, — rare à ce degré, — d'une large sympathie.

Peut-être ce que je viens de dire d'elle et de son œuvre suffit-il à expliquer le désir que j'eus de la connaître davantage dans un moment où je cherchais à me renseigner sur les femmes éminentes qu'a produites l'Amérique. Au cours de la correspondance qui s'établit entre nous, je découvris un côté nouveau de son talent, une verve épistolaire délicieuse, jaillissant de source, sans

aucun apprêt. Elles sont là sous mes yeux, ces jolies lettres si vives, si spontanées, avec leur belle écriture franche, égale et sans sexe, plutôt virile, tantôt courant sur une petite feuille d'azur pâle timbrée d'argent au nom de Clover Bend, tantôt jetée sur le grand format d'apparence commerciale portant :

F. W. TUCKER AND CO,
PLANTERS' AND PLANTATIONS SUPPLIES
CLOVER BEND, ARKANSAS;

parfois aussi en caractères d'imprimerie par l'intermédiaire de la machine dont elle use d'habitude pour la composition de ses romans. La triple personnalité d'Octave Thanet est là : femme du monde, écrivain et planteur. La plus courte et la dernière de ces lettres me disait : « Je viendrai à votre rencontre jusqu'au débarcadère de Memphis. Vous me reconnaîtrez, j'aurai une robe de drap vert et je tiendrai une rose à la main... »

En même temps elle me rassurait gaiement sur le péril de mourir de faim dans le pays sauvage où j'allais pénétrer :

« La glace nous arrive par bateau chaque semaine, la viande et l'épicerie viennent en gros de Saint-Louis. Le marais (*swamp*), que vous aurez à traverser, quelque peu à la nage, n'est pas malsain en cette saison... »

Assurance nécessaire, car le nom de Minturn, qui est la station télégraphique de la Courbe du Trèfle (Clover Bend) m'était apparu comme une corruption de Minturnes à travers un nuage de miasmes délétères, et je prévoyais, par une association d'idées assez naturelle, que la fièvre romaine avait dû émigrer dans l'Arkansas. Mais j'aurais, je crois, bravé la fièvre, tant était grand mon désir de pénétrer dans ce nouveau Sud dont le vieux Sud où je me trouvais alors me disait bien entendu beaucoup de mal, puisque ses fils, ruinés par la guerre, ont été forcés de céder la place aux Yankees destructeurs des anciennes coutumes. Ces critiques mêmes exaltaient ma curiosité. Après avoir goûté infiniment l'élégance native, les grandes manières, les traditions quasi aristocratiques des planteurs louisianais dans l'État du Pélican, j'avais hâte de juger l'œuvre de reconstitution accomplie depuis la fin de la guerre, par des novateurs venus du Nord dans les solitudes plus ou moins dévastées de l'État de l'Ours.

La saison n'était guère avancée, mais je me rappelais justement cette description tentatrice : « Il y a peu de spectacle plus beau que celui d'une forêt de l'Arkansas à la fin de février ; je veux dire une forêt dans ces fonds de rivière où chaque ravin est un fourré de cyprès. Les épines de la ronce-bambou dessinent

des hachures vertes, pareilles aux ombres d'une eau-forte, entre les grands arbres, au-dessus du sol humide. Nues encore sont les branches, mais des baies d'écarlate flambent sur les rameaux violâtres, la canne est d'un vert plus frais; déjà des bourgeons rougeoyans décorent les érables, et vous voyez maints rubans d'herbes aquatiques, brillantes comme l'émeraude, flotter à la surface des mares, là où les fougères croissent et se balancent, tandis que les plus jolies mousses teignent de couleurs incomparablement vives et tendres l'écorce pâle des sycomores, des chênes blancs et des gommiers. Ces colonnes d'argent ne brillent que davantage sous leur couronne cendrée, avec l'arrière-plan de gris, de pourpre et de laque aux nuances insaisissables plaquées contre l'horizon par l'embrouillement des tiges et des ramilles. Quel effet de magnificence bizarre et délicate produisent la mousse, et l'eau, et les arbres étincelans! Les morts parmi ceux-ci sont d'une blancheur spectrale... Non, ce n'est pas là une vraie forêt, c'est une enluminure de missel en deux tons argent et vert; si beau que cela soit pourtant, il y a quelque chose de sinistre et de fantastique dans cette beauté, dans ces flaques d'eau assombries, masquées par d'inextricables broussailles, — dans ces grands arbres qui poussent si drus, si épais, et qui continuent de pousser ainsi du même élan, avec la même épaisseur, sur des espaces incalculés, — dans les ombres et les buées qui tiennent lieu de feuillage, — dans les taches rouges qui marquent les racines des cyprès et qui mettent aux gommiers comme une ceinture, suggérant l'idée que chaque coup de hache en a tiré du sang. Il ne serait pas difficile d'évoquer un diable ou deux du moyen âge derrière les monstrueuses excroissances que forment les genoux des cyprès. Et à travers cette forêt enchantée se déroule une route fort rude, sinueuse, à cause de la rivière qu'elle côtoie, car les rougeurs, là-bas, à droite, sont les branches des saules qui marquent le cours de la rivière Noire... »

Or la rivière Noire lèche et creuse, jusqu'à y former une baie, les luxuriantes épaisseurs de trèfle blanc sauvage qui ont donné leur nom à Clover Bend, et c'était à Clover Bend qu'on m'invitait de si pressante façon. Une idée fixe s'empara de moi : aller guetter dans ce lieu aux aspects si différens des aspects européens, l'éveil magique d'un printemps inconnu, l'éclosion des lis blancs et jaunes dans ces *brakes* dont l'eau noirâtre sert de miroir aux cyprès « qui avec leurs courtes branches attachées à une haute colonne ressemblent à quelque plante géante plutôt qu'à un arbre », voir les affreux genoux eux-mêmes, ces genoux pointus qui hérissent le marécage « se colorer de rose sous le coup de brosse

du renouveau, se transformer en cônes de satin aurore, en petites tentes que les fées apparemment dressent pour leur usage parmi les lis », apprendre ce que peuvent être ces arbustes aux noms entendus pour la première fois, le *dog-wood*, le *red-bud*, le *buckeye*, le sassafras, faire connaissance enfin avec cette nature étrange où rien, pas un oiseau, pas un brin d'herbe, ne ressemble à la nôtre. Grâce au pinceau de ce maître peintre, Octave Thanet, j'avais déjà entrevu tout cela dans *Knitters in the sun*, dans *Expiation*, le seul roman de longue haleine qu'elle ait produit, un roman dramatique où sont racontées les sanglantes prouesses et la destruction finale des *Graybacks*, des guérillas, ce fléau de l'Arkansas, au lendemain de la guerre.

Je m'embarquai donc sur un des superbes vapeurs qui remontent le Mississipi et, après quatre jours d'un voyage que j'ai raconté ailleurs, j'atteignis Memphis, où m'attendaient la robe verte et la rose jaune portées l'une et l'autre par une jeune femme blonde qu'accompagnait une autre jeune femme brune ; c'étaient les deux dames de Clover Bend escortées de leur associé le colonel Tucker : F. W. Tucker and Co. Et je ne crois pas que des gens qui se voient pour la première fois aient jamais aussi vivement ressenti l'impression d'être de vieux amis.

Nous nous attardâmes fort peu à Memphis, les routes que nous avions à parcourir en voiture n'étant pas de celles où l'on aime à s'engager la nuit. Je me rappelle que ma première surprise, plus tard en retrouvant la France, fut la beauté des routes et le manque d'énergie qu'exprimaient les visages. Sans doute je me reportais en faisant cette réflexion aux chemins submergés de l'Arkansas et à la physionomie résolue du colonel Tucker dont l'établissement à Clover Bend remonte aux temps héroïques pour ainsi dire.

De Memphis à Portia cependant nous voyageâmes par le chemin de fer qui aboutit à Kansas City. J'avais pris en naviguant sur le Mississipi, l'habitude des paysages inondés qui feraient croire à un récent déluge, si l'on ne savait que ces eaux printanières laissent chaque année en se retirant les riches terrains d'alluvion plus fertiles que jamais. Sur tout le parcours du train ce fut la même tristesse indicible : des bois de cyprès, les hauts cyprès si différens des nôtres et qui, l'hiver, perdent leurs feuilles, surgissant de l'eau où baignent leurs racines ; de misérables cabanes hissées sur des espèces d'échasses, des planches jetées partout en guise de ponts pour faciliter les communications qui doivent être difficiles. Tout cela sèche en été, les rivières et les bayous se dégagent de cette nappe d'eau qui les relie et les con-

fond entre eux, les détails du paysage, absolument noyés aujourd'hui, deviennent distincts. Ce qui est déjà facile à reconnaître, c'est la splendeur de la végétation forestière qui résiste à l'abus non seulement de la cognée, mais de la torche. D'ordinaire les bûcherons se bornent pour aller plus vite en besogne à une entaille profonde autour du pied de l'arbre, puis on laisse le supplicié mourir d'épuisement; quand cela ne va pas assez vite on a recours au feu. Presque jamais on ne retire les souches qui noircies, mutilées, sortent de l'eau stagnante en donnant l'idée lugubre d'un massacre récent, d'une espèce de charnier végétal.

Tout le long de la rivière Saint-Francis se poursuit une grande exploitation de bois. Les cases mobiles sont transportées ici ou là, pour la durée de tel ou tel défrichement, puis elles vont se poser ailleurs. C'est comme un camp levé à mesure que la victoire de l'homme sur la nature est accomplie. Mais la nature se défend au bord de la Saint-Francis River, car les ours traqués et presque détruits ailleurs fréquentent encore ces parages.

A la petite station de Portia nous attend une charrette découverte, haut perchée sur ses roues et crottée pourtant beaucoup au-dessus de l'essieu. On ne peut avoir de voiture propre sur des routes pareilles; le sol en est limoneux, sans une pierre, entrecoupé de flaques d'eau profondes où les chevaux du pays, patiens et robustes, enfoncent jusqu'au poitrail. Plus d'une fois, en franchissant ces espèces de gués, nous sommes éclaboussés des pieds à la tête; mais le colonel conduit d'une main ferme, et nous passons comme le vent par les bois et les plantations de coton, devant les pâturages remplis de vaches et de chevaux. De loin en loin s'élève le long du chemin quelque maison typique du Sud, en planches, avec un auvent avancé sur la galerie d'en bas que partage une autre galerie transversale. Ce courant d'air entretient la fraîcheur en été. Si la cabane a un petit clocher, soyez sûr que c'est une église dont la communauté est trop pauvre, trop peu nombreuse, pour pouvoir à elle seule nourrir un pasteur; mais il y a le *circuit preacher*, le prédicateur ambulant qui vient par intervalles, au cours de ses laborieuses tournées, apporter la parole évangélique. Le reste du temps, les fidèles se rassemblent, confians dans la parole du Seigneur : « Partout où vous serez quelques-uns assemblés en mon nom, je serai avec vous. »

— Il en est de même à Clover Bend, m'explique Octave Thanet. Les blancs parmi nos tenanciers sont tous méthodistes ; ils ont une petite école où mon amie va enseigner souvent, et c'est dans l'école qu'a lieu le culte. Les nègres sont baptistes. Nous avons

au printemps beaucoup de baptêmes dans la rivière Noire. Si le temps le permet, vous en verrez, mais on ne peut exposer ces pauvres gens à prendre une fluxion de poitrine! Ce qui vous amuserait, c'est un mariage. Le mariage nègre est célébré à domicile par un de leurs ministres. Celui-ci, les mains dans ses poches, leur dit que l'état où ils vont entrer est un bon état, honoré dans le ciel et sur la terre. La mariée pudique ne s'est pas demandé si elle a le droit de mettre une robe blanche et de s'attacher autour de la tête le ruban virginal bleu et argent. Je vous parle des dernières noces auxquelles nous ayons assisté. L'époux portait un habit beaucoup trop court de taille dont on lui avait fait cadeau, une paire de gants de cheval usés du bout, autre cadeau. Le couple s'assit sur deux chaises dans le premier compartiment de la case; on fit asseoir les principaux invités sur les lits, le reste se tenait debout, et on procéda ainsi à la cérémonie. Ensuite tout le monde passe dans la pièce voisine pour manger le dindon traditionnel et des sucreries. Les nègres réellement pieux ne dansent pas en ces occasions, eussent-ils déjà beaucoup d'enfans de provenances diverses.

Et Octave Thanet rit de son rire si gai, si communicatif, en racontant ces choses choquantes, sans ombre de pruderie.

De son côté, le colonel me parle très simplement de son installation à Clover Bend, il y a vingt-cinq ans environ. Officier de l'armée fédérale, il se rendit acquéreur, pour la moitié, de la plantation qui avait appartenu à un major confédéré. L'autre moitié fut achetée par le colonel Allen, de Davenport. Dans ce temps-là, les arbres de Clover Bend auraient pu raconter des histoires récentes de pendus. Sous prétexte de servir la cause expirante du Sud, les *Graybacks*, des déserteurs pour la plupart, avaient longtemps incendié, pillé, tué sans merci. Il y eut contre eux des représailles terribles, et les propriétaires coalisés finirent par purger le pays de ces bandits. Mais où trouver ensuite des ouvriers? Les anciens esclaves s'étaient dispersés après l'abolition de l'esclavage, on était réduit aux services éventuels des rudes travailleurs du Missouri, qui, vers l'époque de la cueille du coton passent avec toute leur famille, — les petits enfans à califourchon dans une sangle, sur la hanche de la mère. Ils vont ainsi droit à l'extrême Sud où la récolte commence plus tôt, puis ils remontent, se louant ici ou là; quelquefois les mêmes reviennent plusieurs années de suite. La besogne se faisait tant bien que mal par leurs mains, mais, l'heure de la paye venue, c'étaient des menaces de coups de couteau pour obtenir plus que le prix convenu, et le propriétaire était contraint de répondre le re-

volver au poing. Il est bon d'avoir fait la guerre avant de s'occuper d'agriculture dans des conditions semblables. Le colonel Tucker, si énergique qu'il fût, sut acquérir la réputation d'un homme juste et bon. Sous son règne, beaucoup de choses changèrent, comme me l'avaient dit avec amertume les partisans de l'ancien régime. On ne se grise plus tous les samedis, les enfans blancs et noirs vont à l'école, les hommes trouvent avantage à placer leurs économies dans un store (magasin) bien approvisionné et fort prospère; ils participent aux bénéfices, apportent leur coton à éplucher au *gin* et leurs marchandises à l'embarcadère du bateau à vapeur, qui dessert d'importantes scieries, au nombre de cinq entre Newport et Portia.

Le planteur nouveau style, sans accepter toutes les responsabilités bonnes et mauvaises, inséparables de l'esclavage, qui faisaient du maître comme le chef plus ou moins humain, plus ou moins aimé d'une grande famille, accomplit certainement beaucoup de bien dans le sens moderne du mot. Il pousse au progrès, la philanthropie ne lui est pas étrangère, quoiqu'il ait l'esprit pratique. Avant tout, il donne l'exemple; sur cette énorme plantation, c'est lui qui travaille le plus. Aujourd'hui, ses tenanciers sont nombreux et font d'assez bonnes affaires. Pour la récolte du coton, les femmes, les enfans peuvent gagner un dollar par jour s'ils sont habiles à ramasser des deux mains à la fois. Il n'y a pas de besogne qui donne moins de peine. Un bon ouvrier à Clover Bend gagne de 70 à 80 cents (sous) par jour.

Huit milles de course, pénible pour les chevaux, très intéressante en revanche pour l'étrangère qu'ils emportent à travers un si curieux inconnu. — Tout en causant, nous atteignons Clover Bend où l'opposition des maisons de bois peint, propres et solides et de certaines *log-houses* d'autrefois qui abritent encore quelques nègres me fait sentir tout de suite les différences entre l'ancien et le nouveau Sud. L'aspect général est celui d'un petit village irrégulièrement éparpillé sur de grandes distances, au bord de la rivière, entre les vastes enclos bordés de barrières droites ou en zigzags (*snake fences*) et la forêt sans bornes. Au bord de l'eau se dresse le bâtiment le plus important de l'endroit, le *store*, contigu au *cotton gin* que révèle sa noire cheminée. On m'a montré en passant le *meeting house*, école et temple à la fois; on m'indique comme une relique du passé le grand chêne vert séculaire à l'ombre duquel Espagnols et Français se réunissaient pour trafiquer avant que nous eussions renoncé à nos immenses possessions du Sud, dont ni Louis XV ni même Napoléon ne semblent avoir apprécié l'étendue.

A peu de distance l'une de l'autre, du côté défriché, sont les deux maisons bourgeoises de l'endroit, la demeure du colonel, très jolie, peinte en vert pâle, avec un balcon couronnant tout le rez-de-chaussée. Dans le bow-window sourient des visages d'enfans. L'autre maison est celle de la famille à laquelle mes compagnes appartiennent, l'une par le sang et l'autre par les liens d'une étroite amitié. Sur une des constructions primitives élevée d'un étage, ont été greffés quelques embellissemens discrets, une véranda où grimpent des lianes et aux piliers de laquelle s'attache une toile métallique destinée à tenir en respect un fléau local : les mouches. L'extérieur est rustique autant qu'il convient au cadre environnant, mais à peine a-t-on passé le seuil qu'on se sent au milieu de tous les raffinemens du confort, de toutes les recherches esthétiques que l'on pourrait rencontrer dans un cottage de la campagne anglaise. Le salon est rempli non seulement de jolis meubles, mais de ces mille riens qui donnent de la vie aux murs et révèlent la présence de femmes distinguées; partout ce sont des toiles peintes à gais ramages, des livres bien choisis, de bonnes gravures, des photographies de l'endroit prises par les dames de Clover Bend qui excellent dans cet art, comme dans tous les autres, y compris les ouvrages d'aiguille et la cuisine, ce qui n'est pas précisément américain.

Le lendemain de mon arrivée, nous visitons les deux écoles, celle des enfans de couleur d'abord, où la classe est faite par un jeune instituteur mulâtre, au teint très peu foncé, aux cheveux longs, à la barbe presque blonde. Il a d'assez nombreux élèves des deux sexes; deux ou trois grands garçons l'aident à maintenir l'ordre. Les plus petits parmi les enfans sont d'abord interrogés devant moi; ils apprennent à prononcer et à épeler correctement d'après la méthode du kindergarten. Aucune timidité, l'air vif et intelligent. Les petites filles surtout m'amusent; elles roulent des yeux étincelans comme des perles de jais sous leurs petites tresses laineuses hérissées sur la tête en manière de cornes. Leurs aînées sont moins intéressantes; il y en a de très grasses qui auraient grand besoin de corsets. Interrogées sur la géographie, quelques-unes font preuve de mémoire, d'autres se bornent à ricaner, les paupières obstinément baissées. Une odeur de bergerie où domineraient les moutons noirs règne dans la chambre. Du haut de la plate-forme, où l'on est toujours poussée de gré ou de force dès que l'on visite une école quelconque en Amérique, je dis aux enfans que je parlerai d'eux et de leurs progrès à Paris.

— Et Paris, ajoute le colonel qui m'accompagne, cela veut dire la France.

Un *cheer* s'élève, tandis que mes yeux se mouillent sottement, je ne sais pas au juste pourquoi.

— Dites-leur quelques mots de français, me demande le maître d'école. Ce sera la seule fois de leur vie qu'ils entendront votre langue.

Et je reprends du fond du cœur : « Soyez reconnaissans à vos maîtres qui font tant pour vous. Aimez-les. Que Dieu vous bénisse ! »

Nouveau *cheer* que je m'efforcerai de mériter ensuite par une distribution de poupées aux petites filles. Et les garçons y prendront le plus vif intérêt sans mélange d'envie; mais aucun d'entre eux, ni fille ni garçon, ne saura que le plus grand mérite de ces poupées rustiques, achetées au *store* de Clover Bend, est d'avoir été habillées par les doigts de fée d'Octave Thanet le romancier.

De l'école de couleur située un peu à l'écart, nous revenons — par ces chemins le long desquels se balancèrent force pendus à l'époque des guérillas, incendiaires de moulins sous prétexte de patriotisme, — nous revenons, dis-je, vers l'école blanche. Là un instituteur jauni et décharné par la fièvre semble avoir à peine la force de présider une leçon de lecture. Cette fois je me garde de prendre la parole; le colonel se met à raconter devant moi mon voyage en traçant toutes mes pérégrinations sur la carte, pour faire bien sentir aux écoliers quel honneur c'est pour eux de recevoir une visiteuse venue de si loin. Ils écoutent bouche béante, frappés de stupeur, mais personne n'est aussi stupéfait que moi-même. En entendant détailler de prétendues prouesses, auxquelles je n'avais pas eu le temps de songer jusque-là, je me sens comme terrifiée par ma propre entreprise.

L'instituteur, très poli et très doux, ne réussit pas à faire parader ses élèves comme l'a si bien fait son collègue mulâtre.

— L'autre a sur celui-ci un double avantage, m'explique ensuite le colonel, il est bien portant et moins pauvre. Songez qu'avec le peu qu'il gagne, ce malheureux doit nourrir sa femme et six enfans... Oui, un enfant de plus tous les ans ! Comment voulez-vous qu'il s'en tire?

J'aimerais à faire connaissance avec le prédicateur ambulant, mais il est en tournée; il ne revient guère à Clover Bend que toutes les trois semaines, tant son circuit est étendu. Le dimanche, mes amis lisent la Bible chacun chez soi, et se réunissent pour chanter des hymnes au piano. Le colonel s'y distingue. Et les hymnes sont suivies, à mon intention, de mélodies nègres d'une pé-

nétrante mélancolie. J'entends encore les voix grêles et hautes des enfans chanter cet air célèbre, palpitant de regrets, qui valent ceux de Mignon pour une autre terre où fleurit aussi l'oranger : *I's gwine to Dixie...*

Les nègres m'intéressent de plus en plus ici où j'ai tant d'occasions de les étudier, non pas transformés à la hâte par des influences civilisatrices, mais dans leur état naturel que modifie tout doucement la suggestion au travail, à l'ordre et à l'économie donnée par des propriétaires qui ne sont plus des *maîtres*.

Le contraste entre les colons blancs et noirs me frappe tous les jours. Les premiers sont de grands gaillards maigres et hâves, tannés comme le cuir de leurs bottes d'égoutiers, les joues creuses, les traits allongés, le teint terreux et la physionomie morne, effet de la fièvre probablement. Les *chills* (frissons) s'attrapent avec une extrême facilité dans l'Arkansas ; il suffit de s'asseoir sur le sol détrempé, de garder des vêtemens humides. Le feutre à larges bords rabattu sur les yeux, ils circulent beaucoup à cheval et s'offrent en guise de récréation une halte dans le *store*, quoiqu'on n'y vende aucune espèce de liqueur, rien que les boissons les plus anodines ; mais c'est quelque chose que de fumer ensemble les pieds sur le grand poêle, dût-on causer fort peu, car ils sont taciturnes, tristes comme le sol même auquel ils sont attachés et dont ils ont pris la couleur limoneuse.

Le nègre, lui, est moins bon travailleur, infiniment plus gai, en revanche, porté à l'optimisme, très inconstant, capable de déguerpir d'un jour à l'autre avec toute sa famille, quitte à revenir vite ; mais blancs ou noirs, les colons sont sans exception d'honnêtes gens. Rien n'est fermé à Clover Bend, et on n'a jamais entendu parler de vols. Pour ce qui concerne le nègre, il faut s'entendre. Le pauvre diable est capable quelquefois de chiper un poulet, mais il ne prendrait pas autre chose ; il gardera peut-être un sou ramassé sur la route, mais il rapportera fidèlement, si par hasard il la trouve, une liasse de billets de banque. Vivre sans plaisirs lui serait impossible ; il aime les réunions, les danses, les jeux ; l'hiver un festival s'organise dans telle ou telle case, et les affaires s'y concilient avec les amusemens de toute sorte, car ceux qui reçoivent vendent à leurs hôtes des bonbons et des gâteaux.

Il ne faudrait pas trop approfondir la question de régularité des familles. Lorsqu'ils veulent se marier, le parjure et la bigamie ne coûtent guère à la plupart des nègres. Ils trichent sur l'âge légal du consentement, en toute innocence, car presque jamais les nègres ne savent leur âge. Ils oublient qu'ils ont laissé çà et là une ou plusieurs femmes. Lorsqu'on y réfléchit, ceci n'a rien

de très surprenant au pays du divorce. La charmante actrice Lilian Russel a bien divorcé cinq fois! Mais pareille formalité coûte de l'argent, et un pauvre tenancier de l'Arkansas n'en a guère. Il se borne donc à former de nouveaux liens, sans faire rompre judiciairement les anciens. L'idée de se passer de la cérémonie du mariage ne lui viendrait jamais : ici sa conscience commencerait à s'éveiller.

L'un des plus intéressans, et certainement le plus beau des nègres de Clover Bend est un vieillard au profil aquilin, à la barbe grise, que l'on pourrait prendre pour un Arabe. Oncle Nels (c'est l'abréviation de Nelson) a grand air sous ses haillons et le feutre informe qui le coiffe; une gravité habituelle le distingue de ceux de sa race, dont il m'a paru cependant être sous d'autres rapports la personnification très curieuse. Aucune apparence chez lui de sens moral : il s'accuse avec beaucoup de calme d'avoir été mauvais esclave, pas précisément paresseux, non, mais *mean*, vil, capable d'actions fort basses. Si l'on veut en avoir la preuve, il pourra montrer les cicatrices dont son pauvre dos est labouré. Bigame d'ailleurs, et doublement puisqu'il a épousé au cours de sa vie quatre femmes dont une seule est morte. Sans s'expliquer sur l'abandon des autres, il donne la raison suivante à sa rupture avec la seconde : « Je me suis éveillé un matin avant elle, dit-il en son jargon, et je l'ai regardée pendant qu'elle dormait. Elle était si noire sur l'oreiller que je n'ai pas pu y tenir. Je suis parti et ne suis jamais revenu. »

Cet homme, hardi et prompt, comme on le voit, dans ses résolutions les plus sérieuses, est craintif pourtant comme tous les esclaves. Son rêve fut longtemps de visiter une fois la grande ville de Memphis. Le jour où il eut économisé assez d'argent pour cela, il partit, si transporté de joie qu'il cria de loin à sa femme, la dernière, celle que finalement il préfère à sa « femme principale » : — « Adieu Jane, je ne sais pas du tout si je reviendrai, tant je vais m'amuser dans la grande ville!... » — Mais à peine fut-il seul dans le *car* que son enthousiasme s'apaisa; des compagnons blancs étaient montés, un peu trop en train, faisant tapage. La peur le prit; comment allaient-ils traiter le pauvre nègre? Intimidé il se glisse dans un coin, près du conducteur, nommant son maître pour se recommander à la protection de l'autorité; puis, une fois à Memphis, le mouvement, le bruit des rues l'impressionnent tellement qu'il revient le lendemain même, l'oreille basse, éperdu, tout honteux, rapportant intact l'argent qu'il n'a pas su dépenser.

Leurs mœurs faciles n'empêchent pas les nègres d'être pieux.

Le dimanche ils vont régulièrement à l'église baptiste, partant de bonne heure en procession, quitte à n'avoir de service que dans l'après-midi. L'intervalle d'attente est rempli par de longues conversations à la porte de la grande cabane où chacun a le droit de prêcher, hommes et femmes; parmi ces dernières, il y en a d'éloquentes. Orateur ou oratrice s'excite en parlant et communique à son auditoire une émotion convulsive, pour ainsi dire, qui produit des réveils spirituels inattendus. La religion s'attrape ainsi ni plus ni moins que la rougeole ou une attaque de nerfs. Même à l'état de calme, en admettant que ces êtres sensitifs y soient jamais, la discussion religieuse est leur plaisir favori. Les citations bibliques leur viennent à la bouche avec une facilité, une abondance vraiment prodigieuses. Il suffit pour se donner ce spectacle de formuler devant eux quelque hérésie, comme par exemple : « Adam ne fut pas le premier homme. Dieu en avait créé d'autres avant lui. » Aussitôt ils prennent feu, les textes se précipitent. Jamais une faute de mémoire, même chez ceux qui ne savent pas lire : et rien pour eux n'est symbolique. Ils tiennent non seulement à la lettre, mais au détail précis; ils voient Dieu tirer Ève de la côte d'Adam avec l'aide d'un couteau semblable au leur. Ils catégorisent le serpent dans une des espèces qu'ils connaissent : à Clover Bend, c'est le serpent à sonnettes. Le plus ignorant des nègres est capable de raisonner avec subtilité. Ce qui m'afflige, c'est le mépris inconscient qu'ils ont de leur propre couleur, l'aspiration générale vers des teintes claires. Le préposé au bûcher nous dit par exemple : « Je n'épouserai jamais une de ces vilaines noiraudes, mais une jolie petite femme brune, *brown*, qui aura des cheveux frisés longs comme ça! » — Et il montrait la longueur de sa main.

Deux nègres se disputent sur la beauté de leurs enfans : — « Il veut faire croire, s'écrie l'un d'eux en haussant les épaules, que son petit est plus beau que le mien, quand il est noir comme la cheminée! » Lui-même semblait barbouillé de suie.

Comment les pauvres négresses ne se croiraient-elles pas grandies et glorifiées par le caprice d'un blanc, si court et si brutal que ce caprice puisse être?

Le temps s'écoule très vite à Clover Bend malgré la monotonie des journées, au point de vue des événemens du moins, car les ressources d'esprit sont d'une infinie variété. Mais enfin rien n'arrive jamais. C'est toujours le même va-et-vient de troupeaux de vaches dont on reconnaît le propriétaire à leur oreille fendue ou à quelque autre signe; celles du Texas, très méchantes, ont

souvent les cornes sciées; toujours le même passage silencieux (car l'épaisseur de la boue amortit tous les bruits) d'une charrette attelée de mules; elle glisse comme une ombre chinoise conduite par le nègre qui s'y tient debout, si comique dans ses longs habits d'hiver dépenaillés et son couvre-chef en forme de champignon.

Voici cependant le facteur à cheval; il accourt de Minturn à franc étrier, avec les lettres ou les dépêches, et prend au *store* le courrier quotidien. Le store est aussi le bureau de poste, le centre de tous les intérêts, de toutes les rencontres. Des chevaux sont toujours attachés à sa porte. De temps en temps, un transport de bois de charpente filant sur la rivière Noire s'y arrête, ou bien c'est le petit vapeur qui circule de Newport à Portia. Il s'annonce par un coup de sifflet strident qui se prolonge parmi les saules, et un moment d'animation extraordinaire s'ensuit, l'équipage débarquant en toute hâte pour renouveler ses provisions; car on trouve au *store* les objets les plus hétérogènes : du porc salé, des œufs, des jambons, de la mercerie, des tricots, des chaussures, des peaux fraîchement tannées de lynx, d'opossum et de rat musqué, des jouets d'enfant, de la graisse pour les roues, bref tout ce dont peut avoir besoin un homme qui, pratiquant la tempérance, ne s'attend pas à la vente de boissons fermentées. Il en était autrement, paraît-il, au temps du vieux Sud.

Une autre distraction à laquelle on est assez souvent convié, c'est le domptage d'un cheval, spectacle affreux presque autant qu'une course de taureaux. L'un de ces chevaux originaires du Nouveau-Mexique, qui restent sauvages, paissant en liberté dans la savane, est poursuivi et attrapé au lasso pour être présenté à un acquéreur quelconque. A grand'peine le dresseur nègre réussit à l'amener, rétif et furieux, au bout d'une longe. La malheureuse bête rue et se défend; il faut que celui qui la tient suive tous ses mouvemens avec une extraordinaire souplesse. Elle se jette sur les barrières, se roule, arrive enfin trempée de sueur, de boue et de sang devant le public dont nous faisons partie; j'ai vu un cheval qui, dans sa rage, s'était coupé la langue; parfois il arrive que dans cette lutte il se casse le cou et qu'on ne l'ait que mort.

Je fais compliment à l'un des *horses breakers* nègres de son adresse et de son courage, quoique tout mon intérêt soit, je l'avoue, pour le cheval martyrisé. Il rit à belles dents.

— N'avez-vous jamais été blessé?

— Si fait, on l'est très souvent. Je suis resté une fois trois mois sans pouvoir marcher.

— Vous recommencez pourtant?

Il rit de plus belle. C'est chez lui une vocation.

Les enfans de mes amis sont accourus très excités; les petites filles grimpent sur la barrière pour mieux voir; un petit garçon de sept ans à peine reste avec les hommes près du cheval, les mains dans ses poches, intrépide. Ses parens le laissent aller, confians en sa sagesse; puisqu'il doit être un homme, qu'il fasse à ses risques un double apprentissage de bravoure et de prudence. Telle est l'éducation américaine. Enfin les nouveaux acquéreurs emmènent leur cheval, à moitié mort pourrait-on croire. Il leur donnera pourtant encore, chemin faisant, beaucoup de fil à retordre; mais personne ne le brutalisera inutilement. Les chevaux sont toujours traités en compagnons dans les pays primitifs. Chaque fois qu'il tombe, on le caresse, on le flatte, on cherche à lui faire comprendre qu'on ne lui veut pas de mal, on amène auprès de lui ses pareils rompus au harnais et dont l'exemple est supposé devoir l'impressionner favorablement; demain on l'attellera côte à côte avec une mule placide qui lui servira de maîtresse d'école et qu'il étonnera par ses fantaisies.

Les repas peuvent bien compter aussi à Clover Bend parmi les incidens mémorables de la journée; j'avais deviné d'après les écrits d'Octave Thanet, qu'elle tenait la gastronomie en honneur. Elle a même, luxe rare en Amérique, une cave toute française. Sa cuisine, si elle a été jadis maléficiée, a triomphé des enchantemens. Il en sort toute sorte de friandises locales. C'est la saison des cailles, très différentes des nôtres, deux fois plus grosses et d'un tout autre goût, succulentes à leur manière. Elles précèdent de peu les bécasses. Et la salle à manger se recommande à mon attention non pas seulement par la bonne chère, mais encore par la légende qui s'y rattache. Elle possède en effet un revenant. Si vous vous informez de son nom, vous apprendrez que c'est le spectre du régulateur.

Le régulateur de Clover Bend était un homme de bonne volonté qui, ayant entendu dire à l'église que Dieu appelle chacun de nous à le servir, se demanda quel service il pouvait rendre au Tout-Puissant, n'étant rien que bon forgeron. Et une voix lui dit : — « On peut forcer les gens à se bien conduire, si on ne sait pas le leur prêcher. » — Son parti fut pris aussitôt. Il se fit régulateur, et, certes, il ne fut pas le seul de son emploi au temps de la destruction des *Graybacks*, mais jamais personne n'exerça cet emploi avec autant de zèle. Il rossait les gens qu'il rencontrait ivres, il rossait les nègres fainéans qui ne gagnent pas leur salaire, il rossa un avare qui refusait l'aumône à tous les pauvres, il rossa

un mari qui battait sa femme; tous les mauvais sujets, tous les voleurs sentirent le poids de son bras. Le résultat de ses efforts fut que les individus qu'il cherchait ainsi à convertir ne lui en surent aucun gré et qu'un jour il reçut une balle dans la tête. J'ai vu l'endroit où était tombé, au moment le plus brillant de sa carrière, le régulateur de Clover Bend. Il fut transporté dans la pièce qui est devenue ensuite une salle à manger. Au jour anniversaire du meurtre, et d'autres fois aussi, la porte de cette chambre s'ouvre brusquement sans que personne y touche, et, chose merveilleuse, elle reste ouverte le temps de laisser défiler le funèbre cortège qui rapporta une victime du devoir. Après quoi elle se referme. Tous les habitans ont assisté à ce prodige, mais il devient plus rare depuis que la vieille serrure, un peu lâche, a été remplacée par une serrure neuve.

Après le lunch a lieu notre promenade quotidienne : — on ne peut se promener qu'en voiture ou à cheval, vu l'état du sol; même pour échanger une visite avec nos proches voisins, nous devons suivre le *sidewalk* en planches, le long trottoir mobile. La petite charrette qui nous porte s'enfonce sous bois à travers flaques d'eau et fossés dans des endroits où jamais ne s'aventureraient des chevaux européens. Ceux-ci n'ont pas l'air de se douter qu'il faille de préférence suivre des routes tracées, ils passent philosophiquement partout en imprimant au léger véhicule un mouvement de bateau. Nous roulons ainsi dans des forêts qui tantôt semblent vierges et tantôt me donnent l'impression d'avoir été brutalement profanées. La main-d'œuvre est trop chère pour qu'on songe à les exploiter avec méthode; des squelettes carbonisés à demi, encore debout cependant, lèvent leurs grands bras lamentables au milieu de la masse serrée des chênes blancs et noirs, des chênes à feuille de saule, des frênes, des sycomores, des cyprès qui, comme ces derniers, font peau neuve. Près de la lisière, j'ai remarqué aussi des ormes d'une beauté singulière. Tous ces arbres sont des géans; ils poussent en hauteur, trop près les uns des autres pour pouvoir étendre largement leurs branches; des lianes robustes les relient entre eux; mes amies me disent qu'il n'y a pas de parfum plus pénétrant que celui de la vigne sauvage quand elle est en fleur. Beaucoup de gommiers : leur bois sert à fabriquer des meubles d'un très joli ton, tandis que la gomme qu'ils distillent fournit ces vilains bâtons à chiquer dont les enfans raffolent en Amérique, et non seulement les enfans, mais la plupart des gens du commun. Dans les *cars*, dans les chemins de fer, j'ai partout remarqué ce mouvement automatique de la mâchoire qui indique l'habitude de chiquer; c'est une chique inof-

fensive. J'admets que les hommes aient quelquefois perdu, à cette substitution, l'habitude du tabac, mais quelle peut être l'excuse des femmes? Quoi qu'il en soit, la *chewing gum* est préconisée dans tous les journaux, sur tous les murs, à grand renfort de réclame.

Oublions ce produit vulgaire devant les arbres dont il sort et qui ont le droit d'exister par leur seule beauté. Mêlés à d'autres essences, ils encadrent l'étang, le large bayou, canal naturel où se déverse le trop-plein de la rivière Noire. Cette nappe d'eau embroussaillée de *briar*, de *cane*, et d'*elbowbrush*, sommeille lourdement dans ce que je ne puis appeler que la jungle, le nom de fourré ne suggérant rien d'assez grandiose. On est embarrassé pour décrire ces accidens de l'Arkansas, le *ridge*, la chaîne basse qui alterne avec la platitude des marais, comme s'élève une crête entre deux sillons, le *slash*, l'incision, la taillade que fait un cours d'eau dans le gâchis des terres, le *brake* qui n'est *brake* qu'à la condition de se trouver dans un fond rempli d'eau; en s'élevant, il perd son caractère et son nom. Un *brake* de cyprès est le principal trait de la physionomie de l'Arkansas. Des troncs déracinés flottent dans l'eau noire chargée de plantes aquatiques, et les harponneurs sautent de l'un à l'autre pour former des radeaux que l'on amène au rivage non sans risque; c'est un métier dangereux pour qui ne sait pas nager.

L'étang de Clover Bend me rappelle plus d'une histoire racontée par Octave Thanet : la rencontre nez à nez de deux petits enfans avec un ours, — ours débonnaire et savant échappé de sa ménagerie ambulante; l'aventure vraie de la pauvre petite fille perdue la nuit dans ces grands bois et qui, ayant pris le bayou pour la rivière, est retrouvée par miracle sur un des troncs flottans dont les branches pointent en l'air comme des javelots. Toute la population la cherchait avec des torches en remplissant le bois de cris désespérés, et elle, pendant ce temps, avait eu la présence d'esprit, si petite qu'elle fût, d'ôter sa robe pour ne pas la mouiller ni la salir.

On se livre dans les bois de l'Arkansas à des chasses au sanglier qui provoquent d'ardens steeple-chases. Nous ne rencontrons pas de sangliers, mais des cochons par centaines, maigres, à demi sauvages et pourtant apprivoisés par la faim. Ils galopent avec une vitesse prodigieuse derrière la voiture dans l'espoir que nous leur jetterons quelque chose. Chaque jour l'individu attaché à leur service fait entendre un appel qui les convie au repas, grâce auquel on peut en attraper quand vient le temps de les engraisser ou de les vendre. Les petits sont très drôles,

d'une effronterie singulière et luisans comme du satin. On dit que les vautours les enlèvent assez souvent à défaut de bêtes mortes, mais celles-ci ne leur manquent guère, car tous les animaux défunts de la plantation sont immédiatement traînés dans les bois où bientôt on n'en trouve plus que les ossemens blanchis. Les vautours de l'Arkansas, les *buzzards*, font partie intégrante du paysage et contribuent à son aspect mélancolique. Il y en a toujours dans le ciel un couple au moins, qui, les ailes éployées, guettent la mort; ils veillent à la salubrité publique : ce sont les grands balayeurs de l'air.

En cherchant bien, on trouve autre chose encore que des beautés naturelles à Clover Bend; la plantation possède aussi des monumens : par exemple, à l'endroit où se forme le grand bayou on me montre, du côté des marais, une sorte de levée qui, à en croire la tradition, n'est l'œuvre ni des Espagnols, ni des Français, mais qui remonte à cette race préhistorique dont les *mounds*, monticules, sont dispersés dans toute la vallée. Deux de ces tertres, qui sont des sépultures indiennes, ont été fouillés, livrant des poteries nombreuses, des perles, de la peinture de guerre, des débris de toute sorte, collectionnés dans un coin du *store*. Un homme, venu on ne savait d'où, s'intéressa beaucoup il y a quelques années aux *mounds*. Tout son temps était consacré à des fouilles dont il gardait le secret avec un soin jaloux. Il ne communiquait avec personne et semblait misérable; puis, en mourant, il livra son nom, le nom d'une bonne famille de l'État de New-York.

Le grand spectacle de la journée c'est le coucher du soleil sur la Black River qui peu à peu mérite tout de bon l'épithète de noire, après avoir reflété l'embrasement du ciel et brûlé de toutes les nuances de la pourpre et de l'or. Moirée d'abord de feux ardens et de colorations d'opale, la rivière semble ensuite se figer; sa surface sans un pli, unie comme une glace où se mirent les sycomores et les cyprès, devient pareille à de l'encre; sa courbe indolente s'endort, tout s'éteint, sauf quelques grandes flaques d'eau stagnante qui brillent encore dans l'herbe. Cependant les troupeaux paissent parmi les cannes, et le crépuscule tombe lentement. Nous ne verrons plus rien jusqu'à ce que le clair de lune, répandant une lumière aussi nette que celle du jour, fasse scintiller la terre mouillée des champs de coton et prête des reflets d'argent au ton gris uniforme des barrières interminables qui, droites ou en zigzags, séparent les pâtures autour de nous. Il ne fait pas bon affronter à cette heure l'humidité. Nous nous réunissons autour d'un grand feu; les uns jouent, les autres causent. Mon

rôle se borne à celui du personnage interrogant; on me répond avec une patience inépuisable. L'un des plus assidus à ces veillées est un magistrat local. Il nous donne d'intéressans détails sur l'affaire qui s'instruit au moment même, le procès des trois Powells qui ont attaqué un train de chemin de fer et sont en prison à Powhatan, en attendant qu'on les transfère à Little Rock, la capitale. Leur attitude est, paraît-il, excellente. Ils subiront bravement le dernier supplice. Ces bandits ont été découverts dans les bois où ils se cachaient par les bloodhounds, terribles chiens employés autrefois pour chasser les esclaves marrons et qui restent encore les auxiliaires les plus sûrs de la justice. La population est si excitée que les autorités ont grand'peine à préserver leurs prisonniers de ces vengeances sommaires dont on essaie depuis peu d'arrêter les effets.

Comme je me récrie contre la loi de Lynch en la traitant de barbare, le magistrat sourit sans se prononcer; on voit à merveille qu'il la trouve en certains cas nécessaire. A propos des Italiens, par exemple, massacrés à la Nouvelle-Orléans, il dit tranquillement : « — C'était trancher une grosse difficulté; on savait qu'ils seraient relâchés. » — Je comprends aux demi-mots qui lui échappent qu'avec la corruption régnante, il est parfois difficile de compter que justice soit faite. Cependant de si effroyables abus ont eu lieu que force est bien de sévir à la fin non seulement contre ceux qui les accomplissent, mais contre ceux qui les approuvent par leur présence. — « Beaucoup d'honnêtes gens le regrettent. »

L'individu apparemment sanguinaire qui parle ainsi est au fond plein de sensibilité, mais il se livre quand même, avec un zèle digne de celui des anciens *régulateurs*, à la capture des bandits de toute sorte. On le rencontre dans le *car* de Walnut Ridge accompagnant en personne ses trophées sous forme de prisonniers enchaînés les uns aux autres; ces misérables s'installent au milieu des autres voyageurs et trouvent parfois un voisin compatissant qui leur paie à boire. Le même voisin les lyncherait peut-être volontiers. Il y a eu, en deux mois, cinq ou six attaques de trains de l'Ouest par des voleurs masqués. Quand on prend ces mêmes trains, une légère émotion, qui n'est pas sans charme, s'ajoute à l'intérêt du voyage.

La fin de mon séjour à Clover Bend fut gâtée par une soudaine irruption de l'hiver, un hiver beaucoup plus rude que celui des mois de décembre et de janvier, qui n'avaient amené ni froid ni neige, tandis que de vraies gelées se firent sentir, même dans l'Arkansas, à l'heure printanière de l'année 1894 où des cyclones

ravageaient les côtes, où l'horrible *blizzard* soufflait à New-York.

Nous avions beau brûler la moitié d'un tronc d'arbre dans l'énorme cheminée du salon, nous nous apercevions que nos murs étaient de bois très mince, et la nuit, c'étaient, dehors, des mugissemens, des plaintes lamentables. Le bétail, sans abri, ne se résignait pas à cette température insolite : cent chevaux en liberté, deux cents vaches, six cents porcs lâchés à travers bois, protestaient chacun en son langage contre une saison sans pareille. Il y eut des tragédies; beaucoup de petits veaux périrent; leurs corps traînés par une mule s'en allèrent dans la forêt servir de pâture aux vautours. Heureusement le soleil intervint bientôt; ses chauds rayons fondirent la glace, rétablirent l'ordre et rendirent un certain repos d'esprit aux nègres qui avaient cru proche leur dernière heure. De tristes et silencieux qu'ils étaient la veille, ils reprirent leurs habitudes expansives pour raconter les aventures de ces affreuses nuits pendant lesquelles la neige avait fait irruption par les fentes de leurs cases, les forçant à dormir sous un parapluie ouvert. Il fallait les entendre, réunis autour du grand poêle dans le *store* et suant à grosses gouttes, car du jour au lendemain, le feu était devenu fort inutile. N'importe, ils en jouissaient délicieusement. Jamais un nègre ne se sent assez rôti.

Le changement de décor qui suivit très vite cette reprise de l'hiver devait rivaliser avec ce qu'on appelle au théâtre un changement à vue. Les eaux baissèrent, le gris mélancolique du paysage s'égaya de bourgeons d'un lilas merveilleux partout où ne se dépliaient pas les premières feuilles. Dans l'épaisseur des cannes où jadis se cachaient les esclaves marrons, on entendit des frôlemens d'ailes, des chants joyeux : le plumage métallique du martin-pêcheur étincela parmi les roseaux, des pics blancs à tête verte et rouge se mirent à marteler les arbres comme pour s'assurer qu'ils n'étaient pas morts; les gros serpens qui, dans les bois, courent d'un arbre à l'autre, se transformèrent en lianes verdoyantes; l'oiseau moqueur qui est le rossignol de l'Amérique commença son concert nocturne; longtemps avant qu'il eût jeté sa première note j'avais vu voltiger l'oiseau bleu qui chez nous n'existe que dans les légendes; il y a aussi le *red bird*, vêtu en cardinal. Tout ce peuple emplumé commence ses gazouillis juste à l'instant où le *dog-wood* se met à étoiler les bois d'une pluie de larges fleurs blanches à quatre pétales et où les buissons de roses cherokees se couvrent d'églantines monstres.

A mon regret, je ne pus attendre le plus beau moment de cette féerie, et encore moins l'éclosion du coton, blanc, me dit-

on, le premier jour, rosé le lendemain, et ensuite blanc et rose à la fois, la même plante portant souvent en outre sa bourre neigeuse. L'heure du départ avait sonné. Je dis adieu à tous mes amis, dont chacun représentait au vif quelque personnage des romans d'Octave Thanet : le planteur des premiers temps de la reconstitution, capable de faire tout ce que les circonstances peuvent imposer à un être humain, fût-il jeté sur une île déserte, et de tirer du néant un *home;* — l'âme de ce *home*, une aimable Bostonienne qui, toute à ses enfans, ne semble regretter ni les ressources intellectuelles, ni les distractions de sa ville natale; — le jeune planteur élégant qui se fait envoyer ses habits du Nord, monte de beaux chevaux, a grand soin de ses ongles et affecte un peu l'espèce de dédaigneuse lenteur dans les mouvemens et la parole d'un gentleman anglais, ce qui ne l'empêche pas de s'occuper très activement d'élevage, de culture, et de tenir les comptes du magasin (détail caractéristique : il a voyagé en Europe, mais n'a pas vu Paris, ayant été saisi tout à coup d'une nostalgie d'espace illimité); — la jeune veuve aux longs yeux noirs, calme comme un clair de lune, qui fait penser au portrait tracé par Shakspeare d'une dame vertueuse, douce autant que belle, sachant du reste faire la pâtisserie et battre le beurre aussi bien qu'Octave Thanet en personne; — la grand'mère, frêle et distinguée, maîtresse de maison accomplie, habile à organiser une partie de whist et à saisir au vol les moindres élémens de sociabilité. Puis, auprès de ces premiers rôles, les comparses : colons blancs vêtus comme les cowboys de Buffalo Bill, nègres aux guenilles pittoresques et sur le noir visage desquels la moindre marque de bonté amène une si joyeuse expression. J'eus un vrai chagrin de quitter Clover Bend, mais surtout il me parut un instant impossible de me séparer, sans grand espoir de la revoir jamais, d'une personnalité bienfaisante, — il n'y a pas d'autre mot pour rendre son action sur les esprits les plus divers, — telle que l'est Octave Thanet. Après tant de rencontres, elle me prouva que je n'avais pas épuisé l'étude des types multiples d'Américaines et qu'en cherchant encore, je trouverais probablement des qualités nouvelles à signaler, qualités empruntées à toutes les races; cependant, nulle part, il faut le reconnaître, je n'ai remarqué au même degré nos meilleures qualités françaises.

Adieu aux longues colonnades de la forêt, adieu aux prairies où fuient les chevaux du Texas, adieu aux deux petites écoles, et puissent-elles un jour n'en faire qu'une! La voiture qui nous emporte, avec un lunch au champagne que nous devons manger

en bohémiens sur la route, file rapidement vers Portia; nous prendrons le *car* jusqu'à Hoxie; de là le chemin de fer conduit à Walnut Ridge, le point de départ pour Saint-Louis. Adieu à l'Arkansas!

La dernière figure que j'entrevois sur les terres de Clover Bend est celle de la jeune femme du prédicateur ambulant. Elle fend du bois au seuil de sa cabane, tandis que son mari porte la parole de Dieu d'une plantation à l'autre. Le soleil met une auréole à ses cheveux roux et pique une étincelle à la hache levée d'un bras robuste. Une grande émotion me vient au cœur, une émotion mêlée de respect pour ces gens simples qui peinent comme des manœuvres en faisant le bien et en prêchant d'exemple plus encore que de bouche. Parmi eux, je compte le pauvre maître d'école. J'ai demandé depuis de ses nouvelles à Octave Thanet. Elle me répondit en m'annonçant qu'il était mort :

« La fièvre qui le minait s'est terminée par la pneumonie. Hier nous sommes allés à son enterrement. Le dernier cadeau que nous lui ayons fait est celui d'une bière et d'un habit. Cela paraît du gaspillage ces vêtemens neufs déposés dans une tombe, mais, ici, la famille y tient plus qu'à tout le reste. Ce furent de tristes funérailles, célébrées dans son école même, avec ses derniers exercices écrits sur le tableau noir. Ses élèves sanglotaient pendant tout le service. Quand je regardai par la fenêtre et que je vis la misérable petite procession s'éloigner, les porteurs dans leurs pauvres habits du dimanche et la jeune femme avec son pauvre châle de deuil jeté sur sa robe de cotonnade, son plus petit enfant dans les bras, il me sembla n'avoir jamais rien contemplé d'aussi lugubre. Le ministre fut obligé de s'arrêter au milieu de son discours tant il était ému, et la veuve perdit alors tout ce qu'elle avait de courage. C'était navrant, mais c'eût été plus navrant encore peut-être s'il y avait eu là tout le décorum, tous les rites pompeux qui manquaient et point de vraies larmes. »

Ce touchant défilé mortuaire m'apparaît malgré moi quand je pense à l'Arkansas. Il est en merveilleuse harmonie avec le paysage de la rivière Noire.

Th. Bentzon.

SOUVENIRS DIPLOMATIQUES

DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE

(1870 — 1872)

III[1]

ENTRETIENS AVEC LE PRINCE DE BISMARCK. — M. POUYER-QUERTIER A BERLIN. — NOMINATION DE M. DE GONTAUT COMME AMBASSADEUR.

VIII. — PREMIER ENTRETIEN AVEC LE PRINCE DE BISMARCK

Avant mon départ de Versailles pour Berlin, nous avions eu déjà plusieurs difficultés avec l'Allemagne, par suite des interprétations diverses que pouvait autoriser l'exécution du traité de paix. La revue que M. Thiers avait passée le 28 juin, à l'occasion de la rentrée de nos troupes à Paris, motiva une demande d'explications de la part du comte de Waldersee, qui se plaignait, au nom de son gouvernement, en termes très vifs, que nous eussions manqué à nos engagemens, en dépassant notoirement l'effectif militaire que nous étions autorisés à entretenir jusqu'à l'entière exécution du traité de paix. Si la réclamation du gouvernement allemand pouvait être fondée, le ton de la note était assez péremptoire pour que nous eussions le droit de nous en formaliser, et en

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier.

arrivant à Berlin, je trouvai sur mon bureau, à l'Ambassade, le jour même où j'en prenais possession, l'instruction de me plaindre du procédé à la chancellerie fédérale. Ce n'était pas un très agréable début; mais M. de Thile, vis-à-vis duquel j'exprimai mes regrets de devoir inaugurer mes fonctions par une réclamation de ce genre, voulut bien me donner des explications satisfaisantes et qui mirent fin à l'incident. Il était clair, néanmoins, que l'Allemagne était décidée à réclamer sans merci tout ce que le traité de paix lui donnait le droit d'exiger du vaincu.

Nous en eûmes bientôt une nouvelle preuve dans un autre incident plus sérieux qui motiva ma première entrevue avec le prince de Bismarck. Le général de Manteuffel qui, n'ayant pas de responsabilité politique, cherchait à adoucir le plus possible toutes les difficultés qui pouvaient survenir, et dont on se louait personnellement à Versailles, avait laissé voir sa disposition à hâter, en ce qui dépendait de lui, l'évacuation des départemens occupés par les troupes allemandes. Il s'était montré, par suite, favorable à l'idée de signer une convention, qui aurait amené la remise des forts de Paris encore occupés par l'armée prussienne et l'évacuation, au 31 août, des départemens de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise, moyennant le paiement immédiat de 250 millions.

L'affranchissement de notre capitale et des départemens qui l'avoisinaient immédiatement, était le premier pas sérieux dans la voie de notre libération, et M. Thiers y attachait une légitime importance. Malheureusement, au lieu de traiter avec M. de Bismarck, soit par l'intermédiaire de l'ambassade à Berlin, soit par celui du chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, le gouvernement français avait cherché à profiter des dispositions bienveillantes du général de Manteuffel, qui était alors à Compiègne, pour négocier avec lui. Un projet de convention avait été rédigé et envoyé directement par lui à la ratification de l'empereur, qui se trouvait alors à Coblentz. Le comte de Waldersee fut seulement prévenu par notre ministre des affaires étrangères de l'existence de cette négociation, et il avait répondu, — c'est du moins ce que M. de Rémusat m'écrivit après coup de Paris, — que bien qu'il regrettât que l'affaire n'eût pas passé par ses mains, il inclinait à croire que son souverain ratifierait la convention.

Je n'avais pas été mis au courant du projet, dont je ne fus informé qu'ultérieurement. Si l'on m'avait consulté, j'aurais conseillé la marche régulière qui devait nous donner deux mois après un résultat satisfaisant par la signature de la convention du

12 octobre; mais il faut reconnaître néanmoins, à notre décharge, que du moment où le commandant en chef de l'armée allemande, demeuré en France, prenait sur lui de négocier une convention qui était toute à notre avantage, comme me l'écrivait M. de Rémusat, il nous était bien difficile de ne pas profiter de son bon vouloir et de supposer qu'il pût traiter, sans y être autorisé par le chancelier. Ce ne fut pas le sentiment du prince de Bismarck, et l'on va juger du degré de mécontentement qu'il en éprouva, au moment où il en eut connaissance.

A mon arrivée à Berlin, j'avais remis à M. de Thile la lettre qui m'accréditait comme chargé d'affaires auprès du ministère des affaires étrangères d'Allemagne, on sait, en effet, que les envoyés du rang d'ambassadeur ou de ministre, sont seuls accrédités auprès du souverain lui-même. Le prince de Bismarck était parti pour Varzin peu de jours avant mon arrivée, et il avait été convenu que je le verrais à son passage par Berlin, qu'il devait traverser pour se rendre aux eaux de Gastein. Je supposais que l'entrevue serait courte et de simple étiquette, mais il en fut tout autrement.

Le 12 août, je reçus de M. de Thile l'avis que le chancelier, qui venait d'arriver de Varzin, me recevrait le soir même à 9 heures. Je fus exact au rendez-vous, et je n'attendis pas une minute. A l'heure dite, j'entrai dans le cabinet du prince de Bismarck, que je trouvai en petit uniforme, suivant son usage, derrière un grand bureau. Il me reçut avec beaucoup de politesse, me pria de m'asseoir en face de lui, m'offrit un cigare, en prit un lui-même, et alors commença un entretien qui dura deux heures et dont à certains momens, au début surtout, la chaleur fut en rapport avec celle de la température extérieure. Le thermomètre marquait ce jour-là 31 degrés centigrades. J'en envoyai le lendemain le compte rendu à M. de Rémusat. Voici quelques-uns des principaux passages de cette dépêche qu'il me paraît possible de publier aujourd'hui sans inconvéniens. Ils montrent combien la sagesse de la France et des divers gouvernemens qui se sont succédé chez nous depuis cette époque, a justifié notre pays des accusations qui lui furent adressées ce jour-là, et auxquelles vingt-cinq années de paix et de relations mutuellement correctes ont complètement répondu :

« Berlin, le 13 août 1871.

« Monsieur le Ministre,

« Ainsi que j'en ai informé Votre Excellence par le télégraphe, j'ai eu hier soir avec le prince de Bismarck un entretien de près

de deux heures, dont, en raison de son importance, je vous dois un compte détaillé. Le chancelier fédéral avait été péniblement impressionné par la nouvelle de la convention soumise à la ratification du roi par le général de Manteuffel et négociée en dehors de lui par cet officier général et notre Ministre des finances (1). Aussi, tout en me disant qu'il avait désiré entrer en rapports personnels avec moi, il était aisé de comprendre qu'il tenait à me communiquer ses impressions, car ne passant que vingt-quatre heures à Berlin, il aurait pu, comme il l'a fait pour d'autres membres du corps diplomatique, se dispenser de me recevoir.

« Aussi, après quelques phrases de politesse, et quand j'eus exprimé ma confiance dans l'amélioration des rapports entre nos deux pays, motivée par le désir et le besoin qu'avaient les deux nations de la paix, le chancelier fédéral me dit qu'il était heureux de m'entendre tenir ce langage, mais que quant à lui, il était d'un avis tout différent. Il ne croyait pas qu'en France on voulût sincèrement le maintien de relations amicales entre les deux pays. L'état de l'opinion, l'attitude de notre presse, dont il fit venir un certain nombre d'articles qu'il me plaça sous les yeux, le langage peu affirmatif du gouvernement lui-même, semblaient indiquer que nous voulions prendre bientôt notre revanche.

« Comme je me récriais hautement contre de semblables paroles, qui ne causeraient pas moins d'étonnement en France qu'elles ne m'en faisaient éprouver au moment où je les entendais moi-même, le prince de Bismarck m'a répondu : « A vous dire « franchement ma pensée, je ne crois pas que vous veuilliez main- « tenant rompre la trêve qui existe. Vous nous paierez deux mil- « liards, mais quand nous serons en 1874 (2) et qu'il vous faudra « acquitter les trois autres, vous nous ferez la guerre. Eh bien! « vous comprenez que, si vous devez reprendre les hostilités, il « vaut mieux pour nous, sinon pour vous, que ce soit plus tôt « que plus tard. Attendez dix ans et recommencez alors, si le cœur « vous en dit. Jusque-là ce serait pour vous un suicide, mais ceci « c'est votre affaire. Je ne me fais pas d'illusion. Il ne serait pas « logique de vous avoir pris Metz qui est français, si des néces- « sités impérieuses ne nous obligeaient pas de le garder. Je n'au- « rais pas voulu, en principe, conserver cette ville pour l'Alle- « magne. Quand la question a été examinée devant l'empereur, « l'état-major m'a demandé si je pouvais garantir que la France « ne prendrait pas sa revanche un jour ou l'autre. J'ai répondu

(1) M. Pouyer-Quertier.

(2) D'après l'article 7 du traité de Francfort, les trois derniers milliards de l'indemnité de guerre devaient être payés le 2 mars 1874.

« que j'en étais au contraire très convaincu, et que cette guerre « ne serait probablement pas la dernière de celles qui éclate- « raient entre les deux pays. Dans cette situation, m'a-t-on dit, « Metz est un glacis derrière lequel on peut mettre cent mille « hommes. Nous avons donc dû le garder. J'en dirai autant de « l'Alsace et de la Lorraine. C'est une faute que nous aurions « commise en vous les prenant, si la paix devait être durable, car « pour nous ces provinces seront une difficulté. — Une Vénétie, ai- « je répondu, avec la France derrière? — Oui, m'a dit le chance- « lier; une Vénétie, avec la France derrière. »

« Les paroles de Votre Excellence, — ai-je cru pouvoir répondre au prince de Bismarck, en le priant d'excuser ma franchise, — me semblent prouver une chose; c'est que nous sommes plus logiques qu'elle. Vous avez signé la paix et votre langage est celui de la guerre. Nous avons signé la paix et, malgré les accusations que je viens d'entendre, nous en pratiquons la politique. Nous tenons nos engagemens, nous devançons même le terme de nos échéances. Nous ne vous demandons qu'une chose, c'est de hâter, autant que possible, l'évacuation de notre territoire. Vous venez de voir bien des blessés, vous savez que ce qui irrite la plaie, c'est la présence du corps étranger dans la blessure. Vous êtes pour la France sanglante et meurtrie ce corps étranger. Nous n'avons rien contre vous, en tant qu'Allemands : les deux nations ne sont pas prédestinées à s'entre-tuer. Ce sont deux fortes races, d'aptitudes diverses, mais qui devraient vivre côte à côte en bonne intelligence, unies par les liens d'une civilisation commune, si la fatalité ne les avait pas jetées l'une sur l'autre. C'est le devoir des gouvernemens de les calmer, et c'est ce que nous faisons. Rationnellement, vous ne pouvez nous demander davantage. Vous nous avez imposé des conditions de paix d'une dureté exceptionnelle et jugées telles par toute l'Europe. Nous ne pouvons en témoigner notre satisfaction aux yeux du monde entier. Ce que vous pouvez vouloir de nous, c'est d'être ce que nous sommes, patiens, résignés, ponctuels à nous acquitter de nos obligations.

« — Mais, a répondu le prince de Bismarck un peu radouci, le « langage de M. Thiers à la tribune n'est jamais affirmatif pour « le maintien de la paix »; et comme je protestais hautement, en ajoutant qu'il n'y avait qu'à relire son dernier discours pour être convaincu du contraire. « D'ailleurs, a repris le chancelier, son « pouvoir est contesté chaque jour. Pouvez-vous me dire avec « certitude qui gouvernera demain la France? Au surplus, comme « je l'ai déjà dit, l'opinion est plus forte que lui, et dans ce mo- « ment même, il s'organise une ligue à Paris intitulée Ligue de

« la délivrance de l'Alsace-Lorraine, au sujet de laquelle j'ai prié « notre chargé d'affaires de porter plainte auprès du comte de « Rémusat.

« Comment voulez-vous, d'ailleurs, que nous fassions de bonnes « affaires ensemble, lorsque votre ministre des finances traite avec « un général qui n'est qu'un chef de corps d'armée et n'a pas de « pouvoirs politiques ? Le comte Arnim était le plénipotentiaire « désigné par nous pour les conférences de Francfort. A ses ou- « vertures, vos plénipotentiaires ont toujours déclaré depuis six « semaines qu'ils étaient sans instructions. Nous ne pouvons con- « tinuer à marcher de la sorte. Aussi vais-je prier l'empereur d'en- « voyer le comte Arnim à Paris en mission extraordinaire, pour « régler directement avec votre gouvernement toutes les ques- « tions pendantes. »

« J'ai répondu au prince de Bismarck que, sur ce dernier point, j'étais persuadé que M. Thiers et Votre Excellence seraient charmés d'entretenir des rapports avec un personnage investi de toute la confiance du chancelier. Le gouvernement ne s'était adressé au général de Manteuffel que parce qu'à Francfort et à Berlin, personne n'était en mesure de répondre aux questions urgentes qui étaient à régler entre les deux gouvernemens. J'avais reçu le matin même de Francfort une lettre de M. de Clercq, dans laquelle il m'exprimait le regret de ne pouvoir obtenir aucune réponse des plénipotentiaires allemands et me priait de faire hâter l'envoi de leurs instructions. Je demandai au chancelier la permission de lui en donner lecture, l'ayant par hasard sur moi, et c'est ce que je fis, avec son assentiment.

« Quant au reproche adressé à M. Thiers, il ne me paraissait pas davantage fondé. C'est surtout comme représentant d'une politique pacifique et pour la faire prévaloir au sein de l'Assemblée nationale que vingt-huit départemens l'avaient nommé. Quant à son pouvoir, il était sans doute combattu, comme tous les pouvoirs électifs, mais il ne l'était pas plus que ne l'avait été pendant quatre ans celui du prince de Bismarck lui-même, qui avait gouverné la Prusse avec une Chambre qui lui refusait systématiquement le budget. Nous n'en étions certes pas là, car l'Assemblée nationale ne cessait par ses votes de lui témoigner sa confiance. Il n'en avait pas toujours été de même à Berlin. Je pouvais même ajouter sans indiscrétion, car le fait était public, que la guerre de 1866 avec l'Autriche avait, dans sa pensée politique, été l'œuvre à peu près personnelle du prince de Bismarck. Ces souvenirs pouvaient être invoqués sans crainte, car ils appartenaient désormais à l'histoire.

« Le prince de Bismarck ne m'a pas paru mécontent de cette réponse et de mes allusions à son rôle personnel, car la franchise et même une certaine carrure de langage sont loin de lui déplaire. Il n'a plus rien ajouté sur ce chapitre, et j'ai profité de ce moment de bon vouloir pour lui demander d'obtenir du roi la concession d'une amnistie à ceux de nos prisonniers, retenus encore en Allemagne dans les forteresses, pour avoir commis des délits pendant leur captivité.

« A cet égard, M. de Bismarck me répondit que pour les soldats coupables de simples délits, on pourrait voir plus tard ce qui serait possible, mais que, quant à ceux qui avaient frappé des soldats allemands, il ne jugeait pas le moment venu de recommander au roi une mesure de clémence en leur faveur, au moment même où à Poligny, dans le Jura, ses compatriotes avaient été l'objet de mesures odieuses de la part des Français et sans empêchement ni protestation des autorités.

« Je suis revenu alors sur l'évacuation, dont cet exemple même, en supposant que la nouvelle fût confirmée, démontrait la nécessité; mais le prince de Bismarck y a vu, au contraire, un motif de la maintenir. Que craignez-vous? lui ai-je dit alors, en supposant même, ce que je me refuse absolument à admettre, que nous veuillons la revanche dont vous parlez et qui n'est jugée possible par personne en France, d'ici à bien longtemps; avec notre frontière ouverte et votre mobilisation immédiate, vous aurez toujours l'avance du temps sur nous. Votre armée, je le sais depuis que je suis en Allemagne, est impatiente de rentrer dans ses foyers. Croyez-moi, l'évacuation est dans votre intérêt comme dans le nôtre. »

Le chancelier me parut un peu ébranlé dans ses idées, et il m'a dit avec une légère hésitation : « Il y a peut-être du vrai dans ce que vous dites, mais il faudrait que nous eussions confiance dans vos intentions et, *ne pouvant l'avoir*, nous préférons garder aussi longtemps que possible le gage que nous avons entre les mains. »

. . . .

J'ai cru utile de citer les principaux passages de cet important entretien, parce qu'il montre combien la France fut bien inspirée en ne justifiant pas par son attitude ultérieure les prévisions du chancelier fédéral. A ce moment, du reste, il faut en convenir, le prince de Bismarck parlait un peu sous l'impression du mécontentement que lui avait fait éprouver une négociation irrégulièrement conduite; mais il exprimait, néanmoins, d'une manière précise sa façon de voir, sans en adoucir, par aucune

atténuation de langage, la catégorique dureté. Les déclarations sur Metz et sur l'Alsace-Lorraine ont une valeur historique d'autant plus grande qu'il les a en partie renouvelées depuis devant le Reichstag, ou ailleurs, et il est bon, en tout cas, qu'elles ne demeurent pas inconnues. Enfin, pour ceux qui tiennent à étudier de près le caractère du grand antagoniste que le hasard des événemens, plus que ses intentions premières, avait placé en face de nous, le récit de cet entretien est peut-être de nature à éclairer davantage sa physionomie et à faire connaître le point de vue exact auquel il se plaçait au lendemain de la guerre franco-allemande.

En recevant cette dépêche, M. de Rémusat m'écrivit une lettre particulière dans laquelle il approuvait de tous points mon langage vis-à-vis du chancelier fédéral et dont j'extrais le passage suivant :

« Versailles, 20 août 1871.

«... Vous avez eu raison de le dire bien haut, nous voulons la paix, et c'est parce que nous la voulons franchement que nous souhaitons l'évacuation du territoire français par les troupes allemandes. Tant que cette évacuation n'aura pas lieu, la paix conservera les apparences d'une trêve, et des conflits inévitables empêcheront le retour à des sentimens pacifiques entre les deux nations.

« Quant à la Ligue alsacienne de Paris, c'est un projet qui n'a pris jusqu'ici aucune consistance, mais qui n'en est pas moins contraire au droit des gens et en contravention avec un article du Code pénal. La suppression de la Société a été ordonnée. Vous pouvez en donner l'assurance.

« Si nos négociations ont éprouvé quelque incertitude, cela tient à la diversité des lieux où elles ont été entamées et où nous avons affaire à des agens qui ne paraissent pas assurés de la nature et de l'étendue de leur pouvoir. »

Quant à l'incident même qui avait motivé surtout les plaintes du chancelier, c'est-à-dire la convention signée par le ministre des finances et le général de Manteuffel en dehors de lui, M. de Rémusat m'envoyait, dans une dépêche officielle, les explications que j'ai fait connaître plus haut et qui étaient de nature à lui restituer sa véritable portée. Ce fut un malentendu regrettable, mais momentané, et qui ne devait pas laisser de trace durable dans l'ensemble de nos relations. Voici, au surplus, le texte de cette dépêche officielle qui mit fin à l'incident.

« Versailles, 22 août 1871.

« Monsieur le marquis, les termes dans lesquels le prince de Bismarck s'est exprimé avec vous au sujet des pourparlers que nous

avons été amenés à engager à Compiègne et où nous puisions l'espérance d'obtenir une plus prompte évacuation de notre territoire par les troupes allemandes, dénotent que le chancelier de l'Empire ne s'est pas rendu un compte exact des mobiles qui nous ont fait agir.

« Nous avons une trop haute idée de l'autorité qui lui appartient, auprès de son souverain, pour supposer que quoi que ce soit d'important puisse se négocier et se conclure en dehors de lui, et nous ne nous sommes engagés dans des pourparlers avec le général de Manteuffel sur l'évacuation de notre territoire que dans la pensée que le prince de Bismarck devait en avoir connaissance et ne les désapprouvait pas. Je tiens au surplus à vous mettre au courant des circonstances qui ont précédé et motivé le projet de convention préparé de concert entre M. Pouyer-Quertier et le général de Manteuffel, et je ne crois pouvoir mieux faire, dans cette vue, que de vous communiquer la dépêche ci-jointe que j'ai écrite à M. de Clercq, avec le texte même de l'arrangement. Il nous importe, au plus haut point, qu'un malentendu, reposant sur des questions de forme, ne vienne pas compliquer et entraver une négociation, dont l'objet est pour nous d'un si grand intérêt. Nous ne savons pas encore d'une manière positive si le comte d'Arnim, sur qui le prince de Bismarck a arrêté son choix pour traiter avec nous, recevra l'ordre de se rendre à Paris, ou si la délibération se suivra à Francfort entre lui et nos plénipotentiaires à la Conférence. Dans tous les cas, nous serons heureux de nous trouver en présence d'un homme en possession de l'entière confiance du chancelier de l'Empire.

« Nous désirons en toute loyauté un prompt et complet retour aux relations pacifiques avec le cabinet de Berlin, et il ne dépendra pas de nous que l'ensemble des questions encore à régler ne reçoive la solution la plus propre à développer les rapports de bonne intelligence entre les deux pays.

« DE RÉMUSAT. »

A Berlin, l'impression de l'entretien que j'avais eu avec le prince de Bismarck ne fut pas moindre qu'à Paris. Les journaux à la dévotion du chancelier, et c'était à peu près toute la presse, confirmèrent, en partie, les déclarations qu'il m'avait faites. Le corps diplomatique, qui n'avait que bien rarement l'occasion de voir le puissant ministre, s'empressa de venir aux nouvelles. Je tins à paraître rassuré vis-à-vis de mes collègues, mais, au fond, je ne l'étais pas beaucoup plus qu'eux. La vue du prince de Bis-

marck, dans l'âme duquel j'avais senti vibrer toutes les passions de la dernière guerre, m'avait laissé, je l'avoue, une impression profonde. Je l'avais surtout trouvé supérieur comme homme de lutte. Le dédain complet de toute réticence, son habitude d'aller de prime abord au fond des questions qu'il traite, la franchise hautaine de ses déclarations, sa parole, un peu lente au début, mais « vigoureuse et bondissante » à la première émotion ressentie, me transportaient dans un tout autre monde que celui où j'avais eu à négocier jusqu'à présent. Nous étions loin du langage toujours correct, même dans ses impatiences séniles, que le prince Gortchacow me faisait entendre à Saint-Pétersbourg, ou même de celui des fonctionnaires allemands avec lesquels je me trouvais journellement en rapport à Berlin. En M. de Bismarck, on sentait que chacune de ses pensées ou de ses paroles pouvait se traduire en un acte de gouvernement. C'était un maître, plutôt qu'un ministre, que j'avais devant moi. Il me semblait voir Arminius recevant, au lendemain du désastre des légions romaines, les envoyés du peuple vaincu.

Ces pensées, on l'avouera, étaient peu consolantes en elles-mêmes. Elles l'étaient moins encore pour celui qui avait à en rendre compte à un gouvernement nouveau, dont la raison d'être principale était le maintien de la paix. On a lu une partie de ma dépêche et les deux réponses de Versailles. Le compte rendu de cette audience était d'une exactitude rigoureuse. Chacune des paroles importantes du chancelier demeurait, en quelque sorte, sténographiée dans ma mémoire ; j'en avais même atténué plutôt certaines expressions pour ne pas trop effrayer M. Thiers. Mais il fallait, à tout prix, empêcher le retour d'incidens analogues qui auraient pu finir plus mal. Une seconde entrevue du même genre eût été impossible. Il me sembla donc nécessaire de résumer et de compléter l'impression personnelle que m'avait fait éprouver cet entretien en fixant le point précis, et en quelque sorte photographique, où m'était apparu pour la première fois M. de Bismarck, dans la soirée du 12 août 1871. Profitant du retour de notre courrier de Saint-Pétersbourg, j'écrivis, le 23 août, la lettre particulière suivante à M. de Rémusat :

« Je vous ai rendu compte de tous les points importans de mon entretien du 12 août avec le prince de Bismarck. Les conclusions que j'en ai tirées dans ma dépêche me paraissent devoir être maintenues après quelques jours de réflexions. Il n'est pas douteux que la question personnelle n'ait été le principal motif du mécontentement du chancelier fédéral. « Je suis venu, m'a-t-il « dit, du fond de la Poméranie pour rétablir ma position vis-à-

vis de mes collègues. » Ce mécontentement s'est traduit par le désaveu de la convention de M. Pouyer-Quertier, par l'explication que nous avons eue ensemble et par le langage assez violent de la presse contre la France pendant deux ou trois jours. Depuis lors le chancelier a pu se convaincre, en y réfléchissant, que mes explications étaient fondées, et j'ai su par M. de Thile qu'il s'était plutôt loué de notre entretien. J'incline donc à croire, d'après l'attitude des journaux et le langage de MM. de Thile et Delbrück, que, pour le moment, l'incident est terminé et que vous pourrez mener à bonne fin, avec le comte Arnim, la négociation dont il va être chargé. Toutefois, quant à l'avenir, je ne vous dissimulerai pas que cet entretien m'a laissé des appréhensions que je voudrais examiner un moment, sans les exagérer, mais aussi sans les amoindrir.

« L'Allemagne n'a plus rien à attendre d'une guerre nouvelle. Celle qui s'achève et qui ne sera réellement terminée, comme vous le dites fort justement, qu'après l'évacuation de notre territoire, lui a donné les trois choses qui lui manquaient : l'unité nationale, la suprématie militaire, l'argent de nos milliards. Elle désire donc avec raison très sincèrement la conservation de la paix, et ses défiances mêmes à notre égard sont l'indice de la passion avec laquelle elle en souhaite le maintien. Elle est, en outre, épuisée par tous les sacrifices qu'elle a dû faire. Il n'est donc pas douteux qu'aujourd'hui M. de Bismarck lui-même, voulût-il nous faire la guerre, ne le pourrait pas, si nous ne lui fournissons pas de prétexte. Mais si nous lui en donnions un qui fût *tant soit peu légitime*, il le saisirait sans trop de regret et il n'est pas douteux qu'il ne fût assez fort aujourd'hui pour entraîner la nation.

« Je viens de relire toute la correspondance de notre ambassade en 1866 et j'ai bien vu sa manière de procéder. Il est positif qu'il a fait la guerre à l'Autriche à peu près à lui tout seul, et contrairement au désir secret du roi, qui, jusqu'au dernier moment, a désiré le maintien de la paix. Aujourd'hui il a par devers lui, à son actif, la défaite de l'Autriche et la nôtre : c'est une bien grande force ajoutée à celle qui lui vient de lui-même.

« M. de Bismarck, comme le sait Votre Excellence, ne reconnaît au fond qu'une souveraineté réelle, celle du but à atteindre. Il ne se préoccupe pas du reste. Avant Sadowa, il était plus français qu'un autre Allemand, parce qu'il avait besoin de nous pour son grand objectif, qui était alors de rejeter l'Autriche de l'Allemagne et d'y obtenir la prépondérance pour la Prusse (1). Au-

(1) Voir à ce sujet l'intéressant entretien de M. de Bismarck avec M. de Persigny en 1867, publié dans ses *Mémoires* qui viennent de paraître.

jourd'hui il est notre ennemi parce qu'il nous a fait trop de mal pour ne pas vouloir nous en faire davantage, *Chi offende non perdona*, celui qui vous offense ne vous pardonne pas, disait Machiavel. Il a voulu, sans doute, nous faire peur en me laissant entrevoir l'autre jour des éventualités de guerre; mais, au fond, après la paix qu'il nous a imposée, il n'est que logique en en voulant la conclusion, c'est-à-dire l'écrasement de la France pour la durée au moins d'une génération. Cette œuvre néfaste, dans sa pensée, qui n'est pas, j'aime à le reconnaître, celle de l'empereur ni de la plus grande partie de l'Allemagne, devrait être un jour complétée ou anéantie, et M. de Bismarck, qui a posé les prémisses de ce terrible dilemme, ne peut pas en rejeter la conclusion, sans une certaine inconséquence.

« J'ajouterai que l'homme d'État auquel nous avons affaire est, comme le sait Votre Excellence, peu scrupuleux sur les moyens de parvenir à son but. Il m'a paru, à la fois, très franc à certains momens, dissimulé à d'autres, facilement emporté, mais pouvant être très calme quand la nécessité l'exige; paraissant ne se préoccuper que de l'ensemble, mais ne perdant de vue aucun détail; enfin inaccessible aux considérations sentimentales ou philosophiques. Il ne faut et il ne fallait surtout l'avoir ni pour auxiliaire secret, comme en 1866, ni pour ennemi comme en 1870, car il brise ses ennemis, et il compromet ses auxiliaires. Nous portons aujourd'hui le lourd fardeau de cette double faute.

« Pour traiter avec un pareil homme, que les circonstances, autant que sa valeur intrinsèque, ont rendu aujourd'hui à peu près l'arbitre de l'Europe, j'estime qu'un langage honnête et droit et une fermeté courageuse sont les seules garanties qui puissent lui imposer des égards. On n'obtiendra peut-être rien de lui sur le moment, mais, la réflexion venue, il pourra se souvenir de la valeur des argumens qui lui auront été donnés. Telle est, du moins, ma première appréciation.

« Nous ne devons donc pas le perdre un moment de vue, éviter de le blesser, en traitant en dehors de lui, et en lui fournissant un prétexte de persuader à l'Allemagne que nous voulons recommencer la guerre, car il a de terribles moyens d'agir sur l'opinion. Il dispose, au fond, de presque tous les journaux, qui reçoivent son mot d'ordre par l'intermédiaire du *presse-bureau* de Berlin. Non seulement les principales feuilles de cette ville, mais un grand nombre de journaux de province, une partie de ceux de Vienne et de Munich, subissent son inspiration. Il s'ensuit qu'à un moment donné il peut, si je puis me servir de cette expression, *mobiliser l'opinion par la presse*, comme M. de Moltke peut

mobiliser l'armée par un décret du roi. Et si le grief était à peu près plausible, l'Allemagne, tout en rechignant, mais nous sentant faibles, se remettrait en guerre pour achever notre destruction.

« Voilà ce qu'il importe que l'on sache bien en France et voilà pourquoi j'ai appelé à plusieurs reprises l'attention de M. Jules Favre et celle de M. Lambrecht (1) sur la nécessité de recommander à la presse la plus grande prudence. Les indiscrétions des journaux ont fait échouer la négociation de Compiègne qui, en toute hypothèse du reste, n'aurait pas abouti, car elle était faite en dehors de M. de Bismarck. Vous me pardonnerez d'être entré dans tous ces détails qui étaient nécessaires pour compléter ma dernière dépêche.

« Vous aurez eu par MM. de Clercq et de Goulard des détails sur le comte Harry d'Arnim qui va sans doute vous arriver bientôt. Je l'ai beaucoup connu à Munich, il y a six ans. Il y était déjà en possession de toute la confiance du prince de Bismarck, qui le tenait au courant de ses moindres projets.

. . . .

« Je ne sais si le comte Arnim restera désigné pour Paris, après y avoir réglé les affaires actuelles, qu'il va traiter uniquement comme commissaire prussien, survivant à la dissolution de la commission de Francfort. C'est assez probable, d'après quelques mots que m'a dits le prince de Bismarck, mais, pour le moment, sa mission n'a encore qu'un caractère temporaire.

IX. — ARRIVÉE DE M. POUYER-QUERTIER A BERLIN. — SIGNATURE DE LA CONVENTION DU 12 OCTOBRE. — INCIDENS DIVERS. — NOMINATION DE M. DE GONTAUT A L'AMBASSADE.

A la suite de l'entretien dont je viens de rendre compte et du désaveu de la convention de Compiègne, M. de Bismarck partit pour Gastein, et le comte Arnim, conservant son titre de ministre à Rome, fut envoyé à Paris en mission extraordinaire. Pendant quelques jours, les feuilles à la dévotion du bureau de la presse développèrent le point de vue auquel le chancelier s'était placé et le firent en termes assez amers; mais, peu à peu, l'animation se calma dans la presse des deux pays, et nous entrâmes dans une sphère d'apaisement relatif. Les intérêts, d'ailleurs, en cette circonstance, pouvaient nous rapprocher. M. Thiers, d'une part, souhaitait vivement de reprendre la négo-

(1) Ministre du commerce et ensuite ministre de l'intérieur dans le cabinet de M. Thiers, qui avait pour lui beaucoup d'estime et de sympathie.

ciation qui venait d'échouer. De l'autre, le désir qu'avait, au fond du cœur, le prince de Bismarck d'être agréable aux nouvelles provinces annexées, le rendait favorable à l'idée d'entrer en arrangement avec nous pour obtenir, par le moyen d'un compromis en faveur de l'Alsace-Lorraine, un régime douanier favorable à leurs intérêts.

Ces provinces se trouvaient, en effet, au point de vue industriel et commercial, dans une situation fort pénible. Le gouvernement allemand, ayant jugé à propos de conserver jusqu'au 1er janvier 1872, la barrière existant entre l'ancien Zollverein et les provinces nouvellement annexées, elles se trouvaient, par le fait, placées entre deux lignes de douanes. Leur maintien avait pour but d'empêcher l'importation, trop rapide en Allemagne, d'un certain nombre d'articles d'origine française, accumulés en grande abondance dans l'Alsace-Lorraine, durant la période transitoire où ils avaient été admis en franchise de droit et qui n'attendaient que l'incorporation de cette province au Zollverein pour entrer dans la consommation de l'Allemagne. Par la loi du 17 juillet, l'empereur avait été laissé libre de fixer la date à partir de laquelle la ligne de douane serait établie à la nouvelle frontière, pourvu que ce fût avant le 1er janvier 1872. En laissant cette latitude au pouvoir exécutif, le Conseil fédéral avait voulu lui donner toute facilité quant aux arrangemens à prendre avec la France; M. de Bismarck pouvait, de la sorte, nous accorder, pour un temps, la réciprocité d'importation en franchise de nos produits dans l'Alsace-Lorraine.

Il y avait donc là un terrain de négociations sur lequel et à l'occasion duquel nous pouvions donner satisfaction dans une certaine mesure, aux désirs des provinces annexées et obtenir, par suite, en échange de ce bon office, une évacuation plus prompte de notre territoire. Le comte d'Arnim négocia sur cette base, à Versailles, une convention qui fut signée, mais dont un des principaux articles, l'article 3, ne fut pas admis par l'Assemblée nationale. Nous voulions que le même délai d'entrée en franchise fût réciproquement accordé aux produits alsaciens en France et aux produits français en Alsace-Lorraine, et nous n'admettions pas l'inégalité de traitement que stipulait l'article 3. M. Delbrück, président de la chancellerie fédérale, que je vis à ce moment, me dit au contraire que l'Allemagne ne pouvait consentir à modifier cet article. Si elle le faisait, ce serait permettre aux produits français d'envahir indirectement le marché allemand. Plutôt que de concéder la réciprocité, on préférerait, me dit-il, voir abréger les délais accordés à l'importation alsacienne en France. C'est sur

ce point que pourrait s'établir un accommodement, dont il reconnaissait la convenance à tous points de vue.

Je m'empressai de télégraphier à M. de Rémusat cet entretien qui arrivait fort à propos pour détendre la situation, très embrouillée, on le voit. Il me répondit immédiatement de reprendre l'entretien avec M. Delbrück et de tâcher de savoir par lui si M. de Bismarck verrait avec plaisir la venue de notre ministre des finances pour terminer cette délicate question. M. Delbrück écrivit aussitôt à Varzin dans le sens de notre précédent entretien, et je reçus de lui un billet dans lequel il me dit que le chancelier serait heureux de rencontrer M. Pouyer-Quertier à Berlin, où il se trouverait, à partir du 7 octobre, pour l'ouverture du Reichstag.

On sait que la mission de notre ministre des finances eut un plein succès. Il est incontestable que ses qualités personnelles, son entrain et sa bonne humeur, contribuèrent à faciliter la signature de la convention du 12 octobre. Bien que M. Pouyer-Quertier eût seul les pleins pouvoirs du gouvernement, il me pria néanmoins d'être présent à la signature de la convention, à laquelle assistèrent seulement le prince de Bismarck et le comte Arnim. Le soir, nous dînâmes tous chez le chancelier. Dans ces deux entrevues, je fus témoin de la constante harmonie qui régna entre eux et à laquelle il est certain que le caractère sympathique de notre ministre des finances ne fut pas étranger. Les deux convives se firent mutuellement honneur, et je dus reconnaître que, dans cette nouvelle passe d'armes renouvelée des héros d'Homère, où chacun d'eux cherchait à *dominer* son adversaire, le prince de Bismarck et lui conservèrent merveilleusement leurs positions. La lutte se continua entre eux le lendemain chez M. Bleichröder avec un égal succès et aucun des deux antagonistes ne dut s'avouer vaincu. J'en eus la preuve le soir même à l'Opéra, où M. Pouyer-Quertier entra d'un pas *très ferme* dans la loge où nous l'avions prié de venir entendre le ténor Niemann qui jouait dans *le Prophète*.

Mais, laissant de côté ces souvenirs anecdotiques que je demande pardon au lecteur d'avoir introduits au milieu d'autres si douloureux pour nous, il est incontestable que le voyage de M. Pouyer-Quertier et la signature de la convention du 12 octobre amenèrent dans les rapports des deux pays une détente heureuse qui se continua sans interruption pendant quelques semaines. Le langage de la presse devint meilleur des deux côtés. L'empereur, dans son discours d'ouverture au Reichstag, s'exprima dans un sens tout à fait pacifique. La *Correspondance provinciale*, organe heb-

domadaire officieux du gouvernement prussien, refléta ces dispositions favorables, et je trouvai désormais à la chancellerie fédérale, comme au ministère des affaires étrangères, je ne dirai pas un bon vouloir que j'avais déjà rencontré, mais un sincère désir de hâter, autant que possible, le règlement des questions délicates qui étaient depuis trop longtemps en suspens. Je dois ajouter que, du côté de l'ambassade, aucun effort ne fut négligé pour faire comprendre l'importance que nous attachions à maintenir de bons rapports, et que, plus d'une fois, nous fûmes à même de constater la justice que l'on rendait aux efforts de la France et de ses représentans.

Il parut dès lors possible d'arriver au rétablissement des deux ambassadeurs qui donneraient par leur présence à Paris et à Berlin la consécration la plus formelle de cet accord entre les deux gouvernemens. On venait de voir, par ce qui s'était passé pour la convention signée par M. de Manteuffel, en dehors de l'initiative du chancelier, l'inconvénient de disséminer les négociations sur plusieurs terrains à la fois. Le prince de Bismarck devait désirer, par suite, que la présence d'envoyés investis du plus haut caractère diplomatique permît de centraliser le terrain des négociations dans nos deux capitales, et le prince Gortchacow, que je vis à son passage par Berlin, au retour de son congé annuel, m'assura que les dispositions du chancelier allemand étaient bien conformes à cette manière de voir.

Le comte Arnim était déjà à Paris en mission extraordinaire : successivement ministre à Cassel, à Munich et à Rome, il était d'avance l'ambassadeur désigné, et il faisait ses efforts pour déterminer M. Thiers à s'occuper du choix d'un ambassadeur dont la désignation amenât la sienne par réciprocité. Pour nous, le choix était plus difficile. L'idée de M. Thiers, à mon avis, très fondée, était d'envoyer à Berlin un membre de l'Assemblée nationale qui représentât la fraction de cette assemblée alors en possession de la majorité. Il aurait eu plus d'autorité qu'un envoyé pris dans les cadres ordinaires de la diplomatie pour parler au nom de la France au lendemain de ses désastres, puisqu'il aurait voté lui-même, d'accord avec ses amis politiques et en vertu du mandat de ses électeurs, la ratification du traité de paix. C'était un de ces cas rares, à mon avis, où il convient de déroger aux règles habituelles et qui ne devrait se représenter que dans des circonstances exceptionnelles, comme celles où nous nous trouvions. Mais le poste était pénible à occuper. Cette incertitude me paraissant contraire aux intérêts du pays et pouvant durer assez longtemps, sans profit pour personne, je demandai à voir le prince de Bismarck. Ce fut dans cette entrevue particulière

qu'il voulut bien m'exprimer un désir qui, dans la position où nous nous trouvions alors, étant transmis par moi à Versailles, devait couper court à toute indécision ultérieure.

Cette audience, qui eut lieu le 21 novembre, à 9 heures du soir, fut différente de la précédente. Elle dura un peu plus d'une heure. Le chancelier me reçut avec une bienveillance personnelle assez marquée, car il avait pu apprécier mes sincères intentions de contribuer, en ce qui me concernait, à la pacification effective de la France et de l'Allemagne. Je ne le trouvai très dur que sur un point, la question de l'amnistie que nous voulions faire insérer dans la convention additionnelle que MM. de Goulard et de Clercq négociaient à Francfort. A cet égard, il me répéta à peu près les mêmes choses qu'il m'avait dites lors de notre première entrevue. « Ainsi, écrivais-je à M. de Rémusat, le prince de Bismarck est décidé à demeurer inflexible vis-à-vis de tous ceux qui ont pris part à la guerre comme francs-tireurs et, en vue d'un avenir qu'il se croit autorisé à prévoir, il tient à ce que le souvenir de la répression survive à la lutte. Sur ce point secondaire, c'est tout le principe de la dernière guerre qui se trouve en jeu dans son esprit et lui en fait poursuivre les résultats avec son inflexibilité habituelle. » Cependant, à force d'insistance, le chancelier finit par admettre la possibilité d'accorder l'amnistie à certaines catégories de prisonniers encore détenus, mais il me déclara qu'il ne croyait pas pouvoir autoriser ses plénipotentiaires à en prendre l'engagement et que, dans sa pensée, cet acte de clémence devait être réservé à l'initiative de l'empereur. Pour tout le reste, je le trouvai assez conciliant, et je vis que les incidens récens, les déclarations pacifiques de M. Thiers au comte Arnim, ses discours à l'Assemblée nationale, le payement des 1500 premiers millions qui venait d'être effectué, lui faisaient entrevoir la possibilité de rétablir avec la France, par le solde de la contribution de guerre, des relations normales dont il avait douté jusqu'alors.

Comme il me parlait encore du mauvais langage de la presse française, je lui répondis par celui de la presse allemande, qui, bien qu'amélioré, était encore bien amer et engageait plus que la nôtre la responsabilité de son gouvernement, puisqu'elle recevait un mot d'ordre et une direction dont nos journaux étaient complètement affranchis. « D'ailleurs, ai-je cru pouvoir ajouter, Votre Excellence me permettra de lui rappeler le mot du cardinal Mazarin, répondant à ceux qui lui demandaient des mesures de rigueur contre les *chansonniers*, qui étaient un peu les journalistes du temps de la Fronde : « Qu'ils chantent, pourvu qu'ils payent », et le cardinal laissait chanter. Nous payons, nous avons payé, et nous continuerons à le faire. Tout le pays se saignè aux

quatre veines pour acquitter sa dette. Permettez-nous d'écrire de temps à autre quelques irrévérences, d'en commettre même (si vous les jugez telles), sans trop les relever. »

Le chancelier ne se formalisa nullement de la liberté de mon langage, et l'entrevue se termina dans les termes les plus convenables. Je me retirai en espérant que je ne rencontrerais plus d'autre difficulté pendant les quelques semaines que j'aurais à passer encore vraisemblablement en Allemagne, mais il n'en devait pas être ainsi. Ma dépêche, partie de Berlin le 22 novembre, n'était pas arrivée à Versailles, au ministère des affaires étrangères lorsqu'un incident inattendu vint montrer combien étaient encore précaires les rapports, je ne dirai pas entre les deux gouvernemens, mais entre les deux pays.

Deux de nos cours d'assises venaient d'acquitter successivement des individus coupables d'avoir assassiné des soldats allemands, bien que leur culpabilité fût évidente et avouée. J'ignorais ce verdict, en me rendant à la chancellerie fédérale pour entretenir M. Delbrück des bonnes dispositions que j'avais trouvées l'avant-veille chez le chancelier, excepté sur la question d'amnistie, et le prier d'y donner la suite pratique qu'elles me paraissaient comporter. Je vis immédiatement, à son accueil, qu'un fait grave s'était passé, et je lui en demandai l'explication qu'il me donna. Il me fut facile de comprendre tout de suite l'impression que ces verdicts produiraient en Allemagne et celle en particulier qu'en ressentirait le prince de Bismarck, bien que je m'empressasse de les présenter comme des faits isolés, dont le pays ne pouvait être rendu responsable. Mais à Berlin, le sentiment devait être tout autre, et c'est encore là une des conséquences les plus douloureuses des guerres de race, car leur propre est d'engendrer des haines qui survivent à la lutte et qui autorisent, un jour donné, de déplorables erreurs.

Ce verdict était une faute grave, il faut savoir l'avouer. La paix une fois signée, le meurtre commis par des Français sur des Allemands, dans notre pays, était un crime et devait être puni. Il n'y a pas deux consciences et deux morales. En présence de l'armée allemande encore établie sur notre territoire, nos jurés, à défaut des inspirations de leur conscience, auraient dû se rappeler qu'ils n'étaient pas libres de se livrer à leurs ressentimens personnels. Le mécontentement fut donc légitime à Berlin; mais d'autre part il était souverainement injuste de vouloir englober tout un pays dans l'erreur de quelques individus, qui n'avaient aucun mandat pour parler en son nom et qui auraient été fort effrayés de leur responsabilité s'ils avaient pu s'en rendre compte. Cependant, on va voir par la suite de ce récit combien

fut vif le ressentiment que ce verdict causa en Allemagne et quelles en furent les conséquences déplorables.

Le 29 novembre, la *Correspondance provinciale*, organe semi-officiel, consacrait un long article à la reproduction des faits qui venaient de se passer, et y ajoutait une phrase très blessante pour la France que je ne crois pas devoir reproduire, même aujourd'hui. Le 6 décembre, un nouvel article plus court, mais rédigé dans une forme presque aussi dure que le précédent, parut dans le même recueil. Il disait, en résumé, que le gouvernement français ne paraissant pas en mesure de contenir les passions de vengeance des populations, le gouvernement allemand s'était vu contraint de consacrer ses forces militaires à la protection de la vie et de la sécurité de ses nationaux sur tous les points des départemens restés soumis à son action. L'état de siège avait été proclamé sur toute l'étendue du territoire occupé par les troupes allemandes, et, en conséquence, les crimes commis contre des soldats allemands seraient jugés désormais par les tribunaux militaires allemands.

Le lendemain, 30 novembre, M. Delbrück vint au nom du chancelier demander au Reichstag le vote jusqu'en 1874 des crédits militaires que l'opposition voulait limiter à deux années. Il motiva sa demande par des considérations politiques tirées surtout de la situation intérieure de la France. M. Delbrück eut soin de déclarer que si, dans son opinion, un fort parti poussait chez nous aux idées d'une revanche immédiate, il reconnaissait que le gouvernement était complètement étranger à ces tendances. Mais il fallait prévoir l'avenir! A la suite de ces déclarations, le crédit fut voté, et il ne l'eût peut-être pas été sans cet incident.

En même temps que ce vote avait lieu au Reichstag et que ces articles paraissaient dans la *Correspondance provinciale*, le prince de Bismarck envoyait une dépêche au comte Arnim, datée du 29 novembre, dans laquelle il développait avec une grande vivacité le même point de vue que celui de la feuille officieuse. Cette dépêche, écrite en allemand et destinée au comte Arnim, fut communiquée à M. de Rémusat. Jusqu'ici le procédé n'avait rien d'insolite, mais ce qui le fut davantage, c'est qu'à quelques jours d'intervalle, ce document fut traduit et inséré dans tous les journaux. L'impression en fut péniblement ressentie en France, et le gouvernement eut raison d'en être d'autant plus affecté que la dépêche mettait le plus grand soin à traiter le cabinet français avec une bienveillance marquée et à le séparer de la nation, pour accabler celle-ci d'accusations très pénibles.

« Nous ne pouvons accepter cette distinction, m'écrivit aussi-

tôt M. de Rémusat; elle est blessante pour nous, comme pour la nation elle-même. Si elle était fondée, elle nous compromettrait aux yeux du pays; nous paraîtrions avoir capté la faveur de l'étranger. Et d'ailleurs, la distinction est fausse. Dans une assemblée élue par le suffrage universel, il y a solidarité, de fait comme de droit, entre le gouvernement et la nation, et si le premier est sage, il faut bien que la seconde le soit aussi. »

A ces considérations fort justes, M. de Rémusat en ajoutait d'autres qui ne l'étaient pas moins.

« Ces déclarations blessantes pour notre patriotisme, ajoutait notre ministre des affaires étrangères, sont généralement motivées par la violence de la presse; mais la presse ne représente guère qu'elle-même. Elle n'est ni gouvernable, ni gouvernée. Celle d'Allemagne, comme vous l'avez dit justement, est plus menaçante, plus outrageante que la nôtre, elle est moins libre que la nôtre, et cependant nous n'avons jamais songé à nous faire de ses excès un argument d'accusation contre le peuple allemand. »

Répondant ensuite à l'argument contenu dans la dépêche et qui consistait à voir dans ce fait une raison de prolonger l'occupation allemande, M. de Rémusat disait : « Rien n'est plus contraire aux leçons de l'histoire, à la connaissance du cœur humain que de voir dans les violences que provoque l'occupation étrangère une raison de la prolonger. La durée d'une telle situation ne fait que la rendre plus irritante et moins supportable. Je me souviens positivement que, dans le courant de l'année 1818, les préfets des départemens frontières écrivaient que l'état des choses ne pouvait durer, et qu'il fallait absolument mettre un terme à l'occupation du territoire. »

Quelques jours auparavant, à propos de la même question, M. de Rémusat m'écrivait une autre lettre particulière dont j'extrais le passage suivant, qui assurément mérite de fixer l'attention :

« Il n'est pas d'une sage politique, me disait-il, surtout de la part de ceux qui ont été heureux dans la guerre, d'entretenir, d'exciter ainsi l'irritation naturelle et trop excusable de ceux qui ont succombé. L'occupation étrangère est une cause permanente de ressentimens et de représailles. Si le gouvernement, loin de l'abréger, l'aggrave; s'il ajoute aux griefs populaires des avanies pour notre administration; il peut provoquer en France des sentimens d'irritation, qui peuvent dégénérer en sentimens belliqueux. Son intérêt véritable est de se conduire de façon que la France aime mieux lui payer trois milliards que de recommencer une guerre que l'intérêt des deux pays commande également d'éviter. »

Ces considérations étaient assez sérieuses et exprimées dans un trop noble langage pour qu'il n'y eût pas intérêt à les soumettre directement au chancelier fédéral. Malheureusement, le prince de Bismarck était fort souffrant de la maladie nerveuse à laquelle il était sujet; il ne recevait absolument personne, pas même son médecin, auquel il aurait fait dire, quand il se présenta chez lui (c'était du moins le bruit de Berlin), qu'il était trop malade pour le voir. Je préférai donc m'adresser à M. Delbrück, dont l'opinion avait toujours un grand poids *à ce moment* sur l'esprit du chancelier, et je lui tins le langage suivant, que je trouve consigné dans ma dépêche du 9 décembre à M. de Rémusat.

Je dis à M. Delbrück que je n'étais chargé de lui faire aucune communication sur des événemens récens et douloureux pour les deux pays, mais je connaissais trop la justesse et l'élévation de son esprit pour ne pas espérer qu'un entretien avec lui pût être utile en fixant son attention sur des points qui avaient pu lui échapper. Dans son récent discours au Parlement fédéral, il avait reconnu que la situation intérieure des pays étrangers échappait souvent aux nations qui pouvaient cependant le mieux connaître l'état de leurs voisins. Il avait désigné la France, et j'acceptais pleinement cette appréciation. Or, je ne trouvais pas que pendant les incidens de ces derniers jours l'Allemagne eût compris la situation de la France, et je lui demandais la permission de lui indiquer les points sur lesquels elle ne s'en était pas rendu compte.

L'Allemagne était victorieuse, son régime intérieur n'était contesté par personne. Elle pouvait donc être calme. En était-il de même pour nous? Le nouvel empire germanique avait-il vu ses départemens envahis, son territoire démembré? devait-il acquitter une contribution de guerre écrasante? Puisqu'il n'en était pas ainsi, l'Allemagne devait être modérée et ne pas donner tant de retentissement à quelques acquittemens scandaleux. Était-il juste de faire retomber sur la France la faute de quelques jurés, qui seraient, j'en suis convaincu, fort malheureux eux-mêmes, s'ils avaient pu prévoir la conséquence de leur verdict. L'histoire montrait d'une façon irrécusable qu'il ne fallait pas pousser un peuple au désespoir. L'Allemagne désirait la paix, je ne pouvais en douter; c'était son intérêt, comme le nôtre, de la conserver. Elle croyait en assurer le maintien par un régime de dureté. Elle se trompait complètement. M. Delbrück avait parlé dans son dernier discours du légitime orgueil de la France; c'était la vérité et un juste hommage rendu. Il ne fallait donc pas infliger à ce légitime orgueil d'incurables blessures. Nous ferions tout pour libérer notre territoire et par conséquent pour nous acquitter de nos obligations, mais on ne devait pas rendre au gou-

vernement et au parti modéré la tâche impossible. Autrement, nous serions débordés par l'excitation du sentiment national, et l'Allemagne serait obligée d'aller chercher elle-même la rançon qu'elle nous aurait mis dans l'impossibilité de solder intégralement.

« M. Delbrück m'a écouté avec une extrême attention et sans m'interrompre une seule fois. Il m'a dit que le gouvernement allemand avait dû agir, comme il l'avait fait, en présence de l'excitation (malheureusement très réelle) qu'avaient produite en Allemagne les derniers incidens, mais qu'il reconnaissait la justesse et la convenance de mon langage, dont il se servirait utilement auprès du prince de Bismarck. Le gouvernement allemand désirait sincèrement la paix ; il en voulait le maintien, et c'est pour ce motif qu'il se croyait obligé de prendre certaines précautions, bien qu'il fût d'avis de ne pas se départir à notre égard de la ligne de modération et de justice que j'indiquais. Il n'hésitait pas à désavouer le mot de la *Correspondance provinciale* que je lui signalais. Il ne s'expliquait pas comment il avait pu être écrit. Il m'a promis de demander que les journaux officieux reçussent un mot d'ordre plus correct. Il a rendu pleinement hommage au langage du Président de la République et à la dernière partie de votre dépêche du 4 décembre dont je lui avais donné lecture. Enfin il m'a dit combien il avait toujours apprécié l'esprit de conciliation et d'entente que j'avais apporté ici dans mes rapports avec le gouvernement allemand. »

Ces explications, coïncidant avec celles que le comte Arnim transmettait directement de Paris et qu'il tenait de la bouche même de M. Thiers, amenèrent peu à peu une détente dans la situation si troublée, où nous nous trouvions engagés depuis trois semaines. Le langage de la presse officieuse devint meilleur et je n'eus plus dans ces derniers temps de ma mission que des rapports parfaitement courtois avec le gouvernement allemand.

Il m'a paru utile de faire connaître avec quelques détails ce pénible incident. Pour n'en rien laisser dans l'ombre, je tiens à donner les extraits ci-joints de deux lettres particulières que j'écrivis à M. de Rémusat le 15 et le 30 décembre, et qui sont la conclusion de ma correspondance officielle avec lui.

« Berlin, le 15 décembre 1871.

« En résumé et au point de vue pratique, notre situation vis-à-vis de l'Allemagne est celle-ci. La France représente, en ce moment, aux yeux du gouvernement allemand, une *lettre de change de 3 milliards*, à deux années d'échéance, signée par le gouvernement de M. Thiers, auquel il croit la volonté et le pouvoir de l'ac-

quitter. De là son désir de voir ce gouvernement maintenu. Les contradictions de son langage à notre égard tiennent uniquement à ce qu'à certains jours, et en raison d'incidens analogues à ceux qui viennent de se produire, les Allemands se demandent si vous aurez la force de déterminer le pays à s'acquitter de sa dette. Suivant que cette conviction se maintient ou s'affaiblit dans leur esprit, Harpagon prend vis-à-vis de la pauvre Frosine l'air gai ou de méchante humeur. Si donc le gouvernement actuel était renversé, en ce moment, et si l'Allemagne ne recevait pas immédiatement les assurances les plus formelles et les plus satisfaisantes au sujet du solde final, il est certain que nos six départemens récemment évacués seraient occupés de nouveau et je n'ose pas dire que tout se bornerait là. Voilà une vérité sur laquelle il est bon que tout le monde chez nous fasse ses réflexions et qu'il était de mon devoir de vous signaler comme le résumé de mes observations à Berlin. »

Enfin le 30 décembre, je donnais l'opinion de mes collègues qui m'avaient soutenu de leurs sympathies personnelles durant toute cette crise. Elle éclaire et précise tout le débat.

« Bien que je me sois maintenu dans une réserve absolue vis-à-vis du gouvernement depuis ce fâcheux incident, je n'avais pas de motifs pour décliner sur ce sujet les entretiens des membres du corps diplomatique. La plupart d'entre eux pensent que le chancelier fédéral n'a pas agi dans une intention directement hostile à la France. Il aurait tenu, dans l'intérêt de la paix, à produire, non pas sur le gouvernement, dont le message de M. le Président de la République attestait les dispositions conciliantes, mais sur la nation française elle-même, une impression assez forte pour faire réfléchir les esprits et les amener à accepter franchement les faits accomplis. Il aurait voulu, en outre, donner satisfaction à l'opinion publique en Allemagne et à celle de Berlin, en particulier, qui avait été très surexcitée par les verdicts d'acquittement.

« Je me suis permis de faire observer à ceux de mes interlocuteurs qui paraissaient sincères dans l'expression de cette opinion, qu'en ce qui concernait la France, le prince de Bismarck se trompait complètement. Parler un tel langage à une nation comme la nôtre était une bien grande faute, et quant à l'Allemagne, au lieu de la calmer, on ne ferait que l'exciter davantage. La publication de la dépêche, immédiatement après l'acquittement du jury, n'aurait été que demi-mal ; aujourd'hui le fait de cette publication constituait un nouvel incident, cette fois à la charge de l'Allemagne qui avait pris l'initiative de l'attaque.

« Il ne paraît pas, au surplus, qu'on ait été très satisfait parmi

les classes élevées de la continuation de cette polémique qu'on aurait trouvée inopportune. Cette impression me revient de quelques côtés et j'espère la voir bientôt s'imposer dans les sphères officielles.

« Je manquerais, toutefois, à mon devoir d'informateur impartial que je tiens à remplir ici jusqu'au bout, si je ne faisais connaître à V. Exc. d'autres appréciations, malheureusement moins satisfaisantes, d'un ou deux chefs de missions diplomatiques, qui donneraient à l'incident actuel une tout autre couleur.

« M. de Bismarck, me disait avant-hier le ministre d'une des rares puissances qui nous ont témoigné pendant la dernière guerre un bon vouloir persévérant, trouve que la France se rétablit trop vite, malgré l'inévitable désarroi qui a suivi ses défaites. Les derniers incidens lui ont révélé clairement que vous vouliez une revanche. Il tient, par suite, à ne pas vous laisser le bénéfice du temps pour vous y préparer, et il a intérêt à entretenir une agitation qui amène, un jour donné, une explosion. Il compte sur les sentimens passionnés de votre pays pour lui fournir de nouveau le prétexte de se dire attaqué par vous, car, par lui-même, il pourrait difficilement entraîner l'Allemagne. Il veut vous placer dans une impasse où vous n'aurez d'issue que la guerre ou la révolution. D'autre part, le parti militaire regrette vivement l'abandon de Belfort, et il ne croira l'Allemagne en parfaite sécurité que lorsque ce côté de la frontière sera assuré comme les autres.

« Ces opinions diverses du corps diplomatique répondent, au fond, aux courans opposés qui se partagent successivement l'esprit de l'homme d'État qui gouverne aujourd'hui l'Allemagne. Si j'avais à exprimer mon sentiment, je dirais que ces diverses appréciations sont également vraies, suivant les jours, ou quelquefois les heures où le chancelier fédéral manifeste son action. C'est ainsi que, pendant le mois d'octobre dernier, le prince de Bismarck, à la suite de ses entretiens avec notre ministre des finances, a entrevu d'une manière à peu près distincte la *terre promise* de nos trois milliards. Les conséquences immédiates en ont été la convention du 12 octobre signée avec M. Pouyer-Quertier, dont deux mois auparavant il critiquait si vivement l'attitude vis-à-vis de moi-même, et une ère d'apaisement qui a duré jusqu'au verdict de nos jurés. Aujourd'hui l'acquittement de Bertin et de Tonnelet lui donne lieu de croire que le sentiment est trop excité en France pour que le pays veuille se libérer de ses obligations envers l'Allemagne. De là le retour violent à des sentimens hostiles, qui ne s'expliqueraient pas autrement.

« Il importe donc souverainement à la France de ne pas laisser

le chancelier de l'empire germanique s'engager d'une manière définitive dans cette voie funeste. Quelle que soit la puissance du prince de Bismarck sur l'opinion allemande, les souvenirs des calamités de la guerre sont encore trop récens pour que, de gaieté de cœur, on puisse entreprendre ici une levée de boucliers contre nous, si nous ne fournissons pas de griefs plausibles à une attaque. En conservant le calme nécessaire, tout ce bruit s'apaisera de lui-même. Mais on ne saurait se dissimuler que si nous fournissions des prétextes quelque peu fondés à l'intervention de l'Allemagne, on les saisirait ici sans regrets. Nous avons affaire à un homme pour lequel la France est, à la fois, un remords et une excitation, une puissance vaincue et démembrée, mais non soumise, et dont la puissante vitalité lui apparaît comme une menace permanente dans l'avenir. Les apôtres de la revanche immédiate sont donc aujourd'hui les plus grands ennemis de leur pays, car, sous prétexte de rétablir la situation de la France en Europe, ils la conduiraient à une perte certaine. »

Pendant cette crise douloureuse, le choix du gouvernement français, pour l'ambassade de Berlin, s'était porté d'abord sur le comte Armand de Maillé, député à l'Assemblée nationale et, par suite de son refus, sur le vicomte de Gontaut-Biron, représentant la même fraction de la majorité. C'était un excellent choix à tous égards. M. de Rémusat, auquel j'avais demandé l'autorisation de m'absenter aussitôt après son arrivée à Berlin, me pria de rester quelques jours avec lui pour le mettre au courant des affaires de l'ambassade. Pendant les cinq semaines que je passai encore à Berlin, entre sa nomination et mon départ, je ne trouvai plus de difficultés d'aucune sorte et nous rencontrâmes partout le meilleur accueil, aussi bien du côté de la cour et du gouvernement que de celui de la société allemande. Il semblait que, par un accord tacite et qui est une bien grande force pour un pays, lorsque cet accord est possible, on voulût dédommager le premier envoyé français, venu à Berlin après la guerre, de la situation nécessairement très pénible que les événemens avaient dû lui imposer à certains momens.

Je n'avais pas été présenté à l'empereur et à l'impératrice d'Allemagne absens de Berlin pendant tout le cours de l'été, et qui venaient seulement d'y rentrer, depuis peu de jours, à l'occasion des fêtes de Noël. M. de Gontaut devant arriver prochainement, j'aurais donc pu quitter Berlin sans les avoir vus. L'empereur tint à ce qu'il n'en fût pas ainsi. Afin de ne pas modifier les règles habituelles de l'étiquette diplomatique, qui accréditent seulement les chargés d'affaires auprès du ministre des affaires étrangères et non auprès du souverain, il pria la princesse Antoine Radziwill,

née de Castellane, de donner une soirée tout intime à laquelle nous fûmes invités et où il se rendit ainsi que l'impératrice et le prince royal. C'est sur ce terrain demi-français, et choisi avec à-propos, que nous fûmes présentés à Leurs Majestés, dont l'accueil fut des plus prévenans.

Quelques jours après, nous reçûmes une invitation à la cour et une autre chez la princesse royale, où l'empereur et l'impératrice vinrent également. Je ne manquai pas de remercier, à cette occasion, l'impératrice des soins qu'elle avait eus pour nos blessés, dont elle et ses dames d'honneur avaient bien voulu s'occuper tout spécialement au milieu de cette guerre néfaste. Les liens de la charité étaient les seuls qui pussent subsister, après de pareilles luttes, entre deux nations chrétiennes. Ce devoir fut noblement rempli de part et d'autre.

Afin de compléter ces souvenirs personnels, je dois ajouter que le gouvernement allemand avait eu la pensée de me donner une décoration comme souvenir de ma mission à Berlin. Je ne crus pas pouvoir l'accepter, dans un moment où une partie de notre territoire était encore occupée par les troupes allemandes. M. de Thile fut un peu ému de ma réponse négative et ne la transmit qu'avec peine et hésitation au chancelier. Mais celui-ci la trouva très correcte et lui répondit qu'il aurait fait exactement la même chose à ma place. Je dis alors à M. de Thile que les témoignages honorifiques habituels me seraient moins précieux, dans les circonstances où nous nous trouvions, qu'une mesure de clémence accordée avec à-propos. L'amnistie que j'avais été chargé de solliciter en faveur de nos soldats encore détenus dans les forteresses allemandes, pour délits commis depuis leur captivité, était toujours ajournée. Je la demandai comme une faveur personnelle. J'ignore si cette considération pesa de quelque poids dans la décision du gouvernement allemand, mais peu de temps après, l'amnistie fut, en partie accordée.

A quelques jours de là, c'était un dimanche, une foule nombreuse se rendait au Thiergarten qui donne sur la Pariser Platz, où est située l'ambassade de France, lorsque vers deux heures de l'après-midi, par un beau soleil d'hiver, je vis arriver en voiture ouverte le prince de Bismarck. Il portait l'uniforme des cuirassiers blancs. C'était la première fois qu'il venait, en personne, à l'ambassade depuis la guerre, s'étant borné jusqu'alors à des échanges de cartes et à un dîner auquel il m'avait invité avec M. Pouyer-Quertier. Le chancelier me fit l'honneur de me dire qu'il avait tenu à me témoigner lui-même, à la veille de mon départ de Berlin, le bon souvenir qu'il conservait de nos relations personnelles et des efforts que j'avais faits pour rétablir, en ce qui

dépendait de moi, l'entente entre les deux nations et les deux gouvernemens. Il resta environ vingt minutes. Lorsqu'il partit, sa voiture traversa la foule des promeneurs qui s'étaient arrêtés devant l'ambassade, attentifs à ce spectacle qui était l'indice révélateur d'une situation nouvelle.

Avant de terminer le court aperçu de ces négociations laborieuses qui avaient rétabli les relations diplomatiques entre la France et le nouvel empire d'Allemagne, je me permettrai de citer l'extrait suivant de la première dépêche écrite par M. de Gontaut, deux jours après son arrivée à Berlin et dont il voulut bien me faire remettre la copie. Elle contient le passage suivant :

« Berlin, 6 janvier 1872.

« ... Puis M. de Bismarck me dit que le gouvernement du roi avait eu extrêmement à se louer de ses rapports avec M. le marquis de Gabriac ; que personne n'aurait pu mettre plus de tact et un plus grand esprit de conciliation, avec toute la dignité que son gouvernement pouvait désirer de lui. C'est un plaisir aussi bien qu'un devoir pour moi, monsieur le Ministre, de vous rapporter ce jugement porté par M. de Bismarck sur notre chargé d'affaires, car il correspond, si je ne me trompe, à l'opinion si bien motivée que M. le Président de la République et vous avez bien voulu m'exprimer sur son compte.

« Vicomte DE GONTAUT-BIRON. »

Je ne suppose pas, malgré ces témoignages trop flatteurs, que si j'étais resté à Berlin, j'eusse pu conserver très longtemps avec M. de Bismarck, surtout après la chute de M. Thiers, les rapports de bonne entente que l'état d'antagonisme, où se trouvaient placés nos deux pays, rendait souvent bien difficiles à maintenir; mais je suis heureux d'être parti, si je puis dire, entre deux orages, et par l'éclaircie d'un ciel favorable.

Je quittai Berlin le 22 janvier 1872 après avoir mis M. de Gontaut au courant des affaires de l'ambassade. Ce fut à lui qu'échut, comme on le sait, le grand honneur d'apposer son nom sur l'acte diplomatique qui libérait notre territoire, et que M. de Bismarck désira signer lui-même à Berlin. M. de Gontaut seconda avec autant d'intelligence que de patriotisme M. Thiers dans l'œuvre de notre libération, et il eut même, dans la conclusion de l'acte final de la convention, une part personnelle d'une importance aujourd'hui bien connue. Elle doit lui mériter toute la reconnaissance du pays.

Qu'on me permette un dernier mot avant de finir.

Depuis cette époque, j'ai eu l'honneur de représenter la France comme ministre plénipotentiaire en Hollande, en Grèce, en Belgique, enfin auprès du pape Léon XIII, en qualité d'ambassadeur. Ces diverses missions m'ont laissé les meilleurs et les plus attachans souvenirs. Personne, en retour, ne s'étonnera que je n'en puisse dire autant des dix-huit mois que j'ai passés pendant et après la guerre, entre Pétersbourg et Berlin. Cependant, au milieu même de ces années de douloureuses angoisses, une pensée nous a toujours soutenus, mes collègues et moi, et c'est sur cette pensée que je voudrais insister en terminant. La France a eu alors quelques rares momens d'union intérieure, bien précaire, bien peu durable, mais assez forte cependant pour lui permettre, sinon d'affranchir son territoire par ses armes, du moins de le libérer par des sacrifices et des efforts communs. A l'étranger, par suite, nos représentans, parlant au nom de la France momentanément unie, ont pu quelquefois, on l'a vu par ce récit, se faire écouter de l'Europe et respecter par elle.

Et cependant, cette période de notre histoire est une des plus tristes entre toutes. Nous n'avions plus d'armée, notre frontière était ouverte, notre gouvernement instable et errant à la suite de notre assemblée sur toutes les grandes routes; mais ce gouvernement parlait au nom du pays tout entier, et on le sentait au dehors. C'est donc vers cet objectif d'union, tiré du sentiment même de l'État, comme l'appelait devant moi le prince de Bismarck (*Staatsgefühl*), que nous devrions toujours tendre, au lieu de diviser la nation en deux camps ennemis par des mesures qui blessent ses intérêts les plus chers, notamment celui de la liberté des consciences. Le jour où nous serons revenus à l'union sous une forme durable, nous verrons, comme à d'autres époques, de quel poids peut peser dans le monde l'influence de cette France, que ses ennemis ont pu entamer, mais qu'ils ne sauraient définitivement réduire, tant que nous n'emploierons pas à la déchirer nous-mêmes les mains qui nous ont été données pour la défendre.

GABRIAC.

LE ROMANTISME

ET L'ÉDITEUR RENDUEL

III [1]

EUGÈNE RENDUEL ET GÉRARD DE NERVAL. THÉOPHILE GAUTIER.

VII

GÉRARD DE NERVAL. — THÉOPHILE GAUTIER

Gérard Labrunie et Théophile Gautier étaient presque du même âge. Le premier, né en 1810, n'était l'aîné que d'un an, mais Gérard possédait sur son cadet l'avantage de l'avoir devancé dans la carrière littéraire; il était presque célèbre, grâce à sa traduction de *Faust*, parue en 1827, quand Théophile apprenait encore à dessiner et broyait des couleurs dans l'atelier de Rioult. Aussi Gérard de Nerval servit-il de répondant à Gautier quand celui-ci voulut s'engager dans l'armée romantique pour livrer bataille à la première représentation de *Hernani;* c'est par la double protection de Gérard et de Pétrus Borel que le néophyte reçut un des billets rouges marqués avec une griffe de la fière devise espagnole : *Hierro*, qui devaient donner accès aux fidèles dans la salle du Théâtre-Français. Les deux jeunes gens, d'une nature franche et cordiale, se sentirent vite attirés l'un vers l'autre et se

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1895 et du 1er janvier 1896.

lièrent de solide amitié. Ils logeaient alors porte à porte et faisaient ménage commun avec d'autres bohèmes, également riches d'espoir et pauvres d'écus. « J'avais vers cette époque, écrit Gautier, quitté le nid paternel et demeurais impasse du Doyenné, où logeaient aussi Camille Rogier, Gérard de Nerval et Arsène Houssaye, qui habitaient ensemble un vieil appartement dont les fenêtres donnaient sur des terrains pleins de pierres taillées, d'orties et de vieux arbres. C'était la Thébaïde au milieu de Paris. »

Plus tard, Théophile et Gérard allèrent demeurer ensemble au numéro 3 de la place du Carrousel : ils ne se quittaient plus guère, et qui voyait l'un voyait l'autre. Certain jour d'été qu'ils n'avaient pas un sou vaillant, les deux camarades imaginèrent de travailler ensemble et d'offrir à Renduel de composer tout exprès pour lui un roman « magnifique et truculent ». Sitôt dit, sitôt fait. Gautier écrit une lettre des plus alléchantes pour annoncer à l'éditeur leur visite intéressée ; rendez-vous est pris ; les pourparlers ne sont que pour la forme et, vite, un traité intervient entre les trois parties : il est signé le 22 juillet 1836. Labrunie et Gautier vendaient à Renduel un ouvrage intitulé : *Confessions galantes de deux Gentilshommes périgourdins*, devant former deux volumes in-8°, de vingt-cinq feuilles d'impression chacun, et ils s'engageaient à en livrer la première partie fin août, puis la deuxième en septembre de la même année ; passé le 15 octobre, terme fatal, ils devaient être passibles d'une retenue de quatre cents francs sur le prix du manuscrit. Renduel leur payait ce roman seize cents francs, dont cinq cents donnés en signant le traité — quelle clause imprudente ! — et le reste échelonné en trois payemens égaux : à la mise en vente de l'ouvrage, puis deux et trois mois après.

L'éditeur croyait avoir pris toutes ses précautions pour posséder tôt ou tard ce nouvel ouvrage de deux insoucians qui ne travaillaient qu'au gré de leur caprice ou sous l'étreinte de la nécessité. Vaines précautions, retenue inutile ; les gais compagnons avaient empoché cinq cents francs et n'en demandaient pas davantage. Ils envoyèrent bien à Renduel les premiers feuillets, puis s'occupèrent d'autre chose et jamais le libraire ne put rien tirer de plus ; il perdit même par la suite ces quelques feuillets et regrettait fort cette ébauche qu'il avait, trouvait-il, payée assez cher. Ce fut là le seul ouvrage que Gérard dut faire paraître chez Renduel ; mais ils n'en restèrent pas moins en bons rapports et se rappelaient volontiers qu'ils avaient tous les deux fait leurs débuts chez Touquet, l'un comme apprenti libraire et l'autre comme poète : c'était, en effet, à la librairie du colonel que Gérard avait

publié ses premiers essais, sa comédie satirique : *l'Académie ou les Membres introuvables*, et son « tableau politique à propos de lentilles » : *Monsieur Dentscourt ou le Cuisinier grand homme*, signé de M. Beuglant, poète, ami de Cadet-Roussel.

La lettre suivante, envoyée à Renduel, mais adressée à tout le Cénacle, à Borel et à Gautier, à Nanteuil et à Duseigneur, déborde de belle humeur. Gérard s'y reprit à plusieurs fois pour l'achever; mais il faut la lire tout d'un trait pour en mieux goûter la franche gaieté. Qu'il renseigne le libraire sur le trafic et le succès des livres français à l'étranger, qu'il se raille lui-même d'être sans un sou vaillant, qu'il parle beaux-arts ou critique la dernière production de M[me] Sand, il écrit toujours de verve, en homme ravi de causer avec des amis — à deux cents lieues de distance.

Marseille, novembre 1834.

Mon bon monsieur Renduel,

Voulez-vous me rendre un petit service? Ce serait de faire demander chez MM. Heideloff et Campé, rue Vivienne, un livre allemand intitulé *Die Tochter der Luft*, je crois, drame de Raupach. Ils connaîtront bien cela chez M. Campé, quand même le titre ne serait pas exact. S'ils ne l'ont pas à Paris, mais ils l'auront, vous les feriez prier de le faire venir d'Allemagne et de me le garder à Paris, où je serai bientôt; s'ils l'ont, vous auriez la bonté de me le faire envoyer sans perdre une minute *par la poste* chez M. Noubel, libraire à Agen (département de Lot-et-Garonne), pour M. Gérard Labrunie. Comme il faudra payer la poste et le libraire, et que je ne puis le faire d'ici, je vous prie de vouloir bien vous en charger (mais quant au livre, je crois que vous pouvez le prendre à crédit comme libraire). La poste peut coûter 1 franc et le livre 4 francs, ou un peu plus ou un peu moins. Ce faisant, vous me seriez bien agréable et bien utile, et je vous serais bien reconnaissant. S'il est impossible que le livre me parvienne 5 à 6 jours après l'arrivée de la présente lettre chez vous, il vaut mieux me le garder; et si M. Heideloff n'a pas le livre, vous voudriez bien, dans tous les cas, le prier de le faire venir.

Maintenant, je vous prie de recevoir les salutations d'un heureux voyageur qui rentre à l'instant dans sa patrie avec autant de plaisir qu'il en avait eu en la quittant. La librairie belge infecte toute l'Italie d'une manière déplorable, mais vous le savez comme moi. C'est incroyable qu'il se vende autant de livres français en Italie sans que vous y soyez pour rien. Des libraires de Gênes et de Livourne m'assuraient qu'il se vendait plus de livres français modernes en Italie qu'en France. C'est à Rome et à Naples qu'il s'en vend le moins. Mais c'est à Livourne qu'est la plus forte librairie (Marvilly); ils impriment même dans la ville, notamment *Barnave*, en un volume, dont il y a déjà deux autres éditions en Belgique.

Il me semble que, cela étant ainsi, vous pourriez bien gagner à publier des éditions à bas prix en Belgique : vous les gagneriez toujours de vitesse en imprimant là en même temps qu'à Paris. Cela est si vrai qu'à Florence les libraires attendaient encore avec impatience *Volupté*, qui leur était demandé partout et qui n'était pas encore arrivé de Bruxelles quand j'y ai passé vers le 15 octobre. Ils avaient également le *Spectacle dans un fauteuil*,

mais pas encore la prose. C'est ce retard seul qui fait que les cabinets de lecture vous achètent vos éditions de France; mais s'ils ont besoin d'un re-exemplaire, ils attendent Bruxelles. Mais en Italie on achète plutôt les livres (pourvu qu'ils ne soient pas chers) qu'on ne les prend au cabinet; c'est le contraire de Paris; c'est ce qui fait, je pense, que le débit doit être beaucoup plus grand qu'à Paris et que vous auriez un grand avantage à entrer en concurrence avec Bruxelles. Ce que je vous dis pour l'Italie doit être encore bien plus vrai pour la Belgique. Il est vrai de dire que leurs éditions sont à présent très soignées, mais je crois que le nom d'un libraire français présenterait plus de garanties d'exactitude au lecteur étranger. Pour moi, je ne rapporte dans mes poches aucune de ces jolies éditions à bon marché de Bruxelles, et crois par conséquent avoir droit à votre estime. Je suis à Marseille, où l'on vend et lit beaucoup de livres, notamment les *Paroles d'un croyant* (édition de Bruxelles) dans les marchés, le port et les rues, sur papiers gris, mais seulement chez les libraires ambulans ou étalant le long des murs. Du reste pas d'autre livre que celui-là, et j'en suis étonné, vu la facilité qu'il y a à passer ce qu'on veut à la douane de la mer.

Adieu, je compte sur vous et suis tout à vous.

GÉRARD LABRUNIE.

Faites-moi donc le plaisir encore de mettre cette feuille sous enveloppe quand vous l'aurez lue et de l'envoyer à Duseigneur, ou à Théophile, ou à Nanteuil : elle est pour eux et les autres. C'est que les ports de lettre sont chers d'un bout de la France, où je suis positivement, à l'autre presque, où vous êtes.

Vous croyez, parce que je suis sans argent à Marseille (mais cela n'est plus vrai depuis quelques heures), que j'y vis médiocrement : vous vous trompez. Je suis à l'hôtel, où je dîne splendidement à crédit et me refais de mes voyages. C'est que dans tout hôtel moins beau que l'hôtel des Princes on éprouverait quelque inquiétude à me voir sans malle et presque sans bagage. J'ai fait en sorte de me souvenir de Robert Macaire. J'avais, en débarquant, cinq sols. J'en ai donné deux pour me faire cirer. Je suis allé jusqu'au coin de la rue, où est l'hôtel des Princes; j'ai trouvé deux gamins et je leur ai promis trois sols pour porter mes effets : l'un a pris mon sac, où il y avait principalement un grand pain qui me restait de Naples ; l'autre a pris la petite valise en cuir que d'Arc m'a donnée, où il y avait deux citrons, des pommes et des poires, le reste de mes provisions; et tout bien agrafé, je suis entré sous le vestibule entre mes deux acolytes : j'avais heureusement retrouvé une vieille paire de gants jaunes.

Vous ne croirez pas à ces beaux apprêts, mais cela m'est égal. Le maître de l'hôtel m'a donné une belle chambre : j'aurais craint de porter atteinte à la considération nécessaire en demandant quelque chose de très inférieur; du reste, tout ce luxe n'est pas fort coûteux à Marseille, où tout est bon marché. Heureusement il y a la bibliothèque publique : voilà pour ma journée. Je n'ose guère marcher, parce que mes bottes se fendent. J'ai fait tous ces jours-ci le roman intime que nous savons : je sais que cela est usé, mais je vous jure que mes bottes le sont encore plus, et il faut cela pour que j'en parle. Mais j'ai toujours bien dîné : figurez-vous que je ne mangeais que du macaroni et des fruits depuis quinze jours, plus cinq jours de tempête, où je n'ai pas eu le mal de mer. — Je décous ma lettre à dessein pour

que Renduel ne se figure pas que je vais publier mes impressions de voyage et que c'en est une.

A table, il y avait une jolie dame avec un vieux militaire, qui avait un grain de folie et qu'elle conduisait à Nice pour passer l'hiver. Un homme très bien, son mari ! Au milieu du dîner il lui prend fantaisie de demander du champagne : c'est une folie très douce. La dame se récrie que les médecins l'ont défendu : il en demande deux bouteilles. On n'ose pas refuser, car, disait la dame, il aurait tout brisé ; mais, pour qu'il en bût le moins possible, elle a fait demander des verres pour tout le monde et elle nous en versait tant qu'elle pouvait pour qu'il en restât moins à son mari. C'était adroit. Le lendemain, nous venons à parler du Lacryma Crysti (*sic*) mousseux et du vin d'Orvieto qui pique : voilà le monsieur qui redemande du champagne. Si cela pouvait devenir son idée fixe ! Mais nous étions très peu de monde, parce que tout le monde du bateau à vapeur était parti. Il y avait des dames qui n'en voulaient qu'une goutte, des gens âgés craignant de s'échauffer ; de sorte que la dame, qui, je crois, m'a soupçonné d'avoir trop appuyé sur les vins mousseux d'Italie (mais elle a tort), la dame m'en versait tant qu'elle pouvait. C'est très féminin, cette manière de reproche. C'est bien. Voici le mal : le monsieur se vexait, il est sorti de table. C'est naturel. Le fou n'aurait pas voulu qu'on partageât sa sensation ; l'homme, que l'on bût son vin ; le mari, que sa femme prît tant de soin d'un jeune homme. Oui, d'un jeune homme. Je n'ai pas l'air d'un Antony, je le sais, mais aux yeux d'un mari et d'un fou je puis paraître encore redoutable.

Vous me direz que ceci n'est pas le drôle, mais quand on a fait quelque cent lieues pour le rencontrer, on mérite considération. Et puis, que voulez-vous que je vous dise, ici où, n'ayant ni argent, ni le moindre divertissement, toutes mes idées convergent vers ce point lumineux : la table d'hôte à 5 heures et demie ? Maintenant j'aide l'argent, mais il fait un temps abominable, suite des tempêtes que nous avons essuyées sur mer. Est-ce étonnant que je n'aie pas eu le mal de mer, quand on ne pouvait pas se tenir debout sur le pont ! Je vous conterais bien ma traversée comme je l'ai contée à mon père, mais vous n'y croiriez pas. J'aime mieux vous la dire de vive voix parce qu'alors je vous ferai des sermens tellement affreux que vous direz : C'est possible. Je n'ose pas davantage vous parler de mon séjour à Naples. Voyez quel malheur ! Je me balance misérablement entre le roman nautique et la couleur locale. Je vais dîner à la table d'hôte. Tâchez donc d'arranger tout cela pour que mon voyage ne me fasse pas de tort : je vous promets que je suis devenu très naïf.

Je lis *Jacques*, j'en suis à la moitié du premier : je trouve jusqu'ici que c'est de l'analyse un peu terre à terre. Cela ne sort guère du niveau de Mme Cottin et de Mme de Souza ; ce ne sont pas là encore les belles pages de *Lélia*, mais il faut espérer que cela viendra. D'après les articles de journaux, le plan paraît très riche et très beau. C'est l'idée du *Peintre de Salzbourg* de Charles Nodier : je suis étonné que les journalistes ne l'aient pas remarqué. Cela importerait beaucoup pour leur critique, cela importe peu pour la mienne, mais je n'aime pas beaucoup qu'un roman soit un syllogisme. Cela paraît combiné presque comme le roman de Gœthe, *les Affinités électives*, dont lui-même donnait l'analyse soit en termes d'algèbre, soit en termes de chimie. Les quatre personnages de *Jacques* sont bien posés, comme ceux des *Affinités* ; on peut de même les représenter par a, b, c, etc. ; seulement, je crois que dans Gœthe, le quatrième est x, l'inconnu.

Je pars pour Nîmes. Je vais faire une partie du chemin sur le bateau à

vapeur, sur un canal qu'on vient d'ouvrir par là. On m'a dit que j'y verrais la *Locuste* de M. Sigalon. Je compte trouver là quelque dédommagement d'avoir très peu vu le *Jugement dernier* de Michel-Ange à la Chapelle Sixtine, qui est offusqué par les échafaudages du même M. Sigalon. Au musée de Naples, j'en ai vu une belle copie, mais extrêmement diminuée. Oh! la belle *Judith* de Caravage que j'ai vue au musée de Naples! Naples, quand je pense que la cendre chaude du Vésuve n'a pas peu contribué à la démoralisation de mes bottes! Cela avait desséché le cuir, qui s'est fendu. Mais n'en parlons plus, puisque j'ai maintenant de l'argent et des bottes. Je voudrais que ce fussent des bottes de 207 lieues pour être à Paris dans l'instant.

Les journaux de Marseille nous annoncent l'arrivée d'Alexandre Dumas. Je ne puis pas l'attendre. Ah! que Nanteuil pense donc aux deux derniers volumes et à *Ashévérus*. J'ai vu ses vignettes à Florence et à Naples, et partout. Il y avait aussi de plus M. Nanteuil à Rome (Charles), qui faisait des caricatures dans le café grec. L'Italie est bien belle, mais elle n'a pas de beurre : voilà pourquoi je vous conseille d'aller manger du macaroni à la Ville de Naples, et des *stoffato*, et des croquettes, etc., attendu que sa viande de boucherie n'a pas le moindre goût. J'ai vu à Civita-Vecchia cette fameuse troupe de bandits qu'on a prise à Terracine : ce sont des malheureux en pantalons, vestes de velours et chapeaux tromblons. Maintenant si je vous parais désillusionné touchant la cantine et les brigands, je vous dirai que sur tout le reste je suis incandescent d'enthousiasme. Ainsi prenez-y garde!

A bientôt, à plus tôt que vous ne croyez.

Écrivez-moi donc, mais de suite, à Agen, poste restante. Je dis : poste restante, parce que si la lettre arrive trop tard, les personnes chez qui je vais ne me la renverront pas à Paris. Parlez-moi de la *Famille Moronval* — est-ce beau? — et de tout ce qui peut m'intéresser dans certains théâtres, et touchant vous-même (1).

Adieu.

Ah! je prie quelqu'un de vous d'aller chez M. Mignotte, notaire, au coin des rues Coquillière et Jean-Jacques-Rousseau, de lui dire que j'ai reçu sa lettre à Marseille et le remercie, et que s'il avait quelque chose de pressé à me faire savoir, il me l'écrive à Agen, département de Lot-et-Garonne, où du reste je resterai peu. Poste restante. N'oubliez pas.

Mon cher monsieur Renduel,

Je vous envoie cette lettre directement, parce que j'ai là sur mes livres votre adresse exacte. Du reste, il paraît que j'ai oublié les adresses de tous

(1) La *Famille Moronval*, grand drame en cinq actes d'un jeune auteur débutant, Charles Lafont, venait d'être représentée au théâtre de la Porte-Saint-Martin le lundi 6 octobre 1834. Acteurs principaux : Lockroy, Delafosse, Provost; Mmes Georges, Ida, Falcoz, etc. « Il y a dans ce mélodrame qui a obtenu un succès de curiosité et de terreur — écrit Ch. Rabou au *Journal de Paris* — tous les défauts ordinaires aux pièces de l'école Saint-Martin, c'est-à-dire un luxe effrayant et gratuit de crimes, de la bouffissure dans le style et dans les caractères, une multiplicité d'action nuisible à l'intérêt... Nous parions pour de très fortes recettes et pour un succès populaire qui garnira à la fois le balcon et le paradis. » Ce critique aurait gagné son pari, car la *Famille Moronval*, publiée à l'origine chez Marchant et chez Barba, fut reprise et réimprimée plus d'une fois; mais on devine si ce gros mélodrame, assemblage extraordinaire d'assassinats et d'empoisonnemens, devait plaire à Gérard et à ses amis.

mes amis, car j'ai écrit des lettres, et aucune ne paraît être parvenue. J'avais laissé à Duseigneur des inscriptions de rente, parce qu'il est le seul de nous autres qui ait un secrétaire fermant bien et ne redoute pas la saisie et qu'il est soigneux. Je l'ai prié d'Aix et de Nice de les vendre et de m'envoyer l'argent à Naples : je ne me rappelais plus son numéro dans la rue de l'Odéon. De sorte qu'à Naples je n'ai rien reçu. J'ai vécu en lazzarone pendant dix jours. S'il ne les a pas vendus pourtant, c'est très heureux, car ces rentes ont haussé depuis ; s'il les a vendues et a reçu l'argent trop tard pour me l'envoyer, priez-le donc, si vous le voyez, de ne pas me l'adresser à Agen, comme je lui ai écrit il y a deux jours, mais de me le garder : j'en ai reçu d'autre part. Veuillez envoyer cette lettre à lui d'abord, si vous savez son numéro : c'est depuis 20 jusqu'à 30, je crois, rue de l'Odéon. Pardonnez-moi votre peine et mon griffonnage, — et adieu.

GÉRARD LABRUNIE.

Si vous voyez Pétrus et Théophile, dites-leur qu'on les lit dans tous les cabinets de lecture d'Italie.

Théophile Gautier, l'heureux Théophile à ce point répandu en Italie, avait servi tout naturellement de trait d'union entre son ami Gérard et Renduel, car lorsqu'il avait lié lui-même des relations avec Renduel il n'était guère âgé que de vingt ans et venait de troquer le pinceau contre la plume. Il avait déjà jeté sur le pavé de Paris deux petits volumes : un recueil de *Poésies*, dont son père avait payé l'impression et qui avait paru chez Rignoux le jour même où éclatait la révolution de 1830, puis une « légende théologique » : *Albertus ou l'Ame et le Péché*, que Paulin avait publiée en 1832 avec une eau-forte de Célestin Nanteuil. Ce second volume, où se trouvait refondu le premier, resté tout entier pour compte à l'auteur, avait fait assez de bruit pour bien poser dans le Cénacle le nouveau disciple auquel resta attaché le surnom d'Albertus. « Ceci se passait vers 1833, écrit Gautier sur lui-même. Chez Victor Hugo, je fis la connaissance d'Eugène Renduel, le libraire à la mode, l'éditeur au cabriolet d'ébène et d'acier. Il me demanda de lui faire quelque chose, parce que, disait-il, il me trouvait « drôle ». Je lui fis les *Jeune-France*, espèce de précieuses ridicules du romantisme, puis *Mademoiselle de Maupin*, dont la préface souleva les journalistes, que j'y traitais fort mal. Nous regardions, en ce temps-là, les critiques comme des cuistres, des monstres, des eunuques et des champignons. Ayant vécu depuis avec eux, j'ai reconnu qu'ils n'étaient pas si noirs qu'ils en avaient l'air, étaient assez bons diables et même ne manquaient pas de talent. »

Mon cher Lovelace,

Voici une stalle d'orchestre. — Je prétends que vous m'en ayez la plus grande reconnaissance ; je n'ai pas de billets, pour ainsi dire, et mets dehors

pour vous un de mes amis les plus intimes et une dame qui m'arracherait probablement les yeux si elle se doutait que j'ai la place que je lui refuse, et que je la donne à un autre. Vous devez cela à la belle conduite que vous avez tenue hier en m'envoyant de l'argent avec aisance et facilité. Je vous jure que sans cela j'aurais été furieux aujourd'hui contre vous et que je me serais plutôt empalé moi-même que de vous octroyer un billet, fût-ce un billet de soixantième galerie.

A ce soir, je vous aime de tout mon cœur,

THÉOPHILE GAUTIER.

Ce 28 décembre 1833 (1).

Place Royale, ce lundi.

Je viens de découvrir chez un marchand de bric-à-brac un délicieux tableau de Boucher, de la plus belle conservation; c'est une occasion que je ne veux pas manquer, et n'ayant pas assez d'argent, je prends sur moi de vous demander mon reste (2). Vous me feriez sincèrement plaisir de me le remettre. — Je suis attelé à la Maupin et c'est ce qui m'empêche de rôder et d'aller vous voir. Je vous salue cordialement.

Illustre,

Je veux de l'argent, n'en fût-il plus au monde; si vous n'en avez pas, vous m'en ferez. — Je n'ai pas le sol ou le sou, comme mieux vous aimerez. — Si vous ne me payez pas, je vous prendrai votre cheval ou l'édition entière des *Francs-Taupins*. En attendant, voici mon garnisaire que je vous envoie. — Vous aurez le plaisir de voir sa benoîte figure soir et matin, jusqu'à ce que j'aie mon beurre; voici le jour de l'an, et je n'ai sacredieu pas de quoi acheter des bonbons et des poupées à mes petits bâtards. — Je vous avertis que je ne ferai rien tant que je serai à sec. Pas d'argent, pas d'idée. — Le meilleur Parnasse pour moi est un petit tas d'écus; un gros ferait encore mieux sans doute.

Je vous déteste cordialement,

Votre très mécontent créancier,

THÉOPHILE GAUTIER.

Passy-lès-Paris, 2 avril 1835.

Mon très cher,

J'irai samedi chez vous avec un gros carton sous le bras, et il faudra que vous ayez cette extrême obligeance de me demander ce que c'est; sans quoi je n'oserais jamais vous le dire. C'est un très énorme et très magnifique volume de vers dont je suis coupable et que je voudrais bien voir paraître sur votre célèbre catalogue. Je vous écris cela quoique je vous aie vu hier, mais comme je suis bien élevé, il y a certaines turpitudes que ma bouche se refuse à prononcer (ma plume est moins prude), et lorsque quelqu'un me parle comme à un honnête homme, il m'est douloureux de le tirer de son erreur et de lui faire voir qu'il ne parle qu'à un poète. Il me semble que ce

(1) Il s'agit, dans cette lettre, de la première représentation du drame d'Alexandre Dumas, *Angèle*, joué à la Porte-Saint-Martin le 28 décembre 1833.

(2) Le restant de ses droits d'auteur pour les *Jeune-France*, à ce que spécifie M. de Spœlberch de Lovenjoul dans sa minutieuse *Histoire des œuvres de Théophile Gautier* (2 vol. in-8, chez Charpentier, 1887).

volume, paraissant simultanément avec la Maupin, ne pourrait produire qu'un excellent effet. J'aurais mauvaise grâce à vous dire que mes vers sont très beaux, mais réellement ils ne sont point mal et ce sera probablement depuis les *Feuilles d'automne*, le meilleur recueil qu'on ait publié, si toutefois vous le publiez.

Adieu, santé et argent,

Théophile, poète.

Jeudi, 2 avril.

P.-S. — N'allez pas prendre cela pour un poisson d'avril; c'est très sérieux, hélas! sérieux comme la mort, sérieux comme la vie!

Les deux livres publiés par Gautier chez Renduel parurent à deux ans de distance : *les Jeune-France, romans goguenards*, en 1833, et *Mademoiselle de Maupin, double amour*, en 1835. J'ai sous les yeux le traité par lequel l'auteur vendait ce roman destiné à faire tant de bruit moyennant quinze cents francs, payables deux cents francs par mois à partir de la mise en vente, ou bien en billets de Renduel dans les mêmes proportions, au choix de Gautier. Cet acte est du 10 septembre 1833, et l'auteur s'engageait à livrer son manuscrit complet avant la fin de février; enfin, l'ouvrage devait être tiré à 1500 exemplaires, mais l'éditeur avait la faculté de diviser le tirage en deux séries. Ce ne sont pas là des conditions telles qu'un libraire en fait pour un livre dont il attend succès et profit : il est vrai que Renduel achetait à découvert et ne connaissait rien que la donnée principale du roman qu'il acceptait de publier. Autant de lettres de Gautier à Renduel, autant d'improvisations du tour le plus vif, d'une verve moqueuse intarissable. Le refrain est toujours le même : de l'argent; mais il varie à l'infini sous sa plume. L'excellent Théophile n'était nullement embarrassé de crier misère, et il le faisait avec une telle faconde, avec un tel entrain qu'on se prend à rire avec lui. Tant de belle humeur repose un peu des froides demandes de Victor Hugo accumulant recettes sur recettes, des requêtes désespérées de Nodier implorant quelque avance de fonds qu'il perdra le soir même et des appels réitérés de Soulié criant : « J'en ai BESOIN, BESOIN! »

23 mai 1833.

Célèbre libraire de l'Europe littéraire pour la France (1), M. Hugo désirerait vous voir vous-même en personne naturelle et non représenté par ambassadeur, pour conférer avec vous de l'insertion de l'article sur *Han d'Islande*, que je lui ai remis dernièrement, et comme j'ai eu la paresse de voiturer ma charogne de votre côté, je vous fais tenir cette épître scellée de mon simple sceau de cire rouge et vous souhaite cordialement le bonsoir.

(1) Allusion plaisante au titre officiel que la Société de l'*Europe littéraire* avait décerné à Renduel, chez qui se publiait ce luxueux recueil.

Place Royale, 22 octobre 1833.

Mon très cher,

J'ai été vous voir hier pour vous demander de l'argent, car je crois que vous m'en devez encore un peu, si cela vous est égal; et la chose m'a paru si indécente à dire que je ne l'ai pas dite, sentant que cela était tout à fait de mauvais goût, et qu'il vaudrait autant faire l'éloge du roi citoyen. Mais le fait est qu'il y a marée basse dans mes poches et vous m'obligeriez de m'allonger quelque menue monnaie.

Votre très dévoué noircisseur de blanc qui ne fait guère son métier.

Th. Gautier.

Je pense que le gaillard qui vous porte ma lettre n'est pas un voleur : si vous avez le reste de l'argent, vous pourriez le lui donner; il est à peu près certain qu'il me le rapportera; il répond au nom de Samuel et il est infiniment sérieux (1).

11 janvier 1836.

Mon illustre éditeur,

Souvenez-vous de me donner, aussitôt que vous me verrez (ce sera demain, à ne pas le cacher), 200 misérables francs dont j'ai l'incongruité d'avoir on ne peut plus besoin. J'avais été aujourd'hui à votre palais (maison est trop commun), dans la vénérable intention de vous les demander de vive voix, mais il ne s'est pas présenté de transition heureuse et j'aimerais mieux être coupé en quatre — une fois en long et une fois en travers — que de dire quelque chose qui ne serait pas bien amené. — J'espère que vous prendrez cette délicatesse en considération et que vous m'épargnerez d'avoir l'air d'un mendiant tendant son écuelle pour avoir de la soupe à une distribution philanthropique. — Je vous écrirai tous les mois des lettres pareilles à celle-ci, jusqu'au jugement dernier, et même un peu après. Et quand vous passerez la porte du paradis, le divin portier vous criera : « 3 sols, une lettre pour M. Renduel. » Peut-être même sera-ce plus, car je ne sais si le ciel est département ou banlieue. — Il y a cependant un moyen d'éviter tout cela, c'est d'aller en enfer, et vous êtes bien capable d'y aller ou de me donner des multitudes de billets de banque : ce que vous ne ferez certainement pas.

Adieu, juif, arabe, bedoin (*sic*), Lacenaire, parricide, libraire...

Théophile Gautier.

21 juin 1836.

M. Eugène Renduel est très instamment prié de tenir quelque argent prêt au malheureux Théophile Gautier, qui a laissé hier tomber dans la rivière antique le plus neuf de ses trois vieux chapeaux. — Ce sinistre a complètement épuisé ses moyens d'existence. — Gérard est aussi dans la plus grande misère, et c'est pourquoi il voudrait vous vendre quelque chose de très drôle et de très cher, parce que c'est vous. — Ce quelque chose, il le

(1) Allusion au titre d'un volume qui venait de paraître à la librairie Renduel : *Samuel, roman sérieux*, par Paul de Musset, auteur de la *Table de nuit* (1833).

ferait conjointement avec moi. — Ce sont les confessions galantes de deux gentilshommes périgourdins. — Cela aurait assurément beaucoup de succès. — Vous nous donnerez à chacun 600 francs, ce qui est fort raisonnable pour une idée aussi neuve et sublime. Qu'en dites-vous? — Nous irons vous adorer ce soir ou demain et contempler, au fond de votre officine, les rayonnantes splendeurs de votre hure éditoriale et dominatoriale.

Que Dieu vous garde des romans historiques et de l'aînée de la petite vérole. Ne vous laissez pas mourir sans confession et surtout sans argent.

THÉOPHILE GAUTIER.

15 mai 1837.

Jeune Renduel, ayez la bonté de m'envoyer quelques Maupin, afin que je fasse commencer le tambourinage. — Il faut mener cela d'une manière triomphante. — L'*Eldorado* va commencer à paraître sous huit jours; ainsi dormez sur l'une et l'autre oreille. Il faudrait faire congruer cette apparition et cette résurrection afin que j'occupe le monde entier toute cette quinzaine. Nous devons en faire partir une centaine d'exemplaires, si nous ne sommes pas des cuistres véhémens; je vais écrire au cher vicomte pour qu'il me donne un coup de sa franche épaule. Tout à vous.

A rapprocher du *cher vicomte* de Gautier cette phrase d'une lettre de Tony Johannot à Renduel : « Voici venir, mon bon ami, le premier dessin. J'espère que vous pourrez encore le faire voir au *noble vicomte*. Vous aurez le second dans deux ou trois jours. » Cette expression ironique, employée à la fois par le poète et par le peintre, est significative : ils s'inclinaient devant le maître, les fidèles du Cénacle, et lui prodiguaient les marques de respect, mais ils se riaient de lui, le dos tourné, comme ils raillaient de bon cœur ses prétentions à la noblesse et sa vanité.

VIII

ROSA DE SAINT-SURIN. — JULIETTE BÉCARD. — EUGÈNE CHAPUS.

Les femmes auteurs, poètes ou romanciers, ont de tout temps été nombreuses en France, mais surtout à cette époque d'ébullition littéraire. Et combien d'entre elles avaient assiégé Renduel de leurs sollicitations réitérées : la duchesse d'Abrantès et sa fille Joséphine, Constance Aubert, Louise Brayer de Saint-Léon, appuyée par le brave Pougens, Marie de l'Epinay, Mme Albert de Terrasse, Mlle de Castillon, Mme C. de Rothenbourg, Ida Saint-Elme, *la Contemporaine*, dont les *Souvenirs* furent rédigés en fait par Lesourd, Malitourne, Amédée Pichot, Charles Nodier, etc.; Victorine Collin, Sophie Pannier, Louise Meignand, auteur de la *Fille-mère* avec préface par l'auteur de l'*Ane mort*, Eugénie Signoret, Gabrielle Soumet, Fanny Tercy, Virginie de Sénancourt,

Eugénie Foa, Georgette Ducrest, Mme Desbordes-Valmore, Élisa Mercœur, une ou deux femmes de mérite, enfin, après tant de talens éphémères et de noms justement oubliés! Au premier rang de ce groupe moins riche en grâces qu'en prétentions, deux romancières de race, deux femmes auteurs modèles séparées de leurs maris, coquettes enragées et correspondantes infatigables : Rosa de Saint-Surin et Juliette Bécard.

La première s'appelait de ses vrais noms Marie-Caroline-Rosalie Richard de Cendrecourt, mais elle était devenue dame de Saint-Surin par son mariage avec un bibliothécaire que ses fonctions retenaient en province et qui la laissait vivre à Paris; d'ailleurs médiocrement jolie, avec de longues dents, mais fréquentant tous les lieux de réunions littéraires, et se faisant présenter partout, à commencer par la maison si hospitalière aux gens de lettres et aux artistes de Jullien de Paris, le fondateur-directeur de la *Revue encyclopédique :* elle n'avait guère plus de trente ans et jouait les grandes coquettes au naturel. Elle donnait des articles de critique littéraire au *Journal des dames*, à l'*Écho français*, elle avait su glisser aussi chez divers éditeurs quelques nouvelles ou romans : *l'Opinion et l'Amour*, sa première production; *le Bal des élections*, qu'elle signa de trois étoiles pour exciter la curiosité par cet anonymat mystérieux, si bien dans le goût du jour; mais sa grande ambition était de se voir éditée par Renduel. Elle poursuivait ce rêve avec obstination, mettant toutes voiles dehors et prodiguant à l'heureux libraire les grâces les plus irrésistibles de son esprit, de sa personne; elle coquetait, minaudait, bavardait, se faisait petite-maîtresse et prenait des airs langoureux, puis se piquait, se fâchait, jouait la dépitée... et revenait toujours à l'assaut.

J'ai passé hier, monsieur, une partie de la matinée avec une personne de votre connaissance, devinez?... Dans la musique, son nom devient le signe du ton naturel; vous y êtes, n'est-ce pas? Eh bien! parlons à présent de l'émulation qu'elle m'a inspirée. Son ouvrage est déjà annoncé, m'a-t-elle dit, dans plusieurs journaux, et, ceci pour vous, j'aurais pu le lire sur la couverture de *Marie Tudor*, sans mon empressement à ouvrir ce volume que M. H... a envoyé *à son excellent et bon ami S...*

J'aurais donc lu que M. B... vous avait donné un *Accès de fièvre ;* le frisson que le mot seul de fièvre a causé à mon âme amollie par l'encens des fêtes, a réveillé son énergie littéraire; j'ai passé la nuit à rêver manuscrits, et me voici avec un éditeur, non comme la femme rieuse des salons, recueillant les fleurs que l'on sème sur son passage et s'acquittant par un sourire, mais comme un auteur laborieux qui renonce aux veilles des plaisirs (du moins pour quelques jours). Toutefois, pour cela, je désire, je devrais dire : il me faut faire à moi-même une loi que je suis assurée de ne pas enfreindre dès qu'il y aura de l'honneur à remplir cette convention; je m'épargnerai ainsi

le chagrin de voir de nouveau usurper mon droit de préséance par quelque seconde maladie, le coléra (*sic*) peut-être. Vous me disiez dans une de vos lettres, monsieur, que votre usage était d'attendre les propositions des auteurs, et vous m'engagiez à vous faire part des miennes, lorsqu'il serait temps, pour *Maria*, que vous gratifiez de l'adjectif de *belle* : on ne peut lui donner celui d'*heureuse*.

Permettez-moi de vous soumettre le plan que j'ai formé à l'égard de cette publication : j'ai déjà assez de chapitres disposés entièrement pour composer un volume in-8 et la moitié du second ; d'après le conseil de mes amis (*des Quatre Nations*, qui, en chevaliers français, verront les épreuves afin de m'en éviter la peine), je puis faire commencer à imprimer ; on achèverait, durant ce temps, de copier ce qui restera de l'ouvrage qui, d'ailleurs, est terminé (1). *Six cents exemplaires et 50 louis*, voilà pour la question la plus embarrassante à traiter, l'éditeur prendra pour les billets les termes qui lui conviendront.

Vous vous êtes sans doute bien amusé dimanche ? Mieux qu'au bal ! *Bécard* m'a dit en *bémol* qu'elle était dans une loge au rez-de-chaussée (2).

Adieu, monsieur, recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération la plus distinguée et celle de mes sentimens,

ROSA DE SAINT-SURIN.

P.-S. — Depuis deux jours, je suis souffrante, j'ai été obligée d'interrompre plusieurs fois cette lettre, j'attribue ma fatigue à dimanche... Imaginez que j'ai dansé jusqu'à six heures du matin que l'on a déjeuné, et cela sans d'autre interruption aux contredanses que le paisible galop.

M. Alibert m'écrit hier de vous engager à lui faire l'honneur de venir déjeuner dimanche chez lui, ainsi que j'ai eu l'*extrême bonté* de lui annoncer votre visite pour un jour quelconque ; il désire que ce soit demain ; il est encore malade, je le suis aussi, mais pour aller chez son médecin il n'importe, et si ce projet entre dans vos arrangemens, je vous attendrai à midi précis chez moi.

Ce samedi 30 novembre 1833.

Mardi, j'ai quelques personnes le soir ; je serais charmé que M. Berlioz ne vous réclamât pas à l'heure du thé.

Adieu.

(1) Mme de Saint-Surin entendait parler ici de ses amis de l'Institut, l'Institut étant logé depuis 1806 — il y est encore aujourd'hui — dans l'ancien collège Mazarin ou des Quatre-Nations fondé en 1663, en exécution des dispositions testamentaires de Mazarin, pour recevoir spécialement les écoliers de l'état ecclésiastique de Pignerol, d'Alsace et pays allemands, de Flandre et de Roussillon : d'où le nom de collège des Quatre-Nations.

(2) Où donc Renduel avait-il pu aller et s'amuser le dimanche précédent, 24 novembre 1833 ? Sûrement — la dernière phrase de la lettre de Mme de Saint-Surin l'indique — à la représentation-concert que Berlioz, marié depuis deux mois, avait organisée à l'Opéra-Italien (salle de l'Odéon) pour restaurer la gloire de miss Smithson et qui fut un désastre pour sa femme, tandis que lui-même s'était embrouillé en dirigeant sa cantate de *Sardanapale* et n'avait pu faire exécuter sa *Symphonie fantastique*, les musiciens recrutés par lui s'étant esquivés à minuit précis (v. mon *Hector Berlioz, sa vie et œuvres*, librairie de l'Art, 1888, p. 88 et suivantes). Renduel, qui n'aimait guère la musique, avait dû à sa qualité d'éditeur du Cénacle de recevoir une invitation pour ce concert : peut-être même, en raison des attaches romantiques du jeune compositeur, se faisait-il un devoir de défendre et d'applaudir Berlioz.

Toute cette dépense de bel esprit, toutes ces agaceries de la prunelle et de la plume furent en pure perte. L'insensible Renduel ne voulut pas plus des romans à venir, qu'il n'avait voulu des précédens, et *Marie, ou Soir et matin*, parut quelques années après chez Belin-Mandar : quelle chute pour qui avait rêvé des luxueuses éditions de la librairie en vogue ! La sémillante dame se consola en produisant force ouvrages de tout genre, en remplissant maints journaux de sa prose, en épousant enfin un membre bien connu de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. de Monmerqué. Elle dut quitter alors le nom de son premier mari; mais en changeant son nom de femme, elle garda son nom d'auteur et en librairie elle resta Saint-Surin.

Mme de Saint-Surin avait une amie, ou plutôt une rivale littéraire, Juliette Bécard, qu'elle appelait spirituellement Juliette Bémol. Femme séparée d'un officier peu sensible au beau style et qui la menait par le bâton, Mme Bécard ne déployait pas moins de grâces que son amie auprès de l'éditeur, mais elle mettait en œuvre d'autres moyens de plaire. Avec elle point de tendres simagrées, d'airs penchés ni d'yeux en coulisse : elle prend le ton d'un homme, l'allure d'un bon garçon, écrit à la diable, dit des gros mots, puis se regarde dans la glace d'un air coquettement crâne. Elle avait surtout une manie désagréable, un moyen qu'elle croyait infaillible pour décider Renduel à publier le roman qu'il avait eu la politesse d'accepter : elle l'immisçait malgré lui dans ses questions de ménage, affectait une familiarité charmante, le consultait sur ses affaires, son logement, ses domestiques, sur tout ce qui ne le regardait pas et le laissait très froid.

Les honorables Poussez, Guenaud et Compagnie sont tous de vilains menteurs, et, s'ils n'avaient ensemble qu'une seule joue, j'irais y déposer le plus éclatant soufflet. Comment, pas encore d'épreuves aujourd'hui ! C'est une horreur. Je suis furieuse, j'ai un petit air de colère et de menace qui me va parfaitement; mais je ne vous engage pas moins à dépêcher un (*sic*) de vos estafettes vers cette infime imprimerie sur laquelle je laisse tomber tout le poids de ma malédiction. J'insiste pour ces épreuves, parce que je suis presque sûre qu'elles sont perdues ou que les gamins qu'on charge de me les apporter les ont vendues pour faire des cornets. Et voilà comment on expose une honnête réputation future !

Je viens de voir le 60e logement rue Taranne, en face le n° 9. Peut-être me déciderai-je pour celui-là.

Adieu, j'oublie ma colère.

J. BÉCARD.

Quelques jours après, nouvelle lettre : nouvelle tempête, nouvel accès de fièvre et nouvel apaisement sous le doux regard de l'éditeur.

Dites-moi un peu, ami, si messieurs les imprimeurs se f... de moi. Je n'ai pas eu encore les épreuves, qui sont composées depuis quatre jours. Faites-moi le plaisir de gronder vos agens de ma part, mais très sérieusement.

Si vous n'êtes pas le plus renforcé sybarite que je connaisse, je vous prierai de venir ce soir. J'ai à parler avec vous logement et ménage. Les pauvres femmes sont si sottes que, lorsqu'elles n'ont pas de mentor naturel ou lorsque, comme moi, elles les ont envoyés promener, il faut qu'elles s'en donnent de choix.

Je vais prier *Dieu* pour qu'il pleuve moins.

Toute à vous de cœur.

J. BÉCARD.

Ce bas-bleu cavalier en vint heureusement à ses fins et vit paraître, à la librairie Renduel, un beau jour de l'année 1834, cet *Accès de fièvre*, le premier livre qu'elle ait pu faire éclore, et le dernier. Quel triomphe sur sa bonne amie de Saint-Surin; mais quel désenchantement si elle avait pu soupçonner ce qu'un critique important pensait de son livre et disait d'elle-même à Renduel!

Il paraît, mon cher ami, que vous n'avez pas lu mon dernier billet. En voici la substance :

Si vous consentez à me délivrer de Mme B..., je vous offre en échange deux volumes nouveaux et vous demande un an pour les faire, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 1837. — Je renonce à la réimpression de mes *Portraits littéraires*. — J'espère que vous pourrez m'envoyer demain matin un mot de réponse. — Et si vous acceptez, je vous remercie et suis encore votre obligé.

T. à v.

GUSTAVE PLANCHE.

Mardi.

Renduel dispensa-t-il Planche de parler d'*Un accès de fièvre* ou celui-ci se libéra-t-il lui-même de cette corvée? Toujours est-il qu'aucun ouvrage du célèbre critique ne parut chez Renduel et que l'irascible Juliette put rester persuadée que son livre avait soulevé partout, dans le monde et dans la presse, une admiration sans bornes.

Entre tant d'écrivains dont nous avons suivi les rapports littéraires et financiers avec Renduel, plusieurs, Sainte-Beuve, Nodier, Pétrus Borel, Janin, Paul de Musset, se distinguent par le tour élégant qu'ils savent donner aux billets traitant des choses les plus vulgaires; d'autres, comme Latouche et Gautier, révèlent rien qu'en deux lignes leur humeur irascible ou gouailleuse; mais presque tous n'écrivent que des lettres assez courtes. Deux seulement se plaisent, dans le nombre, à rédiger de longues missives : l'un, Gérard de Nerval parce qu'il voyage; l'autre parce qu'il est comme en exil au fond de la province. Aussi ce dernier

noircit-il du papier sans nécessité, pour le seul plaisir de défendre quelque thèse originale, et encore excuse-t-il son amusant badinage par l'ennui qu'il éprouve loin de la capitale, par le besoin qu'il ressent de se distraire un peu. Lettres neuves et plaisantes, où l'exilé s'élève contre l'admiration banale du public pour la Provence, boutades antiméridionales qu'on croirait signées d'un écrivain passé maître ès railleries ou paradoxes, d'un Gautier ou d'un Pétrus Borel, et qui sont tout simplement du fashionable et du « lion » par excellence : Eugène Chapus.

Chapus était en relations avec Renduel depuis 1831, l'année où avait paru son premier roman, *le Caprice :* il avait reçu de lui la modique somme de 300 francs, dont 100 en livres, et c'était encore générosité de l'éditeur qui pouvait, en s'en tenant à la lettre du traité, payer seulement un tiers en espèces et le surplus en volumes. En 1833, Chapus avait encore vendu à Renduel sa *Titime, histoire de l'autre monde ;* puis, comme il désirait passer un hiver dans le Midi pour raffermir sa santé, il s'était fait attacher au cabinet particulier du préfet du Gard, M. Rivet, le même qui obtint beaucoup plus tard une notoriété de quelques mois par sa proposition en faveur du gouvernement de M. Thiers. Chapus, qui avait gardé mémoire des bons procédés de l'éditeur, usa aussitôt de sa position semi-officielle pour aider Renduel à rentrer dans une créance qu'il avait sur un libraire de Nîmes, homme de solvabilité douteuse et qui fournissait précisément de livres le préfet ; le jeune attaché n'eut pas de peine à faire comprendre au sieur P... qu'il pourrait bien donner une publicité fâcheuse à cette affaire et lui enlever ainsi la clientèle de la préfecture. Cette menace produisit quelque effet, et Chapus, tout fier du succès, écrit à Renduel, le 23 janvier 1834, qu'il espère obtenir un gros acompte dans la huitaine ; il lui expose ensuite ses démarches par le menu et lui recommande de se défier aussi bien de l'huissier que du débiteur, les deux faisant la paire. Et, de fil en aiguille :

Je me félicite d'avoir eu la pensée de vous donner de mes nouvelles, puisque cela m'a procuré l'occasion de vous être bon à quelque chose. Je souhaite que vous ne borniez pas à si peu le zèle de mon amitié. Surtout n'allez pas craindre d'être indiscret : sans connaître l'ennui, cette chose si triste qui d'ordinaire suit en croupe l'homme en voyage, le cercle de mes occupations et de mes récréations est assez restreint à Nîmes pour que je trouve beaucoup de tems à vous consacrer. Je ne demande pas mieux d'ailleurs que d'avoir une affaire chicanière à discuter : cela m'enlèvera quelquefois à cette mélancolie que vous avez si justement reconnue en moi. Oui, je suis tenté souvent de croire que j'ai le spleen, tant mes dispositions habituelles sont tristes et sombres. J'avais compté sur un séjour dans le Midi

pour dissiper non seulement mon mal physique, mais aussi ce mal moral; mon espoir n'a pas été pleinement réalisé : le corps va mieux; l'esprit, ou l'âme, comme vous voudrez, est au même point. C'est qu'aussi je n'ai éprouvé que désenchantemens sur désenchantemens, depuis que je parcours nos provinces méridionales si renommées. Persuadez-vous bien, mon cher Renduel, qu'il y a parmi toutes les choses stupides en circulation dans le monde, une stupidité de plus à ajouter, que peu de *progressifs* connaissent et dont je viens de faire l'expérience : c'est l'engouement général qu'on affecte pour le Midi. Il est tems de faire justice de cette admiration traditionnelle. Je ne vois ici que des montagnes pelées, déboisées, où nul arbre ne croît pour protéger une pâquerette solitaire ou quelques petits brins d'herbe verte. Partout des cailloux, des terres calcaires; des ocres rouges; des vignes qui poussent dans le sable et sur des roches; des oliviers avec leur feuillage terne et leurs branchages inflexibles qui ne se balancent jamais qu'au souffle impétueux du vent du nord; des rivières encaissées entre de hautes berges, et dont l'aspect est infécond pour ainsi dire par la rareté des émotions qu'il fait naître. Voilà, mon cher Renduel, la peinture ébauchée de l'ensemble du Midi. Que serait-ce si je l'envisageais sous son point de vue moral! Cependant on rencontre çà et là quelques paysages, quelques accidens de terrain qui consolent le touriste de ses nombreux mécomptes. Une autre fois je vous dirai le bien qu'il y a à en dire.

Un mois plus tard, le 20 février, nouvelle lettre, écrite, celle-là, sur grand papier administratif, avec l'en-tête officiel, ce qu'il n'est par inutile de savoir pour comprendre certaine phrase ambiguë. Le sieur P..., qui devait donner un acompte considérable dans les huit jours, n'avait au bout d'un mois fourni que 50 francs, mais en faisant promesse formelle de se libérer peu à peu : à en croire Eugène Chapus, ce piètre résultat était réputé tour de force dans le pays, avec un débiteur pareil. Une fois exposé le point où en est l'affaire, Chapus n'oublie pas sa promesse antérieure de dire tout le bien qu'il pense du Midi, et il le fait en conscience :

... Je sais trop bien, mon cher camarade, que la poste, tout comme M. le baron Séguier, ne rend pas *des services*. En sorte que vous pouvez croire que si j'ai choisi ce format administratif pour vous écrire, c'est qu'il ne vous coûtera pas plus cher qu'un petit format. Le minimum du port est basé sur la feuille de grand papier à lettres. Admirable combinaison pour un exilé qui, comme moi, est obligé d'écrire et d'écrire sans cesse à ses parens, à ses amis, à ses connaissances, à ses maîtresses, à ceux même qu'il ne connaît pas, afin de tuer, de stranguler le tems et de faire face à la vie ennuyeuse qu'on mène dans la bienheureuse ville de Nîmes. Croyez bien que si je n'avais cette ressource et celle de rédiger quelques notes littéraires, la position ne serait pas tenable : j'en serais réduit à regarder des oies et des canards qui se trouvent dans une cour sous mes yeux et dont les mœurs et les occupations varient selon l'état de la température. Fait-il beau tems, ils travaillent à l'œuvre de la génération avec une ardeur récréative et digne d'envie. Vient-il à pleuvoir, oh! c'est bien différent! ils battent de l'aile, ils crient; les uns se tiennent droits et immobiles, les autres se mettent en

équilibre sur une patte, allongent l'autre patte horizontalement, comme des danseurs du Grand-Opéra. Quelquefois je suis pris de l'envie de les applaudir, tant l'illusion qu'ils me procurent est complète.

A cela près, de plaisirs et de distractions, ici, il n'y en a point. La société, nulle; les femmes, ces femmes à la gorge dorée, ces Provençales qui, selon M. Sue, valent les filles de l'Arno, elles sont sales et hâves, et de plus elles parlent le patois — horrible patois! — Et pourtant vous savez tout ce qu'on a dit et répété de ce patois : Langue des trouvères, langue poétique, langue d'amour! — Stupide! ridicule! — Ne croyez pas à tout cela. Le patois est un composé de mots celtiques, arabes, latins, italiens, etc., et il est prononcé le plus communément avec des inflexions de voix dures et gutturales; c'est fort déplaisant. Je vais plus loin, je nie que les Méridionaux de France puissent passer pour un peuple doué d'une haute organisation poétique. A celui qui me contredira je demanderai si Corneille était Provençal; si Racine, La Fontaine, Molière, Voltaire, Lamartine, Chateaubriand, Hugo, sont nés sous le ciel du *Tron di Diou?* A mon avis, ce ciel de la Provence qui n'est ni froid, ni brumeux, ni chaste, comme celui des pays septentrionaux, qui n'est ni chaud, ni bleu, ni enflammé comme celui de l'Italie, de la Grèce ou des Tropiques, auquel il manque les belles eaux de ces régions, ces cèdres du Liban, ces châtaigniers de la Sicile, ces ouragans des Antilles, ces palmiers de l'Arabie, ces longues forêts du Nord si chevelues, ces riches campagnes si fécondes, si vertes en été, si mélancoliques en hiver, lorsque la neige les a ensevelies, et ces longues soirées passées au coin du feu si favorables à la méditation, — ce ciel est une sorte de terme moyen où la sève poétique est comme la sève végétale : elle n'arrive jamais à un vaste développement. Ce qu'on rencontre ici au lieu de poésie et d'éloquence, c'est la finesse, c'est l'esprit des affaires : il y a un avocat ou un bavard en herbe dans chaque bambin.

Les journaux vous ont appris que des troubles avaient eu lieu à Lyon. L'ordre est arrivé presque aussitôt de faire marcher deux bataillons du régiment de ligne qui tient garnison ici. Cette nouvelle a répandu quelque inquiétude d'abord; mais l'influence de ce qui se passait à Lyon n'a pas eu l'effet qu'on pouvait craindre sur les 25 000 ouvriers qui peuplent nos ateliers. La Société des Droits de l'homme avait envoyé des émissaires pour exalter l'esprit de ces pauvres diables, afin de provoquer une simultanéité de révolte, mais ils ont complètement échoué. Nîmes n'a pas bougé, et la tranquillité la plus grande n'a pas cessé de régner. Au surplus, cette ville si renommée par ses agitations, son fanatisme politique et religieux, n'a pas compté une seule collision depuis bientôt trois ans entre les partis qui divisent sa population. Nous apprenons à l'instant même que la situation de Lyon s'améliore. Dans la soirée du 18, un rassemblement excité sur la place des Terreaux par quelques meneurs a été dispersé sans difficulté : sur 14 individus arrêtés, deux seulement sont ouvriers; — on s'attendait à voir reprendre le travail hier.

Maintenant que ces lignes sont écrites, il me vient un scrupule : je crains que la nuance politique qui s'y décèle ne vous choque. Vous êtes quelque peu Caracalla, je crois, mon cher Renduel.

Eugène Chapus écrivait des lettres fort récréatives, mais les rentrées de Renduel ne s'effectuaient toujours pas, et plus d'un an s'écoula sans que celui-ci reçût rien de Nîmes. Cependant,

en décembre 1835, il vit arriver chez lui Chapus, non pas avec l'argent souhaité, mais avec un nouveau roman. Cette fois, il le prit au mot tout en riant; il s'empressa d'éditer *la Carte jaune, histoire de Paris*, et pour le payer, il lui transmit son excellente créance sur ledit sieur P... avec 500 francs bien sonnans. Auteur et libraire se quittèrent également satisfaits : celui-ci de n'avoir plus de créance, et celui-là d'avoir vingt-cinq louis.

IX

LE ROMANTISME EN SA PLEINE FLORAISON

« On condamne le romantisme en principe, mais tous les esprits s'y laissent prendre cependant. Ainsi de la morale et de tout, ici-bas. » C'est le jeune Adolphe Thiers qui terminait ainsi, en 1821, une lettre adressée au président de l'Académie toulousaine de Clémence Isaure, et l'avocat de vingt-quatre ans marquait déjà par ce billet, comme par sa pièce de concours dirigée contre le romantisme, cette ardeur dans la discussion, cet absolutisme dans les opinions qui se développa si vite chez lui avec l'âge et par le succès. Il n'a pas eu le prix et s'en console aisément, « n'ayant aucune confiance aux jugemens des sociétés littéraires qui, souvent, n'entendent pas même les questions qu'elles proposent » ; mais il s'étonne, dans un concours littéraire dirigé évidemment contre « la littérature à laquelle on a donné le nom de romantique », de voir couronner un ouvrage rempli justement du *plus mauvais goût romantique*, et il s'explique de moins en moins la sévérité qu'on a montrée à son égard. Une chose dut le surprendre bien davantage par la suite, un phénomène littéraire qu'il ne s'expliqua peut-être jamais : la brillante destinée de cette école alors réprouvée, la plus-value de ces ouvrages longtemps dédaignés, car l'écrivain et le bibliophile, en M. Thiers, durent être également surpris de s'être à ce point trompés ou plutôt, sans confesser leur erreur, d'avoir reçu un tel démenti des événemens.

Comme il n'est pire ironie que celle du hasard, un an après que le jeune Thiers s'était exprimé en termes si dédaigneux, un livre paraissait qui allait renouveler la poésie française en affirmant le romantisme à la face du monde : les *Odes* de Victor Hugo. Jusqu'alors ce poète de dix-huit ans avait simplement publié avec ses deux frères et quelques amis les livraisons du *Conservateur littéraire*, où il se faisait à bon droit la part du lion, à la fois critique et créateur; mais si ses articles témoignent d'un sens critique, étouffé plus tard par l'explosion de ses facultés lyriques et

dramatiques, ses vers de 1819 laissaient aussi peu prévoir ceux des *Odes et Ballades* ou des *Orientales* que sa prose celle de *Notre-Dame de Paris*. En 1822, il publia ses *Odes et poésies diverses* chez Pélicier, en même temps qu'Alfred de Vigny donnait au même éditeur, sans signer, ses poèmes d'*Héléna*, de *la Somnambule*, de *la Femme adultère*, etc. C'est donc cette année-là que s'ouvre, à la rigueur, l'ère romantique, ayant devant elle un assez bel avenir, car on la peut prolonger jusqu'à sa limite extrême, en 1843, jusqu'à la représentation des *Burgraves* et l'apparition de la *Lucrèce* de Ponsard.

Et vous savez ce que répondit Célestin Nanteuil lorsque Hugo lui fit demander trois cents jeunes gens pour soutenir de leurs bravos *les Burgraves* comme autrefois *Hernani* et *le Roi s'amuse* : « Il n'y a plus de jeunesse, aurait dit mélancoliquement le vieux combattant romantique, et je ne puis recruter les trois cents claqueurs qu'on me demande. » En effet toute la phalange de peintres, de graveurs et d'écrivains qui s'était groupée autour d'un esprit supérieur était déjà disséminée et les fanatiques partisans d'autrefois avaient pris de l'âge et tiré chacun de leur côté sans être remplacés par des jeunes recrues qui les valussent, même en nombre. Et cependant, le public n'était pas tellement gagné à la cause romantique qu'on le pût abandonner à lui-même et ne pas douter de l'accueil qu'il ferait aux *Burgraves* sans être entraîné, violenté par des défenseurs convaincus et surtout menant grand tapage. Il fallait plus que jamais lui forcer la main si l'on voulait que tel ou tel auteur eût au moins les apparences d'un triomphe. La preuve en est que *les Burgraves*, qui devaient consacrer les succès progressifs du romantisme, en marquèrent le premier grave échec, contrairement à tout espoir, par ce seul fait qu'on n'avait pas pu réunir trois cents partisans pour faire du bruit comme trois mille et imposer leur opinion à tant de spectateurs plus timides et moins bruyans. Nanteuil le pressentait et, comme dit fort bien Gautier, « il avait combattu avec un courage héroïque à toutes les grandes batailles du romantisme, mais il ne se faisait pas d'illusion sur l'issue de la lutte. D'une part il sentait l'animosité croissante, de l'autre l'enthousiasme diminuant, et la médiocrité heureuse de reprendre sa revanche sur le génie. »

En réalité, le mouvement romantique ne fut pas l'élan irrésistible de toute la jeunesse à la conquête des libertés littéraires, et c'était une illusion de Gautier de penser que toute la jeunesse, au temps de *Hernani*, se ruait impétueuse vers l'avenir, ivre d'enthousiasme et de poésie, comptant cueillir pour elle à son tour les palmes qu'elle disputait pour son chef acclamé. Tous ne combattaient pas, parmi les jeunes gens d'alors, mais dame! ceux

qui se lançaient dans la bataille, y frappaient de grands coups, y poussaient de grands cris. Le romantisme militant, le seul qu'on puisse apprécier à distance, était, par le fait, un parti de jeunes gens plus tempêtueux que nombreux, une phalange d'artistes et de littérateurs groupés autour du chef qui s'imposait par le génie et luttant avec conviction, mais surtout avec éclat, pour conquérir des libertés qu'on ne pouvait pas sérieusement leur disputer. L'armée romantique, il faut le dire, était assez restreinte, et c'est pourquoi Gautier put, la mort venant, prononcer l'oraison funèbre des anciens camarades, à mesure qu'ils disparaissaient de ce monde. Ils eussent été légion, comme on le dit parfois, que Gautier n'aurait pas pu songer à leur rendre à tous ce suprême hommage; et d'ailleurs, il ne les aurait pas tous connus.

C'est ce qui explique aussi pourquoi la belle période du romantisme échevelé fut si courte : elle dura tout au plus quinze ans. A mesure que ceux qui, vers leur vingtième année, avaient été soit « Bousingots », soit « Jeune-France », ceux-ci se cantonnant dans les choses d'art et de littérature, affectant des tristesses byroniennes, prenant des dehors élégiaques et l'air maladif; ceux-là envahissant le domaine politique et manifestant les idées les plus violentes; à mesure que ces « Bousingots » et ces « Jeune-France » avaient avancé en âge et pris une carrière en devenant, qui magistrat ou médecin, qui fonctionnaire ou professeur, les moins nombreux de beaucoup continuant à manier le crayon, la plume ou le pinceau, la troupe s'était éparpillée aux quatre coins de la France. Et les nouveaux champions, les tard venus dans le romantisme s'étaient recrutés seulement parmi ceux qui, se trouvant encore au collège au temps du *Roi s'amuse*, avaient été piqués de la tarentule littéraire : on les appelait Vacquerie et Louis Bouilhet, Flaubert et Maxime du Camp, pour ne nommer que les principaux. Or, il n'y avait pas là, tout mérite à part, de quoi combler les vides faits dans les rangs romantiques par l'âge et l'éloignement.

J'ai dit que la brillante époque du romantisme avait duré seulement quinze ans : c'est presque trop dire. En étendant la période romantique, ainsi que l'a fait Asselineau, de l'apparition des premières *Odes*, en 1822, à la chute des *Burgraves*, en 1843, on prend une étendue extrême. En fait, la période absolument brillante et victorieuse du romantisme ne comprend que dix ou douze ans : de 1826, date de la publication des *Odes et Ballades*, à la représentation de *Ruy Blas*, en 1838. Qu'on vérifie, et l'on verra que presque toutes les œuvres demeurées célèbres de l'école romantique ont vu le jour dans ce court espace de temps : le théâtre et les poésies de Victor Hugo, les poèmes d'Alfred de Musset, les romans de Gautier, les drames d'Alfred de Vigny, les

contes de Nodier, les premiers romans de George Sand, les nouvelles de Mérimée et les grandes pièces historiques de Dumas.

Ce fut alors une merveilleuse éclosion de créations littéraires destinées à vivre, et ce fut un temps exceptionnel pour la librairie française, personnifiée en un seul homme, Eugène Renduel, comme l'était l'école romantique en un seul poète, Hugo. Il y a cela de particulier dans la carrière, d'ailleurs assez courte, de Renduel, qu'il arriva juste au moment où l'école romantique affirmait sa force avec les *Odes et Ballades* et qu'il disparut comme elle allait jeter ses derniers feux avec *Ruy Blas*. Le hasard eut sa part dans cette coïncidence, à coup sûr; mais l'intelligence et le sens littéraire de l'homme aidèrent singulièrement au succès de son entreprise. Il ne dépendait pas du hasard, après tout, que les auteurs les plus en vue, après avoir débuté chez d'autres libraires, allassent se faire éditer chez le nouveau venu; il ne dépendait pas du hasard qu'Eugène Renduel acquît très vite une notoriété considérable et publiât tant d'ouvrages remarquables; qu'il dût, par la suite, incarner à lui seul toute la librairie romantique au détriment d'éditeurs comme Urbain Canel et Pélicier, Levavasseur et Souverain, Bossange et Ladvocat, Delloye et Charpentier.

Aux yeux des descendans qui résument volontiers toute une époque en une personne ou tout un genre en un individu, Hugo représente à lui seul le romantisme créateur et Renduel, à son rang plus modeste, est demeuré le type abstrait, absolu, de l'éditeur romantique. Et cependant, de ces deux hommes rapprochés par une force invincible, unis durant dix années par tant d'intérêts communs et qui se voyaient tous les jours, le second est mort sans que le premier ait paru se rappeler qu'il avait été son ami, qu'il avait lutté côte à côte avec lui pendant dix ans. Ils s'étaient pourtant quittés bons amis; mais l'âge et l'éloignement avaient produit sur eux le même effet que sur tous les vétérans de l'armée romantique, et près de quarante années ne s'écoulent pas sans effacer bien des souvenirs entre les hommes qui se sont le plus fréquentés et le mieux connus!

ADOLPHE JULLIEN.

LA COMPAGNIE A CHARTE

DE L'AFRIQUE ANGLAISE DU SUD

I

Le 29 octobre de l'an 1889, cinquante-troisième de son règne, l'impératrice-reine Victoria, défenderesse de la foi, daigna prendre en considération l'humble pétition qui lui était présentée par très noble duc d'Abercorn, compagnon de l'ordre du Bain, le très noble duc de Fife, chevalier de l'ordre du Chardon, lord Gifford, Cecil John Rhodes, membre du conseil exécutif et de la Chambre à la colonie du cap de Bonne-Espérance, Alfred Beit, George Grey et George Cawston. La pétition exposait entre autres que les demandeurs s'étaient réunis pour former une association qui serait dénommée Compagnie de l'Afrique anglaise du Sud; que l'existence d'une compagnie puissante, ayant pour siège principal de ses opérations le territoire situé au nord du Bechuanaland et à l'ouest des possessions portugaises dans l'Afrique orientale (la Compagnie avait soin de ne pas s'imposer d'autres limites), servirait utilement les intérêts commerciaux et généraux de l'Angleterre ; que les demandeurs désiraient mettre à exécution divers traités et concessions obtenus de certains chefs et certaines tribus, et tous autres à obtenir, en vue de développer le commerce, la civilisation et le bon gouvernement, sans oublier la réglementation du trafic des spiritueux vis-à-vis des indigènes; que l'exécution de leurs projets améliorerait le sort des habitans desdits territoires, amènerait la suppression du trafic des esclaves, l'ouverture de ces contrées à l'immigration européenne et au commerce légitime des Anglais et autres peuples; que le succès de l'œuvre serait considérablement avancé si la reine daignait lui accorder une charte royale d'incorporation; enfin que des

sommes importantes avaient été déjà souscrites et que d'autres le seraient aussitôt qu'il le faudrait.

L'impératrice-reine écouta cette supplique de ses fidèles sujets et, par une charte octroyée en son nom et en celui de ses royaux successeurs, créa un corps politique constitué sous le nom de *British South Africa Company*, auquel elle attribuait la plénitude des avantages et droits ci-dessus énoncés, sous réserve des concessions faites dans le district de Tati. La Compagnie fut autorisée, sauf approbation du secrétaire d'État, à acquérir par voie de concession, d'arrangement ou de traité, tous droits, intérêts, juridictions et pouvoirs de n'importe quelle nature aux fins de gouverner et défendre les territoires concédés et leurs habitans. La corporation devra toujours rester anglaise, avoir son siège principal en Grande-Bretagne ; ses administrateurs et son état-major de fonctionnaires seront anglais. Tout différend qui surgirait entre la Compagnie et quelque chef ou tribu indigène pourra être évoqué par le secrétaire d'État à Londres, qui jugera en dernier ressort. Si à un moment quelconque ledit secrétaire d'État n'était pas d'accord avec la conduite suivie vis-à-vis d'une puissance étrangère par la Compagnie, celle-ci serait tenue de se conformer à ses injonctions à cet égard. Il pourrait également suspendre l'exercice de ses droits de souveraineté dans telle portion de son territoire où ils seraient contestés, jusqu'à ce qu'il ait lui-même tranché le différend.

La Compagnie fera tous ses efforts pour maintenir l'ordre et la paix : elle édictera des règlemens à cet effet et pourra avoir une police armée. Elle travaillera à l'abolition de l'esclavage, et s'opposera à la vente de spiritueux aux indigènes. Elle laissera toute liberté religieuse aux habitans, sauf ce que l'intérêt de l'humanité pourrait exiger. L'exercice de tous les cultes sera permis à l'intérieur de ses frontières. En rendant la justice, elle respectera les coutumes et les lois établies, notamment en ce qui concerne la propriété, les successions, mariages, et en général le statut réel et personnel.

Si la Compagnie acquiert des ports, libre accès y sera donné aux navires anglais. Chaque année elle remettra au secrétaire d'État britannique un relevé de ses dépenses administratives et de ses recettes dérivant des services publics qu'elle assure, le compte de ces dernières devant être séparé de celui des bénéfices commerciaux réalisés. Elle remettra en même temps un rapport sur ses actes publics et la situation des territoires compris dans la sphère de ses opérations. Elle fournira au début de chaque année un état estimatif de ses dépenses et de ses revenus pour

l'exercice, et, d'une façon générale, transmettra au secrétaire d'État toutes informations qu'il lui demanderait.

Le personnel de la Compagnie communiquera librement avec le haut commissaire de la reine et tous autres fonctionnaires anglais résidant en Afrique et se conformera à leurs instructions. La Compagnie n'est autorisée à concéder aucun monopole commercial : toutefois les concessions de banques, chemins de fer, tramways, docks, télégraphes, travaux d'eaux ou autres entreprises semblables, la reconnaissance des brevets, de la propriété littéraire, ne seront pas considérées comme constituant des monopoles.

La Compagnie est tenue de se conformer à toutes conventions existantes ou pouvant être conclues dans l'avenir entre l'Angleterre et les autres puissances, et d'établir les tribunaux nécessaires à l'exercice des droits de juridiction appartenant à l'Angleterre. A condition de se soumettre à ces différentes prescriptions, elle est autorisée à émettre des actions de diverse nature, à augmenter son capital fixé d'abord à un million de livres sterling, divisé en un million d'actions d'une livre sterling (25 francs environ) chacune; à emprunter par voie d'obligations ou autre, à acquérir ou à affréter des navires, à établir ou à autoriser des banques et toutes autres associations; à créer et entretenir des routes, chemins de fer, télégraphes, postes et autres travaux publics, à exercer ou concéder toutes industries, minières et autres; à cultiver, améliorer, planter, irriguer tous territoires, à favoriser l'immigration, à concéder le sol à terme ou à perpétuité, à acquérir et à posséder des terres, à faire le commerce, à ester en justice.

Les statuts (*Deed of settlement*) seront préalablement soumis au conseil privé. La reine se réserve expressément, ainsi qu'à ses successeurs, le droit, au bout d'une période de vingt-cinq ans et ensuite tous les dix ans, de modifier la charte, en ce qui concerne les questions d'administration et d'intérêt public, de racheter moyennant juste indemnité tous bâtimens ou ouvrages appartenant à la compagnie et employés à des services d'administration ou d'utilité publique.

Enfin la reine veut, ordonne et déclare (*will, ordain and declare*) que, s'il était avéré que la compagnie ne se conformât pas aux prescriptions de la charte, ou n'exerçât pas ses pouvoirs de façon à servir les intérêts que les pétitionnaires ont affirmé devoir être favorisés par l'octroi de ladite Charte, la reine et ses successeurs pourront légalement la révoquer et annuler les privilèges, pouvoirs et droits qu'elle confère (art. 35).

Telles sont les clauses essentielles de cet acte mémorable, par lequel le gouvernement anglais constitua la compagnie qui devait jouer un rôle si important dans l'histoire sud-africaine, et provoquer par son intervention récente au Transvaal une crise dont les conséquences ne peuvent encore se mesurer. Quinze mois plus tard, le 30 janvier 1891, les statuts étaient approuvés par le conseil privé; le 3 février de la même année, la société se constituait avec l'objet d'exercer les droits à elle conférés et notamment de gouverner et d'administrer tous territoires en Afrique, d'y établir des impôts, d'y percevoir des revenus, d'y maintenir une force armée; de contribuer au progrès de la civilisation et au développement du commerce: de négocier et traiter avec les autorités du pays, d'établir des villes, villages, dépôts et stations; d'explorer toutes contrées, de former ou de contribuer à former toutes associations et syndicats, de contrôler, diriger entreprendre tous travaux publics, de prêter de l'argent ou de donner sa garantie à toutes entreprises, d'emprunter même en rentes perpétuelles, de battre monnaie et de faire graver des timbres, avec l'approbation des commissaires de la trésorerie anglaise. Le gouvernement aura toujours le droit de nommer et de révoquer un administrateur, qui portera le titre d'administrateur officiel.

Le conseil se conformera loyalement aux instructions que lui transmettrait le secrétaire d'État en vertu de la charte et veillera à l'exécution des requêtes présentées par le haut commissaire et autres fonctionnaires de la reine en Afrique méridionale (art. 94). Cette dernière clause s'ajoute à toutes les autres que nous avons énumérées pour bien marquer les liens étroits qui unissent le gouvernement à la compagnie; celle-ci rappelle, sous plus d'un rapport, l'ancienne et fameuse compagnie des Indes qui a vécu deux siècles et demi et n'a disparu que lors de la terrible révolte qui a failli coûter à l'Angleterre son empire asiatique. Les rapports de dépendance politique éclatent à chaque ligne des actes constitutifs. Du moment où le gouvernement britannique a le droit d'intervenir s'il est mécontent de l'attitude de la compagnie, il en devient responsable. C'est ce qui explique la promptitude et l'énergie de l'action du cabinet de Saint-James lors des derniers événemens.

II

L'œuvre de la *Chartered*, puisque tel est le nom sous lequel la compagnie est désignée dans la langue courante, a été considérable en ses cinq années d'existence : un succès si rapide et si

éclatant a couronné chacune de ses entreprises que l'opinion avait fini par s'accréditer que rien ne lui était impossible en Afrique. L'échec retentissant de la dernière expédition contre les Boers forme un contraste saisissant avec les triomphes répétés des années précédentes : l'opinion publique est déroutée et se demande comment des hommes, qui avaient donné tant de preuves de leur esprit politique, ont pu mesurer aussi mal les difficultés de l'invasion qu'ils ont tentée au Transvaal. Nous ne parlons pas du côté moral qui, dans toute l'affaire, a si évidemment contribué à l'avortement de l'aventure et à la déroute de ceux que l'empereur d'Allemagne a désignés dès le premier jour du nom de flibustiers. Les envahisseurs ont confondu les Burghers avec les nègres; le président Krüger leur a fait voir qu'il n'était pas le roi Lobengula.

Les rapports successivement présentés aux assemblées générales des actionnaires de la *Chartered* nous donnent un tableau fidèle du développement de l'entreprise. Quelle chose étrange, si l'on veut prendre la peine d'y réfléchir, que cette mise en actions d'un morceau de continent, — fût-il noir! Dès l'origine, il ne s'agit pas de moins de 500 000 milles anglais carrés, c'est-à-dire plus que la France et l'Allemagne réunies. Personne, parmi les plus ardens partisans de cette forme toute moderne de l'association, la compagnie par actions, n'eût rêvé cette conquête d'un nouveau genre, qui permet à chacun, en achetant au cours du marché un intérêt dans l'entreprise, d'acquérir indirectement une part de propriété et de souveraineté sur un vaste empire. Le titre d'actions remplaçant les canons et les fusils! L'échange à la Bourse se substituant aux batailles rangées! Voilà à coup sûr une transformation aussi étrange que profonde des modes de combat connus et pratiqués jusqu'ici.

Dès le début, les administrateurs annoncent à l'assemblée générale qu'ils se sont partout assuré les droits miniers. Ils l'informent que le 30 octobre 1888 le roi du Matabeleland, Lobengula, en son kraal royal, a donné à MM. Rudd, Maguire et Thompson une concession de tous les droits miniers sur son territoire, qui ne fait pas encore partie de celui de la *Chartered*, mais dont l'annexion future ne fait pas de doute dans l'esprit des conquérans. Le capital d'un million a servi à désintéresser en partie les apporteurs de concessions et d'actions d'autres entreprises, jusqu'à concurrence de 54 900 titres; le reste a été souscrit.

Le premier souci de la Compagnie est de prolonger au nord le chemin de fer qui, partant de Capetown, s'arrêtait alors à Kimberley, centre de la fameuse exploitation diamantifère connue

sous le nom de *de Beers*. Il est intéressant de rappeler que ce précieux district a été cédé moyennant 90 000 livres aux Anglais par l'État libre d'Orange, et fait, depuis cette époque, partie intégrante de la colonie du Cap. La construction d'un nouveau tronçon, parallèle à la frontière de la République du Transvaal, est dès ce moment décidée jusqu'à Mafeking, d'où l'expédition du docteur Jameson est partie en décembre 1895. Le télégraphe devançait le chemin de fer et était déjà lancé jusqu'à Fort Salisbury, vers le 18e degré de latitude sud, au cœur du Mashonaland. En même temps la compagnie organise une force armée sous le nom de police, en confie le commandement en chef au colonel Pennefather et au capitaine sir John Willoughby, que nous retrouvons en 1895 à la tête de la petite armée d'invasion du Transvaal. Elle signe un contrat avec un entrepreneur pour construire une route jusqu'à Mount Hampden et s'engage à donner à chaque ouvrier quinze *claims* miniers et une ferme de 3000 acres; la route, connue sous le nom de *Selous Road*, aura une longueur de 400 milles (643 kilomètres). Le docteur Jameson est nommé administrateur du Mashonaland (1), et des négociations se poursuivent avec le Portugal pour le règlement de la frontière de Manica.

Vers le sud, du côté du Matabeleland, la compagnie s'oppose à ce qu'elle nomme les velléités d'invasion à main armée des Boers, tandis qu'elle leur accorde libéralement les concessions de fermes qu'ils lui demandent. Elle envoie des ambassades à Lewanika, roi des Barotses, à Gungunhana, roi du Gazaland, et négocie avec ces chefs pour l'obtention de vastes concessions minières. Car, tout en insistant sur la fertilité de la plus grande partie de son territoire, constatée par une commission envoyée du Cap, c'est toujours du côté des mines d'or, des *goldfields*, que la *Chartered* tourne ses désirs et ses espérances ; dès la première année, 2 703 concessions sont octroyées et 11 613 *claims* (rectangles de 60 000 pieds carrés), délimités. Le règlement général, qui fixe les conditions des prospections, réserve à la *Chartered* la moitié des actions de vendeurs qui seraient créées lors de la constitution de chaque compagnie minière. En attendant les ressources que ces participations lui promettent pour l'avenir, la *Chartered* perçoit les patentes d'occupation, de commerce, de mine, d'inspection, les droits de transferts miniers, les taxes postales et télégraphiques.

(1) Il vient d'être révoqué par le Conseil de la *Chartered*, agissant à la requête de sir Hercules Robinson, haut commissaire de la reine, gouverneur du Cap.

Malgré l'immensité de son domaine au sud du fleuve Zambèze, elle se préoccupe dès le début des vastes territoires situés au nord de cette grande artère, où des maisons écossaises et la Compagnie des Lacs africains préparent l'extension de l'influence britannique, à l'encontre du Portugal et de l'Allemagne. Elle déclare que sa politique consiste à s'assurer le haut plateau qui forme le centre de l'Afrique, sur lequel les blancs peuvent vivre et où les végétaux des zones tempérées poussent à côté des plantes tropicales : elle ne se borne donc ni au Matabeleland ni au Mashonaland, elle veut s'étendre, au nord du Zambèze, jusqu'aux limites de l'État libre du Congo et pousser un jour jusqu'à l'Égypte.

A l'assemblée du 22 décembre 1891, le président, duc d'Abercorn rappelle aux actionnaires que leur entreprise n'est pas exclusivement commerciale, mais qu'un temps viendra sans doute où le gouvernement anglais prendra en mains l'administration du pays, actuellement laissée aux soins de la Compagnie. Le duc de Fife, petit-fils de la reine, qui parle après son « noble ami », déclare que jamais il n'a accepté jusque-là de faire partie d'aucun conseil d'administration et que, s'il s'est décidé à entrer dans celui de la *Chartered*, c'est qu'il avait conscience qu'elle poursuit un « but impérial », c'est-à-dire celui d'assurer à l'Angleterre un des derniers territoires vacans du monde, un des rares où les Européens puissent prospérer.

Le 29 novembre 1892, le conseil réunit de nouveau l'assemblée générale et lui soumet les comptes de l'exercice clos le 31 mars, l'année sociale partant du 1er avril. Il se félicite de voir le nombre des actionnaires croître sans cesse et atteindre déjà 8 000, au lieu de 5 000 douze mois auparavant. Il annonce que la construction du chemin de fer de Vryburg à Mafeking donnera à la *Chartered* droit à la concession de 8 000 milles carrés, soit le tiers de la colonie du Bechuanaland (*Crown colony of British Bechuanaland*). Il se félicite de l'excellente admistration du docteur Jameson dans le Mashonaland, contrée dont il qualifie les progrès de merveilleux. Il rend compte des premiers travaux de prospection dans les mines : des filons sont déjà reconnus à deux et trois cents pieds de profondeur. Il annonce la construction d'une route d'Umtali à Chimoio, point terminus du chemin de fer qui relie le Charterland à l'océan Indien. Salisbury, Victoria et Umtali ont été déclarés villes (*townships*) : des terrains y ont été vendus jusqu'à 1 750 francs le *stand*. La *Standard bank of south Africa* a ouvert une succursale à Salisbury, où les affaires se développent au delà de toute attente. Le conseil rend compte de l'administra-

tion du Nyassaland confiée à la *Chartered* et annonce que les revenus du Mashonaland couvrent déjà les frais. Le rapport évalue à 750 000 milles carrés les domaines sur lesquels s'étend maintenant, sous pavillon britannique l'action de la compagnie. C'est plus que la superficie de la France, de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Italie réunies. Ce même document contient une liste des fonctionnaires et officiers de la *Chartered*, parmi lesquels nous relevons le nom du vicomte de la Panouse, comme *field-cornet* pour le district de Mazoe. Il énumère les lois et ordonnances publiées, notamment sur le commerce des armes à feu, monnaies, poids et mesures, fournit la statistique des communications postales et télégraphiques, des licences délivrées aux hôteliers, commerçans, médecins, etc.

Mais ce qui donne à cette assemblée un intérêt tout particulier, c'est la présence de l'illustre Cecil Rhodes, pour lequel les ducs n'ont pas assez d'éloges et qui prend la parole au milieu des applaudissemens enthousiastes de ses actionnaires. Il retrace en termes énergiques l'œuvre accomplie en peu d'années, la marche en avant de 1 600 kilomètres, cette occupation d'un pays neuf, plus difficile, dit-il, que la conquête d'un vieux pays à population dense. Lui-même paie à son tour un tribut d'admiration au docteur Jameson qui, après une « promenade » de 1 100 kilomètres chez le chef Gungunhana, revient tremblant la fièvre et, sur un simple mot de Rhodes, repart prendre possession de son poste ; là il réduit les dépenses, augmente les recettes, avec 40 hommes tient en respect 400 Portugais, contre lesquels « il eut une petite dispute ». En même temps, chemins de fer et télégraphes se construisent. M. Rhodes reçoit de l'argent des grands banquiers de Londres auxquels il exprime sa gratitude pour cette souscription patriotique, que plusieurs d'entre eux considéraient comme faite à fonds perdus. Il tient à occuper sans délai les territoires au nord du Zambèze, ne voulant pas « croquer la cerise en deux fois » : *I did not think it right to take two bites at a cherry.* Tout ce discours de M. Rhodes, émaillé de saillies imprévues et de considérations humoristiques, mériterait d'être reproduit. Certains passages prennent une saveur étrange quand on les rapproche des derniers événemens, celui-ci par exemple : « Je suis dans les meilleurs termes avec le président Krüger. »

L'année suivante, le 20 novembre 1893, une assemblée extraordinaire se réunissait pour prendre acte d'importantes communications financières et politiques que le conseil avait à lui faire ; le capital de la *Chartered* a été doublé et porté à deux millions d'actions d'une livre sterling chacune, soit 50 millions de francs.

La *Chartered* a souscrit 300 000 livres (sept millions et demi de francs) dans le chemin de fer du Bechuanaland; l'*African Transcontinental Telegraph Company* lance ses fils de Salisbury à Zomba, dans le pays de Nyassa. D'autre part de graves événemens ont marqué la fin de l'année 1892 : quelques collisions entre colons et Matabelés, des violences exercées par ceux-ci sur les gens du Mashonaland au service des blancs, décidèrent le haut commissaire anglais et l'administrateur du Mashonaland, le docteur Jameson, à entrer en campagne et à envahir le Matabeleland. Après deux batailles sur les rivières Shangani et Imbembezi, le roi Lobengula prit la fuite : le 13 novembre Buluwayo était occupé par les troupes de la *Chartered*. Le duc d'Abercorn rappela que toutes les mesures relatives à la guerre avaient été, aux termes de la charte, prises avec l'approbation et le consentement du haut commissaire de Sa Majesté pour l'Afrique méridionale, au nom du gouvernement de la reine.

Un mois plus tard, le 19 décembre 1893, nouvelle assemblée, ordinaire cette fois. Les comptes de l'exercice clos le 31 mars sont présentés au milieu des oraisons patriotiques; cependant un membre de la réunion, James Price, faisant office du chœur antique et rappelant les enthousiastes à la réalité, se lève et déclare que le principal désir de la grande masse des actionnaires est un revenu pour le capital déboursé. On lui répond que la Compagnie attend surtout ses bénéfices des actions qu'elle reçoit dans les sociétés de mines. Il est curieux de voir cette régularité dans l'expression des espérances minières de la société, qui a évidemment besoin du reste des ressources pour tout autre chose que des paiemens de dividendes. Le même jour, 19 décembre 1893, une assemblée générale extraordinaire succède à la première et approuve un arrangement intervenu entre la *Chartered* d'une part, la *United Concessions company*, l'*Exploring company* et la *Consolidated Goldfields of South-Africa*.

Le 18 janvier 1895 se réunit la quatrième assemblée générale ordinaire, que le vice-président duc de Fife ouvre par un chant d'allégresse. Il déclare que la Compagnie, sortie de tous ses embarras militaires et financiers, est dans une situation supérieure à tout ce qu'il a pu rêver pour elle. Grâce à l'énergie d'une poignée de braves, elle a assuré à l'Angleterre la possession d'énormes territoires. Une population barbare a par ses violences forcé la *Chartered* à prouver aux Matabelés qu'elle est de taille à maintenir la *Pax britannica*. En tournant leurs regards d'un autre côté, les actionnaires verront avec satisfaction le développement des chemins de fer qui, de Capetown à Beira, finiront par

traverser de part en part le continent africain. Un accord avec le gouvernement a remis à la *Chartered* l'administration et la juridiction des pays conquis au sud du Zambèze, ainsi que celle de la région située au nord de ce fleuve et désignée sous le nom de *British Central Africa*. Le duc de Fife termine en demandant à l'assemblée de voter des remerciemens à M. Cecil Rhodes : « Si l'on ne peut dire de lui, comme d'un illustre Américain, qu'il a fait une nation, j'affirme du moins, s'écrie le gendre du prince de Galles, qu'il restera au premier rang parmi les hommes de ce siècle, qui ont fait l'Angleterre plus grande (*greater Britain*). »

Lord Grey, qui prend ensuite la parole, s'exprime dans le même sens. Peu de personnes, dit-il, se rendent compte de l'étendue et de la valeur des acquisitions dues à l'heureuse combinaison de volonté, d'imagination et d'autorité qui distingue MM. Rhodes et Jameson. Les deux provinces de Mashonaland et Matabeleland compteront bientôt parmi les colonies anglaises les plus riches et les plus prospères : elles donneront à une foule de nos nationaux des terres fertiles, des emplois avantageux et ouvriront de vastes marchés aux fabricans du Royaume-Uni. « Rhodes a fait plus, dit lord Grey, qu'ajouter deux provinces à notre empire : par son influence et par son exemple, il a redonné une âme et un cœur à l'Angleterre, au moment où quelques-uns d'entre nous se demandaient si son ancienne flamme ne s'était pas éteinte. »

M. Rhodes, se levant à son tour, remercie l'auditoire et lui déclare que, connaissant l'esprit pratique des Anglais, il traitera le côté pratique des développemens de la *Chartered*. « Nous avons la terre et les mines dans tout le nord du Zambèze, sauf dans le protectorat du Nyassaland : et encore y avons-nous obtenu de nombreuses concessions minières, en même temps que le gouvernement reprenait à sa charge les frais d'administration de ce protectorat. La *Chartered* possède le sol et le sous-sol depuis Mafeking jusqu'à Tanganyika, sur une longueur d'à peu près 2 000 kilomètres et une largeur de plus de 800 kilomètres. Le budget s'équilibre, à 500 000 francs près, que le développement naturel des recettes de la Compagnie ne devra pas tarder à lui fournir. Quant aux mines, elles constituent toujours un risque ; mais il serait surprenant que, sur cette immensité de territoire, où tant de filons sont reconnus, il n'y en eût pas de rémunérateurs. » L'orateur parle ensuite de la situation politique de l'entreprise, de ses bons rapports avec les Portugais ; il veut bien rappeler que Henri-le-Navigateur était de sang anglais et déclare professer le plus grand respect pour ce peuple, qui a le premier

colonisé l'Afrique. Quant au Transvaal, il ne prévoit aucune complication avec lui. L'administrateur délégué (*managing director*) de la Charte s'étend ensuite longuement sur le côté commercial : il avait proposé de décréter que les droits d'entrée sur les marchandises anglaises dans la *Chartered* ne pourraient jamais être supérieurs à ceux que la colonie du Cap impose à ces mêmes marchandises : il se lance à ce sujet dans des considérations humoristiques et économiques au milieu desquelles il décoche aux Anglais un certain nombre de vérités : « Votre seule politique doit être de développer votre commerce. Vous n'êtes pas, comme la France, un producteur de grands crus, ni un tout comme les États-Unis ; vous êtes une petite province qui ne fait rien que travailler les matières premières et les distribuer ensuite au monde entier... chacun de vous a affaire à l'univers ; votre commerce s'étend au globe ; votre vie, c'est le globe et non pas l'Angleterre. »

La dernière assemblée générale a été celle du 12 juillet 1895, qui a décidé l'augmentation du capital par l'émission de 500 000 actions nouvelles. Le total en est donc aujourd'hui de 2 500 000, constituant un capital nominal de 62 millions et demi de francs. Cette opération, pour laquelle les administrateurs de la compagnie ont très habilement mis à profit la période de spéculation folle qui a sévi sur les marchés européens durant l'été de 1895, a singulièrement consolidé la situation financière de la *Chartered*. Celle-ci avait contracté une dette d'environ vingt millions de francs (exactement 750 000 livres sterling) qui lui coûtait six pour cent d'intérêt l'an. Comme elle a trouvé un syndicat de garantie qui a souscrit 500 000 actions nouvelles à trois livres et demie, soit 250 pour 100 de prime, elle a encaissé 1 750 000 livres, remboursé sa dette et mis dans ses caisses un million sterling, soit 25 millions de francs, tout en effaçant de son passif 750 000 livres d'obligations et en inscrivant seulement 500 000 livres d'actions, puisque celles-ci n'y figurent qu'au pair. C'est une des plus jolies combinaisons qu'une société puisse rêver : elle n'a été réalisable que grâce à la fièvre extraordinaire des marchés de Londres et de Paris, qui se jetaient à ce moment avec avidité sur tout ce qui leur était offert. Elle a certainement marqué l'apogée de la prospérité financière de la *Chartered* à ce jour : les actions ont valu vers cette époque neuf livres, soit 900 pour 100, c'est-à-dire que les cours de la Bourse assignaient à l'entreprise, incapable encore, de l'aveu de ses propres administrateurs, de payer un dividende, une valeur totale de 560 millions de francs. Cette même année 1895 n'aurait-elle pas aussi vu l'apogée de la puis-

sance politique de la compagnie? C'est ce qui nous reste à examiner.

III

Lorsqu'on regarde une carte d'Afrique et qu'on la compare à celles d'il y a vingt ans, on y voit que d'immenses espaces, alors inconnus ou à peu près, sont aujourd'hui colonisés ou tout au moins explorés; les noms de villes, de forts, de stations, surgissent de toutes parts; les lignes de chemins de fer, de télégraphe pénètrent le continent noir. Une des plus vastes places de l'Afrique australe est occupée par les territoires de la *Chartered*. Elle enveloppe au nord et à l'ouest le Transvaal, connu officiellement sous le nom de République sud-africaine : elle n'est arrêtée vers l'océan Atlantique que par les possessions portugaises et allemandes; au nord-ouest par l'État libre du Congo ; à l'est par les établissemens allemands et portugais, resserrés entre ses domaines et l'océan Indien. Vers le sud, elle touche au Bechuanaland, dont la partie septentrionale est sous le protectorat britannique, et dont le reste est annexé à la colonie anglaise du Cap, laquelle occupe toute l'extrémité sud du continent africain. Entre celle-ci et le Transvaal s'étend l'État libre d'Orange, tandis que le Basutoland, Natal et le Zululand continuent vers la mer indienne la chaîne des pays soumis à l'influence britannique.

Au point de vue des nationalités qui occupent les divers territoires, les Boers, c'est-à-dire les descendans de familles hollandaises et aussi de huguenots français réfugiés en Hollande, forment le fond de la population du Transvaal et de l'État d'Orange; ils sont en grand nombre dans la colonie du Cap, où ils neutralisent en partie l'influence anglaise. Les Boers sont des pasteurs, jaloux de leur indépendance, prêts à prendre les armes pour la défense de leurs droits : ils l'ont prouvé dès 1881 en infligeant aux Anglais la sanglante défaite de Majuba hill; ils viennent de le montrer une seconde fois en écrasant la tentative d'invasion du docteur Jameson, qui comptait, paraît-il, que les habitans de Johannesburg se soulèveraient à son approche et viendraient se joindre à lui.

Il est trop tôt pour écrire l'histoire encore obscure de ces événemens qui remontent à un mois et qui ont surpris l'opinion publique européenne, bien que les intéressés en Afrique y fussent préparés depuis quelque temps. C'est à peine si nous savons avec quelque exactitude le détail des opérations militaires de cette campagne de quatre jours; le 29 décembre, Jameson et sa troupe fran-

chissent la frontière du Transvaal; le 1er janvier ils arrivent à Krügersdorp où la bataille s'engage : épuisés par une marche forcée, ils luttent vaillamment; mais le lendemain leurs munitions sont épuisées; les secours attendus n'arrivent pas, et ils sont contraints de se rendre après avoir perdu une portion notable de leur effectif. Jameson passe devant un conseil de guerre qui le condamne à mort : le président Krüger, qui paraît joindre la sagesse et la modération à l'énergie, suspend l'exécution de la sentence, fait arrêter les meneurs du mouvement insurrectionnel à Johannesburg; il est en même temps en rapports constans avec le haut commissaire de la reine, gouverneur du Cap, sir Hercules Robinson, venu tout exprès de Capetown à Pretoria pour conduire ces délicates négociations. Depuis la chaleureuse dépêche de l'empereur d'Allemagne félicitant « l'oncle Paul », ainsi que les Boers appellent familièrement leur chef, l'Europe attentive suit la marche des événemens au Transvaal. Deux problèmes se posent : quels seront désormais les rapports de celui-ci avec la Grande-Bretagne? quelle sera l'attitude du gouvernement anglais vis-à-vis de la *Chartered*, de cet enfant chéri, mais terrible, qu'il a été obligé de désavouer, et qui vient de le mettre en si délicate posture?

Nous laisserons de côté aujourd'hui le premier point. Le traité de 1884 ne reconnaît à l'Angleterre d'autre droit que celui de mettre son *veto*, dans les six mois, aux traités conclus par la République sud-africaine avec des puissances étrangères. On ne saurait déduire de là un protectorat qui n'a jamais existé que dans l'imagination des *jingoes* d'outre-Manche. L'oncle Paul n'a qu'à rester dans le *statu quo* sans que pour cela son indépendance puisse être mise en péril. Quant à l'avenir de la *Chartered*, il nous paraît plus incertain. Le cabinet de Saint-James, qu'il ait été sincère ou non dans le blâme infligé aux envahisseurs du Transvaal, qu'il arrête les chefs du mouvement en vue de donner une satisfaction nécessaire aux Boërs ou de poursuivre une enquête sérieuse, doit sentir les inconvéniens d'une délégation des pouvoirs souverains accordée à une compagnie particulière. Beaucoup d'Anglais estiment que l'impératrice-reine ne saurait laisser la direction de sa politique aux mains d'un *managing director*, fût-il M. Cecil Rhodes, et voudraient que la couronne reprît dans ces vastes territoires l'exercice des pouvoirs civils et militaires qu'elle avait abandonnés. Elle le fera d'autant plus aisément que l'ère des conquêtes doit lui sembler fermée, dans toutes les directions à peu près; elle se heurterait aujourd'hui à des possessions européennes ou à des États indépendans, dont l'autonomie se trouve

placée sous la sauvegarde morale des puissances amies, ainsi que l'a proclamé Guillaume II. Le moment est venu où un gouvernement régulier peut hériter du domaine magnifique que les enfans perdus de la colonisation lui ont préparé. La compagnie des Indes a disparu un jour pour céder la place à la couronne britannique. La *Chartered* fera peut-être de même. Elle subsisterait comme compagnie territoriale et minière et chercherait à faire la fortune de ses actionnaires avec les mines d'or, auxquelles elle tient si fort et dont elle fait si grand cas : mais son rôle politique pourrait bien être achevé, ou momentanément interrompu.

Ce retrait des pouvoirs civils et militaires, en un mot des droits de souveraineté, n'impliquerait d'ailleurs en aucune façon la liquidation de la compagnie et ne nuirait pas à sa situation financière. Il porterait une certaine atteinte à son prestige extérieur, mais lui permettrait en revanche d'arriver plus vite à l'équilibre de ses budgets, que des échauffourées comme celles du belliqueux docteur ont dû singulièrement compromettre. L'Angleterre reprendrait à sa charge les frais d'administration et de gouvernement; les directeurs élaboreraient moins de plans de campagne et partant auraient plus de loisirs pour vaquer aux intérêts commerciaux de l'affaire. Le retrait du privilège royal ne ressemblerait en rien à une confiscation. Tout ce qui, dans l'affaire, est propriété particulière, serait respecté. Les actionnaires n'auraient donc pas à se plaindre, non plus que l'Europe, à qui la dernière levée de boucliers vient de causer de si vives inquiétudes.

Mais si les assemblées futures de la *Chartered*, au lieu de retentir des récits de batailles et de servir d'occasions de triomphe aux *conquistadores* anglo-africains, ne doivent plus être que des réunions de paisibles associés discutant le doit et l'avoir de leur affaire, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître ce qu'il y a eu d'énergie dépensée au service de cette œuvre et les qualités de vigueur que certains hommes y ont déployées. Les noms de Rhodes et de Jameson, quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur leur dernière entreprise, ne sauraient être passés sous silence dans l'histoire de l'Afrique à la fin du XIX[e] siècle.

Né en 1853, Cecil Rhodes, quatrième fils d'un clergyman, commença sa fortune à Kimberley, dans les mines de diamans, dont il amena, en 1888, la fusion définitive en une seule compagnie, la puissante *De Beers Consolidated*, qui a un capital de plusieurs centaines de millions et tient aujourd'hui dans ses mains le commerce des diamans de l'univers. Car il faut noter un trait qui donne bien à cette physionomie son caractère anglo-saxon et

profondément moderne : ce fondateur d'empires veut d'abord amasser une fortune, non par amour vulgaire de la richesse, mais parce qu'il est persuadé qu'elle est un levier indispensable à son action future. Le second trait le plus remarquable de sa vie, c'est le choix qu'il fait pour son lieutenant d'un médecin, né la même année que lui, l'Écossais Leander Starr Jameson, que sa santé avait forcé d'interrompre une carrière brillamment commencée en Angleterre, et qui était venu se reposer en Afrique. Rhodes comprend l'homme, le fait nommer administrateur du Mashonaland à la place de Colquhun : aussitôt Jameson organise et mène à bonne fin la campagne du Matabeleland, digne d'être citée comme un modèle d'expédition coloniale.

A côté de ces deux figures de chefs qui ont joué dans le continent africain un rôle aussi considérable que jadis Fernand Cortez au Mexique et Pizarre au Pérou, se dresse celle de M. Chamberlain, le ministre des colonies anglais, à qui incombe aujourd'hui la lourde responsabilité de diriger la politique britannique en Afrique et qui paraît, dès le début, avoir agi avec netteté et décision. C'est vers lui que se tournent les espérances de ceux de ses compatriotes qui commencent à redouter la direction du marquis de Salisbury, qui a failli durant l'automne de 1895 faire naître les plus graves complications en Orient et en Amérique. Porté il y a quelques mois au pouvoir par une majorité comme pas un cabinet anglais n'en avait connue depuis un demi-siècle, ce leader tory est à son tour menacé peut-être du sort de lord Rosebery, dont tant d'illusions avaient salué l'avènement quand Gladstone lui avait remis, avec la direction du parti libéral, les rênes du gouvernement.

Mais si Chamberlain met un terme à l'œuvre politique de la *Chartered*, il n'arrêtera pas l'homme qui fut son créateur, son âme et sa vie. Dans un discours prononcé à Kimberley, vers le commencement de janvier, peu de jours après la sanglante défaite de son lieutenant Jameson, M. Rhodes déclarait, avec un imperturbable sang-froid, que sa carrière politique ne faisait que commencer. A l'heure où ce triomphateur se heurte pour la première fois à plus fort que lui, où l'étudiant d'Oxford, jadis moribond et condamné par les médecins, qui était venu soigner sa poitrine en Afrique, et qui, au lieu d'un tombeau, y avait trouvé un empire, peut craindre un réveil cruel de ses rêves gigantesques, il est curieux d'entendre de pareils mots sortir de sa bouche. Mais gardons-nous des prédictions. N'est-ce pas lui qui disait, le 29 novembre 1892, dans une allocution citée plus haut : « Lorsque nos territoires seront peuplés de blancs, et en particulier d'An-

glais, il conviendra d'insister pour qu'ils se gouvernent eux-mêmes. Mon programme est donc d'assimiler le pays au sud du Zambèze, de façon qu'au moment voulu le régime de la charte se transforme sans difficulté en gouvernement du pays par ses propres habitans. » On voit combien ce langage diffère de celui du duc d'Abercorn, qui prévoyait l'annexion à l'Angleterre et non pas l'autonomie. Si M. Rhodes renonce à se tailler un domaine à sa mesure avec le concours de ses compatriotes européens, il pourrait bien brûler ses vaisseaux et vouloir être plus que jamais l'homme des Afrikanders. Ne trouve-t-il pas déjà que le gouvernement anglais poursuit bien durement les auteurs de la dernière « flibusterie »? Quelques-uns de ses amis assurent qu'il rêve une vaste fédération des États de l'Afrique du Sud; plus heureux que Christophe Colomb, il voit de son vivant son nom donné à une partie du continent : la Rhodesia brille déjà sur plus d'une carte. Il n'est pas de ceux qu'une défaite abat. D'ailleurs se considère-t-il comme battu? Il ne paraît, en tout cas, pas l'avouer. Son effacement étrange, au moment d'une aventure dont il passe à tort ou à raison pour avoir été l'instigateur, n'est pas une des moindres surprises du drame politique qui se joue dans l'hémisphère austral.

Attendons-nous à voir M. Cecil Rhodes rentrer en scène plus vite que personne ne le soupçonne; n'est-ce pas lui qui dans le même discours de 1892, dont l'analyse permet de reconstituer tout son caractère, s'écriait : « Il est plus aisé de négocier que de combattre? » Qui sait? La fin du règne de la *Chartered* ne marque-t-elle pas l'avènement du sien? Ce diable d'homme, dont la jeune vie semblerait déjà terriblement remplie à un Européen ordinaire, a peut-être dit vrai : il ne fait que commencer. Mais quelque destinée que l'avenir lui réserve, le Transvaal ne sera pas anglais. Nos compatriotes feront bien de se pénétrer de cette vérité et d'aller profiter à Johannesburg de la grande situation morale que notre sentiment du droit et notre amour de la justice nous auront valu une fois de plus dans le monde.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LA POSTE AÉRIENNE

Le concours du Trocadéro et les lâchers de pigeons récemment exécutés en mer ont attiré l'attention et l'intérêt du public sur la *colombophilie;* ils ont surtout révélé l'existence de sociétés nombreuses et prospères qui manifestent leur activité en entraînant dans tous les sens, par des exercices répétés, des centaines de milliers de pigeons. Quel est donc le but poursuivi par ceux qui s'adonnent avec tant de passion à ce genre de sport et quel résultat pratique ont-ils atteint ?

En campagne, les pigeons messagers rendront assurément de très grands services en remplaçant le télégraphe intercepté, en reliant à la mère-patrie les défenseurs d'une ville assiégée. Mais l'importance momentanée du rôle que pourront alors jouer les pigeons voyageurs ne suffit pas pour expliquer l'extension prise depuis quelques années par la colombophilie. La Belgique par exemple possède à elle seule autant de pigeons que les autres nations européennes réunies; en entretenant dans leurs colombiers les races les plus estimées, les Belges n'ont pas uniquement en vue la défense nationale; ils demandent à la pratique de leur sport favori les émotions violentes que procure le jeu. Les concours, qui ont lieu chaque dimanche dans la belle saison, sont l'occasion de paris nombreux; le possesseur du pigeon qui arrive premier, battant des centaines de concurrens, éprouve certainement à un degré égal toute la joie que peut ressentir le propriétaire d'une écurie de courses dont le cheval préféré vient de gagner le grand prix. Ainsi donc la colombophilie, dont l'utilité en campagne ne saurait être contestée, n'est en temps de paix

qu'un agréable passe-temps ou encore une des formes du jeu. Bien peu de personnes en effet songent à utiliser les pigeons pour les transactions de la vie quotidienne. « Nous avons à notre disposition le téléphone, le télégraphe, la poste, à quoi bon recourir à un mode de correspondance aussi primitif? » Telle est la raison qu'on donne trop souvent pour reléguer le pigeon voyageur parmi les objets de luxe, tel est le préjugé que nous voulons essayer de combattre. Nous pensons que les relations de toute nature gagneraient beaucoup en rapidité si l'on employait le pigeon, concurremment avec les modes de correspondance les plus perfectionnés. Cet utile messager peut, dans bien des cas, suppléer ou même remplacer avantageusement la poste et le télégraphe. Un réseau télégraphique, même très dense, ne peut desservir que des localités présentant une certaine importance; il ne saurait relier directement par exemple un château avec ses voisins, ses fournisseurs ou ses dépendances, parce que la correspondance quotidienne se borne le plus souvent à l'échange d'un nombre de dépêches insuffisant pour motiver la création d'un bureau et surtout d'une ligne.

Nous nous proposons donc d'étudier les moyens de tirer un parti immédiat et pratique des ressources existant déjà dans nos colombiers. Il semble nécessaire au préalable de rappeler sommairement les services rendus dans le passé par le pigeon messager; n'est-ce pas le meilleur moyen de faire pressentir ce que peut devenir ou plutôt ce que sera dans l'avenir la poste aérienne?

I

Quand on parcourt l'histoire de l'Asie, on voit dès les premières pages surgir cette question sociale qui, sous des formes si variées, agitera le monde pendant le cours des siècles. C'est d'abord la lutte entre le nomade ennemi de la propriété et l'habitant des villes. Tandis que les populations industrieuses ont formé des agglomérations urbaines ou plutôt de véritables provinces fortifiées telles que Ninive et Babylone, la campagne appartient toujours sans conteste aux pasteurs pillards. Des relations s'établissent pourtant entre les villes qui sont des centres d'exploitation agricole et surtout de production industrielle. Mais si les échanges commerciaux entre ces grands marchés peuvent se faire au moyen de caravanes défendues par des escortes nombreuses, quels messagers porteront la correspondance qui est l'âme même du commerce? Comment des villes séparées par des déserts parviendront-elles à s'entendre pour combattre l'ennemi

commun, le nomade? Dans le premier conflit entre la civilisation et la barbarie, le pigeon ne fut peut-être pas le moindre auxiliaire de la bonne cause. Les Phéniciens, les Persans, les Mèdes, les Assyriens avaient tous organisé une poste aérienne dont le fonctionnement ne laissait rien à désirer. Babylone était reliée de la même manière aux villes de la Turquie d'Asie et à l'Égypte elle-même.

Les Grecs empruntèrent aux Asiatiques le goût de la colombophilie. L'histoire a conservé le souvenir de cet athlète de l'île d'Égine qui, vainqueur aux jeux olympiques, annonçait le jour même son triomphe à ses concitoyens en leur envoyant une dépêche portée par un pigeon.

Les Romains employèrent eux aussi la poste aérienne; leur première préoccupation fut d'améliorer par la sélection les races existantes. Pline nous apprend qu'on payait très cher les animaux dont les ascendans avaient fait leurs preuves. Il y avait à Rome et dans la plupart des villes de l'empire des colombiers pouvant contenir de 5 000 à 10 000 pigeons. Les Romains étaient gens pratiques; ils visaient avant tout le résultat utile, et nous avons tout lieu de croire qu'ils surent tirer de la colombophilie le rendement maximum qu'elle pouvait donner.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler par quels moyens les Romains réussissaient à maintenir leur domination dans les provinces récemment annexées : ils organisaient tout d'abord le service des renseignemens. Puis un réseau de télégraphie optique reliait bientôt les points importans de la contrée : la poste par pigeons suppléait le télégraphe aérien, dont les signaux n'étaient pas visibles à toute heure et en toute saison dans des pays brumeux tels que la Gaule. Enfin, des routes stratégiques permettant une concentration rapide complétaient ce système de communications. Dans ces conditions, il n'était pas nécessaire d'éparpiller des troupes nombreuses sur la périphérie de l'immense empire pour en assurer la défense ; un corps d'occupation stationné dans une province frontière était chargé de tenir tête aux insurrections locales. Les projets de l'ennemi étaient le plus souvent connus d'avance, grâce à la bonne organisation de l'espionnage; il était par suite assez facile de proportionner les moyens de répression aux ressources dont on savait l'adversaire pourvu.

Si le soulèvement prenait de graves proportions, le corps d'occupation ou plutôt de couverture, comme on dirait aujourd'hui, luttait pied à pied en évitant de s'engager à fond pour gagner du temps et couvrir la mobilisation et la concentration qui s'opéraient avec rapidité. Bientôt César apparaissait suivi de

ses légions qui avaient pour elles sinon la supériorité de l'armement, du moins la discipline et le nombre; il s'attaquait immédiatement aux forces organisées de l'adversaire et pouvait écrire le soir de la première bataille : *Veni, vidi, vici.* Et quand, quelques jours plus tard, le vainqueur montait au Capitole, songeait-il aux utiles messagers, aux pigeons, qui, dès la première heure, avaient porté avec la rapidité de l'éclair les renseignemens sur l'ennemi, avaient été l'organe essentiel de la mobilisation, et qui avaient tant contribué à donner aux mouvemens des légions le secret et la vitesse, ces deux élémens du succès?

L'emploi de la poste aérienne tend à se généraliser de plus en plus vers la fin de l'empire : ce ne sont plus, il est vrai, des messages de victoire que portent les pigeons; ils annoncent aux descendans déchus des maîtres du monde les seules nouvelles qui les intéresseront désormais : le résultat des courses de chars, des régates, ou encore le succès de tel ou tel gladiateur.

L'histoire relate bien des faits intéressans concernant l'emploi des pigeons au moyen âge. La nouvelle de la prise de Damiette par saint Louis se répandit avec une rapidité que Joinville explique : « Les Sarrasins annoncèrent au Soudan par coulons messagers que le roi est arrivé. »

A une époque moins reculée, les pigeons ont joué parfois un rôle important dans les sièges, notamment à Harlem et à Leyde; ils ont relié avec la mère patrie des corps expéditionnaires opérant dans des pays lointains. Faut-il rappeler les pigeons de Saint-Marc, que Venise entretient depuis le XIIIe siècle en souvenir des services qu'ils rendirent alors à la République? Le doge Dandolo assiégeant Candie put rester en relations quotidiennes avec la République, et par cette voie réussit à obtenir des renforts. Bientôt Venise, alors à l'apogée de sa puissance, compta une conquête de plus.

Pendant le blocus continental, tandis que les relations postales étaient interrompues entre l'Angleterre et le reste de l'Europe, certains financiers du continent communiquaient fréquemment par pigeons avec leurs correspondans de Londres.

Quand la vie normale reprit son cours en Europe, on oublia les services que la poste par pigeons est susceptible de rendre; les modes de correspondance perfectionnés ne manquaient pas d'ailleurs. La colombophilie ne fut plus pratiquée que par les amateurs de sport qui eurent du moins le mérite de conserver et d'améliorer les races de pigeons qui leur avaient été transmises. Un épisode de la guerre de 1870 vint rappeler que même de nos jours on peut tirer un utile parti de la poste aérienne. Paris assiégé

put communiquer avec la province au moyen de pigeons qui sortaient emportés par les ballons pour rentrer chargés de dépêches.

Nous citerons encore deux faits intéressans qui ont le mérite de l'actualité. Les bateaux de pêche rentrant à Boulogne, Dieppe et Saint-Malo sont toujours devancés par des pigeons messagers lâchés en mer qui annoncent leur entrée et indiquent en détail quel est le produit de la pêche.

Voici un autre exemple de l'utilisation de la poste aérienne. Nos lecteurs savent que le pari mutuel est mis aujourd'hui à la portée des bourses les plus modestes. L'ouvrier parisien, qui n'a pas le loisir d'assister aux courses, trouve sur son chemin, en se rendant à son travail, des agences interlopes qui prélèvent sur lui, sous forme de pari, le plus dur des impôts. Une course vient d'avoir lieu, le résultat ne sera connu par dépêche que le soir, dans trois ou quatre heures. Le bookmaker consent donc avec bonhomie à recevoir des paris, à faire même la contre-partie de ses cliens. La dépêche tant attendue arrive enfin : les cliens ont perdu. Ils se consolent en songeant qu'ils seront plus heureux une autre fois. Les pauvres gens ne se doutent pas que leur partenaire jouait à coup sûr : un compère présent aux courses lui envoyait par pigeon le résultat de chacune d'entre elles, et le pigeon devançait le télégraphe.

C'est ainsi que, depuis les habitans de l'Arche auxquels la colombe annonçait la délivrance prochaine, jusqu'au bookmaker parisien, les hommes ont plus ou moins tiré parti du merveilleux instinct du pigeon.

II

Il est indispensable de donner sur l'organisation, le fonctionnement et surtout le rendement d'un colombier quelques indications sommaires qui seront d'ailleurs la base des propositions que nous allons formuler au cours de cette étude.

Les animaux qui peuplent nos colombiers appartiennent à la race belge : le pigeon voyageur belge n'est autre chose qu'un descendant du biset modifié par des sélections accumulées depuis des siècles ; il diffère beaucoup par suite de son ancêtre sauvage, tant pour les habitudes que pour l'instinct. Le pigeon voyageur est un peu moins grand que le ramier, mais il a une tête plus expressive, des formes plus élégantes, un plumage plus brillant et plus varié.

On peut installer un colombier dans un local quelconque, autant que possible aéré et spacieux. On assigne généralement à

chaque couple une petite habitation distincte, une case, où il fera son nid et élèvera ses petits. Le pigeonnier est pourvu d'une entrée unique constituée par une cage, qui présente deux issues donnant l'une sur l'extérieur, l'autre sur le colombier. Les deux portes sont fermées par de petites tringles verticales, mobiles autour du point de suspension et appelées cliquettes. La cage, qui est en quelque sorte l'antichambre du colombier, permet d'isoler les pigeons arrivant de l'extérieur, porteurs de dépêches. On ferme la cage aux sortans et on la laisse ouverte aux entrans en disposant deux réglettes en travers des cliquettes. Le pigeon arrivant du dehors pousse avec la tête les cliquettes de la première porte, entre dans la cage qu'il traverse, puis essaie de pousser de même les cliquettes de la deuxième porte, mais celle-ci est fermée. Il reste donc pris dans une sorte de souricière jusqu'à ce que son maître vienne le délivrer.

Le dressage des pigeonneaux commence dès qu'ils ont de trois à quatre mois ; on les lâche à des distances de plus en plus grandes : 1, 3, 10, 20, 30, 50, 90, 120 kilomètres, en choisissant ces étapes successives sur une même direction. A 6 mois, un pigeonneau doit être en état de rentrer au colombier en parcourant 300 kilomètres à la vitesse de 80 kilomètres à l'heure. A la fin de la deuxième année d'entraînement, les pigeons devront revenir de 500 kilomètres, et la troisième année, de 1 000 kilomètres. Ces épreuves successives ont pour résultat de sélectionner les habitans d'un colombier ; les sujets de valeur médiocre se perdent en effet en route.

Le pigeon revient beaucoup plus rapidement des localités situées sur la direction dans laquelle il a été entraîné ; mais, quand il est de bonne race, il revient d'une direction quelconque. Il serait logique d'entraîner tous les habitans d'un colombier dans des directions différentes. Cette manière de procéder occasionnerait assurément des pertes plus nombreuses, mais les pigeons restant après ces différentes épreuves auraient évidemment une plus grande valeur. L'entraînement dans une direction unique est pratiqué par la plupart des colombophiles : en spécialisant de la sorte leurs pigeons, ils ont un double but : limiter les pertes et obtenir sur une direction, toujours la même, une orientation plus rapide, un retour plus prompt au colombier. Le colombophile ne vise pas actuellement un résultat pratique, l'emploi de ses pigeons pour la correspondance dans des circonstances forcément variées ; il cherche simplement à obtenir des succès dans les concours, et ceux-ci ont généralement lieu pour une même ville dans une direction invariable connue d'avance. A quoi bon, dans ces conditions, entraîner les pigeons sur d'autres directions ?

Un certain nombre d'amateurs vont même plus loin : ils recherchent la vitesse au détriment de l'instinct. Ils croisent par exemple leurs pigeons belges avec des ramiers. Les produits sont doués d'une puissance musculaire considérable, mais l'instinct des oiseaux obtenus par de semblables croisemens laisse beaucoup à désirer. Sur vingt pigeons de sang mêlé, dix-huit se perdront dans les concours, mais deux arriveront, et en raison de leur vitesse gagneront les deux premiers prix. Les concours actuels ont donc peut-être l'inconvénient de primer trop exclusivement la vitesse alors que l'instinct doit être la qualité maîtresse du pigeon. L'oiseau dont le vol sera exceptionnellement rapide devancera d'une demi-heure à peine, sur un parcours de 400 kilomètres, ses concurrens moins vigoureux. Cette différence de vitesse étant sans grande importance dans la pratique il conviendrait donc avant tout de rechercher pour la correspondance le pigeon dont le retour est assuré dans toutes les circonstances.

Quoi qu'il en soit, malgré les critiques qu'on peut formuler sur leur organisation, les concours ont rendu et rendent encore un service signalé. C'est grâce à eux que la race des pigeons voyageurs belges a conservé et même développé les qualités acquises dans les générations précédentes. Alors qu'en 1826 quelques colombophiles demandaient à leurs pigeons, comme un véritable tour de force, d'accomplir le trajet de Lyon à Verviers, il n'est pas aujourd'hui de petite société du nord de la France qui n'exécute des lâchers à Bayonne, à Perpignan, sur le littoral méditerranéen ou même en Corse. Nous possédons actuellement dans des colombiers répartis sur toute la superficie du territoire plus de 100 000 pigeons entraînés capables de traverser la France entre le lever et le coucher du soleil ; les colombophiles sont tous groupés en sociétés. Le moment n'est-il pas venu de tirer parti de cette organisation et d'assigner au sport colombophile un but pratique immédiat ? Si nous le voulons, la poste aérienne sera créée demain.

III

Nous venons de montrer quels résultats pouvaient obtenir les colombophiles stimulés par le désir de se distinguer dans les concours ; il est juste d'ajouter que quelques-uns d'entre eux, cherchant sans doute à atteindre un but plus pratique, soumettent chaque jour leurs élèves à des épreuves très variées. Ces divers essais ont permis de fixer un certain nombre de points importans à connaître.

Pendant combien de temps le pigeon conserve-t-il le souvenir

du colombier natal et le désir d'y rentrer? On a vu certains oiseaux regagner leur logis après cinq ans de reclusion; on admet généralement qu'un pigeon de bonne race saura rentrer après un internement de six mois.

On s'est demandé au delà de quelle limite, à quelle distance du pigeonnier l'oiseau perd le sentiment de l'orientation. Des pigeons ont fait le voyage de Vienne et de Rome à Bruxelles, d'autres, vendus en Amérique, ont su retrouver en Belgique la maison de leur premier propriétaire.

Il est une condition qui rend tout au moins difficile dans bien des cas l'utilisation du pigeon voyageur: pour que deux correspondans entrent en relations par cette voie, il faut que chacun d'eux dispose d'un colombier; un échange préalable de pigeons est enfin nécessaire pour assurer l'envoi des lettres dans les deux sens; de là une perte de temps parfois considérable. On s'est alors demandé s'il ne serait pas possible de dresser des pigeons à quitter leur colombier porteurs d'une dépêche pour se rendre chez le destinataire et à rapporter la réponse : en un mot, à faire le voyage *aller et retour*. Si invraisemblable que la chose paraisse, ce résultat merveilleux a été obtenu avec une étonnante facilité. Voici par quels moyens: quelques pigeons appartenant par exemple à un colombier de Paris sont enfermés pendant un certain nombre de jours dans un colombier de Saint-Denis, où l'on a soin de leur servir à heure fixe un repas composé des graines dont ils sont le plus friands et qu'ils ne trouvent pas habituellement dans leur propre colombier. Les pigeons captifs sont au bout de peu de temps parfaitement au courant des habitudes de leur nouvelle demeure.

Quand on leur rend alors la liberté, ils partent joyeusement à tire-d'aile pour regagner le colombier de Paris, mais ils n'ont pas perdu le souvenir des bons momens passés pendant leur internement. Si donc, à Paris, on les laisse jeûner, ils ne manqueront pas de se présenter au colombier de Saint-Denis à l'heure précise où ils savent qu'une distribution de graines doit avoir lieu. Ils contracteront très facilement l'habitude de venir de la sorte une ou plusieurs fois par jour, *à heure fixe*, quémander un repas. Un exemple dont nous sommes souvent témoin montre bien que sous le rapport de l'exactitude le pigeon ne le cède en rien à l'homme: un de ces oiseaux exécutant le voyage aller et retour entre son colombier et un correspondant éloigné de quelques kilomètres, se présente chaque jour chez ce dernier à 1 *heure moins* 10 *minutes* pour manger cinq ou six grains de chènevis; il repart aussitôt après, à moins qu'on ne le retienne pour le charger d'une dépêche. Le voyage aller et retour peut être très aisément orga-

nisé entre deux colombiers distans l'un de l'autre d'une cinquantaine de kilomètres. Nous n'insistons pas sur les avantages que présente ce mode de correspondance pour assurer des relations continues et régulières entre des localités peu éloignées les unes des autres.

L'instinct du pigeon messager semble donc grandir en raison même des exigences de l'homme. On ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus, ou le coup d'aile puissant qui permet à un oiseau d'accomplir en une journée un trajet de plus de 1 000 kilomètres, ou le mystérieux instinct qui lui fait retrouver, presque sans hésitation, la direction du colombier.

IV

Suivons par la pensée le pigeon voyageur que le chemin de fer emporte vers une région inconnue : au milieu des cahots du voyage, dans l'obscurité du wagon où on le traite comme un colis, le pauvre oiseau songe sans doute au colombier natal où, suivant l'expression du fabuliste, il trouvait chaque soir « bon souper, bon gîte et le reste. »

Quand, au terme du voyage, on lui rend la liberté, il s'élève en décrivant une spirale et paraît explorer l'horizon ; il monte encore : rien ne lui rappelle le paysage témoin de ses ébats quotidiens. Cependant il semble prendre un parti, fuit à tire-d'aile dans une direction perpendiculaire à celle du colombier et disparaît dans le lointain. Un quart d'heure se passe, et le pigeon se montre de nouveau au-dessus du point où il a été lâché. Cette fois, il prend sans hésitation la bonne direction, il est orienté. Nous n'osons comparer cette rapidité de décision aux hésitations du voyageur muni pourtant d'un bagage de connaissances péniblement acquises et de toutes les ressources que donne la science : l'occasion serait mal choisie pour opposer la raison à l'instinct.

On s'est demandé quel sens doit guider l'oiseau dans le retour au pigeonnier ; ce n'est pas la vue, car le pigeon ne s'élève guère à plus de 400 mètres au-dessus du sol. L'horizon qu'il découvre est par suite relativement assez limité. On le met d'ailleurs le plus souvent en liberté dans une contrée totalement inconnue ; il n'est donc pas guidé par la mémoire locale. On a imaginé encore je ne sais quelle théorie de courans magnétiques dont la direction assurerait au pigeon des points de repère infaillibles... Tous nos efforts pour analyser et expliquer l'instinct, cette science innée de la bête, resteront sans doute impuissans ; nous sommes en présence d'un secret de la création ; mais si la cause nous échappe, nous pouvons du moins observer les effets, les diriger

dans une certaine mesure et en tirer parti. Nous allons nous placer à un point de vue essentiellement pratique, — étudier les modifications successives par lesquelles est passé l'instinct du pigeon, depuis l'ancêtre sauvage jusqu'au messager qui peuple aujourd'hui nos colombiers, — rechercher quelle limite peut être actuellement assignée à l'utilisation des pigeons voyageurs et indiquer enfin dans quel sens l'élevage doit être dirigé pour que la poste aérienne donne son rendement maximum.

L'instinct de la conservation, qui dicte vraisemblablement tous les actes du biset sauvage, est un assemblage complexe d'élémens très divers : l'aptitude à rechercher la nourriture paraît tenir la première place, puis vient l'habileté à se dérober aux dangers de toute nature, et enfin le sentiment de l'orientation qui permet à l'oiseau de retrouver son nid et le guide dans ses migrations. Le ramier, qui peuple nos bois, diffère sans doute sous bien des rapports de l'ancêtre qui fut la souche de sa race. Tous les êtres étant sujets à varier, la nature conserve et accumule pendant les générations successives les variations d'instinct qui peuvent être utiles à l'animal. Le ramier d'aujourd'hui est par suite mieux préparé que ses ascendans à la lutte pour l'existence.

Si nous passons au pigeon messager domestiqué par l'homme, nous constatons que son instinct diffère essentiellement de celui du ramier : la recherche de la nourriture ne le préoccupe nullement, il sait que son maître y pourvoira. C'est cette même question d'alimentation qui le tient dans une étroite dépendance à l'égard de l'homme : les animaux qui voyagent le mieux sont ceux qui sont incapables de trouver leur nourriture en route et pour lesquels le retour au colombier est une question de vie ou de mort. En revanche, le sens de l'orientation, dont l'importance est secondaire pour le ramier, est développé chez le pigeon voyageur aux dépens des autres aptitudes devenues inutiles. L'instinct d'orientation n'est autre chose que l'instinct de la conservation modifié par la sélection artificielle. Le pigeon voyageur est donc en quelque sorte un être incomplet; il serait mal armé en vue de la lutte pour la vie s'il était à l'état sauvage, mais il est parfaitement approprié aux conditions d'existence qui lui sont faites et surtout aux services que nous attendons de lui. Il n'a pas comme le ramier l'instinct de migration; ses aptitudes mentales sont développées et même spécialisées dans le sens voulu par l'éleveur. En sélectionnant, l'homme ne crée pas : il n'a aucune influence immédiate sur la production de la variabilité. Il se contente d'exposer, dans un dessein déterminé, les êtres organisés à de nouvelles conditions d'existence. La nature agit alors sur l'organisation et la fait varier. L'homme choisit les variations que la

nature lui a fournies et les accumule. Tel est le principe dont l'application nous a donné des races de pigeons aux aptitudes très diverses. Citons quelques exemples.

Les éleveurs français et belges sélectionnent en vue d'obtenir des succès dans les concours : ils spécialisent souvent l'instinct de leurs pigeons. De génération en génération, les animaux issus d'une même souche seront entraînés dans la direction est-ouest, par exemple. Si nous prenons un pigeonneau sans connaître l'aptitude spéciale de ses ascendans, et que nous essayons de l'entraîner dans la direction nord-sud, nous aurons sans doute des mécomptes.

En Angleterre, où le brouillard est fréquent, les éleveurs ne conservent que les animaux voyageant bien dans la brume. Les races anglaises ont par suite l'aptitude à s'orienter par le mauvais temps, qui arrête souvent les pigeons des autres contrées. Pour des raisons semblables, les pigeons élevés en Suède et en Norvège sauront retrouver leurs colombiers malgré la neige, qui met souvent en défaut l'instinct de nos pigeons. L'entraînement des pigeons en mer nécessite, lui aussi, des aptitudes particulières, qu'un élevage raisonné développera par la sélection.

On lit dans les ouvrages traitant de la colombophilie que le pigeon voyageur n'est presque jamais blanc; la raison en est bien simple : les habitans de nos colombiers sont sélectionnés pendant les voyages par les oiseaux de proie qui atteignent surtout les oiseaux de couleurs voyantes; ceux-ci disparaissent donc généralement avant d'avoir fait souche. Cette observation ne s'applique pas naturellement au pigeon commun, qui s'écartant peu des habitations est moins fréquemment attaqué par l'épervier.

De même les pigeons volant près de terre tombent fatalement tôt ou tard sous le plomb du chasseur; ils laissent généralement par suite très peu de descendans. C'est ainsi que parfois des circonstances indépendantes de notre volonté interviennent pour jouer un rôle important dans la transformation d'une espèce domestique.

La sélection permet d'approprier nos races à n'importe quel service : nous pouvons créer par exemple une variété d'oiseaux gardant fidèlement pendant un long internement le souvenir du colombier; nous pouvons encore développer l'aptitude au voyage aller et retour. Nous nous demandions plus haut quelle limite peut être assignée à l'utilisation du pigeon voyageur; fixer cette limite serait nier le principe du transformisme dans l'espèce qui est une loi de la création. Nos races se modifient constamment, elles sont par suite indéfiniment perfectibles. Au lieu de chercher quelle peut être la limite de l'emploi du pigeon, il faut indiquer

un but pratique aux éleveurs, leur dire simplement : nous voulons des oiseaux revenant par tous les temps, en toute saison, de tous les points de l'horizon. Et notre programme serait promptement réalisé. Le pigeon est très prolifique : un couple produit chaque année une douzaine de petits qui deviennent eux-mêmes, en moins d'un an, aptes à la reproduction. Enfin, une circonstance facilite encore la tâche de l'éleveur : le mâle et la femelle s'accouplent pour la vie, à moins que le caprice de l'homme ne vienne les séparer; il est donc possible d'entretenir sans le moindre inconvénient des variétés distinctes dans un même colombier.

Il est indispensable que les efforts des éleveurs soient coordonnés et dirigés, parce que rien dans l'élevage ne doit être laissé au hasard ; or la connaissance des principes de la sélection n'est généralement pas assez répandue chez les colombophiles. C'est ainsi que beaucoup d'entre eux croient régénérer leur race belge par le croisement avec le ramier. Cette pratique doit être absolument condamnée : le messager belge est le résultat d'une sélection continuée depuis des siècles; en le croisant avec un oiseau d'origine douteuse, l'éleveur revient en arrière et renonce au terrain gagné péniblement par les générations précédentes. Les transformations qui se produisent incessamment dans la race suffisent d'ailleurs pour la modifier dans le sens cherché sans qu'il soit nécessaire de lui infuser un sang étranger.

Cette vérité essentielle deviendra évidente le jour où les concours, qui sont actuellement la seule sanction de l'élevage, seront réorganisés dans un sens plus pratique et viseront l'amélioration du pigeon voyageur en vue de son utilisation. Les épreuves, auxquelles nous soumettons nos espèces d'animaux domestiques, servent généralement à discerner dans un lot toujours très considérable les animaux les mieux conformés en vue d'un service ou d'une utilisation spéciale; ceux-ci une fois primés sont employés comme étalons, autant que possible à l'exclusion des autres animaux de même espèces. Les courses de pigeons n'ont pas exclusivement pour objet la recherche des sujets d'élite, des meilleurs reproducteurs, ils servent surtout à classer tous les habitans de nos colombiers par ordre de mérite, d'après leur aptitude au voyage. Le concours doit être pour le pigeon ce que le baccalauréat est pour les hommes : tout animal qui n'aura pas subi avec succès un minimum d'épreuves sera impitoyablement sacrifié. Nous avons, au cours de cette étude, exprimé l'avis que les courses priment la vitesse au détriment de l'instinct : si la poste aérienne devait être organisée, on se préoccuperait avant tout d'affecter à ce service des animaux dont le retour fût assuré.

Qu'importe la vitesse si la correspondance n'arrive pas, par suite d'une erreur d'orientation du messager?

Or l'organisation actuelle des courses ne prévoit aucune sanction contre les fautes graves d'instinct que ne manquent pas de commettre un certain nombre de concurrens. Il serait aisé de remédier à cet inconvénient en procédant de la façon suivante : supposons qu'un concours ait lieu entre deux localités éloignées l'une de l'autre de 277 kilomètres. Les pigeons ont été lâchés à 7 heures du matin, à partir de 10 heures ils se présenteront successivement au colombier. On pourrait décider par exemple que les pigeons arrivés après 11 heures seraient considérés comme égarés. Tout colombier ayant un tant pour cent de pertes serait disqualifié et exclu des récompenses, quel que fût d'ailleurs le rang d'arrivée de ses élèves rentrés dans de bonnes conditions. On pourrait encore primer le résultat moyen obtenu par chaque colombier, au lieu de donner le premier prix à l'animal qu'une circonstance favorable, toute fortuite peut-être, a fait arriver avant ses concurrens. Il nous semble que, si nos idées étaient appliquées, on tiendrait encore très suffisamment compte de la vitesse, qui est un facteur assurément très important.

Nous pensons que les expositions où l'on prime les pigeons d'après leurs formes et leurs couleurs, sans se préoccuper de leurs aptitudes professionnelles, exercent une influence plutôt néfaste sur l'élevage : le jury motive en effet son appréciation sur le plus ou moins de ressemblance que présentent les animaux exposés avec un type classique de pure convention. Le colombophile est par suite amené à recourir aux croisemens avec des races communes pour obtenir une forme ou une couleur déterminée, pour faire en un mot le pigeon d'exposition; il ne recherche pas les qualités essentielles qui, elles, sont impondérables, et que seule la course peut mettre en relief. Il serait bien simple de supprimer le défaut d'organisation que nous signalons en n'admettant dans les expositions que des oiseaux ayant déjà fait leurs preuves dans les courses. Nous croyons avoir suffisamment démontré la nécessité d'une direction étrangère aux compétitions des sociétés, qui imprime à l'élevage une heureuse impulsion et n'ait en vue que l'intérêt général.

V

« La poste aérienne est un expédient auquel on doit recourir seulement à défaut des autres modes de correspondance. » Nous acceptons avec toutes ses conséquenses cette opinion formulée

par un écrivain ami du progrès, qui considérait d'ailleurs l'utilisation du pigeon comme un procédé quelque peu arriéré. Nous allons examiner si, dans notre réseau postal, télégraphique et téléphonique, il n'existe pas de lacune que l'emploi du pigeon messager permette de combler. Prenons deux correspondans habitant l'un Paris, l'autre Bordeaux : ils ont manifestement intérêt à se servir pour leurs relations du télégraphe ou de la poste. Une dépêche expédiée par l'un d'eux parviendra au destinataire en moyenne trois heures après avoir été déposée au bureau de départ. La situation n'est plus la même si nous envisageons le cas de deux correspondans habitant la campagne et résidant seulement à 20 kilomètres l'un de l'autre. La dépêche et souvent la lettre mettront le même temps à franchir ces 20 kilomètres que s'il s'agissait de faire le trajet de Paris à Bordeaux, tandis que le pigeon mettra de 15 à 20 minutes pour faire ces mêmes 20 kilomètres.

Toutes les fois qu'il s'agira de relier des correspondans habitant à moins de 100 kilomètres les uns des autres, la poste aérienne sera le plus rapide et le plus commode des modes de correspondance, surtout si l'on fait usage du voyage aller et retour. Voici comment on pourrait procéder à l'organisation de ce service, qui, une fois créé, fonctionnera en quelque sorte automatiquement. Supposons qu'un château possédant des pigeons voyageurs entretienne des relations de voisinage avec quatre correspondans. Il sera très facile d'affecter par exemple trois animaux au service postal aller et retour avec chaque destination. Le dressage est très simple ; enfin on n'astreint pas son correspondant à posséder un colombier ; il suffit qu'il installe chez lui une grande cage dont l'entrée soit munie de cliquettes, et dans laquelle les pigeons trouveront chaque jour aux heures convenues quelques graines à manger.

S'agit-il des relations du même château avec la ville voisine : le service est encore plus simple. Il existe dans toutes les villes des colombiers de pigeons voyageurs, auxquels le château peut, moyennant une faible redevance, emprunter un certain nombre de messagers. Les pigeons internés au château seront mis en liberté au fur et à mesure des besoins et rentreront à leur colombier porteurs de dépêches : celles-ci seront remises à destination par les soins du propriétaire des pigeons.

Le château peut lui-même interner un certain nombre de ses pigeons chez les personnes avec lesquelles il entretient des relations intermittentes.

Il est encore une circonstance, où le pigeon rendra des

services très appréciés. Supposons qu'un habitant de la campagne s'éloigne de chez lui pour aller visiter des dépendances assez éloignées et qu'il emporte dans sa voiture deux ou trois pigeons : à n'importe quel moment et quel que soit l'endroit où il se trouve, il peut réparer un oubli, donner un ordre qui sera presque instantanément exécuté.

Nous connaissons des pays perdus dans le Jura et la Savoie où les relations sont fréquemment interrompues par la neige. Certaines localités situées en pays de montagnes sont à vol d'oiseau à 5 ou 6 kilomètres l'une de l'autre, mais pour franchir la distance qui les sépare, il faut traverser des ravins, escalader des montagnes. Le pigeon saura rapprocher ceux que la nature a séparés. Aussi longtemps donc que chaque maison ne sera pas reliée par un fil au réseau qui sillonne la contrée, la poste aérienne aura sa raison d'être.

Nous croyons devoir, en terminant, aborder quelques considérations d'ordre plus matériel et répondre aux objections qu'on pourrait nous faire. Un pigeon porte très aisément 30 grammes. Des tubes en aluminium de forme aplatie sont en tout temps cousus dans les plumes de la queue. Il suffit de glisser la lettre dans le tube et de le refermer en en repliant l'extrémité.

Que coûte l'entretien d'un colombier ? Un pigeon mange environ 1 500 grammes de graines par mois. Un colombier de 30 pigeons consomme donc par an environ 540 kilos de graines, soit une dépense totale de 110 francs. De cette somme il faut défalquer le prix des pigeonneaux (de 80 à 100) qui seront destinés à l'alimentation. On peut donc admettre que la dépense occasionnée par les frais d'entretien du colombier sera couverte par ce revenu.

Aucune connaissance technique n'est nécessaire pour élever et dresser des pigeons voyageurs : il suffit d'appliquer les règles pratiques très simples qu'on trouve dans les ouvrages de colombophilie, et de consacrer quelques instans chaque jour à l'inspection du colombier. Les animaux malades sont supprimés, n'est-ce pas le mode de traitement le plus facile à appliquer ?

En résumé, la mise en pratique de l'idée que nous avons présentée à nos lecteurs ne présente aucune difficulté.

VI

Il existe un contraste frappant entre l'existence si calme et monotone de jadis et notre vie contemporaine, qui est caractérisée par une prodigieuse activité : les échanges continuels, les affaires,

un va-et-vient incessant ont complètement modifié la face du monde. Nos pères demandaient aux sciences occultes, à l'alchimie de prolonger la vie humaine ; ne semble-t-il pas que ce problème désespérant soit enfin résolu? Dans le trop court intervalle qui sépare le berceau de la tombe, l'homme réussit aujourd'hui à dépenser une activité qui eût suffi jadis à remplir plusieurs existences. Or cette intensité de vie provient d'une cause bien simple, la multiplicité et la rapidité des moyens de communication : la pensée à peine élaborée est aussitôt transmise et mise en œuvre; un projet qui vient d'être conçu est instantanément réalisé. Si le monde actuel peut, avec quelque vraisemblance, être comparé à la locomotive lancée à toute vitesse, les moyens de transmission de toute nature, qui sont l'organe essentiel de l'activité contemporaine, représentent bien de leur côté la goutte d'huile qui est partout dans la machine, qui ne produit rien par elle-même, que personne ne voit et sans laquelle pourtant aucun rouage ne marcherait.

Les modes de correspondance si variés dont nous disposons ont tous leur raison d'être : chacun d'eux répond à une nécessité bien déterminée. Si donc les perfectionnemens apportés aux services télégraphique et téléphonique nous faisaient rejeter comme superflue la poste aérienne, nous méconnaîtrions cette loi du progrès qui veut que l'homme accroisse sans cesse son domaine tout en gardant avec un soin jaloux le terrain déjà conquis : il doit de plus en plus utiliser pour son service toutes les forces de la nature. Les merveilleux engins imaginés pour transporter au loin la force motrice n'empêcheront pas la roue du moulin de tourner. S'il nous était donné d'évoquer le siècle à venir, il nous dirait sans doute, en montrant avec orgueil les inventions les plus ingénieuses destinées à multiplier les relations entre les hommes : « Ce câble qui traverse les mers va porter la parole jusqu'aux limites du monde, et cet oiseau qui vole à tire-d'aile, c'est encore la pensée de l'homme qui passe! »

G. REYNAUD.

RÉFORMES UNIVERSITAIRES

Depuis tantôt une vingtaine d'années que l'on se plaint un peu partout, et à bon droit, de la décadence des études, est-ce que l'une au moins des causes ne s'en trouverait pas dans cette manie de « réformes » dont l'Université de France et nos ministres de l'instruction publique semblent être agités, depuis vingt ans, tout justement? Il est permis de le croire, et on pourrait au besoin le prouver. Cependant, il n'est bruit que de « réformes » nouvelles, plus profondes ou plus radicales, et s'il y en a déjà quelques-unes d'engagées, on nous dit qu'il s'en prépare ou qu'il s'en médite encore d'autres. Il est question de modifier la composition du « Conseil supérieur de l'Instruction publique; » on parle de supprimer le « baccalauréat » ou de le remplacer par un « certificat d'études; » et voici revenir enfin, après quatre ans écoulés, la « loi des Universités ». Je me propose, en les discutant, de rechercher le lien qui rattache ces réformes entre elles, et à d'autres; et de montrer que de l'assentiment, ou peut-être à l'insu de leurs auteurs, elles ne vont à rien moins qu'à détruire l'enseignement secondaire.

I

On a donné de fort belles raisons pour justifier la transformation de nos anciennes Facultés de médecine, de droit, des sciences, et des lettres en Universités : on en a donné de politiques, on en a donné de métaphysiques, on en a donné de pédagogiques aussi. Celui-ci, — M. Léon Bourgeois, que je suis bien obligé de nommer, parce qu'il est président du Conseil des ministres, et qu'autant ou plus que celle de M. Combes ou de M. Poin-

caré, la loi des Universités est *sa* loi, — nous y a donc montré le dessein « d'assurer dans une démocratie libre et laïque l'unité des consciences et des volontés; » ce qui serait sans doute un grand bien. L'autre, — qui s'entendait probablement lui-même, ou du moins j'aime à le croire, mais qui n'a d'ailleurs oublié que d'éclairer sa lanterne, — nous promettait que de la constitution des Universités nous allions voir se dégager « la formule de l'enseignement supérieur! » Il exprimait en même temps l'espérance que les Universités s'inspireraient « des idées propres à chaque région de la France » ; et voulait-il dire par là qu'à Lyon, par exemple, on n'enseignerait pas la même chimie qu'à Bordeaux? On a chacun sa manière d'entendre l' « unité » des consciences et des volontés! Mais un troisième développait à nos yeux éblouis l'utilité qu'il y a pour un jurisconsulte ou pour un historien de ne pas ignorer la synthèse des alcools ou la physiologie du cerveau. Que ne parlait-il aussi, tandis qu'il y était, de l'avantage qu'il y aurait pour un chirurgien à connaître l'histoire de la querelle des investitures? Ce qui nous dispense heureusement d'examiner toutes ces raisons, c'est qu'elles ne sont point des raisons, à vrai dire, mais des phrases. Rien n'empêche dès à présent, et rien n'a jamais empêché les jeunes gens qui faisaient leur médecine à Grenoble ou à Rennes d'y suivre, s'ils le voulaient, un cours de droit romain ou de littérature grecque; et nous n'avons pas besoin pour cela d'Universités! Il n'y a pas de « formule de l'enseignement supérieur! » La science, qui n'a pas d'opinion, ne peut rien sur les consciences ni sur les volontés, lesquelles ne sont en tout homme que le lieu ou la manifestation de ses opinions. Et de là je conclus que la loi sur les Universités n'est vraiment, à tous ces égards, qu'un mirage et qu'un leurre.

Ah! si peut-être il s'était agi de créer des Universités « autonomes et indépendantes », à l'allemande ou à l'américaine, nous en eussions pu discuter l'idée ! Mais qu'est-ce que des Universités qui ne disposeront ni de leur budget, ni de leurs programmes, ni du choix de leurs maîtres? « L'indépendance d'un établissement d'enseignement supérieur, — disait M. Challemel-Lacour dans la séance du Sénat du 10 mars 1892, — suppose deux conditions : qu'il est dans une large mesure maître de son budget, et qu'il est maître de son programme. Eh bien, de ces deux conditions, vos Universités n'en obtiendront aucune! » On ne saurait mieux dire, mais on peut dire davantage; et, pour nous, une condition plus nécessaire encore, le grand ressort, le principe d'indépendance et de vie d'un « établissement d'enseignement supérieur, » c'est le droit de choisir et de nommer ses maîtres. Mais s'il faut que les chaires continuent d'être à la nomination du

ministre, et de trois ou quatre candidats que lui présentera le Conseil général de l'Université, s'il continue de lui être loisible, comme cela se voit tous les jours, de choisir le dernier sur la liste, je comprends parfaitement que l'État se réserve ce droit, et je ne lui dispute pas, mais il ne faut pas que l'on nous parle en ce cas d' « indépendance » ou de « liberté ». D'un bout de la France à l'autre bout, si l'Université de Lyon n'est pas maîtresse d'appeler à elle un professeur éminent de l'Université de Lille ou de Nancy; et, quand une donation ou un legs permettront d'instituer une chaire nouvelle, s'il n'appartient pas uniquement à l'Université qu'on en a gratifiée, d'en désigner le premier titulaire, il n'y a rien de fait, si j'ose user ici de cette expression familière, et il n'existe pas, à vrai dire, d'Universités. On n'en a que le nom sans la chose; l'ombre et non la réalité; la vaine apparence au lieu de la substance.

Or les partisans les plus déterminés de la loi des Universités sont-ils prêts à consentir cet abandon de pouvoir? Ou sont-ils prêts encore, ainsi que le demandait jadis M. Challemel-Lacour, — non pas du tout, on se le rappelle, par aucun esprit de tendresse ou de faveur pour la loi, — sont-ils prêts seulement à laisser chaque Université régler son budget comme elle l'entendra, et lui permettront-ils, entre autres libertés, d'attribuer à telle chaire, pour des raisons dont elle sera seule juge, un crédit double, ou triple, ou quadruple de celui qu'elle affecte à une autre chaire? Ou sont-ils enfin prêts à lui donner le droit d'organiser à son gré ses programmes; de n'y tenir compte que des intérêts « propres à chaque région »; d'avoir chacune à soi « son petit religion, » je veux dire « sa formule d'enseignement supérieur? » Mais, s'ils n'y sont pas prêts, — et effectivement, dans un pays comme le nôtre, s'ils ne peuvent pas prendre, pour « assurer l'unité des consciences et des volontés », les moyens que l'on prendrait partout ailleurs si l'on voulait la rompre, — il ne s'agit donc presque plus que d'une question de mots; et la substitution des Universités aux corps de Facultés n'est plus qu'une affaire d'amour-propre. On en convient d'ailleurs, et que ce qui leur manque surtout aujourd'hui, « c'est un nom, *un nom nécessaire*, qu'elles ont déjà reçu de l'usage courant, mais qu'elles ont besoin de tenir de la loi, comme une consécration de leur existence. » C'est ce qui s'appelle, entre parenthèses, respecter les intentions des pouvoirs publics! et nos Chambres, depuis quinze ans, s'étant constamment opposées à la transformation des Facultés en Universités, nous pouvons voir une fois de plus ici l'estime que l'on fait des « vœux du pays » — lorsqu'ils sont contraires à ceux de l'administration.

Mais si la loi des Universités n'a pas plus d'importance, et qu'il n'y aille que d'un simple changement de nom, comment se fait-il, demandera-t-on, qu'elle ait soulevé naguère de si vives discussions? et par hasard, ni d'un côté ni de l'autre, avec ce manque de sincérité que l'on décore du nom de politique, n'aurait-on osé dire, les uns, tout ce qu'ils craignent et les autres, tout ce qu'ils espèrent de ce changement? C'est bien notre opinion. Un changement de nom va quelquefois plus loin que l'on ne pense; s'il est rare qu'il opère une transformation du fond même des choses, il la prépare, en y disposant les esprits ou en y inclinant les habitudes; on en voit découler des conséquences fâcheuses; et pour notre part, c'est ce que nous redoutons.

Je n'insisterai pas longuement sur la mort prochaine et assurée dont les « petites » Universités se sentent menacées par le développement des « grandes ». Les « petites » Facultés, — établissemens d'État, inscrits comme tels au budget, et uniquement alimentés ou soutenus par lui, — pouvaient continuer de subsister à côté des « grandes »; et nous avions vingt moyens d'en perpétuer l'existence. Mais supposez que les « petites » Universités soient désormais réduites à leurs propres ressources, dont le plus clair leur sera fourni par les contributions universitaires, droits d'inscription, droits d'examen, droits de bibliothèque, etc.; et il est évident, pour toutes sortes de raisons, que les « grandes » Universités les auront promptement réduites à mourir de faim. Ce sera l'histoire de la destruction des « petits magasins » par le *Louvre* et le *Bon-Marché!* Tant pis pour elles! dira-t-on, il n'y a rien d'éternel en ce monde! et de monter à la tribune pour y entonner l'hymne ou l'ode au Progrès! Oui, si l'on n'avait pas fait dépenser à telle ville, comme Poitiers, 445000 francs en vingt ans, de 1870 à 1892, ou 870000 francs à telle autre, comme Grenoble, « pour constructions ou aménagemens de Facultés! » Que veut-on qu'elles fassent de leurs installations scolaires? qu'elles les transforment en greniers à foin, ou en casernes de cavalerie? Si l'État a beaucoup de droits, il n'a pas celui d'induire les municipalités en dépenses, et quand la dépense est faite, le droit de déclarer qu'on l'a faite en pure perte. C'est ce qui a soulevé contre la création des Universités une partie de l'opinion provinciale; et, comme on en avait jadis exprimé l'intention, au lieu de ne créer que cinq ou six grandes Universités, si l'on en crée autant qu'il y a de « ressorts académiques » en France, l'État n'en aura pas moins manqué à ses engagemens : il aura seulement joint l'ironie à la mauvaise foi.

Remarquez encore qu'à un autre point de vue, si de vieilles villes, de très vieilles villes, comme Aix en Provence, comme

Besançon, comme Dijon, ont conservé jusque de nos jours, avec une physionomie personnelle, un goût héréditaire des choses de l'esprit, c'est d'elles, et non pas de Lyon, ni de Marseille, qu'il faudrait faire des villes d'Universités ou d'études. Nos futurs médecins, — qui semblent être parfois les seuls à qui l'on ait songé dans toute cette affaire, — y trouveraient sans doute moins de cadavres à disséquer, mais nos futurs professeurs, ou nos futurs jurisconsultes y trouveraient en revanche plus de calme et de recueillement, moins de distractions, moins de « cafés-concerts », et plus de loisirs. Puisqu'on ne parle tout autour de nous que de « décentralisation intellectuelle », l'occasion serait belle d'essayer; et, pour conserver quelque chose de son ancienne gloire, je sais plus d'une ville, comme celles que j'ai nommées, qui feraient au besoin plus de sacrifices qu'une plus grande. Mais la constitution des Universités produira l'effet précisément contraire. Nous payons déjà nos étudians pour les instruire, et je n'oserais pas l'affirmer, mais je crois que c'est ce qui ne se voit qu'en France. Les grandes Universités les paieront plus cher pour les attirer à elles; et comme d'ailleurs elles leur proposeront de les « amuser » en même temps que de les instruire, ils s'empresseront de répondre à l'appel. Quel avantage y voit-on bien? Et, comme dit Molière, se crève-t-on un œil pour y mieux voir de l'autre? se coupe-t-on un bras? et où l'on trouve de la vie, quelle est cette politique étrange que de l'éteindre, — afin qu'elle soit plus intense ailleurs?

Mais voici qui est plus fâcheux et plus grave encore. Si l'on a certainement beaucoup fait, depuis tantôt vingt ans, pour l'enseignement supérieur, on a beaucoup moins fait pour l'enseignement secondaire. C'est un tort, et un grand tort. Car, — à moins que l'on ne connaisse des moyens de « former » des Claude Bernard et des Pasteur, — l'enseignement supérieur, en dépit de son nom, a chez nous pour fonction principale de former des médecins, des avocats, des avoués, des notaires, des pharmaciens et des professeurs; et c'est donc ce que l'on appelle un enseignement professionnel. On y mène grand bruit de la « solidarité des sciences » et de la nécessité de les enseigner toutes ensemble « dans toute leur étendue ». « Ces barrières artificielles mises entre les différentes parties de la science, — s'écriait naguère M. Léon Bourgeois, — sont non seulement contraires à l'idée philosophique de l'unité de l'esprit humain, mais elles sont contraires aux nécessités mêmes de la découverte et de la recherche scientifique, qui s'affranchit elle-même de ces lisières et de ces liens. » A quoi nous ne répondrons pas que, si la « recherche scientifique » s'en affranchit « elle-même, » il n'est donc pas besoin de l'y aider. Mais, en

réalité, tandis que l'on parle d'une manière, nous voyons qu'on agit d'une autre, et, pour n'en donner qu'un exemple entre vingt, qu'est-ce que cette séparation toute nouvelle, ou plutôt cette « spécialisation » des licences, que le Conseil supérieur achevait de voter l'autre jour? En fait, c'est à dix-huit ans qu'un jeune homme qui ne connaît rien encore de ses véritables aptitudes se croit aujourd'hui suffisamment instruit de tout ce qu'il ignore; décide qu'il fera de « l'histoire » ou des « mathématiques »; et s'enferme pour toujours dans sa « spécialité ». Les Facultés l'y encouragent déjà de toutes les manières. Mais les Universités feront bien mieux encore, ou bien pis. Dans les conditions d'État, si je puis ainsi dire, où elles sont déjà presque organisées, elles ne se soucieront bientôt que de préparer leurs élèves aux examens d'État. Et l'on voit venir le jour où, Dieu sait sous quel prétexte! elles découronneront l'enseignement secondaire en lui enlevant l'enseignement de la « rhétorique » et de la « philosophie » pour, de désintéressé qu'il est encore, achever de le rendre professionnel et préparatoire. C'en sera fait ce jour-là de l'enseignement secondaire; c'en sera fait de « la culture générale », et, — n'était que je serais entraîné trop loin aujourd'hui si je voulais le montrer, — je dirais volontiers : c'en sera fait de l'éducation « des classes moyennes ».

Est-ce là ce que l'on souhaite? Mais en tout cas, de réforme en réforme, c'est où l'on s'achemine. « Il est temps, s'écriait jadis un fougueux publiciste, il est temps de précipiter les inutiles du sommet où la Révolution française les a laissés, mais où l'évolution économique du XIXe siècle doit enfin les atteindre... A-t-on le droit d'employer l'argent des contribuables laborieux à faire des parasites et des déclassés?... N'est-ce pas une injustice envers le commerce et l'industrie que d'écrémer la jeunesse au profit du barreau et de la bureaucratie?... Nous avons, par nos lois comme par nos mœurs, maintenu la fausse hiérarchie de l'ancien régime... Il est temps de remettre les gens à leur place, *de glorifier le travail fécond*, d'apprendre à la jeunesse que l'aristocratie des arts libéraux n'est plus de notre siècle. » Il ne s'adressait point à des sourds, et son conseil a été entendu. Le « travail fécond, » c'est, aux yeux de nos politiciens, le travail dont les produits s'échangent immédiatement contre une douzaine de chemises ou une paire de souliers; c'est le travail dont le rendement s'évalue *hic et nunc* en pièces de cent sous. Et pour en venir à mon second point, si vous cherchez la raison de l'espèce de haine dont on est animé, — mais surtout dans nos futures Universités, — contre le baccalauréat, vous la trouverez là.

II

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage;

dit un proverbe classique, et c'est ainsi que, pour essayer de se débarrasser du baccalauréat, il n'est pas de reproches que ses adversaires ne lui fassent, voire de « crimes » qu'ils ne lui imputent. Mais parlent-ils sérieusement, ou se moquent-ils de nous, quand ils se plaignent, avec feu Vallès, que le baccalauréat jetterait tous les ans dans la circulation sociale, par dizaines de mille, les déclassés et les révoltés? et comment ne voient-ils pas que ce n'est pas le procès du baccalauréat qu'ils font là, mais le procès de l'organisation et de la diffusion même de l'enseignement? Supposé qu'en effet il y ait bientôt en France plus d'avocats que de plaideurs, de médecins que de malades, ou de professeurs que d'élèves, ce n'est pas le baccalauréat qui en est responsable, ni la manière dont on le « prépare », ni la nature des matières qui en constituent le programme, mais c'est la rage que l'on a d'appeler, d'obliger à recevoir l'enseignement plus d'ambitions que l'on n'a de moyens d'en satisfaire; c'est la manie d'imposer le bienfait prétendu de l'enseignement à tel qui n'y songeait guère; et, pour peupler tant de bâtimens scolaires qui ressemblent à des palais, mais qui coûtent plus cher, c'est l'habitude que l'on a prise d'appointer, comme des espèces de petits fonctionnaires, les enfans de nos lycées ou les boursiers de nos Facultés. Ajouterai-je là-dessus que ceux qui dénoncent ainsi les dangers « sociaux » du baccalauréat sont les mêmes qui réclament l'équivalence du baccalauréat de l'enseignement secondaire moderne et de l'enseignement secondaire classique? et, si cette équivalence ne peut manifestement aboutir qu'à multiplier les « déclassés, » en les fabriquant à meilleur marché, que signifient alors tant de doléances et de déclamations? Le mal est réel, mais il est plus profond, il est surtout plus intérieur qu'on n'a l'air de le croire; et non seulement une mesure comme la suppression du baccalauréat n'y porterait pas de remède, mais j'ose dire qu'elle l'aggraverait.

Est-il plus juste, ou plus loyal, d'imputer au baccalauréat la « décadence des études; » et n'est-ce pas prendre ici la cause pour l'effet ou l'effet pour la cause? Car si l'on n'a rien omis, depuis tantôt vingt ans, de ce qu'il fallait faire pour affaiblir ou désorganiser les études classiques, c'est la décadence des études qui est l'explication, non la suite, et la raison, non l'effet, de la faiblesse du baccalauréat. J'ai ouï conter que la moitié de nos élèves de seconde entrait maintenant en rhétorique sans savoir

conjuguer un verbe latin ni seulement décliner un nom. On dit aussi qu'ils prennent couramment « le Pirée pour un homme, » et Henri IV pour le fils d'Henri III. Mais que prouvent ces exemples; et comment le baccalauréat, qui ne roule que sur les matières des classes de rhétorique et de philosophie, peut-il être rendu responsable de l'ignorance des élèves de seconde ou de l'insuffisance des élèves de sixième? Ce sont ici les nouvelles méthodes, c'est le système général des études qu'il faut que l'on accuse; — et, si l'on le peut, que l'on améliore. Mais comme on ne veut pas avouer, comme on n'avouera pas que, depuis tantôt vingt ans, on s'est lourdement trompé sur le véritable objet des études, on feindra de croire, aussi longtemps qu'il subsistera dans l'organisation de notre enseignement un reste de l'ancien système, que c'est lui qui empêche ou qui retarde les heureux effets des nouvelles méthodes. Et la suppression du baccalauréat sera peut-être un jour la dernière démarche de cette politique tortueuse, mais elle n'en est pas pour cela plus urgente, et si l'on veut la justifier, c'est d'autres raisons qu'il faut que l'on en trouve.

On le sent si bien, au surplus, que l'on essaie d'en donner; et c'est ce que l'on fait quand, avec autant de naïveté peut-être que d'audace, on reproche à l'examen du baccalauréat ce qu'il comporterait de hasard ou de chance. On y voit, dit-on, réussir d'abominables « cancres » et, qui le croirait? d'excellens élèves, des prix d'honneur, des candidats à l'École normale, y échouer lamentablement. Sur quoi nous voudrions savoir dans quelle sorte d'examens, depuis que l'on en passe, la chance et le hasard n'ont pas joué leur rôle? En vérité, nous aurions trop de confiance dans la vertu des concours, nous serions devenus trop Chinois, si nous nous imaginions qu'un examen ne profite qu'aux plus dignes et aux plus méritans! Il en faut prendre notre parti, comme nous le prenons de n'avoir pas deux ailes ou quatre pieds : la chance ou le hasard aura toujours sa part, et une part considérable, dans les affaires des hommes en général, et des candidats en particulier. Mais ceci dit, l'examen du baccalauréat ne comporte pas plus de hasard ou de chance que l'examen d'entrée de l'École navale, par exemple, ou celui de l'École polytechnique. Il en comporte même beaucoup moins, n'étant pas un « concours » à proprement parler, — où 1 200 candidats se disputent 250 places, — mais un examen, dont tous ceux qui le subissent peuvent sortir également vainqueurs. Et cet examen, pour en sortir vainqueur, nous affirmons qu'il suffit de l'avoir « préparé ».

Mais cette « préparation » même n'a-t-elle pas quelque chose en soi de « mécanique » ou « d'artificiel » ? O pouvoir éternel des mots! Quel moyen artificiel ou mécanique y a-t-il donc de faire

une composition française, dissertation ou discours, analyse littéraire ou narration familière, que d'avoir un peu d'étude ou de talent? et où sont-ils ces préparateurs qui connaissent le rare secret d'enseigner l'art de faire une version latine sans savoir un peu de latin? J'ai fabriqué moi-même des bacheliers, au temps de ma jeunesse, — à peu près comme on fabrique en Sorbonne aujourd'hui des licenciés ou des agrégés, — et nous n'avons ensemble usé d'autre artifice que de faire beaucoup de versions latines et beaucoup de compositions françaises. Dira-t-on là-dessus que c'est là justement l'artifice; qu'il consiste à « forcer » en quelque sorte la plante humaine; que la « mécanique » est de suppléer, par la répétition d'un exercice, à ce qu'il exigerait, pour être fait « naturellement », de patience et de longueur de temps? La réponse n'est que trop facile! et ce qui est alors « artificiel » ou « mécanique » dans notre système d'enseignement, ce n'est pas la préparation du baccalauréat, mais, — sans parler de celle de l'examen d'entrée des grandes écoles, — c'est justement la préparation des licences et des agrégations. Oui, ce qui est « artificiel » et « mécanique », c'est de seriner deux ou trois ans durant et même davantage, on l'a vu! les mêmes leçons aux mêmes candidats; c'est de les parquer, en quelque sorte, et de les emprisonner, deux ou trois ans durant, dans le même cours d'*Histoire ancienne* ou de *Trigonométrie;* c'est de leur faire faire, deux ou trois ans durant, les mêmes *Thèmes grecs* ou les mêmes *Manipulations de chimie*. Quelqu'un a-t-il ici quelque remède à nous proposer? Pour moi, si l'on veut abuser du mot et le détourner de son vrai sens, je me charge encore de montrer qu'il n'y aura rien de plus « mécanique, » ou de plus « artificiel, » que les moyens dont il faut pourtant bien qu'on use pour préparer un militaire, un médecin, un commerçant. Mais s'il convient sans doute, en bon français, de n'appliquer ce nom d' « artificiels » qu'à des moyens détournés, illégitimes ou déloyaux, je répète qu'il n'y en a pas de tels pour mettre un jeune homme en état de traduire une page de Tacite ou de disserter convenablement sur la réalité du monde extérieur. Il faut, encore une fois, qu'il ait fait un peu de latin et un peu de philosophie! Ce qui se résume à dire que la préparation du baccalauréat n'a rien en soi de plus « mécanique » ou de plus « artificiel » que la préparation de n'importe quel autre examen, et ceux qui prétendent le contraire ont bien pu décerner des diplômes et « faire » ainsi des bacheliers; ils n'en ont jamais « fabriqué ».

D'où vient cependant la faiblesse des résultats? De l'affaiblissement lui-même des études, nous l'avons déjà dit tout à l'heure; et encore, si l'on le veut, d'une habitude que l'administration a

prise d'estimer ses professeurs de rhétorique au taux des succès que leurs élèves obtiennent au baccalauréat. Pour l'administration, le meilleur professeur de rhétorique est celui qui fabrique le plus de bacheliers. Mais la faute est surtout celle des juges eux-mêmes de l'examen, je veux dire de nos professeurs de facultés, dont beaucoup aujourd'hui n'ont guère fait que traverser en courant l'enseignement secondaire; qui ont perdu, tandis qu'ils préparaient laborieusement leur doctorat, le sentiment de ce qu'ils étaient jadis, quand ils préparaient leur baccalauréat; et qui ne savent ainsi ni ce qu'ils peuvent ni ce qu'ils doivent exiger d'un enfant de seize ans. Tel est évidemment ce professeur de littérature qui demandait aux candidats, il y a quelques années, de discuter l'*Esthétique de M. Zola;* ou tel encore ce philosophe qui leur proposait, l'an dernier, je crois, d'examiner : *Si la conscience est un épiphénomène de la vie physiologique!* Et pourquoi n'ajouterais-je pas que, si l'on ne fait bien que ce que l'on fait avec un peu d'amour ou de passion, nos professeurs de facultés ont le grand tort de ne voir, et de laisser voir qu'ils ne voient dans les examens du baccalauréat qu'une besogne ou une « corvée » pour eux. Nos classes de rhétorique et de philosophie, à Paris et ailleurs, sont ce qu'elles doivent être; et ni les élèves ne sont moins intelligens ou moins laborieux qu'autrefois, ni les professeurs moins consciencieux, si peut-être même ils ne le sont davantage; mais ce sont nos professeurs de facultés qui ne font pas du baccalauréat l'estime qu'ils en devraient faire. Soyons-en sûrs : ce sont les plaintes que nos professeurs de facultés en ont faites qui ont discrédité l'examen du baccalauréat, mais ce sont eux qui sont responsables, eux seuls ou presque seuls, de ce que ces plaintes elles-mêmes peuvent avoir de justifié. Ils ne sont pas assez exigeans. Et il fallait bien une fois le dire, si ce n'est pas eux qui le diront, sans doute, et puis, si l'indication du remède ne saurait se tirer, en bonne thérapeutique, que de la connaissance de la vraie nature ou de la cause du mal.

Nous voyons en effet maintenant ce qu'il nous faut penser, tant de la substitution du *certificat d'études* au *baccalauréat*, que de la suppression pure et simple du baccalauréat lui-même. La suppression pure et simple, il n'y faut pas songer, puisqu'elle ne ferait à vrai dire que déplacer la difficulté. Si nous admettons, — et comment ne l'admettrions-nous pas? — que nos Écoles de droit ou de médecine exigent de leurs élèves un diplôme de capacité, du moment que les Facultés des sciences et des lettres n'en délivreront plus, il faudra donc que les Écoles de médecine et de droit fassent elles-mêmes passer, sous un autre nom, l'examen qui donnera l'accès de leurs cours; et qu'y aura-t-il de changé?

Voyons les choses comme elles sont. Parler de supprimer purement et simplement le baccalauréat, c'est se proposer de trouver un moyen de passer un second examen sans avoir subi le premier, et le projet, n'ayant rien que d'assez chimérique, n'a pas seulement besoin qu'on le discute. On ne saurait en dire autant de la substitution du *certificat d'études* au *baccalauréat;* et c'est ici le point vif du débat.

Rien de plus logique au premier abord, de plus naturel et, si je puis dire, de plus « innocent ». Mais dès que l'on y veut regarder plus attentivement, une question se pose, plus innocente encore, qui est de savoir à qui le droit appartiendra de décerner ledit certificat d'études. Évidemment ce ne sera pas aux professeurs de facultés, puisque l'institution de ce certificat d'études aura d'abord eu pour objet de les décharger du baccalauréat! Ce sera donc aux professeurs de l'enseignement secondaire, et nécessairement à ceux qui donnent cet enseignement dans les établissemens de l'État. — Empressons-nous de dire en effet que, pour notre part, nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement, et nous estimons que là où il existe un enseignement d'État la collation des grades est et doit demeurer un droit régalien. — Mais qui ne voit la conséquence? Si c'est l'État enseignant qui seul délivre les certificats d'études, on se flatte, et non pas sans quelque apparence de raison, que la substitution du certificat d'études au baccalauréat sera comme l'arrêt de mort de l'enseignement libre, et en particulier de celui que donnent à des milliers d'enfans les congrégations religieuses. Se rappelle-t-on encore la monstrueuse proposition du député Burdeau? Il demandait que l'accès des grandes écoles fût généralement interdit à tous les jeunes gens qui n'auraient pas au moins « terminé » leurs études dans un établissement de l'État. C'est cette proposition dont on espère, *in petto*, que la substitution du certificat d'études au baccalauréat fera prochainement revivre les effets. L'État enseignant aura seul droit de délivrer des certificats d'études, et comme, pour certifier qu'un jeune homme a fait ses études, sa rhétorique et sa philosophie, dans un établissement de l'État, il faudra bien qu'il les y ait faites... je n'ai pas besoin d'en dire davantage. Ce que le fameux *Article 7* n'a pas pu faire, de tarir dans sa source le recrutement de l'enseignement libre, on s'attend que la substitution du certificat d'études au baccalauréat l'opérera, et qu'ainsi, conformément à l'idéal napoléonien, on reconstituera, sur les ruines de l'enseignement libre, le monopole de l'enseignement de l'État.

Notez que pour ma part, et *en d'autres temps*, je ne m'en effraierais point. J'avouerai même que, s'il fallait opter, trouvant déjà la France bien petite et bien divisée, je ne serais point un très chaud

partisan de la liberté de l'enseignement. Elle a de grands dangers, si d'ailleurs elle a quelques avantages. Mais ce n'est pas aujourd'hui la question de la « liberté d'enseignement » que je discute; et je dis seulement que, si l'on veut attaquer la liberté d'enseignement, il n'y en a qu'une manière qui soit digne de la grandeur et de l'importance de la question même : c'est de l'aborder franchement. Si l'on substitue le certificat d'études au baccalauréat, ce ne sera pas du tout dans l'intérêt des études, mais dans une intention politique; et il faut donc avoir le courage ou la franchise de le dire. J'ajouterai d'autre part que, dans le véritable intérêt des études, rien ne serait plus fâcheux, *en ce moment*, que de toucher, d'une main même délicate, à la liberté d'enseignement. Quoi que j'en pense en théorie, il nous importe à tous qu'on la respecte. Et, pour ne rien dire de tant de droits acquis qu'une décision ministérielle ou un vote des Chambres ne saurait abolir sans une criante iniquité, j'ai cette principale raison de tenir à la liberté d'enseignement qu'elle est, *en ce moment*, le « dernier boulevard », comme on disait jadis, ou le dernier rempart des études classiques.

En effet, quelle serait une autre conséquence, non moins fâcheuse, de la substitution du certificat d'études au baccalauréat? On l'entrevoit sans doute, et je n'ai qu'à la préciser. C'est que les professeurs du lycée Voltaire, qui est bien un lycée de l'État, mais un lycée d'enseignement moderne, ayant, ou devant prochainement avoir, la même origine et les mêmes titres universitaires que les professeurs du lycée Condorcet ou du lycée Louis-le-Grand, qui sont des lycées d'enseignement classique, mais aussi des lycées de l'État, ils auraient donc tous les mêmes droits, ou ils seront fondés demain, à les revendiquer; et par là, contre le vœu de l'Université, se trouverait établie l'équivalence entière de l'enseignement moderne et de l'enseignement classique. Or, sous le régime du baccalauréat, et tant qu'il durera, l'existence de l'enseignement libre est le seul obstacle qui s'oppose encore à la proclamation publique de cette équivalence. Aussi longtemps que l'enseignement libre donnera le latin pour base à ses programmes d'études, il faudra que nous l'imitions en quelque mesure dans les établissemens de l'État; et en face du collège des Eudistes ou des Oratoriens, dans nos grandes villes, et même dans les moindres, le lycée d'enseignement moderne continuera d'être une exception. C'est justement ce que nous désirons! Convaincu que l'on ne saurait proposer à l'instruction publique un but ou un idéal trop désintéressé, ce que nous n'aimons pas de l'enseignement appelé moderne, c'en est le caractère d'utilitarisme grossier, comme au contraire ce que nous aimons de l'enseignement classique, c'est qu'il ne saurait

servir à rien d'immédiatement pratique. On ne s'en fait pas des rentes. Et le sentiment que nous exprimons là, nous savons bien que nos politiciens ne le partagent pas, — et pour cause. Mais, justement, et quand la liberté de l'enseignement n'aurait d'autre utilité que de les obliger à maintenir dans notre enseignement la suprématie des études classiques, c'est pour cela que nous la défendrions et que nous la défendons encore.

Est-ce à dire toutefois qu'il n'y ait « rien à faire » ? Non, sans doute! il y a toujours quelque chose à faire; et, assurément, les programmes du baccalauréat ne sont pas *intangibles*. Ils n'ont pas toujours existé; on les a remaniés plus d'une fois, depuis qu'ils existent; et s'il n'y a pas de grands avantages à les modifier encore, on n'y voit pas non plus de grands inconvéniens. Nous pouvons donc nous proposer de les alléger, si peut-être ils étaient trop chargés, ou, au contraire, et si par hasard ils ne contenaient pas tout ce qu'ils devraient contenir, nous pouvons nous proposer de l'y introduire. Nous pouvons exiger de nos professeurs de facultés qu'ils se fassent une autre idée de leurs fonctions d'examinateurs, de l'examen lui-même. Et si d'ailleurs on songeait un jour à les en décharger, il y a lieu de voir comment et par qui nous les remplacerions.

Pour ce qui est d'alléger les programmes, dirai-je très franchement que je ne les trouve pas si chargés? Un peu de latin, un peu de français, un peu d'histoire et de géographie, quoi encore ? un peu de philosophie, de géométrie, de chimie, d'histoire naturelle, ce n'est vraiment pas l'encyclopédie des connaissances humaines, et, après huit ou dix ans d'études, c'est même le moins que l'on puisse exiger d'un jeune homme. Voyez plutôt ce que l'on demande aux candidats à l'École navale, qui ne sauraient pas avoir plus de dix-sept ans, et vous semble-t-il que nos officiers de marine en soient plus « surmenés » ou moins « intelligens »? En vérité, je commence à craindre qu'avec les plaintes un peu ridicules qu'elles font du « surmenage », les familles ne finissent par encourager dans les enfans je ne sais quel dégoût du travail ou quelle horreur de l'effort; et cependant ce n'en est pas le temps! Aussi faut-il toujours en revenir à la même comparaison ou à la même distinction. Si quelques jeunes gens dans nos lycées sont surmenés ou se surmènent, ce sont les candidats à nos grandes écoles, et notamment les candidats à l'École normale supérieure ou à l'École polytechnique. C'est qu'on leur demande aujourd'hui tout ce qu'on leur demandait il y a vingt-cinq ou trente ans, et en outre toutes les nouveautés, si je puis ainsi dire, dont les progrès de la science ont enrichi depuis lors la chimie, par exemple, ou l'histoire. C'est encore et surtout, je le répète, qu'ils pré-

parent un « concours » où il ne suffit pas de *bien* ou de *très bien* savoir ce que l'on sait, mais où il faut le *mieux* savoir que d'autres; et, naturellement, il en résulte une émulation dont les effets ne sont pas tous également louables. Mais, pour le baccalauréat, à travers tant de remaniemens, les conditions générales en sont demeurées les mêmes, et, — si ce n'est que l'on a développé quelques parties du programme scientifique, — les matières en sont toujours celles de nos classes de rhétorique et de philosophie. Ne parlons donc pas de surmenage à propos du baccalauréat, ou, si nous en parlons, que ce soit en souriant; et si l'on veut absolument que nous allégions les programmes, que ce soit alors en les élargissant, ou comme qui dirait en y faisant entrer un peu plus d'air et de liberté.

Il y en a un moyen très simple; et, par exemple, au lieu de définir et comme de circonscrire la matière de l'examen par un programme, qui a toujours quelque chose d'essentiellement limitatif, disons, puisque aussi bien c'est la vérité même, que l'examen roulera, d'une manière générale, sur les matières des classes de rhétorique et de philosophie. Voilà qui sera suffisamment vague, sans l'être plus qu'il ne le faudrait, les matières des classes de rhétorique et de philosophie étant déterminées par le programme général des études. C'est en tout cas le meilleur moyen, ou plutôt c'est le seul, à notre avis, d'enlever à la préparation du baccalauréat ce que l'on y prétend trouver d'« artificiel » encore. Et je ne dis pas que nos rhétoriciens ou nos jeunes « philosophes » cesseront pour cela de songer à leur baccalauréat. Baccalauréat, ou certificat d'études, puisque le premier examen leur conférera nécessairement quelques droits, quand ce ne serait que celui de pouvoir passer plus tard le second, il est dans la nature qu'ils soient inquiets du résultat de cet examen, et ils en seront d'autant plus inquiets, ils en mêleront d'autant plus la préoccupation constante à leurs études qu'à mesure que l'enseignement se « démocratisera, » cet examen aura pour eux, pour leur avenir, pour leur vie tout entière, une plus grande importance. Mais les maîtres du moins, nos professeurs de rhétorique et de philosophie, auront recouvré cette liberté d'action que les programmes gênent toujours un peu, si l'on ne peut pas dire qu'ils l'entravent; et leur enseignement ne sera pas plus apprécié, mais il le sera pour des raisons moins pratiques, moins utilitaires, plus désintéressées.

Ne pourra-t-on pas alors demander à nos professeurs de facultés de se montrer plus exigeans? et leur rappeler tout doucement que, s'ils trouvent le niveau de l'examen trop bas, ils n'ont donc eux-mêmes qu'à l'élever. Il ne dépend que d'eux de faire

annuellement vingt mille bacheliers de vingt mille candidats, mais réciproquement il ne dépend aussi que d'eux d'en ajourner vingt mille aux calendes grecques. Pourquoi ne le font-ils pas, si c'est leur droit, si ce serait même leur devoir? Je pose en fait que le baccalauréat sera ce qu'ils voudront, et qu'il le sera dès qu'ils le voudront. S'il est une fois bien entendu que l'épreuve du baccalauréat est sérieuse, — je veux dire aussi sérieuse, toutes proportions gardées, que l'épreuve de la licence ou de l'agrégation, — vous serez étonné de voir comme le baccalauréat redeviendra promptement ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être. Les programmes, dit-on communément, — et c'est bien mon avis, — valent en tout et partout ce que valent eux-mêmes les hommes qui les appliquent. Mais quand des examens en sont la sanction, on peut dire avec une égale vérité que les programmes alors valent exactement ce que valent les hommes qui font passer ces examens. Nos professeurs de facultés sont-ils bien sûrs de ne l'avoir jamais oublié?

Que si cependant, pour d'excellentes raisons, on les déchargeait d'une obligation qui semble leur être devenue si pénible, je ne crois pas qu'il y eût lieu de s'en plaindre; et je conviens de grand cœur que la plupart d'entre eux trouveraient tout de suite un emploi plus divertissant, plus utile, et plus glorieux de leur temps. A la vérité, quelque homme politique, — de ceux qui réclament annuellement la suppression de la subvention de l'Opéra, — s'avisera peut-être à ce propos que nos professeurs de facultés, parmi leurs fonctions essentielles, ont justement celle de faire passer des examens. Et la preuve, dira-t-il, c'est qu'à Paris, par exemple, leurs émolumens sont d'un tiers plus élevés que ceux des professeurs du Muséum ou du Collège de France. Pourquoi cela? quelle raison y a-t-il pour qu'un professeur de grec ou de latin en Sorbonne soit mieux traité qu'un Ernest Renan ne l'était au Collège de France, un Stanislas Julien, un Eugène Burnouf? quelle raison pour qu'un professeur de physiologie générale ou de zoologie, s'il enseigne en Sorbonne, soit mieux traité qu'un Claude Bernard, un Milne Edwards, un Chevreul? Oui, quelle raison? On aura beau chercher, on n'en trouvera pas deux, et il n'y en a qu'une : qui est que les Claude Bernard et les Renan ne faisaient point passer d'examens. C'est ce que dira notre sénateur ou notre député; et nous verrons bien alors ce qu'on lui répondra. Mais nous, qui ne sommes point député ni sénateur, et qui ne parlons ici que dans l'unique intérêt des études, tel du moins que nous le concevons, nous aurions mauvaise grâce à user de ce genre d'argument, — et aussi nous en gardons-nous bien! La France est assez riche et assez généreuse pour décharger, s'il le

faut, ses professeurs de facultés d'une lourde besogne, et après cela ne leur pas décompter les loisirs qu'elle leur aura faits.

Pour remplacer les professeurs de facultés comme examinateurs et comme juges du baccalauréat, on a quelquefois proposé de former des *jurys mixtes*, où siégeraient en nombre égal, — et comme en d'autres pays, je crois, — sous la présidence d'un professeur de faculté, des professeurs de l'enseignement libre et des professeurs de nos lycées. Nous n'aimerions pas beaucoup ce mélange ou cette bigarrure; et comme, d'autre part, ce n'est un mystère pour personne qu'il y a de grandes inégalités dans l'enseignement de nos lycées eux-mêmes, il y en aurait tout autant dans la valeur des diplômes ou des certificats que ces jurys décerneraient. On éviterait ce double inconvénient par l'institution de *jurys permanens* dont l'unique fonction serait précisément de faire passer l'examen du baccalauréat. C'est ce qui existe déjà pour plusieurs de nos grandes écoles, — Polytechnique, Saint-Cyr, Navale, — qui ne dépendent point du ministère de l'Instruction publique et qui n'en sont pas pour cela moins bien administrées, ni moins bien organisées. Pourquoi le ministère de l'instruction publique ne confierait-il pas des fonctions analogues à des *jurys* que d'ailleurs, sous de certaines conditions, il composerait comme il l'entendrait, et qui deux fois par an, aux époques accoutumées, c'est-à-dire en juillet et en août, puis en octobre et en novembre, se transporteraient de ville en ville pour y juger nos candidats au baccalauréat? Voilà encore une réforme facile; dont on réglerait aisément les détails; et d'où je ne doute pas qu'il ne sortît de grands avantages, tant au point de vue du soulagement de nos professeurs de facultés, qu'au point de vue de l'unité ou de l'égalité de l'enseignement.

III

C'est ce que ne saurait manquer de comprendre un nouveau Conseil supérieur de l'instruction publique, et,— puisque l'ancien a tenu tout récemment sa dernière session,— nous ne pouvons qu'approuver l'idée d'en modifier la composition. Tel qu'il a jadis été constitué, par l'un des hommes qui ont travaillé le plus consciencieusement à diviser la France contre elle-même, nous ne saurions oublier qu'en effet le Conseil supérieur actuel de l'instruction publique est issu d'une pensée de colère et de haine. Il s'agissait, on se le rappelle peut-être, d'intéresser les passions du corps universitaire à la destruction de l'enseignement libre; et aussi bien, avec une franchise dont il le faut louer, le rapporteur

de la loi de 1880 ne s'en cachait-il pas. « On vous a dit, — s'écriait-il, — que du rapprochement opéré dans l'ancien Conseil, entre les élémens de la société élevés au-dessus de l'État enseignant, la concorde était née, la paix était sortie ! Non ! la paix n'est pas faite, la lutte existe; elle n'est pas née d'hier, elle ne finira pas demain. C'est pour qu'elle puisse soutenir cette lutte dans des *conditions équitables* que nous voulons donner à l'Université des chefs en qui elle ait confiance et qui aient confiance en elle. » Au moins est-ce parler clairement; et, sans doute, nous entendrions, pour notre part, l'*équité* d'une autre manière ! Nous n'admettons pas non plus que les membres du Conseil supérieur soient les « chefs » de l'Université : nos sénateurs ou nos députés sont-ils les « chefs » de leurs électeurs? Mais ce qu'il importe ici de bien voir, c'est uniquement le fond des choses, et que, dans l'intention avouée de ses auteurs, le Conseil supérieur de 1880 devait être un moyen de combat au service d'un parti politique.

Rendons-lui tout de suite cette justice qu'il ne l'est pas devenu. Plus libérale que le « grand maître » que lui avaient imposé les hasards de la politique, plus fière de son propre passé, plus soucieuse des intérêts de l'enseignement et du progrès des études que ne le pouvait être l'auteur des *Comptes fantastiques d'Haussmann*, l'Université de France a feint de ne pas entendre ce que l'on voulait d'elle, et le Conseil supérieur de l'instruction publique, ni dans les mains de Jules Ferry ni dans celles de ses successeurs, n'a été l'instrument de discorde ou de division qu'ils avaient rêvé. Est-ce que par hasard, dans la fréquentation de ces vieux auteurs que l'on se propose aujourd'hui d'achever d'exclure de nos programmes, — où cependant ils tiennent déjà si peu de place, — on apprendrait donc à se tenir droit et debout? et nos politiciens craignent-ils justement que, dans la lecture de Cicéron ou de Démosthène, avec d'excellentes leçons de rhétorique, nos enfans n'y en prennent aussi de dignité, d'indépendance, ou de raideur même? En tout cas, ce sont celles que nos professeurs y ont puisées ; et, depuis quinze ans, si ce n'est peut-être en matière d'enseignement primaire, — je dis peut-être parce que je n'ai pas assez étudié la question, — le Conseil supérieur n'a pas mal usé de son pouvoir. Puisque cependant il n'en existe pas moins dans son organisation un vice intérieur, et puisque il y sommeille comme un ferment de haine, dont les ravages pourraient être terribles si quelque circonstance venait à l'éveiller, nous ne pouvons qu'approuver un ministre ou un ministère de songer à l'en expulser.

Aussi bien n'est-ce là que le moindre défaut du Conseil supé-

rieur actuel de l'instruction publique, et si nous l'avons déjà dit, il nous faut ici le redire : son insuffisance lui vient surtout d'être composé presque uniquement d'universitaires : de professeurs et de gens de lettres. Disons-le donc naïvement, — nous qui n'avons jamais été qu'un « gens de lettres » et qu'un « professeur, » — il est inadmissible qu'une réunion de professeurs et de gens de lettres, quand d'aventure il s'y serait glissé quelques chimistes ou quelques instituteurs, tranche à elle seule et presque souverainement, tant de questions, si délicates et si complexes, que soulève le problème de l'éducation nationale. Il y a des choses que ne connaissent ni les professeurs ni les gens de lettres, pour ne les avoir apprises que dans les livres, et n'y avoir jamais été mêlé d'une manière effective, agissante, et pratique. Hommes d'étude et de cabinet, un certain sens de la réalité leur manque, ce sens qui permet aux hommes d'action d'apercevoir comme en raccourci, dans les résolutions qu'ils prennent, les conséquences de ces résolutions. Savent-ils seulement les qualités qu'un grand industriel aimerait à trouver dans ses jeunes ingénieurs ou les chefs de la magistrature dans un docteur en droit ? « Le Conseil supérieur, — disait encore Jules Ferry, qu'on ne se lasse point de citer, — ne doit être qu'un conseil d'études ; sa mission est par-dessus tout pédagogique ; c'est le grand comité de perfectionnement de l'enseignement national. » Oui, peut-être ; — et encore faudrait-il discuter ! — si l'État n'avait pris que l' « enseignement » ou l' « instruction » en charge. Mais il a pris aussi l'éducation, de la nullité de laquelle il est assez plaisant de l'entendre aujourd'hui se plaindre, dans les *Rapports* de ses fonctionnaires ! Et je crois avoir montré, l'an dernier, que, de tant de causes qui ont contribué depuis quelque temps à consommer le divorce de l' « éducation » et de l' « instruction », la composition actuelle du Conseil supérieur de l'instruction publique n'a pas été la moindre. Dans ces grandes questions, qui sont des questions sociales, dont il n'y a pas un politicien qui ne sente confusément l'importance, où il y va des intérêts les plus généraux du pays, le Conseil supérieur n'a guère vu que des questions de pédagogie pure, et c'est ce qui suffit à le condamner.

Reste à savoir comment et par quel Conseil on le remplacera. C'est là le point : car il est évident que, si la « réforme » n'aboutissait, comme on le craint, qu'à en éliminer quelques « directeurs » ou quelques « inspecteurs généraux » pour leur substituer quelques députés et quelques sénateurs, nous aimerions autant que l'on n'entreprît point de le modifier. Laissons les députés à la Chambre, où ils font de si bonne besogne, et les sénateurs au

Sénat! Quel avantage trouverait-on encore à faire siéger dans le Conseil supérieur, comme le bruit en a couru, quelques « maîtres répétiteurs? » Est-ce que la « maistrance » a des « représentans » au Conseil des travaux de la marine? ou les « officiers d'administration » au Conseil supérieur de la guerre? Non; et l'on se rend bien compte que leur seule présence y serait subversive de toute notion de hiérarchie et de discipline. Pareillement, la présence des « maîtres répétiteurs » au Conseil supérieur de l'instruction publique. Les voyez-vous, avec l'expérience et l'éloquence passionnée de leur âge, — car ils sont tous jeunes, ou ils devraient l'être, — mettant leurs proviseurs, ou leurs inspecteurs généraux, ou leur directeur de l'enseignement secondaire en échec, sur une question d'administration? et s'ils ne les y mettent pas quelquefois, je veux dire si vous supposez, si vous espérez qu'ils voteront toujours avec la majorité de leurs supérieurs hiérarchiques, de qui se moque-t-on? de nous ou d'eux? et de quelle comédie voulez-vous les rendre à la fois victimes et complices?

C'est autre chose qu'il faut faire pour eux, — quelque chose de moins « honorifique », de moins « décoratif », mais de plus réel, ou de plus substantiel; — et ici même ou ailleurs, nous l'avons déjà demandé. Si vous en voulez tirer non pas des « pédagogues », mais des « éducateurs »; et ainsi, à leurs propres yeux, comme aux yeux des enfans, comme aux yeux des familles, les relever d'une situation trop inférieure à la nature des services que vous attendez d'eux et qu'ils devraient vous rendre, il faut leur réserver, d'une manière générale, les fonctions de « censeurs » ou de « proviseurs » de nos lycées. Mettez d'ailleurs à leur entrée dans l'administration et à leur avancement telles conditions que vous voudrez, — conditions d'âge, de capacité prouvée, d'expérience universitaire, — et, par exemple, exigez qu'ils aient professé. Ces réformes sont faciles; il suffit de vouloir les faire. Et devenus alors « proviseurs » ou « censeurs, » ce seront eux qui représenteront dans votre Conseil les intérêts des « répétiteurs », qu'on n'aura pas sans doute à craindre qu'ils connaissent mal, puisqu'ils sortiront eux-mêmes des rangs de ces « répétiteurs ». Vous y gagnerez même, de surcroît, que vos « proviseurs » ou vos « censeurs », en tant que tels, seront représentés, eux aussi, dans votre Conseil, où il est curieux de noter en passant qu'ils ne sont représentés depuis quinze ans que par leurs propres supérieurs. Anomalie bizarre, en effet, et plus significative encore que bizarre! dans ce Conseil dont l'une des fonctions est de « donner son avis sur les règlemens administratifs ou disciplinaires des écoles publiques », il n'y a point, il n'y a jamais eu de représentans des

proviseurs ni des censeurs; et c'est sans doute pour cela qu'on propose aujourd'hui d'en attribuer aux « répétiteurs ».

Mais la grande réforme, la vraie, celle que l'on pourrait vraiment appeler « démocratique » et « sociale », consisterait à faire entrer, comme autrefois, dans le Conseil supérieur de l'instruction publique, des militaires et des marins, des magistrats et des ingénieurs, des industriels et des commerçans, voire des évêques et des cardinaux. C'est ce que ce sectaire de Ferry, dans son *Exposé des motifs*, appelait « mettre l'Université en surveillance, sous la haute police de ses rivaux, de ses détracteurs et de ses ennemis ». Il ne se souciait guère, en le disant, de quel droit, à quel titre il insultait ainsi du haut de sa morgue tout ce qui, pour n'appartenir pas à l'Université, n'en était sans doute pas moins Français. Il ne se souciait pas davantage de la vérité, ni des intérêts des études ou de l'éducation, mais uniquement des intérêts de sa politique « anticléricale » et « opportuniste ». Ai-je besoin d'en donner une preuve assez parlante? Qui croira que dans son Conseil supérieur, telles de nos grandes écoles, Saint-Cyr et l'École navale, par exemple, n'ont jamais été représentées? Il est vrai qu'en revanche les professeurs des « Facultés de théologie catholique » devaient l'être, si d'ailleurs on ne s'était promis de supprimer promptement les « Facultés de théologie catholique, » — et il y a longtemps qu'on l'a fait.

Exprimera-t-on là-dessus la crainte fallacieuse que, dans un Conseil supérieur ainsi modifié, « les tuteurs attitrés des enseignemens rivaux » ne réussissent à dominer « les représentans naturels de l'enseignement de l'État »? Ce serait trop d'impertinence, et si le terme est sans doute un peu vif, il pourrait l'être, il devrait l'être davantage, car il y a plus que de l'impertinence à poser en principe, comme on l'a fait en 1880, que nos amiraux, ou nos conseillers à la Cour de cassation, ou nos ingénieurs des mines soient les « tuteurs attitrés des enseignemens rivaux » de celui de l'État; — et je ne pense pas qu'on l'osât aujourd'hui. Nous admettons, d'ailleurs, sans la moindre difficulté que, dans le Conseil supérieur de l'instruction publique renouvelé, les membres de l'enseignement de l'État continuent d'être en majorité. Question de proportion à discuter et de chiffre à fixer! Posez donc en principe, si vous le voulez, inscrivez dans la loi constitutive du Conseil que les membres étrangers à l'enseignement n'en pourront faire partie que dans la proportion du tiers du chiffre total! Que craindrez-vous après cela? Que, dans une assemblée d'une soixantaine de membres, une demi-douzaine d'évêques, de pasteurs, et de rabbins n'entraîne votre majorité?

C'est qu'ils auront donc alors dix fois, vingt fois, cent fois raison! Mais s'ils ont raison, pourquoi mettriez-vous vos intérêts de secte au-dessus des intérêts de l'éducation nationale. Un évêque ou un rabbin n'ont pas nécessairement tort! et il s'en est vu dont la compétence, le désintéressement, la liberté d'esprit en matière d'éducation nationale ou d'instruction publique n'avaient rien qui fût au-dessous de l'indépendance, du libéralisme et de la science d'un maître d'école; — ou même d'un membre de l'Institut.

Ainsi composé, le Conseil supérieur aurait alors une autorité qui lui manque, et n'ayant plus d'ailleurs sa raison d'être, son objet ou sa fin dans un secret désir d'anéantir la « concurrence », il verrait peut-être moins bien les détails des questions, mais il verrait les questions de plus haut, et vraisemblablement il en saisirait donc mieux l'ensemble. Sa grande affaire ne serait pas de remanier des programmes ou de modifier des conditions d'examen, de diviser des « licences » et de désorganiser des « baccalauréats ». Questions d'éducation et questions d'instruction, voilà vingt ans qu'on les traite au Conseil supérieur comme des questions purement pédagogiques, et dans les Chambres, naturellement, comme des questions purement politiques. Un nouveau Conseil essaierait probablement de les traiter comme des questions sociales, ce qu'il ne pourrait faire qu'en étant lui-même une représentation ou en quelque sorte une délégation de la société même. J'ai surtout la confiance qu'il se ferait une autre idée, plus juste et plus large à la fois, du rôle ou, pour mieux dire, de la fonction essentielle de l'enseignement secondaire dans une démocratie; qu'il ne permettrait pas qu'on en attaquât le principe; et qu'en donnant leur satisfaction légitime à « des besoins nouveaux », il maintiendrait, contre ces « spécialisations » hâtives qui sont le vice de l'enseignement supérieur aussi bien que de l'enseignement primaire, les droits de la culture désintéressée. Et peut-être, puisque ni l'enseignement primaire supérieur, ni ce que j'aurais envie d'appeler l'enseignement supérieur primaire, ne saurait nous en préserver, peut-être ce nouveau Conseil nous empêcherait-il ainsi de tomber du côté où déjà nous ne penchons que trop, — je veux dire du côté de l'individualisme, de l'utilitarisme, et du *snobisme* scientifique.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

M. SEELEY

ET SON

ESSAI SUR LES ORIGINES

DE LA POLITIQUE MODERNE DE L'ANGLETERRE

M. Seeley, le savant professeur de Cambridge, mort le 15 janvier 1895, entendait l'histoire autrement que Macaulay, dont il ne possédait point la vive et riche imagination. Il ne se piquait pas de faire des portraits en pied; il avait peu de goût pour les descriptions, pour les grands tableaux, pour les récits pittoresques et artistement composés. Il méprisait les anecdotes, et les traits de caractère ne l'intéressaient que par l'influence qu'ils avaient pu avoir sur les événemens, sur la conduite des affaires publiques. L'heur et le malheur des individus le touchaient médiocrement; il n'a jamais eu d'autre objet d'étude que les changemens de fortune des États, leur grandeur et leur décadence, et laissant à tel de ses confrères le soin de raconter l'histoire constitutionnelle de la Grande-Bretagne, le développement de ses institutions, ses luttes et ses crises intérieures, il ne s'est guère occupé que de sa politique étrangère, de ses relations avec les autres pays de l'Europe. Comment a-t-elle acquis la domination des mers, comment s'y est-elle prise pour fonder le plus vaste empire colonial qui se soit jamais vu, cette question l'attirait plus que toute autre, et il y revenait sans cesse. En 1883, il publia sous le titre d'*Expansion de l'Angleterre au XVIIIe siècle* un livre fort remarqué. Il s'appliqua dès lors à en préparer un second, où il étudiait les origines et la formation de cette politique d'expansion, ce qu'il appelait ses années de croissance. On vient de publier ce second livre, qu'il n'avait pas eu le temps de revoir

et de retoucher, et quoiqu'on s'aperçoive qu'il n'y a pas mis la dernière main, ces deux volumes méritent d'être lus (1).

Chaque peuple a sa vocation, sa destinée à remplir, sur laquelle il lui importe de ne pas se méprendre: mais les méprises sont fréquentes. Ce n'est que par de longs tâtonnemens, à la suite d'un dur apprentissage et après avoir fait beaucoup d'écoles, qu'il arrive à se bien connaître, à démêler ses vraies aptitudes. Il se propose souvent des fins qu'il n'atteindra jamais, il s'essaie à des ouvrages auxquels il sera toujours malhabile ; il se laisse égarer par des ambitions chimériques, par son amour-propre, par sa vanité, jusqu'au jour où, détrompé par le malheur, il s'avise qu'il a fait fausse route et tourné le dos à la fortune.

Il semble fort naturel qu'un peuple qui habite une île se sente voué à la politique insulaire. Il a fallu cependant des siècles pour que les Anglais découvrissent une vérité si simple. Durant plus de cent ans, sous leurs Plantagenets, ils aspirent à devenir une grande puissance continentale, ils travaillent sans relâche à conquérir la France. Crécy, Poitiers, Azincourt leur procurent des ivresses d'orgueil. Ce sont leurs guerres de magnificence ou leurs erreurs de jeunesse, dont ils ne retirent aucun profit réel ; las et dégoûtés de leur vaine entreprise, ils s'aperçoivent enfin que la mer est leur élément, que leur destinée est de devenir la première puissance commerciale de l'Europe, qu'ils sont nés pour les conquêtes lointaines et pour étendre leurs bras jusqu'aux extrémités du monde. Leurs commencemens seront modestes, ils essuient plus d'un échec; ils ne se découragent pas, ils ne doutent plus d'eux-mêmes. Ils se sentent comme rendus à leur vraie nature, et c'est désormais un instinct tout-puissant qui les pousse et les gouverne.

A quelle époque s'est accomplie chez le peuple anglais cette révolution de l'esprit public? Lequel de ses souverains y aida le plus? M. Seeley estime que ce fut la reine Élisabeth qui eut la gloire de décider cet être encore incertain sur lui-même, qu'elle donna aux ambitions anglaises leur orientation définitive, qu'à la politique dynastique de ses prédécesseurs, la fille de Henri VIII et d'Anne Boleyn substitua une politique vraiment nationale.

Aucun souverain n'eut des débuts plus difficiles, une situation plus embarrassée, plus de résistances à vaincre, plus de périls à conjurer. Lorsqu'elle monta sur le trône, on pouvait douter qu'elle réussît à s'y maintenir. Elle avait tout contre elle. Jusque-là une seule reine avait gouverné l'Angleterre ; c'était sa sœur Marie, dont l'exemple était peu encourageant : cinq ans lui avaient suffi pour prouver qu'une femme

(1) *The growth of British Policy, an historical essay*, by J.-R. Seeley. 2 vol. in-12; Cambridge, 1895.

peut mettre un pays à deux doigts de sa perte. Déclarée illégitime par son père, exclue de la succession par son frère Édouard, Élisabeth ne possédait qu'un titre très contestable et très contesté, et se voyait condamnée, pour employer le mot de Faust, « à acquérir l'héritage qu'elle avait reçu de ses ancêtres et à ne le posséder qu'après l'avoir conquis. »

Que de questions à résoudre ! Parviendra-t-elle à donner à un pays qui en peu d'années a changé trois fois de religion celle qui convient le mieux à son tempérament, et qui fixera la perpétuelle instabilité de ses goûts et de ses repentirs?

Elle a tout à craindre de l'Écosse. Sera-t-il en son pouvoir d'y fortifier le parti protestant, de déjouer les intrigues de Marie Stuart, de préparer l'union des deux royaumes et la transformation de l'Angleterre en Grande-Bretagne? Enfin saura-t-elle défendre l'indépendance de son île contre les agressions du colosse ou du démon du Midi, contre Philippe II, qui se souvient d'avoir été le mari d'une reine d'Angleterre, et qui maître du Portugal, et ayant ajouté aux possessions espagnoles du Nouveau Monde le Brésil, les Açores, la Guinée, le Cap, Zanzibar, Ceylan, Malacca, est vraiment devenu le roi des mers? Tous les problèmes que lui pose le sphinx, Élisabeth les a victorieusement résolus, et il est permis d'en conclure que cette femme qui avait tant de défauts, tant de petitesses, tant de misères, ne laissait pas d'avoir l'âme haute, quelque grandeur dans l'esprit, le génie du commandement et de la politique.

C'est une étrange figure que celle de la reine Élisabeth ; elle n'a jamais rien fait pour se concilier la sympathie, et il est plus difficile de l'aimer que de l'admirer. Un historien anglais, M. Froude, s'est montré sévère pour elle jusqu'à l'injustice ; il s'est plu à mettre impitoyablement au grand jour ses faiblesses, sa mauvaise foi, ses duplicités, ses continuelles tergiversations, ses petites manœuvres et ses petites vanités. Il prétend que son caractère ne fut pour rien dans ses succès, qu'il faut les attribuer uniquement « à sa singulière fortune. » Il semble en effet que le trait distinctif du grand politique soit d'avoir le goût et le génie des entreprises. Élisabeth n'aimait pas à entreprendre, il lui en coûtait d'agir, elle avait une répugnance instinctive pour les résolutions audacieuses, pour les mesures décisives qui engagent l'avenir. Elle n'accordait à ses amis qu'une assistance tiède et des demi-secours ; elle semblait ménager ses ennemis, elle ne portait que des coups timides ; aussi longtemps qu'elle le put, elle évita les luttes ouvertes, les combats à outrance, et quand ses conseillers l'exhortaient à oser davantage, elle répondait : « Votre conseil est bon, mais je n'en userai pas. »

Les dangers qu'avait courus dans sa jeunesse cette femme, dont la mère avait été décapitée, et qui était montée sur le trône

en sortant d'une prison, avaient laissé dans son cœur d'ineffaçables impressions et un fond d'incurable méfiance. Elle avait fait un chef-d'œuvre en sauvant sa vie, et il semble qu'elle n'ait d'autre souci que celui de sa conservation personnelle. Elle se défie des hommes, elle se défie de la fortune; elle calcule ses chances, elle ne risquera jamais le tout pour le tout. Son courage est au-dessus de tout soupçon; elle est prête, s'il le faut, à mourir en reine, mais songeant toujours aux conséquences, elle se fait une loi de mettre peu de chose au hasard. Elle s'abstient de toute démarche précipitée; en toute occurrence, elle parlemente, elle temporise. Elle semble avoir deviné que le temps ne lui ferait point défaut, qu'elle en pouvait disposer à son gré, que son règne serait très long, qu'elle occuperait le trône durant plus de quarante-quatre ans. Aucune de ses actions ne ressemble à un coup de génie; les plans qui exigent de savantes combinaisons ne sont point son affaire. On pourrait croire que dans ses relations avec les puissances étrangères, elle n'a aucun dessein suivi, qu'elle se plie aux circonstances et vit au jour le jour. Et cependant il se trouve qu'en agissant peu, elle a fait beaucoup, que les incertitudes de son esprit et de sa conduite s'accordaient avec l'intérêt public, que son règne a été fécond en heureux résultats, qu'elle a préparé l'avenir, que tout son blé de semence a germé.

Comme le remarque M. Seeley, il y a des époques où le meilleur système de conduite est « une sorte d'irrésolution résolue », où la meilleure des politiques est la politique d'abstention. « Quand un homme, dit-il, se trouve sur un étroit rebord de rocher, avec un précipice sur sa tête et un autre à ses pieds, et qu'il voit son sentier se rétrécir par degrés devant lui, il lui est permis de croire qu'en certains cas, l'immobilité a ses avantages. » Élisabeth avait, comme son père, une nature énergique et violente; elle était fort désireuse de prouver au monde qu'une reine peut avoir autant d'autorité qu'un roi. Elle régnait depuis peu quand l'ambassadeur d'Espagne écrivit à sa cour « qu'elle était plus redoutée sans comparaison que ne l'avait été sa terrible sœur, Marie la Sanglante. » Pourtant elle ne commit jamais l'erreur où tombent la plupart des ambitieux, jamais elle ne céda à la tentation de trop faire. Cette femme violente possédait au suprême degré le talent de rester tranquille et de ne pas réveiller les eaux dormantes.

Elle avait compris qu'après des règnes orageux et troublés, pendant lesquels les fureurs du fanatisme et les caprices d'une insolente tyrannie avaient exaspéré les esprits et brouillé toutes les affaires, l'Angleterre avait besoin de repos, que c'est dans la paix que les peuples encore incertains de leurs destinées, non seulement guérissent leurs blessures, mais recueillent leurs pensées et leurs forces, et que dans l'état

où se trouvait l'Europe, la guerre ne pouvait être ajournée que par une politique biaisante et louvoyante. N'était-ce rien que de gagner du temps? « En 1558, la maladie de l'Angleterre pouvait paraître incurable, et sa guérison fut un sujet de grand étonnement. La médecine employée fut le temps; une dose énorme de ce médicament lui fut administrée. Élisabeth procura à son peuple vingt-six années de paix, et sous l'influence de ce puissant anesthésique, l'Angleterre vécut tranquille pendant que le continent était en proie aux fureurs des guerres de religion, dans les jours de Jarnac et de Moncontour, de la Saint-Barthélemy et des vengeances exercées par le duc d'Albe dans les Pays-Bas. » Élisabeth était un grand médecin; elle savait que le repos et les distractions guériraient son malade, et elle persévéra dans son système de politique louvoyante et pacifique, malgré l'opposition de son conseil qui la poussait à intervenir plus activement dans les affaires de l'Europe. Pour la décider à changer d'attitude, il fallut que Philippe II lui mît l'épée sur la gorge, la contraignît à se défendre. « Quand la crise survint, dit encore M. Seeley, quand apparut l'invincible Armada, l'Angleterre se sentit de force à soutenir victorieusement cette épreuve. Ce fut le fruit des vingt-six années de paix que lui avait assurées Élisabeth par beaucoup de petites platitudes et de petites hypocrisies. »

La méthode qu'a suivie Élisabeth en traitant les affaires du dehors, elle l'emploie avec un égal succès dans les affaires du dedans. Elle semble avoir pour principe de se donner le moins de mouvement possible; elle pratique ce que M. Seeley appelle le gouvernement négatif. Cette reine si absolue, si redoutée, si impérieuse, si hautaine, ménage ses sujets comme elle a longtemps ménagé l'Espagne. Elle est pleine d'égards pour l'opinion publique, où elle prend son point d'appui, et elle pourra dire un jour à un Espagnol qu'elle est unie de cœur avec son peuple, à qui elle doit d'être ce qu'elle est: *el pueblo la ha puesto en el estado que esta*. On lui a rendu, en effet, le témoignage que son peuple fut son premier favori. L'aimait-elle ? Il n'importe : elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Par une faveur spéciale du ciel, ses faiblesses la servirent autant que ses qualités, et elle n'eut que des défauts utiles. Coquette raffinée, elle veut qu'on la courtise, qu'on l'adule, qu'on l'adore, mais sa liberté lui est trop chère pour qu'elle se donne. Quoiqu'elle soit sans cesse sur le point de se marier, elle ne se mariera jamais, et ses sujets s'en trouveront bien. Sa vanité ne lui aurait permis d'accepter qu'un très grand parti; en épousant un Habsbourg, un Valois, elle eût ouvert son royaume aux influences étrangères. Que serait devenue sa politique nationale ? Aurait-elle pu se vanter encore de s'être mariée à son

peuple ? Aussi parcimonieuse, aussi avare que coquette, ce qu'elle sait le mieux, c'est compter ; elle liarde, elle lésine sur tout ; elle se garde d'imposer à la nation la lourde dépense d'une armée permanente. Si ses généraux lui reprochent son économie un peu sordide, les habitans des villes et des campagnes lui savent gré de ne pas augmenter, par ses profusions, le poids des charges publiques, et elle n'a jamais avec son parlement les querelles d'argent par lesquelles les Stuarts, toujours besogneux, se perdirent. Les Anglais goûtèrent alors un bonheur qu'ils n'avaient guère connu, celui d'un peuple qui se sent et qu'un gouvernement intelligent encourage à suivre sa destinée. Quand ils eurent détruit l'Armada et humilié l'orgueil de Philippe II, la fierté s'ajouta au bonheur, et Élisabeth prit place parmi les grandes figures de l'histoire. Grâce à elle, à sa politique cauteleuse et à la prospérité que leur avait procurée une longue paix, ils purent supporter sans fléchir dix-huit années de guerre.

Au surplus, comme le remarque M. Seeley, ces années de guerre ne furent pas pour les Anglais des jours de sang et de calamité. L'ennemi n'avait pu débarquer chez eux ; ils se sentaient à l'abri des incursions, des dégâts et des ravages, et se félicitaient d'être des insulaires. Ils continuaient de vaquer à leurs affaires, à leurs industries ; les taxes étaient modérées, et la guerre maritime, loin de compromettre leur prospérité, lui donnait un nouvel essor. Cette guerre navale contre l'Espagne leur fournit l'occasion d'explorer le monde et de découvrir qu'ils étaient nés pour les entreprises de longue haleine, pour les établissemens lointains. Ils ont reconnu leur vraie vocation, et désormais rien ne les en détournera. Les destins s'accompliront ; le jour viendra où un ministre anglais pourra dire : « Nos colonies sont notre gloire et notre force. Le Queensland est à lui seul trois fois plus grand que l'empire allemand. »

C'est à dater de 1585 que l'Angleterre apparaît comme une puissance océanique, qu'elle aspire à devenir la dominatrice des mers. Sous les règnes précédens, elle s'occupait beaucoup de théologie, la fureur de dogmatiser était la première de ses passions ; ce n'est plus que la seconde, on a désormais la fureur de s'enrichir. On n'attend pas d'être en lutte ouverte avec l'Espagne pour convoiter son bien, pour faire main basse sur ses dépouilles, pour capturer les précieux galions qui lui apportent les trésors du Nouveau Monde. C'est l'âge des aventures commerciales, des glorieux pirates sans foi ni loi, de l'héroïsme lucratif. Drake enlève aux Espagnols leurs magasins de l'isthme de Panama, il prend possession de la Californie, il opère des descentes dans les îles du Cap-Vert, à Saint-Domingue, à Carthagène, dans la Floride.

Ici encore Élisabeth demeure fidèle à son caractère, à sa politique

tranquille et circonspecte. Économe de ses actions, elle laisse aux particuliers la gloire de prendre l'initiative; elle ne commande point, elle permet, elle autorise; elle n'entreprend pas, elle encourage à entreprendre; elle ne fait rien ou presque rien, elle laisse tout faire. Elle est de connivence avec les aventuriers, les corsaires, les pirates, elle leur facilite leurs expéditions, elle n'en court point le risque. S'ils sont heureux, elle les loue, elle les récompense, tout en réclamant sa part dans leurs prises. L'exemple qu'elle avait donné parut bon à suivre, et ses successeurs s'y sont conformés. Les habitudes créées par elle ne se sont point perdues; élevé à cette école, l'Anglais est de tous les peuples celui qui se passe le mieux de tuteur, et à qui il en coûte le moins de se décider par lui-même, de régler lui-même ses affaires, d'être seul à répondre de ses actes.

Il y avait en ce temps des mégalomanes qui reprochaient à leur reine ses timidités fâcheuses, son excessive réserve, la mesquinerie de sa conduite, et qui la traitaient d'âme pusillanime. Ils auraient voulu qu'elle se mît à la tête de toutes les entreprises, qu'elle frappât elle-même les grands coups, qu'elle ne laissât pas à ses sujets la gloire des expéditions hasardeuses. Sous le règne de Jacques Ier, le fameux Walter Raleigh se plaindra d'Élisabeth, l'accusera d'avoir manqué les plus belles occasions, de s'être refusée à sa fortune. Il ne tenait qu'à elle de s'emparer des vastes possessions espagnoles : » Le lion, écrira-t-il, n'est pas aussi terrible qu'on le peint. Sauf dans les Pays-Bas, ses forces sont au-dessous de sa renommée, et si la feue reine avait voulu en croire ses hommes de guerre comme elle en croyait ses scribes, nous aurions de son temps dépecé ce grand empire et réduit ses souverains à la condition de rois pour rire. 4000 hommes auraient suffi pour le déposséder de tous les ports de ses Indes par lesquels peut passer son trésor. Il est plus haï dans cette partie du monde par les descendans des indigènes qu'il a réduits sous son obéissance que ne le sont les Anglais par les Irlandais. Mais Sa Majesté ne faisait jamais les choses qu'à moitié. » Si Élisabeth en avait cru Raleigh, l'Angleterre eût acquis plus tôt le grand empire et l'immense commerce que les dieux lui avaient promis; mais selon toute apparence, elle se serait transformée en État militaire, et elle eût manqué sa destinée, qui était de montrer tout ce que peut produire la politique du laisser faire, qu'aucune autre nation n'a su si bien pratiquer.

M. Seeley a raison d'affirmer qu'Élisabeth a servi également son pays, et par ce qu'elle a fait, et par ce qu'elle a refusé de faire. Elle pensait qu'à chaque jour suffit sa peine, que le temps arrange tout, que précipiter les affaires est une marque de faiblesse, que les lenteurs calculées sont souvent le secret du succès, « qu'il n'y a pas de chemin trop long à qui marche sans se presser, qu'il n'y a pas d'avantages

trop éloignés à qui s'y prépare par la patience. » Sa lenteur a fait des miracles. Quand elle prit possession du trône, tout était en suspens; l'âme anglaise n'avait encore aucune forme déterminée ; c'était un chaos à débrouiller. La guerre civile, la guerre religieuse était sans cesse sur le point de se rallumer.

« Sommes-nous catholiques? sommes-nous protestans? » se demandaient les Anglais. Élisabeth accommoda la Réformation à leur goût; par l'*Acte d'uniformité* elle institua l'Église anglicane, et ils purent se flatter d'avoir une église vraiment nationale.

« Qui est notre souverain légitime ? » demandaient-ils encore. Elle répondait : « Ne perdez pas votre temps à discuter mes titres, je justifierai mon accession au trône en vous procurant de grands biens, en vous aidant à découvrir de nouvelles sources d'activité et de bonheur. » Elle fit ce qu'elle avait dit, et le temps arrangea tout. « Les années se passent, ajoute M. Seeley, et une nouvelle génération surgit, qui étant née et ayant grandi dans la paix, a un autre tour d'esprit. C'est une génération plus saine et plus allègre. Les uns découvrent des îles lointaines, quelques-uns se plongent dans les études universitaires, quelques-uns inventent des systèmes de philosophie, d'autres écrivent des sonnets, d'autres des pièces de théâtre... Toute la vie moderne et la grandeur de l'Angleterre procèdent de ce règne de quarante-quatre ans, pendant lequel tant de pensées nouvelles furent conçues, tant de vieilles pensées furent oubliées... Cette reine qui avait épousé son peuple est la vraie mère de toutes les générations qui se sont succédé sur le sol de l'Angleterre. »

Les destinées des peuples sont sujettes à de grandes péripéties, et il n'est pas de progrès si continus qu'ils ne soient interrompus par des temps d'arrêt et de recul. Après la mort d'Élisabeth, on put croire que son œuvre ne lui survivrait pas. L'héritier de sa couronne, celui qu'Henri IV appelait maître Jacques, se piquera d'être le plus savant théologien de l'Europe. Les querelles religieuses se raniment, et bientôt des révolutions éclatent, suivies de restaurations imprévues, auxquelles succède une nouvelle révolution plus imprévue encore, qui sera la dernière.

Cependant, en dépit des apparences, les Anglais n'ont rien oublié de ce qu'ils avaient appris sous le règne d'Élisabeth, et quel que soit le gouvernement qu'ils se donnent, il est tenu de travailler à leur grandeur maritime. Cromwell, qui dogmatisa toujours et aspirait à devenir le chef d'une ligue d'États protestans, les met en possession de la Jamaïque, et par l'Acte de navigation il assure à leur marine le monopole de leur commerce. Charles II, qui n'a d'autre souci que de se procurer de l'argent et qui en prend de toutes mains, pense se créer des droits à leur complaisance en déclarant la guerre aux Hollandais, leurs redou-

tables rivaux en négoce. Guillaume III, par le combat de la Hogue, les rend maîtres des mers. La reine Anne, par la paix d'Utrecht, leur donne Gilbraltar et l'entrée de la Méditerranée; elle leur fait céder par la France la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie, et obtient de l'Espagne, pour leur commerce en Amérique, des privilèges refusés aux Français.

L'Anglais restera le plus théologique des peuples; mais dorénavant ce n'est plus le dogme, c'est l'intérêt commercial qui devient l'âme de sa politique. Les Écossais eux-mêmes, ces controversistes enragés, ces terribles ergoteurs, se laissent séduire par le charme des grandes entreprises et des gros gains, et pour contenter leurs nouvelles ambitions, ils n'hésiteront pas à faire le sacrifice de leur indépendance. En 1706, des commissaires avaient été nommés pour préparer un pacte d'union entre les deux royaumes. Les animosités, les antipathies réciproques étaient telles que personne ne croyait au succès de cette négociation. « C'était, à mon sens, une tentative désespérée, écrivait Burnet, et ceux qui en auguraient mieux que moi estimaient que les pourparlers se prolongeraient durant bien des années, et cependant tout fut terminé en un an. » Au mois de janvier 1707, peu après la bataille de Ramillies, l'acte fut passé et confirmé par la reine Anne. Les Anglais avaient pris sur eux d'accorder à l'Écosse l'égalité commerciale et de l'admettre au bénéfice de leurs expéditions d'outre-mer.

Mais cet effort de générosité leur avait semblé dur; ils se dédommagèrent aux dépens de l'Irlande. On a dit que le commerce adoucit les mœurs et les lois; cela n'est qu'à demi vrai: les peuples commerçans sont essentiellement jaloux, et la jalousie est la plus féroce des passions. Les Irlandais étaient infectés de jacobitisme et de papisme; ils étaient aussi des fabricans, des concurrens dangereux. On les punira de leur papisme impénitent en leur imposant un code pénal que Hallain a qualifié d'horrible statut, *tremendous statutes*, et dont Burke a dit: « Toutes les lois pénales contenues dans ce code incomparable d'oppression ont été visiblement inspirées par la haine nationale et par le mépris pour un peuple vaincu que le vainqueur se plaît à écraser sous son pied. » Mais les Anglais ne se contentent pas d'écraser ces incorrigibles papistes, ils veulent se mettre à l'abri d'une concurrence qui les incommode et les alarme. On exclut les Irlandais de tout commerce colonial; on leur interdit d'exporter du bétail en Angleterre, d'exporter sur le continent de la laine travaillée ou brute; on ruine leurs industries, on les contraint à fermer leurs fabriques, on les condamne à l'oisiveté et à la misère, on les affame. Le peuple anglais aura toujours des passions vives et des colères rouges; mais ses affections comme ses haines n'auront à l'avenir qu'une médiocre influence sur la conduite de ses affaires. En toute chose il consulte son intérêt; il est devenu utilitaire, il se conforme à l'exemple que lui donna la

souveraine qui a fondé sa grandeur et qui, si passionnée qu'elle fût, n'a jamais rien fait d'inutile. La politique avait dit à la théologie : « Vivons ensemble le mieux que nous pourrons. » On a vécu ensemble et on a toujours fait bon ménage.

Le livre de M. Seeley est aussi persuasif qu'intéressant; je regrette seulement qu'il n'y ait pas ajouté un chapitre où, par forme de conclusion, l'habile et savant écrivain eût résumé les traits caractéristiques de cette politique insulaire qui fut léguée par Élisabeth à l'Angleterre moderne. Il déclare qu'elle a ses avantages et ses inconvéniens; c'est un sujet sur lequel il aurait pu s'étendre; il était mieux qualifié que personne pour le traiter à fond.

L'avantage le plus évident de la politique insulaire est qu'il y a des soucis et des embarras qu'elle ne connaît pas. Une île est un refuge, un abri, un lieu de sûreté; l'Océan fait la garde autour d'elle. Un peuple insulaire n'a pas de voisins, il se sent les coudées franches. L'Écosse fut jadis pour les Anglais une voisine d'autant plus dangereuse qu'elle entretint quelque temps des relations intimes avec la France. Par le marché qu'ils réussirent à lui faire agréer, ils la décidèrent à confondre ses destinées avec les leurs. La grande île ne formant plus qu'un seul royaume, l'Angleterre se sentit à couvert; elle n'avait plus qu'à faire face au continent, et elle était en la protection et sauvegarde de sa marine. Elle considère avec un peu de pitié les puissances continentales obligées de se garder à carreau, d'avoir sans cesse l'œil sur leurs voisins et de s'imposer la lourde charge d'une armée toujours prête à marcher. Elle compare avec complaisance leur sort au sien. Il lui est facile d'avoir une marine supérieure à celle de tous les autres États; elle n'a presque rien à dépenser pour la guerre de terre; la guerre de mer est son seul souci.

Montesquieu a dit que la mer avait toujours donné à la nation qui en possède l'empire une fierté naturelle, parce que capable d'insulter partout, il lui semble que son pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan : — « Cette nation, a-t-il dit aussi, pourra avoir une grande influence dans les affaires du continent, car comme elle n'emploie pas sa puissance à conquérir, on recherchera plus son amitié et l'on craindra plus sa haine que l'inconstance de son gouvernement et son agitation intérieure ne sembleraient le permettre. » Cependant, la politique insulaire et commerciale est d'habitude, comme la reine Élisabeth, essentiellement pacifique; elle sait que la paix, c'est la richesse. Elle répugne aux dépenses improductives, aux entreprises stériles et coûteuses. Elle ne méprise pas la gloire, mais elle met son honneur à ne rien faire que d'utile.

Elle laisse à d'autres les guerres de magnificence et de vanité; elle n'apprécie que les exploits qui sont de bonnes affaires, les victoires

grasses et les triomphes lucratifs. Toutefois elle se résigne dans l'occasion à faire des guerres de peu de rapport, quand elle les juge nécessaires à sa sûreté. On voit de temps à autre s'élever en Europe une puissance conquérante, qui abaisse et rançonne ses voisines, et qui aspire à l'hégémonie. Ses agrandissemens, ses usurpations inquiètent tout le monde, même les insulaires, qui ne se sentent plus hors d'insulte. Aussi observent-ils avec une vigilante attention tout ce qui se passe sur le continent. Toujours éveillés, toujours soupçonneux, ils s'intéressent moins aux événemens qu'à leurs conséquences, qu'ils sont habiles à prévoir, et s'ils se font une loi de n'intervenir que dans les cas urgens, ils croiraient se manquer à eux-mêmes s'ils n'intervenaient jamais.

L'Angleterre eut toujours pour principe de s'opposer aux ambitieux intempérans et de prendre parti pour les modérés et les pacifiques. Elle se considérait comme la gardienne de ce qu'on appelait la balance de l'Europe, et quand l'Europe était en danger de subir la loi d'un maître, elle employait ses immenses ressources et ses prodigieuses richesses à rétablir l'équilibre menacé. C'était pour elle une question de vie et de mort. Qu'elle fût gouvernée par Guillaume III ou par Pitt et ses successeurs, elle a prouvé qu'en certains cas aucun sacrifice ne lui coûte, et que s'échauffant au jeu, elle poursuit ses procès avec cette obstination qui finit par entraîner la fortune : Louis XIV et Napoléon Ier en ont fait l'expérience.

Quoiqu'elle regarde ses interventions comme des actes de justice et d'arbitrage, elle n'a jamais l'impartialité d'un juge, la sérénité d'un arbitre ; rien n'est plus implacable qu'une haine insulaire. Mais la question vidée et la partie gagnée, elle reprend sa liberté, et ne se croit tenue ni de garder rancune au vaincu ni de demeurer fidèle à ses alliés d'un jour. Elle n'a pas d'inimitiés éternelles et ne conclut que des alliances temporaires. Comme la Reine-Vierge, elle ne se donne jamais, elle n'épouse personne. De tout temps on lui reprocha la versatilité de sa politique. Au XVIIe siècle, lorsqu'elle négociait une triple alliance pour venir en aide à la Hollande, de Witt déclara que les États hésitaient à accepter ses propositions, qu'ils balançaient à rompre avec un aussi vieux et constant ami que la France pour lier partie avec un ami aussi nouveau et aussi douteux que l'Angleterre. » Il dit une autre fois « que depuis le temps de la reine Élisabeth, il n'y avait eu qu'une fluctuation continuelle dans la conduite de l'Angleterre, avec laquelle on ne pouvait jamais concerter de mesures pour deux années consécutives. » Mme de Sévigné écrira le 23 février 1689 : « On parle étrangement des affaires d'Angleterre ; ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince d'Orange et l'ont couronné ; on croyait le contraire il y a huit jours ; mais ce sont des Anglais. » On glosait beaucoup alors

sur la légèreté britannique. C'était la légèreté grave et réfléchie d'un négociant qui se réserve le droit de reviser ses calculs et d'opter pour le plus offrant et dernier enchérisseur. Les utilitaires sont rarement des amis sûrs ; leur reproche-t-on leur humeur changeante, ils répondent que ce sont les intérêts qui ont changé.

Les Anglais ont la prétention de ne faire jamais que des guerres honnêtes et défensives, et tout en médisant des ambitieux et des conquérans, ils travaillent avec une infatigable ardeur à faire la conquête de l'univers. Les grands bonheurs sont de garde difficile ; depuis que l'Angleterre a du bien partout, elle est partout attaquable, et à mesure que son empire croissait, sa politique devenait plus ombrageuse, plus chagrine et plus inquiète. Ses ennemis lui reprochent son ambition effrénée, envahissante, qui n'admet personne au partage du butin ; elle leur répond avec hauteur que les États qui ne sont pas des îles n'entendent rien à la colonisation et qu'il n'est permis d'avoir des colonies que lorsqu'on se sent capable de les faire prospérer.

Chaque pays a ses préjugés. C'est un préjugé britannique très enraciné que non seulement tout ce qui n'appartient à personne appartient à l'Angleterre, mais que les héritages doivent revenir à ceux qui savent les mettre en valeur. Un colonel anglais écrivait dernièrement : « Le principe impérial est entré dans notre sang, nous le tenons des pirates qui s'élancèrent des fiords du Nord à la conquête de l'Angleterre ; ils l'ont transmis à leurs descendans, qui à leur tour ont conquis la plus grande partie du monde, et ce sont eux qui nous ont appris que ce qui est bon à prendre est bon à garder. » Ce colonel est un indiscret, la plupart de ses compatriotes sont beaucoup plus circonspects ; ils s'abstiennent de prôner les pirates et la piraterie, et s'ils admirent Jameson, c'est que Jameson est, s'il faut les en croire, un héros injustement traité de flibustier. Les vrais Anglais estiment qu'il n'est permis d'adorer le diable qu'à la condition de ne jamais le nommer. Ils disent rarement le mot et la chose ; ils aiment quelquefois la chose, ils n'ont garde de prononcer le mot. Si insulaire qu'elle soit, la politique britannique a ses pudeurs, et elle est versée dans la science des casuistes, très savante dans l'art des distinctions subtiles. On gagne toujours quelque chose dans la fréquentation de la théologie.

G. Valbert.

REVUES ÉTRANGÈRES

LA JEUNESSE DE FRÉDÉRIC NIETZSCHE

Das Leben Friedrich Nietzsche's, par Mme Elisabeth Fœrster-Nietzsche, Tome I. — *Friedrich Nietzsche's Schriften und Entwürfe* (1869-1876), 2 vol. (Leipzig, librairie Naumann).

Parmi tant d'images effrayantes ou lugubres où se complait à présent la fantaisie des jeunes dessinateurs d'outre-Rhin, copiant, imitant, variant de toute façon la *Danse des Morts* d'Holbein et les sombres poèmes de Dürer, je ne crois pas qu'on puisse rien trouver qui égale en profonde et tragique horreur une grande planche publiée par la revue berlinoise *Pan* au frontispice d'une de ses dernières livraisons. Ce n'est pourtant qu'un portrait, et conçu évidemment sans aucun parti pris d'exagération symbolique. L'auteur, M. Kurt Stœving, y a simplement représenté tel qu'il le voyait devant lui, assis sur un banc, au fond d'un jardin, un homme d'une quarantaine d'années, tête nue, les mains croisées sur les genoux. Mais il n'y a pas jusqu'au geste des doigts, trop longs et trop effilés, il n'y a pas jusqu'à la pose du corps, à la fois inquiète et abandonnée, qui n'achèvent de donner à l'ensemble de ce portrait un caractère inoubliable, obsédant et douloureux comme le souvenir d'un cauchemar. Le visage est pâle, déformé, usé, — dirait-on, — par de longues années de lutte intérieure. Les sourcils froncés, les narines relevées, les lèvres, serrées sous l'épaisse moustache tombante, expriment une méfiance mêlée d'angoisse; tandis que, sous un front d'une hauteur et d'une largeur démesurées, les yeux regardent fixement dans le vide, deux yeux de bête, immobiles et sans pensée, des yeux qui ne voient pas et qui ne comprennent

pas, mais où se lit plus clairement encore cette même expression d'épouvante désespérée.

Cette image sinistre, — que M. Stœving aurait mieux fait, peut-être, de ne point peindre, et la revue allemande de ne point publier, — cette image nous montre tel qu'il est maintenant, en attendant que la mort consente enfin à le délivrer, un des hommes à coup sûr les plus intelligens de notre siècle, le théoricien et le poète du *super-homme*, le grand philosophe Frédéric Nietzsche. C'est avec ce visage terrifié et hagard qu'il accueille désormais, dans la maison de sa mère, à Naumbourg sur la Saale, l'hommage respectueux de ses admirateurs. Depuis sept ans que l'a frappé la paralysie générale, arrêtant d'un coup soudain l'élan trop ambitieux de sa pensée, d'année en année le malheureux *super-homme* est descendu plus bas, au-dessous du niveau le plus bas de l'humanité. Naguère encore, déjà muet et sans pensée, il pouvait marcher, s'asseoir à table, répondre d'un mouvement de tête à l'appel de son nom. Aujourd'hui cela même est fini. Rien ne reste plus de Frédéric Nietzsche qu'une masse inerte, la misérable chose que nous représente le portrait de M. Stœving.

Du moins, si la mort tarde à venir, le travail de la postérité l'a depuis longtemps devancée. Aux quatre coins de l'Europe le nom de Nietzsche est devenu fameux, et l'influence de ses écrits se fait sentir aussi bien dans le *Triomphe de la Mort* de M. d'Annunzio que dans les derniers drames d'Ibsen et dans les œuvres les plus récentes des romanciers russes. En France, un jeune enthousiaste, M. Henri Albert, s'est constitué l'interprète, l'apôtre fidèle du *nietzschéisme*. Et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les belles études consacrées ici même à l'œuvre et à la doctrine de l'auteur de *Zarathustra* (1). Mais c'est en Allemagne surtout que l'admiration de Nietzsche a pris toutes les proportions d'un culte. Des professeurs d'université ont inscrit la théorie du *super-homme* au programme de leurs cours ; il s'est formé une littérature, une musique, une politique *nietzschéennes*. Et pendant que l'infortuné agonise, dans la vieille maison de Naumbourg, avec son corps de fantôme et ses mornes yeux pleins d'angoisse, sa famille et ses amis s'occupent pieusement, autour de lui, de l'entretien de sa gloire.

Sous la direction de sa sœur, Mme Élisabeth Fœrster, de fervens disciples ont entrepris la publication de ses écrits inédits, de ses notes, de ses brouillons, de sa correspondance, de tous les documens relatifs à son œuvre et à sa vie. Déjà deux gros volumes ont paru, de cinq cents pages chacun, où se trouvent réunis et classés par ordre chronologique tous les papiers de Nietzsche datant de 1869 à 1876,

(1) Voir dans la *Revue*, les articles de M. Camille Bellaigue (1er mars 1892), de M. G. Valbert (1er octobre 1892) et de M. Schuré (15 août 1895).

c'est-à-dire des années de son séjour à l'université de Bâle. Et en même temps que, de concert avec M. Fritz Kœgel, elle dirigeait cette publication, Mme Fœrster vient encore de publier le premier volume d'une grande biographie de son frère, faite surtout à l'aide de ses lettres, de ses *Souvenirs* inédits, et d'un *Journal* où il consignait au jour le jour le détail de ses actions et de ses pensées.

C'est de cette biographie, plus intéressante, plus étonnante peut-être que les écrits mêmes de Nietzsche, que j'aurais voulu pouvoir tout au moins résumer ici les traits essentiels. Mais bien que l'ouvrage de Mme Fœrster n'embrasse qu'une partie de la vie de Nietzsche, s'arrêtant à l'année même de la nomination à Bâle, je m'aperçois qu'il faudrait un volume entier pour l'analyser avec fruit, tant la personne du philosophe-poète s'y montre complexe, mobile, insaisissable, tant y apparaît profonde et incessante l'influence des hasards de sa vie sur le développement de sa pensée.

Il n'en est point de Nietzsche, en effet, comme par exemple de son maître Schopenhauer, qui a toujours nettement séparé sa doctrine philosophique de ses intérêts temporels. Sa doctrine, ou plutôt ses doctrines successives, Nietzsche ne s'est point borné à les penser : il les a vécues, leur livrant tour à tour son être tout entier. Et de là vient que dans chacune d'elles il nous touche, nous émeut, nous passionne également : car à travers ses idées, nous sentons l'âme qu'il ne s'est pas arrêté d'y mettre, une âme inquiète, fiévreuse, la plus ardemment assoiffée d'absolu qu'il y ait eu jamais. Et de là vient aussi qu'il a péri comme il a péri : car une absorption aussi complète de tout l'être par l'intelligence, et une tension aussi obstinée de toute l'intelligence à la poursuite d'un objet impossible, ne pouvaient manquer d'aboutir à une catastrophe tragique.

Mais peut-être ne serait-il pas sans intérêt d'examiner avec un peu de détail, dans la biographie de Nietzsche, les causes premières de la catastrophe, et d'essayer de voir comment s'est constituée, chez l'auteur de *Zarathustra*, cette hypertrophie de l'intelligence où sa merveilleuse intelligence a finalement succombé. Aussi bien l'un des objets principaux que s'est proposé Mme Fœrster est-il précisément de prouver que la folie de son frère n'est point, comme on l'a pensé, un effet de l'hérédité. Il est vrai que le père du philosophe, le pasteur Charles-Louis Nietzsche, est mort d'un ramollissement du cerveau ; mais cette maladie ne lui est venue que par accident, à la suite d'une chute dans son escalier. Et avant ni après lui, personne de sa famille, à l'exception de son fils Frédéric, n'a présenté jamais le moindre symptôme de troubles cérébraux. « La famille des Nietzsche, dit Mme Fœrster, s'est au contraire toujours fait remarquer pour sa santé et sa longé-

vité. » Et pareillement la famille maternelle du malheureux Nietzsche. C'est donc bien en lui seul qu'il convient de chercher les sources de son mal : et dès les premières pages de sa biographie on découvre l'une d'elles, cette activité anormale de l'intelligence, qui tout de suite a porté l'enfant à vouloir tout apprendre, tout comprendre, qui à dix ans a fait de lui un poète, un musicien, un philologue et un auteur dramatique.

Dans une autobiographie qu'il écrivit à treize ans, Nietzsche a lui-même raconté sa première enfance. « Je suis né, dit-il, le 15 octobre 1844 à Rœcken, près de Lützen, et j'ai reçu au saint baptême les prénoms de Frédéric-Guillaume. Mon père était pasteur ; c'était l'image parfaite d'un prêtre de campagne. Doué à un égal degré d'intelligence et de sentiment, orné de toutes les vertus d'un chrétien, il vivait une vie tranquille, simple et heureuse, vénéré et aimé de tous ceux qui l'approchaient... Quant à mon village natal, aucun voyageur ne l'a traversé jamais sans jeter un regard complaisant sur cet aimable lieu, avec sa ceinture d'étangs et de verts buissons, et la vieille tour de son église toute tapissée de mousse. Je me rappelle une promenade que j'ai faite avec mon père de Lützen à Rœcken, et comment, au milieu du chemin, nous fûmes surpris par le bruit joyeux des cloches, sonnant la fête de Pâques. Leur son a depuis lors souvent retenti dans mon cœur; toujours il m'a ramené en pensée à la chère lointaine maison paternelle. »

Et l'enfant ajoutait : « Au surplus, ce que je sais des premières années de ma vie est trop insignifiant pour que je doive prendre la peine de le raconter. Diverses qualités se sont pourtant de très bonne heure développées en moi : ainsi un certain goût de tranquillité et de silence, qui m'a toujours tenu à l'écart des autres enfans; ainsi encore une disposition passionnée, qui me venait par intervalles, et me remplissait d'une tristesse sans objet. »

Après la mort de son père, en 1850, sa famille vint demeurer à Naumbourg, auprès de ses grands-parens. Perdu déjà dans ses rêves, jamais le petit Frédéric ne voulut s'amuser aux jeux de son âge : une fois seulement la vue d'un danseur de corde lui fit une impression profonde, si profonde que toute sa vie il en garda le souvenir. Il n'avait pas dix ans lorsqu'il écrivit ses premiers vers, des vers d'une facture un peu maladroite, mais étrangement imprégnés de réflexion et de mélancolie. Et, c'est vers la neuvième année aussi qu'il s'essaya pour la première fois à la composition musicale. « J'étais allé à l'église de la ville, le jour de l'Ascension, et j'entendis là le sublime *Alleluia* du *Messie* de Hændel. Il me sembla entendre l'hymne de joie des anges accompagnant le retour au ciel de Notre-Seigneur. Et aussitôt je formai le

projet de composer quelque chose de semblable. Je me mis à l'œuvre en sortant de l'église; tout nouvel accord que je trouvais me remplissait d'un bonheur enfantin. »

Dès ce moment, sa curiosité, sa soif de savoir s'étaient éveillées. « Lisbeth, dit-il un jour à sa sœur d'un ton très sérieux, cesse donc de raconter de pareilles absurdités au sujet des enfans qu'apporteraient les cigognes. L'homme est un mammifère; et comme tel, nécessairement, il procrée lui-même ses enfans. » Il lui disait une autre fois : « Lisbeth, as-tu jamais songé à te demander pourquoi toi et moi nous apprenons si facilement toutes choses? Moi, vois-tu, j'y pense sans cesse. Et je me demande si ce n'est pas notre cher papa qui, là-haut, obtient pour nous d'avoir de si bonnes idées. »

Frédéric Nietzsche avait treize ans lorsqu'il quitta Naumbourg pour continuer ses études au célèbre gymnase de Pforta, une sorte de collège modèle, où n'étaient admis que des élèves de choix. C'est en arrivant à Pforta qu'il écrivit l'*Autobiographie* dont j'ai cité quelques passages. Il entreprit en même temps de rédiger son *Journal*, où il épanchait, tous les soirs, le torrent de ses pensées. Il y écrivait, par exemple, le 15 août 1858 : « A la considérer de plus près, la vie de l'école est une action qui se développe sans cesse, et qui, malgré l'apparente monotonie de ses exercices, revêt sans cesse un nouvel intérêt. On dit couramment que les années d'école sont de dures années : oui, mais ce sont aussi des années d'une portée énorme pour la suite de la vie; et pourtant il est vrai que ce sont des années très dures, car l'esprit y est jeune et frais, et doit se soumettre cependant à d'étroites contraintes. Encore, pour beaucoup de ceux pour qui elles sont dures, ces années sont-elles en même temps sans aucun profit : car il n'est point aisé de savoir les utiliser. La règle principale pour y parvenir est de se développer également et concurremment dans toutes les sciences, dans tous les arts, et dans toutes les aptitudes, et de telle façon que le développement du corps aille de pair avec celui de l'esprit. Il n'y a rien dont on doive se garder comme des études trop exclusives, et consacrées à un seul objet. Il faut lire tous les écrivains, et cela pour plusieurs motifs, en faisant attention tout ensemble à la grammaire, à la syntaxe, et au style, et à l'importance historique, et au contenu intellectuel et moral. On devrait aussi mener de front la lecture des poètes grecs et latins avec celle des classiques allemands, en comparant leurs points de vue. De même l'histoire ne devrait pas être séparée de la géographie, les mathématiques de la physique et de la musique : à ce prix seulement, l'arbre de la science porterait de beaux fruits, animé d'un *unique* esprit, éclairé d'un *unique* soleil. »

Et de fait, durant les premières années qu'il passa à Pforta, Frédéric Nietzsche fut un élève incomparable, s'intéressant à tout, portant à

toutes les sciences et à tous les arts une ardente curiosité. Son *Journal* est rempli de plans d'études qu'il se traçait pour l'avenir, embrassant l'ensemble des connaissances humaines, depuis la géologie jusqu'à la politique. Ce qui ne l'empêchait point de composer d'innombrables morceaux, symphonies, sonates, poèmes lyriques, de s'essayer à des drames, d'organiser à Naumbourg, avec deux de ses camarades, une société littéraire et artistique, où, entre deux auditions de ses œuvres musicales, il faisait des conférences sur l'*Enfance des peuples*, sur *Napoléon III*, sur l'*Élément démoniaque dans la musique*, sur la *Fatalité et l'Histoire*, sur la *Poésie serbe*, et sur les *Lois de la critique*. Tout cela de 1860 à 1863, entre sa quinzième et sa dix-huitième année!

En 1862, trois ans après l'entrée de Nietzsche au gymnase de Pforta, un grand changement se produisit dans sa vie d'écolier. L'élève modèle devint un mauvais élève, distrait, ennuyé, indifférent désormais aux leçons de ses professeurs. Non pas que le goût lui fût enfin venu des plaisirs habituels de son âge. Ni à ce moment, ni jamais l'amour, en particulier, ne joua le moindre rôle dans sa vie. « Je n'ai point trouvé trace chez lui, nous dit sa sœur, d'une passion amoureuse, non plus que de l'amour vulgaire. Toute sa passion était employée aux choses de l'intelligence, et pour le reste du monde il n'avait qu'une curiosité toute superficielle. Lui-même, plus tard, souffrit beaucoup de n'avoir jamais pu éprouver un amour-passion; mais si jolies que fussent les femmes qu'il rencontrait sur son chemin, tout de suite son penchant vers elles prenait la forme d'une amitié purement cérébrale. »

Ainsi, dès l'enfance, il ne vivait que par la pensée : et c'est encore dans sa seule pensée qu'il faut chercher l'explication d'un revirement si subit à l'égard du collège et de ses professeurs. Ce revirement n'est en effet que la première manifestation, chez Frédéric Nietzsche, d'un autre des traits dominans de son caractère : de cette mobilité maladive qui toute sa vie le portait à se dégoûter de ce qu'il avait trop aimé, et à repartir en quête de connaissances nouvelles. Jamais peut-être un homme n'a traversé plus d'opinions successives que l'auteur de *Zarathustra*, et jamais assurément nul n'a dénigré avec plus de mépris et de haine les diverses opinions qu'il avait traversées. De toute son âme il cherchait la vérité, une vérité complète, absolue, définitive; mais à peine avait-il cru l'atteindre qu'il découvrait le néant de ce qu'il avait d'abord pris pour elle. Et c'est ainsi que ce passionné de certitude a toujours été, en fin de compte, un terrible destructeur. Il avait le goût de construire : il rêvait d'un beau palais où sa pensée se fût délicieusement reposée. Mais avec ce goût de construire, il avait l'instinct de la destruction, et sa vie s'est écoulée parmi

des ruines. Il n'y a pas jusqu'à sa théorie du *super-homme* qu'il n'eût certainement démolie, — pour vague, instable, et toute négative qu'elle fût au fond, — si l'effrayant galop de sa pensée ne s'était brusquement arrêté. Et j'imagine que c'est dans la conscience de cet instinct destructeur qu'il trouvait l'une des preuves principales de l'origine slave de sa famille. On sait, en effet, qu'il s'est toujours défendu d'être Allemand. Il prétendait descendre des Nietzky, et regrettait que ses arrière-grands-parens eussent cru devoir, en émigrant en Allemagne, germaniser la désinence polonaise de leur nom. Mme Fœrster, malheureusement, n'a pu rien découvrir de positif touchant cette question d'origine; mais elle reproduit, en revanche, une note de son frère qui a pour nous l'importance, plus précieuse, d'un document psychologique assez extraordinaire :

« On m'a appris, écrivait Nietzsche en 1883, à faire remonter l'origine de mon sang et de mon nom à une vieille famille noble de Pologne, les Nietzky; ceux-ci auraient quitté leur pays depuis plus d'un siècle, pour des motifs religieux, car ils étaient protestans. Je ne nierai point que dans mon enfance je n'aie été très fier de cette origine polonaise. Ce que j'ai de sang allemand ne me vient que de ma mère; et il me semblait que, malgré cela, j'étais resté essentiellement Polonais. Que mon apparence extérieure présente maintenant encore le type polonais, c'est ce dont j'ai eu très souvent la confirmation. A l'étranger, notamment en Suisse et en Italie, on me prend volontiers pour un Polonais. A Sorrente, lorsque j'y ai passé l'hiver, la population ne m'appelait que *il Polacco*. A Marienbad, des Polonais venaient vers moi dans la rue, m'adressaient la parole dans leur langue : et l'un d'eux, comme je me défendais d'être son compatriote, me considéra longtemps avec tristesse, puis me dit : « C'est toujours la vieille « race, mais le cœur s'est tourné Dieu sait de quel côté! » Un petit cahier de mazurkas composées dans mon enfance portait en manière de dédicace : « A mes ancêtres. » Et certes j'étais bien des leurs, par plus d'un jugement et plus d'un préjugé. J'aimais à me rappeler ce droit qu'avait le noble polonais d'annuler de son seul *veto* les décisions de toute une assemblée; et c'était de ce droit que me paraissait avoir fait usage, contre les décisions du reste des hommes, le Polonais Copernic. Dans les faiblesses politiques des Polonais, je voyais des argumens pour, plutôt que contre, la supériorité de leur race. Et je vénérais en Chopin le privilège qu'il avait eu d'affranchir la musique des influences allemandes, c'est-à-dire de son penchant à la laideur, à l'obscurité, à la mesquinerie, à la précision pédantesque. »

Pour quiconque l'étudie d'un peu près, l'auteur du *Cas Wagner* apparaît en effet le moins allemand des écrivains. Il n'a eu, du pays où il est né, ni la langue, ni l'esprit. Et si par la brièveté, l'éclat, la simple

et inquiétante saveur de son style, il fait songer aux moralistes français du siècle dernier, la tournure générale de sa pensée nous fait voir en lui un frère des Tchédrine et des Bakounine, de ces nihilistes slaves si prompts à l'illusion, mais plus prompts encore au désenchantement, victimes d'un idéal trop haut et d'une clairvoyance trop aiguë. Oui, quoi qu'il en soit de sa véritable origine, Frédéric Nietzsche est bien l'héritier intellectuel de ces Huns et de ces Sarmates qu'il se plaisait à tenir pour les ancêtres de sa race. Comme à eux, le repos lui était interdit; une fatalité le poussait toujours en avant; et partout sur son passage il ne laissait que des cendres.

Depuis le moment où nous sommes arrivés, sa vie n'a plus été qu'une série d'enthousiasmes rapides suivis d'amères déceptions et d'impitoyables rancunes. Tour à tour étudiant, soldat, professeur, on eût dit qu'à mesure qu'il s'approchait des hommes et des choses, un instinct secret lui en révélait la faiblesse et l'inanité. C'est ainsi qu'en 1865, à vingt et un ans, définitivement libéré de l'empreinte qu'avait mise sur lui son éducation chrétienne, il dressait du même coup contre le christianisme le réquisitoire le plus catégorique. Tout son *Antechrist* se trouve déjà en germe dans les lettres qu'il écrivait à sa sœur, pour lui apprendre qu'il avait renoncé à ses études de théologie.

Les études de philologie, où il se livra ensuite, ne paraissent point l'avoir satisfait davantage. A peine avait-il fait la connaissance d'un nouveau professeur qu'il découvrait les défauts de son enseignement, et les définissait avec l'étonnante précision qu'il apportait à juger toute chose. « Une série de notices, datant de 1866 à 1868, nous dit sa sœur, montre clairement combien il était déjà sceptique, dès lors, à l'égard des études philologiques en général. Il ne cessait pas de se demander si l'objet actuel de la philologie valait la peine qu'on lui consacrât toute sa vie : et toujours, par des argumens variés à l'infini, il se trouvait amené à répondre : Non. » Ce qui ne l'empêchait point de surpasser, en érudition philologique, les philologues les plus éminens, et d'achever ses études avec un éclat si inaccoutumé qu'à vingt-quatre ans il obtenait une chaire d'université. Mais pour devoir enseigner à son tour la philologie, le jeune professeur n'était parvenu qu'à la mépriser davantage. Il méditait, durant son séjour à Bâle, un petit traité psychologique qu'il aurait intitulé : *Nous autres Philologues*, et dont le plan et l'esquisse viennent d'être publiés dans le second volume des *Écrits et Projets*. C'était une satire sanglante, où par delà les philologues il s'en prenait à la science elle-même dont ils faisaient profession, l'accusant d'être non seulement inutile, mais nuisible, d'avoir à jamais faussé notre conception de l'antiquité, et déclarant enfin que « le philologue de l'avenir aurait avant tout à se montrer sceptique envers notre civi-

lisation moderne tout entière, et par suite devrait supprimer l'état de philologue. »

Mais c'est surtout dans l'attitude de Nietzsche à l'égard de Wagner que se reconnaît cette terrible infirmité de son esprit, qui le portait à ne rien juger aussi sévèrement que ce qu'il s'était senti d'abord le plus enclin à aimer. Et puisque aussi bien le *Cas Wagner* est l'un de ses rares écrits qui aient été traduits en français, on me permettra de les rechercher en quelque sorte, dans sa biographie et ses notes intimes, antécédens de ce petit livre.

« J'ai emporté à la campagne, écrivait Nietzsche à sa sœur en 1866, la partition de piano de la *Walkure* de Richard Wagner. Mes sentimens sur cette œuvre sont si mélangés, que je ne puis me résoudre à la juger dans l'ensemble. Les plus grandes beautés et *virtutes* y sont contre-balancées par des faiblesses et des laideurs de même dimension. »

Mais peu à peu cette irrésistible musique s'emparait de lui, comme elle s'est emparée de chacun de nous à quelque moment de notre vie. « Je suis allé ce soir, écrivait-il en 1868, au concert de l'Euterpe, où l'on jouait le prélude de *Tristan et Isolde* ainsi que l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*. Cette musique extraordinaire m'enlève tout mon sang-froid de critique : elle remue, fait frémir en moi toutes mes fibres et tous mes nerfs. Depuis longtemps je n'avais été transporté au dehors de moi-même autant que je viens de l'être en écoutant l'ouverture des *Maîtres Chanteurs*. » Et voici que l'occasion s'offrait à lui, quelques jours après, de faire personnellement connaissance avec Richard Wagner. C'était à Leipzig, en novembre 1868. Lui-même va nous raconter les circonstances de sa première entrevue :

« En rentrant chez moi, j'ai trouvé un billet à mon adresse, ne portant que ces mots : « Si tu veux faire la connaissance de Richard « Wagner, trouve-toi, à trois heures et quart, au café du Théâtre. » Cette nouvelle me mit l'esprit à l'envers. Je courus naturellement au café; j'y rencontrai l'ami qui m'avait écrit ; mais de Wagner, point. Mon ami m'apprit en revanche que Wagner demeurait à Leipzig, chez des parens, dans l'incognito le plus strict ; il ajouta que Mme Rietschl lui avait parlé de moi, et que le maître avait témoigné le désir de me connaître *incognito*. En effet, je fus invité pour le dimanche soir.

« Je vécus les jours qui me séparaient de ce dimanche dans un état d'esprit réellement fantastique. Certain de me trouver en nombreuse compagnie, je résolus de me mettre en frais de toilette, et je songeai avec bonheur que mon tailleur m'avait promis, pour ce dimanche-là, un costume de soirée que je lui avais commandé... Cependant le jour arriva, les heures passèrent, et mon tailleur ne se montrait pas. Il ne vint qu'à six heures et demie : j'avais à peine le temps de m'ha-

biller. J'essaie mon costume, il me va, je suis ravi. Mais voici que l'homme me présente sa note, déclarant qu'il entend être payé tout de suite... Et le voici qui empoigne mon costume; je lutte, je veux reprendre le pantalon, qu'il serre déjà dans sa toile; il s'en va, et je roule, en chemise, sur le sofa de ma chambre...

« Enfin nous arrivons dans le salon des Brockhaus. Personne que la famille Wagner, et nous deux. Je suis présenté à Wagner : il me dit sa joie de me voir si familier avec sa musique, puis se met à plaisanter de la façon la plus amère toutes les représentations de ses œuvres, sauf naturellement les célèbres représentations de Munich.

« Mais il faut que je te raconte en raccourci, mon cher ami, ce que nous a offert cette soirée : des jouissances vraiment si piquantes et si particulières, qu'aujourd'hui encore je me sens tout désorienté, et ne puis rien faire de mieux que de bavarder avec toi, et de te débiter des « fables merveilleuses ». Avant et après le repas, Wagner se tint au piano. Il nous joua tous les passages importans de ses *Maîtres Chanteurs*, imitant toutes les voix. C'est un homme d'un feu et d'une vivacité incroyables, parlant très vite, et qui rend amusantes au possible ce genre de réunions en petit comité. J'eus avec lui un long entretien sur Schopenhauer : juge de ce que fut mon bonheur, à l'entendre me dire tout ce qu'il lui devait, et qu'il le tenait pour le seul philosophe qui ait compris l'essence de la musique. Il s'amusa beaucoup du congrès des philosophes qu'on vient de tenir à Prague; il me parla à ce propos des « fonctionnaires de la philosophie ». Il nous lut ensuite un fragment de son *Autobiographie*, qu'il est en train d'écrire. Enfin, au moment où je me préparais à sortir, il me serra très affectueusement les mains, m'invitant à venir le voir pour causer avec lui de musique et de philosophie. Je t'en écrirai davantage quand j'aurai pu réfléchir à cette soirée d'une façon plus objective. »

On ne nous dit pas ce que furent ces « réflexions objectives » du jeune étudiant; mais le moment approchait où il allait pouvoir faire, sur la personne et l'art de Richard Wagner, des réflexions plus sérieuses et plus approfondies. Quelques mois après, en effet, l'Université de Bâle lui offrait la chaire de philologie; et il acceptait, poussé surtout par son désir de se rapprocher de Wagner. « Enfin, écrivait-il à son ami le 16 janvier 1869, enfin Lucerne (où demeurait Wagner) va cesser d'être inaccessible pour moi! » Et l'on sait qu'il ne tarda pas à devenir l'intime ami du maître, son confident familier, l'interprète attitré de sa doctrine artistique. Dans la belle biographie de Wagner que je signalais l'autre jour, M. Chamberlain place ouvertement l'écrit de Nietzsche, *Richard Wagner à Bayreuth*, au premier rang de la littérature wagnérienne. « Bien haut par-dessus cet océan de médiocrité, nous dit-il, se dresse

un petit livre d'une valeur incomparable, et désormais classique, le *Richard Wagner à Bayreuth* de Frédéric Nietzsche. » Et M. Chamberlain ajoute : « Que l'auteur de ce livre, plus tard, — lorsque son intelligence commençait à s'obscurcir, — ait tourné le dos à la vérité naguère si clairement perçue, et qu'il ait dirigé de folles brochures contre l'homme dont il avait mieux que personne apprécié la grandeur, cela ne doit pas nous empêcher de faire de son livre l'estime qui convient. »

Non certes, et M. Chamberlain a mille fois raison. Mais nous sommes bien forcés de reconnaître, maintenant, que Nietzsche n'a pas attendu « l'obscurcissement de son intelligence » pour « tourner le dos à la vérité ». Les deux volumes de ses *Écrits et Projets* sont en effet remplis d'allusions à Richard Wagner ; et nous y découvrons que bien avant même d'écrire son *Richard Wagner à Bayreuth*, Nietzsche exerçait déjà, aux dépens de son illustre ami, son terrible besoin d'analyse et de contradiction. Dès 1870, dans des notes d'où devait sortir plus tard son livre tout wagnérien de la *Naissance de la Tragédie*, il s'élevait contre plusieurs des principales idées de Wagner, notamment contre la suppression des chœurs, et l'importance excessive attachée aux paroles dans le drame musical.

Encore ces observations ne sont-elles rien en comparaison d'autres notes de Nietzsche, écrites quatre ans après, en 1874, et qui étaient précisément destinées à préparer le fameux écrit de *Richard Wagner à Bayreuth*. Nietzsche, évidemment, ne pouvait s'empêcher, après chacune de ses conversations avec Wagner, de confier à son papier ces « réflexions objectives » que les convenances et les devoirs de l'amitié l'obligeaient à tenir secrètes. Et tandis que, fidèle à sa promesse, il exaltait publiquement l'œuvre et la doctrine de Wagner, voici quelques-unes des impressions qu'il consignait dans ses notes intimes :

« De même que Gœthe était un peintre égaré dans la poésie, et Schiller un orateur, de même Wagner est un acteur détourné de sa véritable voie.

« Il ne faut pas être trop exigeant, et réclamer d'un artiste la pureté et le désintéressement qu'on rencontre, par exemple, chez un Luther. Mais combien plus pure nous apparaît, en comparaison de Wagner, l'âme d'un Bach et d'un Beethoven !

« La fausse toute-puissance a développé chez Wagner un instinct tyrannique. Il a le désir d'être sans héritiers ; et de là vient qu'il veut étendre sa doctrine jusqu'aux dernières limites du possible.

« Dans le domaine de la musique, la situation de Wagner est celle d'un acteur : c'est ce qui lui permet d'exprimer également les émotions des âmes les plus opposées, et de se mouvoir avec une égale aisance dans les mondes les plus différens (*Tristan, les Maîtres Chanteurs*).

« Dans ses appréciations des grands musiciens il emploie toujours

l'hyperbole; ainsi il appelle Beethoven *un saint*. Il provoque la méfiance par ses louanges, aussi bien que par ses critiques. Le délicat et le tendre, et la pure beauté, le reflet d'une âme pleinement harmonieuse, tout cela lui échappe : mais c'est tout cela qu'il s'efforce de discréditer.

« De quels genres d'hommes est faite l'armée de ses partisans ? De chanteurs, qui désiraient se rendre plus intéressans, et jouer leurs rôles en même temps qu'ils les chantaient : ils voyaient là une possibilité de produire plus d'effet, peut-être avec moins de voix. De musiciens d'orchestre, dans les théâtres, qui jusque-là s'ennuyaient devant leurs pupitres. De compositeurs, qui, en s'appropriant le coloris wagnérien, se promettaient d'éblouir le public et de lui ôter le loisir de la réflexion. De toute sorte de mécontens, qui trouvent toujours à gagner à toute révolution. D'hommes qui, par principe, s'enthousiasment pour tout soi-disant progrès. D'autres que la musique des anciens maîtres ennuyait, et qui ont trouvé là pour leurs nerfs une source de secousses plus fortes. De littérateurs, ayant la tête pleine de vagues projets de réformes. D'artistes admirant le confrère qui avait si bien su garantir l'indépendance de sa vie. »

La gloire du maître de Bayreuth, — est-il besoin de l'ajouter, — n'a rien à redouter de ces réflexions, non plus que du *Cas Wagner*, qui les a suivies. A supposer même que les *Maîtres Chanteurs* et *Parsifal* fussent l'œuvre d'un acteur manqué, leur immortelle beauté n'en reste pas moins ce qu'elle est. Mais ce n'est pas à Wagner, c'est à Frédéric Nietzsche que nous avons affaire aujourd'hui ; et peut-être ne trouverions-nous pas dans toute son œuvre un seul document plus caractéristique. Voilà donc l'emploi que faisait le malheureux de cette intelligence si belle, si amoureusement cultivée, et dont il avait tant d'orgueil : il s'en servait pour contrarier toujours les élans les plus spontanés de son âme, pour appliquer à ses plus chères affections son funeste besoin de « réflexion objective », pour élargir, pour approfondir sans cesse le vide autour de lui.

T. de Wyzewa.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Le Parlement est rentré en session à la date constitutionnelle du second mardi de janvier, c'est-à-dire le 14 de ce mois ; mais il n'a pas encore fait grand'chose ; il attend les projets de loi que le gouvernement a annoncés, et qui ne peuvent manquer d'être incessamment déposés. En attendant, les deux Chambres ont renouvelé leurs bureaux. Cette opération n'a pas toujours une égale importance; elle est quelquefois une simple formalité. Au début de cette année, la retraite volontaire de M. Challemel-Lacour au Sénat, et les candidatures multiples qui étaient posées à la Chambre, non pas pour le fauteuil de président que personne ne disputait à M. Brisson, mais pour les quatre sièges de vice-présidens, annonçaient une lutte dont le résultat ne devait pas manquer d'intérêt. Au Luxembourg, on a regretté la détermination de M. Challemel-Lacour, que des motifs de santé ont amené à décliner les hautes fonctions qu'il remplissait depuis plusieurs années déjà ; mais il a bien fallu s'y soumettre. Un grand nombre de candidats étaient en présence, et l'un d'eux, d'ailleurs très digne d'occuper la présidence, avait notoirement les préférences du Ministère. Nous ne sommes pas bien sûrs que cette faveur un peu trop marquée lui ait été utile. Quoi qu'il en soit, il n'a pas été élu, et le choix du Sénat s'est arrêté sur M. Loubet, candidat tout à fait indépendant et républicain modéré. Il serait peu convenable d'établir des comparaisons entre M. Loubet, M. Magnin, M. Constans, M. Bérenger : nous nous bornons à indiquer le sens politique qu'a eu l'élection du premier. En le choisissant, le Sénat n'a entendu déclarer la guerre à personne, mais marquer seulement que, lui aussi, était indépendant. Au Palais-Bourbon, nous avons dit que M. Henri Brisson n'avait pas de concurrent. *Beati possidentes!* M. Brisson était déjà en possession du fauteuil, ce qui était pour lui une force, et ce qui mettait ses adversaires politiques dans une situation d'autant plus désavantageuse pour le lui disputer qu'ils n'avaient d'ailleurs aucun candidat en mesure d'affronter la lutte. Il n'en était pas de même des quatre sièges de vice-présidens : ils étaient tous occupés par des républicains modérés, et ceux-ci voulaient bien en abandonner un

aux groupes plus avancés, mais ils avaient la prétention de conserver les trois autres. Le scrutin les en a justifiés. La triple élection de M. Poincaré, de M. Clausel de Coussergues et de M. Paul Deschanel a été une manifestation des plus significatives. On se compte quelquefois plus librement sur des noms propres que sur des projets de loi qui mettent en jeu les intérêts les plus divers. Incontestablement l'élection du bureau dans les deux Chambres est d'un bon augure pour les modérés.

Il serait néanmoins trop tôt, au seuil même de la session qui s'ouvre, de vouloir pronostiquer ce qu'elle sera. Nul ne sait encore dans quelles dispositions d'esprit nos députés sont revenus de leurs arrondissemens respectifs : peut-être ne s'en rendent-ils pas très bien compte eux-mêmes. Il y a un peu d'hésitation dans tous les groupes et de flottement sur leurs frontières. On attend les premiers actes du cabinet, ces actes si souvent annoncés, mais qui ne sont pas encore venus. Pendant les vacances parlementaires, nos ministres ont beaucoup parlé en province, sans que, de tant de harangues, il soit sorti de grandes lumières. Il faut, toutefois, distinguer parmi tous ces discours ceux de M. le Ministre des finances et M. le Président du Conseil, très intéressans l'un et l'autre, mais qui le seraient encore davantage s'ils étaient d'accord sur tous les points. M. Doumer et M. Bourgeois ont annoncé le prochain budget, et exposé les principes sur lesquels il reposerait. Tous deux se sont déclarés partisans de l'impôt sur le revenu, mais avec la différence que, d'après M. Doumer, cet impôt devra être progressif, et que M. Bourgeois est resté muet à ce sujet. La réserve évidemment calculée de M. le Président du Conseil permet de croire que les idées du gouvernement n'étaient pas encore complètement fixées à la veille même de la rentrée des Chambres. M. Doumer aime le progressif, il veut en mettre partout. Il a déclaré à la Commission du Sénat, chargée d'étudier la loi sur les successions, que tout l'intérêt de ce projet était que le principe de la progression y faisait sa première, mais non pas sa dernière apparition dans nos lois fiscales. Il n'a pas caché que, d'après lui, le système progressif devait être appliqué à l'ensemble de nos impôts. Nous voilà bien loin de M. Poincaré, l'auteur de la loi successorale, qui s'imaginait, en y introduisant timidement la progression, faire une concession définitive, après laquelle il serait plus fort pour repousser toutes les autres! Il a simplement ouvert la porte à M. Doumer. Mais celui-ci est un doctrinaire; M. Bourgeois, qui est un politique, n'a pas osé, dans son discours de Lyon, prononcer le mot d'impôt progressif. Il s'est contenté, ce qui était déjà bien assez, de parler d'un impôt sur le revenu, général et personnel. Ce sera, a-t-il dit, un impôt de remplacement; il prendra la place de la contribution personnelle-mobilière et de l'impôt des portes et fenêtres, qui sont, eux aussi, ou qui ont la prétention d'être des impôts généraux sur le revenu. Généraux, oui;

mais personnels, non, et c'est là une grande différence. M. Bourgeois annonce, à la vérité, que le nouvel impôt sera « personnel sans inquisition. » S'il en est ainsi, nous commencerons à croire que la quadrature du cercle n'est peut-être pas un problème aussi insoluble qu'on l'avait cru jusqu'à ce jour.

Mais la partie la plus inquiétante du discours de Lyon, et en même temps la plus vague, est celle que M. le Président du Conseil a consacrée à ses vues sur le meilleur système fiscal. Le socialisme le plus pur l'a évidemment inspirée, et on ne comprend pas très bien, après l'avoir lue, pourquoi M. Léon Bourgeois voulait, il n'y a pas longtemps encore, exclure les socialistes de sa majorité. Aujourd'hui, il n'exclut personne. Il déclare qu'il accepte indifféremment tous les concours, que les hommes à ses yeux ne sont rien, que les idées sont tout, et qu'il éprouvera la même satisfaction d'être approuvé un jour par M. Jaurès et le lendemain par M. Deschanel. On a vu de très grands hommes procéder ainsi, M. de Bismarck par exemple, mais ils n'étaient pas précisément des parlementaires, et ils avaient pour principal souci bien moins de se créer un parti solide et consistant, que d'échapper à tous les partis et de se tenir au-dessus d'eux. Ils ont regretté peut-être au moment de leur chute d'avoir été trop heureux dans la réalisation de ce plan politique. La formule de M. Bourgeois n'est même pas celle de la concentration, c'est celle de la désagrégation parlementaire. On peut en vivre pendant quelque temps, à la condition de ne laisser après soi que la confusion et le chaos. Elle est moins dangereuse dans les pays comme l'Allemagne où, en dehors de l'opinion et des partis qui la représentent, il y a une autorité préexistante, puissante et autonome : en France, elle ne peut avoir pour effet que d'empêcher la constitution des deux partis que M. Bourgeois regarde comme nécessaires au bon fonctionnement de nos institutions, mais qu'il qualifie d'ailleurs fort mal lorsqu'il assure que l'un regarde nécessairement l'avenir et l'autre le passé, et que celui-ci est l'ennemi du progrès dont celui-là est le défenseur attitré. Quoi qu'il en soit, nous rendons à M. le Président du Conseil la justice que s'il témoigne d'un parfait dédain sur la composition de sa majorité, il ne fait rien pour y faire entrer les modérés. C'est bien du côté de M. Jaurès et de ses amis qu'il se tourne, lorsqu'il présente l'impôt, entre les mains de l'État qui le prélève, non pas comme la contre-partie des charges du gouvernement, mais comme un instrument propre à atténuer, sinon même supprimer les inégalités sociales. L'impôt, tel que le comprend M. Bourgeois, a pour objet principal de réformer la société. Il y a des gens trop riches, relativement à d'autres qui sont trop pauvres. S'il s'agissait seulement de venir au secours de ces derniers, de les relever, de les aider, d'adoucir pour eux dans la mesure du possible les aspérités de la vie, de leur assurer la liberté de

leur travail et le plus utile emploi du produit qu'ils en ont retiré, certes nous serions avec M. le Président du Conseil. Mais le but est tout autre. La vie étant considérée comme un combat, — le mot revient à tout propos dans le discours de Lyon, — il s'agit de corriger la nature qui a le tort de faire les uns forts et les autres faibles. On prélèvera quelque chose sur les premiers, on en fera profiter les seconds. L'humanité sera traitée comme les chevaux de course et leurs jockeys auxquels, dans l'enceinte du pesage, on ajoute ou on enlève ce qui leur manque de poids ou ce qu'ils en ont de trop. Le gouvernement, au moyen de l'impôt, véritable baguette de fée, sera chargé d'opérer cette œuvre de péréquation. Tel est l'idéal que se fait le ministère radical socialiste du rôle qui lui incombe. Attendons le prochain budget; attendons les lois sociales qu'on nous annonce. N'est-ce pas à ses actes que le gouvernement nous a demandé de le juger?

Il n'en a jusqu'ici accompli qu'un seul qui tient à la fois à la politique intérieure et à la politique extérieure, et qui n'est pas plus heureux à l'un qu'à l'autre de ces points de vue : nous voulons parler de la mise en congé de M. Lefebvre de Béhaine, notre ambassadeur au Vatican. Voilà plus de treize années aujourd'hui que M. Lefebvre de Béhaine occupe le même poste; on trouve sans doute que c'est beaucoup; mais n'est-il pas, à première vue, vraisemblable que si le même homme, à travers tant de ministères différens, a pu conserver les mêmes fonctions, c'est qu'il les remplissait bien? M. Lefebvre de Béhaine est un diplomate de carrière. Tout le monde se rappelle, car ces faits se rattachent à une des périodes les plus pénibles de notre histoire, le rôle qu'il a joué au lendemain de Sadowa, les négociations dont il a été chargé auprès de M. de Bismarck, et l'importante situation qu'il s'est créée à Berlin jusqu'au moment de la guerre. Au reste, M. de Bismarck lui-même a rendu justice à M. Lefebvre de Béhaine dans une de ses dépêches au comte d'Arnim, publiée à l'occasion du procès fait au malheureux ambassadeur. C'était au mois de décembre 1873. M. d'Arnim avait avisé le prince de Bismarck de l'intention du gouvernement de la République d'élever les représentans de la France à Munich et à Dresde au rang d'envoyés extraordinaires. « Je n'ai encore rien appris d'autre part à ce sujet, écrivait le chancelier de l'empire. Ce qui m'a surtout frappé dans votre rapport, c'est la supposition qu'un diplomate ambitieux et capable comme M. Lefebvre ait pu refuser l'importante légation de Washington pour rester à Munich; ce serait une preuve évidente de l'importance que la diplomatie française attache encore aujourd'hui à ce poste. Je ne chercherai pas à résoudre la question de savoir si M. Lefebvre a réfléchi à la compensation qui résulterait pour lui d'un degré plus élevé dans la hiérarchie diplomatique. Peut-être a-t-il assez de dévouement pour son pays pour avoir plutôt pensé à la chose qu'à

la forme ou à sa propre personne. » Tel est le sentiment que M. de Bismarck exprimait sur un homme qu'il avait été à même de bien connaître et d'apprécier. Il avait gardé de M. Lefebvre de Béhaine l'impression d'un diplomate prêt à tous les sacrifices personnels par dévouement à son pays, d'ailleurs capable et, croyait-il, ambitieux. Il ne se trompait que sur ce dernier point. Si M. Lefebvre de Béhaine l'avait désiré, il lui aurait été plus d'une fois facile de quitter notre ambassade auprès du Vatican pour obtenir un poste, sinon plus élevé dans l'échelle morale, au moins plus important dans ce que M. de Bismarck appelait la hiérarchie diplomatique ; mais de même qu'en 1873 il s'était jugé en situation de rendre plus de services à Munich que partout ailleurs, de même il a cru qu'à Rome, sous le pontificat de Léon XIII, il était devenu plus qu'un autre le serait peut-être ce que les Anglais appellent *the right man in the right place*, c'est-à-dire l'homme même de la fonction. En conséquence, il a borné l'ambition qu'on lui supposait à être le représentant de la République auprès de Léon XIII. Ce n'est un secret pour personne que le pape a pour M. Lefebvre de Behaine de l'estime et de la sympathie ; il a de plus l'habitude de traiter avec lui les affaires, et il est arrivé à un âge où on n'aime plus à voir les figures changer autour de soi. Il semble donc, ou du moins il semblait jusqu'à ce jour à peu près certain que M. Lefebvre de Behaine resterait à Rome aussi longtemps que vivrait Léon XIII, et nul aussi ne paraissait mieux préparé que lui à veiller aux intérêts de la France au moment où s'ouvrira le futur conclave. Nous souhaitons que l'événement soit encore éloigné, et rien heureusement ne fait craindre qu'il soit prochain ; mais enfin nous devons nous tenir toujours prêts, et le moment serait bien mal choisi pour introduire dans notre représentation au Vatican la même mobilité que dans nos ministères.

Pourquoi donc M. Lefebvre de Béhaine a-t-il été mis en congé sans l'avoir demandé, et appelé brusquement, peut-être rappelé à Paris ? Aurait-il cessé de mériter la confiance de son gouvernement ? On pourrait le croire si nous avions un sujet quelconque de nous plaindre de la politique de Léon XIII à l'égard de la France et de la République ; mais en est-il ainsi ? Depuis le jour où, avec une intrépidité d'esprit et une force de volonté singulières Léon XIII a publié les célèbres encycliques dans lesquelles il proclamait la légitimité du gouvernement républicain en France et invitait les catholiques à s'y soumettre, a-t-il hésité, a-t-il reculé, dans la voie où il s'était engagé ? En est-il jamais sorti ? On se rappelle la surprise et le désarroi que l'acte décisif du Saint-Père a provoqués en France dans les anciens partis. La république, plus heureuse peut-être qu'elle n'avait toujours été sage, recueillait une adhésion morale qui devait consolider sa situation politique, non seulement à l'intérieur, mais au dehors. Nous ne

voulons rien dire de trop. Les groupemens qui se sont formés depuis cette époque en Europe tiennent à des causes très diverses, voire très anciennes, mais précisément parce que ces causes étaient anciennes et qu'elles n'ont produit tout leur effet qu'à une date récente, il y a lieu de se demander si l'attitude du Saint-Père n'a pas contribué à en déterminer certaines autres. En se rapprochant de nous, n'a-t-il pas indiqué la voie à ceux qui y sont entrés après lui ? Ce sont là des questions que nous nous contentons de poser : on pourra les trouver importunes, mais elles ne sont pas oiseuses. Si on juge du mérite d'un ambassadeur par les bons rapports qu'il a su établir entre son gouvernement et celui auprès duquel il est accrédité, M. Lefebvre de Béhaine a été un bon agent. Quelque spontanées qu'aient pu être, à beaucoup d'égards, les résolutions du Saint-Père, notre ambassadeur n'y a pas nui. Il a rempli sa tâche avec succès, et on comprend qu'après l'avoir menée presque à son terme, il ait paru particulièrement à même de bien finir ce qu'il avait bien commencé. Le ministère radical est-il d'un autre avis? Faut-il regarder le rappel de M. Lefebvre de Béhaine comme un fait définitivement accompli? Alors, qu'on nous en dise la cause. Quand même il y aurait eu dans ces derniers temps, entre le Vatican et le quai d'Orsay, de ces petites difficultés qui sont, en quelque sorte, le pain quotidien de la diplomatie, et pour la solution desquelles elle est spécialement faite, serait-ce une raison pour oublier tout le passé, et ne plus tenir aucun compte des services rendus par M. Lefebvre de Béhaine et de la politique de sympathie suivie à notre égard par le pape? Un nuage passager, s'il y en a eu, et nous l'ignorons, doit-il obscurcir tout un vaste horizon? On a dit que, dans une conversation récente, le pape aurait chargé notre ambassadeur d'attirer l'attention du gouvernement sur certains points du projet de loi relatif aux associations. Les journaux radicaux, mis complaisamment au fait des inquiétudes du Saint-Père, ont aussitôt jeté feux et flammes. De quel droit, disent-ils, le pape se mêle-t-il de nos affaires intérieures? Un projet sur les associations ne le regarde pas, et notre ambassadeur aurait dû le lui déclarer sur le ton le plus propre à le lui faire sentir, probablement sur celui qu'ils emploient eux-mêmes. On avouera pourtant que lorsque le ministère, dans la fameuse Déclaration qu'il a lue aux Chambres en arrivant aux affaires, a annoncé le dépôt d'un projet de loi sur les associations, en ajoutant qu'il servirait à régler plus tard les rapports des Églises et de l'État, il est naturel que l'Église catholique se préoccupe de ce que sera ce projet. Quel devoir de discrétion ou de convenance empêcherait-il le pape de s'en expliquer avec notre ambassadeur? Sans doute, le gouvernement français reste libre de ses déterminations ultérieures; il tiendra le compte qu'il voudra des observations qui lui auront été faites; mais encore est-il bon qu'il les entende, et qu'elles lui soient présentées en temps

utile. A quoi servirait un ambassadeur, si ce n'était pas à recueillir les confidences de ce genre? Si le pape ne pouvait pas l'entretenir de la loi sur les associations, et s'il devait se refuser lui-même à écouter son interlocuteur et à transmettre à Paris les détails de sa conversation, il faudrait être conséquent, et supprimer notre ambassade comme un rouage inutile. Les radicaux sont logiques lorsqu'ils demandent cette suppression; le gouvernement ne l'est pas lorsqu'il maintient l'ambassade à la condition qu'elle ne serve à rien.

Et cela est d'une telle évidence que nous ne croyons pas le moins du monde aux motifs qu'on a donnés pour expliquer la mise en congé, peut-être la prochaine mise à la retraite de M. Lefebvre de Béhaine. Ces motifs sont trop puérils pour être pris au sérieux. La vérité est que, pour la première et non pas probablement pour la dernière fois, la politique intérieure du gouvernement pèse sur sa politique extérieure et la fait dévier. Là est le côté vraiment grave de la situation. Le gouvernement veut donner des gages aux radicaux; or ceux-ci n'ont pas d'antipathie plus vive que celle qu'ils éprouvent contre la politique qui a amené à la république un si grand nombre de ralliés. Rien ne les choque, ne les révolte, et même ne les effraie plus que ce mouvement de concentration et d'union nationale, auquel, il faut bien le dire, le pape a imprimé une allure particulièrement nette et résolue. C'est ce jour-là surtout qu'ils l'ont accusé de se mêler de nos affaires, alors qu'il ne faisait, en somme, que protester contre la déplorable confusion que les partis inconstitutionnels s'obstinaient à faire des siennes propres et des leurs. Cette politique toute à l'honneur du pape Léon XIII, et la seule capable désormais de servir de sauvegarde aux intérêts religieux en France, cette politique à laquelle M. Lefebvre de Béhaine a collaboré de toute son influence, elle est en horreur aux radicaux. Les ministères d'autrefois, même les plus médiocrement composés, même les plus déplorablement mélangés, n'ont pas cessé de la favoriser, et M. Lefebvre de Béhaine a été leur fidèle intermédiaire à Rome. Le cabinet actuel la désavoue. Les ralliés l'épouvantent; il craint de voir corrompre par leur immixtion dans la République la pureté du « vieil esprit républicain », et pour un peu il leur dirait, comme au pape, de se mêler de leurs affaires. Celles du pays ne les regardent pas. Son plus ardent désir est de maintenir la division des Français en partis irréductibles, parce que les ralliés, s'ils acquéraient droit de cité dans la République, risqueraient d'apporter leur concours aux modérés et que les radicaux s'en trouveraient proportionnellement affaiblis. Voilà où nous en sommes. Voilà à quelles suggestions le gouvernement obéit. Mais ici encore il n'a pas pris ses adversaires en traître. Il a parlé avant d'agir. Il a mis sa conduite d'accord avec son langage. Il s'était ouvertement proposé de reconstituer le parti républicain sur ses bases anciennes et étroites, et d'en refaire

ce qu'il a été longtemps par nécessité d'existence, un parti de combat. Tout cela n'était d'abord que discours : attendez les actes, nous disait-on. En voici un et des mieux caractérisés. Le rappel de M. Lefebvre de Béhaine est une rupture avec la politique de pacification, au moins relative, qui a rempli ces dernières années. Et, pour rompre avec cette politique, on n'hésite pas à compromettre nos rapports avec un pontife qui avait mérité mieux, sans mesurer les répercussions qui peuvent en rejaillir sur notre politique extérieure. La lecture de la presse officieuse de M. Crispi aurait pourtant dû éclairer notre presse radicale sur les conséquences de la mesure annoncée. Des deux côtés des Alpes, journaux crispiniens et journaux radicaux ont tenu le même langage et poussé le même cri de joie.

Il y a là, pour ceux qui ne se placent qu'au point de vue patriotique, quelque chose de profondément attristant. Les radicaux d'aujourd'hui n'ont pas assez médité le mot, d'ailleurs empirique, de Gambetta que l'anti-cléricalisme n'est pas matière à exportation. Ils en font volontiers le principe de notre politique au dehors comme au dedans. Hier encore, ils ont éprouvé une vive indignation et crié au scandale parce que M. Laroche, notre nouveau résident général à Tananarive, a écrit aux trappistes de Staouëli pour leur demander d'envoyer des Pères de leur ordre à Madagascar. M. Laroche promettait de leur donner les meilleures terres et de les traiter avec toute la bienveillance possible. Les termes de sa lettre étaient sympathiques et même affectueux. C'est que M. Laroche a été officier de marine, que son éducation politique ne s'est pas faite exclusivement sur les boulevards de Paris, dans les salles de rédaction des journaux ou dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il a respiré l'air du dehors. Il a vu nos missionnaires à l'œuvre. Il a admiré combien, à l'étranger, loin des passions qui nous animent trop souvent chez nous les uns contre les autres, ils s'inspirent exclusivement de l'intérêt français. Il a été préfet en Algérie, et il a pu constater de ses yeux l'immense travail de défrichement qui a été fait par les trappistes. Aussi leur a-t-il écrit, avant de partir pour Madagascar, sans se douter que sa lettre serait un jour livrée à la publicité et provoquerait tant de colères. Et pourtant M. Laroche n'est pas suspect de cléricalisme, puisque, étant catholique, il s'est fait protestant. Il ne l'est pas plus que ne l'était Paul Bert, libre penseur fort peu tolérant en France, mais qui, à peine en route pour le Tonkin, a fait des découvertes dont il a tout de suite profité. Paul Bert était un homme de parti, très ardent, très passionné, mais de parfaite bonne foi et, par-dessus tout, excellent Français. Arrivé à Port-Saïd, il fut frappé de la manière dont étaient tenus nos établissemens congréganistes et de l'esprit tout patriotique qui présidait à leur direction. Ses lettres, pleines d'éloges et de demandes de secours, en font foi. Ce fut mieux encore lorsque, au Tonkin, il entra en rapports avec Mgr Puginier. Mais à

quoi bon insister sur ces détails, aujourd'hui connus de tout le monde? A quelque parti que nous appartenions en France, ceux d'entre nous qui sont allés à l'étranger en ont rapporté la même impression au sujet de nos congrégations religieuses et du concours qu'elles donnent à nos gouvernemens successifs, quels qu'en soient d'ailleurs le nom et la forme. M. Laroche a donc bien fait d'appeler à lui les trappistes de Staouëli, et pourtant nous ne sommes pas sûrs qu'il n'en sera pas blâmé. Il le sera certainement si le même esprit qui a provoqué le rappel de M. Lefebvre de Béhaine continue d'inspirer le ministère, et si le principe de notre politique au dedans, hier bon, mauvais aujourd'hui, infiniment variable et mobile, devient la règle instable de notre politique extérieure. Il y a dans ce rappel, que nous voulons encore ne pas croire définitif, de notre ambassadeur au Vatican toute une orientation nouvelle. Les circonstances lui donnent une signification sur laquelle il est impossible de se tromper. Et ce n'est pas seulement M. Lefebvre de Béhaine que nous défendons, c'est encore et surtout la politique dont il a été le représentant. Cette politique se définit en deux mots : bons rapports avec le saint-siège, union de tous les Français autour d'un même drapeau. Il paraît qu'on n'en veut plus.

Nous aimons mieux nous tourner d'un autre côté, et parler de l'arrangement qui vient d'être conclu entre l'Angleterre et la France à propos du Siam. Cet arrangement est bon, et on a peine à comprendre qu'il ait été attaqué par quelques-uns de nos journaux. Serait-ce parce que, toutes les fois que nous tombons d'accord avec l'Angleterre sur un point du globe, il est convenu d'avance que nous ne pouvons qu'avoir été dupés? Alors, il ne faudrait jamais s'entendre avec l'Angleterre. Nous pensons, au contraire, qu'il est sage de ne pas perdre une seule occasion d'effacer entre elle et nous une cause de mésintelligence ou de division. Si toutes pouvaient disparaître, rien ne serait plus heureux. Ce n'est jamais pour obéir à une hostilité préconçue que nous avons attaqué la politique anglaise, mais seulement lorsque nous l'avons trouvée en opposition avec nos intérêts et nos droits; et la plupart du temps, sinon toujours, nous avons cru qu'avec une bonne volonté et une bonne foi réciproques il ne serait pas impossible de trouver une solution propre à concilier toutes les prétentions légitimes. C'est ce qui vient d'avoir lieu en Indo-Chine.

Depuis de longues années déjà, l'Angleterre et nous avons entamé par des côtés différens l'immense péninsule, et nous nous sommes trouvés finalement assez rapprochés les uns des autres pour qu'un règlement de nos situations respectives devînt désirable et même urgent. Nous parlions ici même, il y a peu de temps, des difficultés qui s'étaient produites sur le haut Mékong. Là, le contact s'était établi

entre les représentans des deux pays, et, en pareil cas, qui dit contact dit conflit. Les Anglais, après avoir passé le Mékong, avaient installé un poste militaire sur la rive gauche, à Muong-Sing. Or Muong-Sing, relevant du Siam et non pas de la Birmanie, devait nous appartenir : nous l'avons démontré à cette époque, et il est aujourd'hui d'autant plus inutile de revenir sur notre démonstration que l'Angleterre évacue le point occupé et nous l'abandonne. Nos droits sur Muong-Sing auraient été moins bien établis que, tôt ou tard, l'Angleterre aurait dû renoncer à une enclave où elle se trouvait perdue au milieu des possessions françaises. Quand un gouvernement, à tort ou à raison, a mis la main sur des points isolés comme celui-là, le meilleur parti qu'il puisse en tirer est d'en faire de la monnaie d'échange pour obtenir autre chose ailleurs. Il était bien clair qu'un jour ou l'autre toute la rive gauche du Mékong devait nous appartenir, et que, dès lors, Muong-Sing ne pouvait pas faire seul exception. Les Anglais l'ont reconnu, et s'il est vrai, ce que l'arrangement ne dit pas, que nous ayons procédé envers eux de la même manière sur le Niger, nous nous sommes fait réciproquement des concessions de même valeur.

Mais si notre arrangement s'était borné là, il aurait été très insuffisant. La question de Muong-Sing n'avait, en somme, qu'une importance secondaire. L'Angleterre et nous avons une politique traditionnelle en Indo-Chine, et le moment était venu d'en consacrer à très grands traits les résultats acquis. Le thalweg du Mékong ne peut servir de limite à nos possessions qu'au nord du grand fleuve, puisque l'embouchure nous en appartient tout entière, et que, sur la rive droite, nous avons étendu, avec des formes diverses, notre influence sur le Cambodge et sur un certain nombre de provinces laotiennes. Cette politique nous a mis plus d'une fois en opposition avec le gouvernement siamois, et on n'a pas oublié les incidens qui nous ont amenés, en 1893, à forcer la passe du Menam et à faire remonter nos vaisseaux jusqu'à Bangkok. Pour dire la vérité, nos navires nous ont échappé à ce moment; ils ont agi sans ordre, sous le coup de nécessités que nous n'avons plus à apprécier, et nous nous sommes trouvés placés dans une situation assez différente de celle que nous nous étions proposée. M. Le Myre de Vilers, envoyé à Bangkok, s'est tiré ou nous a tirés de la difficulté du mieux qu'il a pu, et il a signé avec le Siam un traité qui ne pouvait être que provisoire. Ce traité nous cédait tous les territoires siamois sur la rive gauche du Mékong, nous reconnaissait certains droits sur une bande de 25 kilomètres d'épaisseur le long de la rive droite, nous promettait des indemnités, etc., et enfin nous autorisait à occuper Chantaboum jusqu'à ce qu'il fût pleinement exécuté. Notre établissement à Chantaboum était donc essentiellement précaire. Quant aux provinces d'Angkor et de Battambang, il n'en était pas et il ne pouvait pas en être question. Tout le monde savait pourtant que ces deux provinces, qui

ont fait autrefois partie du Cambodge, étaient restées l'objet de ses ardentes revendications, et qu'un des objectifs de notre politique était de les ramener un jour sous son hégémonie. Le traité de Bangkok laissait pendantes la plupart des questions que la brusquerie de notre action militaire n'avait même pas permis de poser.

L'arrangement conclu le 15 janvier avec l'Angleterre en prépare, au contraire, la solution et la rend aisée. Le gouvernement anglais a compris, comme nous-mêmes, qu'il était temps de fixer les limites des sphères d'influence dans lesquelles l'action de chacun des deux pays pourrait s'exercer sans rencontrer la concurrence ou l'opposition de l'autre. Il a fallu pour cela déterminer d'abord les limites véritables du Siam, ce qui était une tâche très difficile politiquement, très facile géographiquement : aussi a-t-on pris le second système. Le Siam s'est artificiellement étendu à l'Est, quelquefois jusqu'au Mékong, et même au delà avant le traité de 1893. Il fallait le ramener à ses frontières naturelles, qui sont les vallées du Ménam et des autres rivières dont l'embouchure est voisine de celle du Ménam. C'est ce qui a été fait. La France et l'Angleterre se sont mutuellement engagées à ne faire pénétrer, dans aucun cas et sous aucun prétexte, sans le consentement l'une de l'autre, leurs forces armées dans la région ainsi définie, et de n'y acquérir aucun privilège ou avantage politique dont le bénéfice ne leur serait pas commun. En d'autres termes, c'est la neutralisation militaire, politique et économique du Siam. On a dit que le Siam devenait un État-tampon entre l'Angleterre et nous, et nous n'y contredisons pas; mais il y a une grande différence entre l'État-tampon qu'on nous proposait de créer de toutes pièces sur le haut Mékong, et le Siam, qui est un État préexistant, avec un gouvernement établi, œuvre déjà ancienne de la politique et de la nature, et qu'il est d'ailleurs, au moins pour le moment, plus facile de respecter que de détruire. Nous aurons assez à faire pour nous assimiler les immenses régions qui nous sont concédées, à l'est d'une ligne tracée depuis le golfe de Bangkok jusqu'au Mékong à la hauteur de Xieng-Kong. Ces territoires comprennent Chantaboum, Angkor et Battambang: un des objets principaux que se proposait notre diplomatie depuis tant d'années est donc atteint, ou le sera bientôt, l'Angleterre n'y mettant plus d'obstacle. Nous lui reconnaissons, nous, en échange la presqu'île de Malacca. C'est là sans doute un territoire très important, soit par lui-même, soit par sa situation maritime; mais l'Angleterre, depuis un siècle, s'en est peu à peu emparée, et nous ne faisons au total que lui abandonner ce qu'elle occupe déjà. Peut-être ne pourrait-on pas en dire autant de tout ce qui nous est adjugé. Reste à savoir dans quelles conditions s'exercera l'influence de l'Angleterre et de la France dans les régions où elles l'ont établie, et dans quelle mesure, sous quelle forme, pendant combien d'années la souveraineté nominale du Siam y sera respectée. Ce sont là les ques-

tions de demain : on peut être sûr qu'elles seront tranchées par les deux nations contractantes de manière à ce que leur influence ne soit pas un vain mot. Elles ont obtenu ce qui devait être le résultat final du long effort auquel elles se sont livrées, sans que l'une puisse jamais regretter ce qu'elle abandonne à l'autre, et c'est le signe caractéristique des bons arrangemens.

Celui du 15 janvier ne s'est même pas arrêté là. On a pensé à Londres et à Paris que, puisqu'on était sur le point de résoudre une question depuis longtemps en souffrance, on ferait encore mieux d'en régler du même coup quelques autres. Pourquoi s'est-on arrêté en si bon chemin? Les deux gouvernemens ont décidé qu'ils nommeraient des commissaires pour fixer de commun accord, après examen des titres invoqués de part et d'autre, la délimitation la plus équitable entre les possessions anglaises et françaises à l'ouest du bas Niger. Quel rapport y avait-il entre le Mékong et le Niger? Évidemment aucun : le lien qui a été établi entre eux n'existait que dans le désir de conciliation des deux cabinets. Il y avait, s'il est possible, moins de rapports encore entre le Siam et la Tunisie : pourtant la Tunisie profitera à son tour des bonnes dispositions qui se sont manifestées à la fois des deux côtés de la Manche. L'Angleterre consent à négocier avec nous un nouveau traité de commerce pour la Régence de Tunis, afin, dit-elle en reproduisant les termes par lesquels l'ancien traité prévoyait sa propre revision, que les deux parties contractantes puissent avoir occasion d'améliorer leurs relations mutuelles et de développer les intérêts de leurs nations respectives. Nous avions toujours été convaincus que l'Angleterre ne ferait aucune difficulté pour remanier un traité qui, surtout depuis la dénonciation faite par nous de celui qui liait l'Italie à la Régence, ne concordait plus avec la situation créée par notre protectorat. Il est à désirer que l'Italie profite de l'exemple qui lui est donné, et qu'elle montre les mêmes dispositions que l'Angleterre à conclure un nouvel arrangement commercial à la place de celui qui prendra fin dans quelques mois.

FRANCIS CHARMES.

ESSAIS ET NOTICES

LA PHOTOGRAPHIE DES CORPS OPAQUES

Voir l'intérieur du corps humain, n'être plus réduit à attendre la mort du malade pour pratiquer une autopsie qui ne nous révèle que l'altération finale des tissus sans nous faire connaître l'évolution de la maladie, quel rêve pour le médecin! Et ce rêve est devenu presque une réalité. Un professeur de l'Université de Würtzbourg, M. Röntgen (1), vient de découvrir des radiations qui traversent les chairs comme la lumière du soleil traverse le cristal, et qui permettent de photographier l'ossature à l'intérieur d'un membre entier, d'un membre vivant. Il a obtenu en particulier la photographie d'une main dont le squelette se dessine très nettement en noir, tandis que les chairs se révèlent par une teinte plus pâle. Cette merveilleuse expérience a déjà été répétée de toutes parts avec succès, et plusieurs médecins l'ont appliquée à l'étude de cas pathologiques. Le docteur Lannelongue a présenté lundi dernier, à l'Académie des sciences, tant en son nom qu'en celui de MM. Oudin et Barthélemy, des photographies de membres malades. Le premier de ces clichés représente un fémur atteint d'ostéomyélite; la maladie se révèle par quelques taches blanches sur le fond noir de l'os, indiquant l'existence de cavités internes: ainsi se trouve confirmé ce que M. Lannelongue avait déjà démontré autrefois, à savoir que, dans cette maladie, la destruction de l'os commence

(1) M. Röntgen était déjà connu des physiciens par des recherches sur la conductibilité de la chaleur, la chaleur spécifique des gaz et, plus récemment, par une expérience très curieuse, inspirée par les idées de Maxwell.

à l'intérieur et s'étend vers la périphérie, au lieu de progresser du périoste vers le centre, comme on l'avait cru autrefois. Un autre cliché représente le doigt d'un enfant, où le diagnostic clinique avait reconnu une affection tuberculeuse; on distingue nettement l'épaississement du périoste, une attaque de l'articulation et un commencement d'ostéite dans la deuxième phalange, plus transparente que les autres. Il est désormais hors de doute que le nouveau procédé pourra rendre les plus grands services à la médecine et à la chirurgie; ce serait peine perdue, d'ailleurs, que de chercher à déterminer ce que nous devons prévoir et ce que nous pouvons espérer; l'événement vient de nous prouver, une fois de plus, que la science sait réaliser des merveilles qui laissent bien loin derrière elles les rêves de la plus brillante imagination.

Ce qu'il importe surtout de se demander, c'est ce qu'il y a de véritablement nouveau dans la découverte d'hier, ce qu'elle apprend et surtout les questions nouvelles qu'elle suscite. Disons d'abord que l'existence de rayons qui traversent les corps opaques n'est pas la chose la plus étonnante, la plus surprenante qu'on ait vue depuis longtemps. La transparence est une propriété toute relative; nous en avons la preuve en nous-mêmes : pourquoi l'œil humain ne distingue-t-il qu'une partie des rayons solaires, ceux qui sont compris entre le rouge et le violet? Une des raisons est que les milieux de l'œil, transparens pour ces radiations qui constituent ce que nous appelons du nom purement subjectif de lumière, absorbent les radiations avoisinantes et les arrêtent avant qu'elles aient atteint la rétine. La lentille des objectifs de nos photographes est plus transparente, et ce sont des rayons invisibles surtout qui contribuent à impressionner la plaque sensible. Le verre lui-même devient bientôt très fortement absorbant quand on s'éloigne trop des limites du spectre visible, et, pour pousser plus loin l'étude des radiations, les physiciens doivent employer des lentilles et des prismes, soit de quartz, pour la région ultra-violette, soit de sel gemme pour la région infra-rouge. Inversement, des corps absolument opaques à la lumière peuvent laisser passer les rayons invisibles; une expérience classique consiste à constituer une lentille par un ballon contenant une dissolution d'iode dans le sulfure de carbone : la liqueur est absolument noire, et cependant la chaleur la traverse et vient se concentrer en un foyer dont la température s'élève rapidement. Une couche d'argent, suffisamment épaisse pour arrêter toute lumière, n'oppose pas un obstacle absolu au passage de rayons photographiques.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, et, depuis longtemps, pour les physiciens, la question ne se pose plus de savoir si un corps

est transparent ou opaque, mais pour quels rayons il est transparent. Au surplus, nous connaissons, depuis quelques années, des radiations autres que celles que nous envoie le soleil; un physicien allemand qui, mort tout jeune encore, a laissé un des noms les plus illustres de la physique moderne, Heinrich Hertz, dont les expériences constituent le fondement désormais inébranlable de la théorie qui regarde la lumière comme un phénomène électro-magnétique, a réussi à produire, à l'aide de la seule électricité, des vibrations qui traversent avec la même facilité tous les corps non métalliques : le bois, le goudron, l'ébonite, les laissent passer comme l'air lui-même; seuls les métaux les arrêtent quand on les prend sous une épaisseur suffisante.

Enfin, dans des expériences qui ne datent pas de plus de deux ans, on avait réussi à produire des radiations qui ne se rapprochent pas beaucoup de la lumière et vis-à-vis desquelles les différens corps jouaient, au point de vue de la transparence, un rôle assez singulier: examinons leurs principales propriétés.

La décharge électrique présente des caractères tout différens suivant qu'on la produit dans l'atmosphère ou dans un gaz raréfié. Dans l'air ordinaire, elle consiste en une étincelle qui produit sur l'œil l'impression d'un trait de feu sinueux très brillant et très délié; elle est accompagnée d'un crépitement caractéristique. Mais qu'on scelle les extrémités des fils entre lesquels se produit la décharge dans un tube qui contienne un gaz très raréfié, et l'on verra apparaître, dans toute la largeur du tube, des lueurs phosphorescentes, dont la teinte et l'aspect varieront beaucoup suivant les circonstances. La lumière pourra être continue, ou bien on pourra voir des alternatives d'éclat et d'obscurité constituant ce que l'on appelle la décharge striée; dans certains cas, enfin, on observera, non seulement dans l'intérieur du tube, mais sur le verre lui-même, une lueur d'un vert jaunâtre qui se distingue complètement, par ses caractères, des autres apparences lumineuses. C'est à deux physiciens allemands, Hittorf et M. Goldstein, qu'on doit les premières études sur cette lumière et son origine. Le phénomène ne se produit que dans des tubes où la raréfaction a été poussée extrêmement loin ; il faut que l'appareil ne contienne plus que la millionième partie environ de l'air qu'il renfermerait s'il était en communication avec l'atmosphère; si l'on s'éloigne de cette proportion, soit en plus, soit en moins (et la technique opératoire nous permet d'obtenir des vides encore beaucoup plus parfaits), le phénomène disparaît : il exige donc, pour se produire, la présence d'une quantité de matière extrêmement faible, mais néanmoins parfaitement appréciable.

Cette lueur spéciale ne fait pas partie de la décharge proprement dite, qui va d'un pôle à l'autre. Elle émane du pôle négatif, ou, comme

l'on dit plus ordinairement, de la *cathode* (1); chaque point de cette cathode émet un rayon, perpendiculairement à la surface; ces rayons de cathode, ou, suivant la terminologie courante, ces rayons cathodiques se propagent rectilignement, décelés par une lueur très faible, et donnent naissance, en rencontrant la paroi du verre, à une phosphorescence très brillante, accompagnée d'un échauffement notable. Les physiciens se sont efforcés de découvrir l'origine et la nature de ces rayons; la plus remarquable des hypothèses qui aient été émises est celle de M. Crookes: la célébrité qui s'y est attachée a fait trop souvent croire que son auteur avait découvert les rayons cathodiques, et les tubes destinés à produire ces rayons s'appellent, même en Allemagne, tubes de Crookes.

Le physicien anglais a admis que, dans l'état de raréfaction extrême où ils se trouvent dans ces tubes, les gaz ont acquis des propriétés spéciales, que leurs molécules, en particulier, peuvent cheminer rectilignement d'un bout à l'autre sans se rencontrer et que leurs trajectoires constituent précisément les rayons cathodiques. Cette explication ne semble plus admissible depuis le jour où Heinrich Hertz a démontré que les rayons de cathode traversent non seulement le verre sous une épaisseur suffisamment faible, mais encore les métaux. Les rayons cathodiques ne peuvent être que des modifications de cet éther luminifère qui sert de véhicule à la lumière dans les espaces interplanétaires et interstellaires, et qui, d'après les théories de l'optique moderne, remplit l'univers entier, y compris l'espace occupé par les corps matériels. Pour couronner la découverte de Hertz, il fallait démontrer que ces rayons peuvent se propager dans le vide le plus parfait que nous sachions produire. C'est à M. Lenard, un des élèves de Hertz, qui a continué ses travaux, qu'était réservé ce mérite. Il a réussi à faire sortir les rayons cathodiques du seul milieu où jusqu'ici nous sachions les faire naître, en fermant un tube de Crookes par une paroi d'aluminium ayant de 1 à 2 millimètres de largeur et de 2 à 3 millièmes de millimètre d'épaisseur. Les rayons cathodiques traversent le métal, et on peut les voir se propager dans le vide absolu. Ce résultat est capital; pour classer un phénomène, il faut, avant tout, savoir s'il consiste en un mouvement ou une modification de la matière sensible, ou s'il constitue un changement dans la manière d'être de l'éther.

Nous ne serons pas étonnés maintenant de constater, avec M. Lenard, que les rayons cathodiques se propagent dans l'air et dans les divers gaz; la seule question que nous puissions nous poser est de savoir quel degré de transparence présentent les différens milieux.

(1) On appelle *anode*, d'un mot formé sur le grec ὁδός, le pôle positif, qui amène le courant, et *cathode* le pôle négatif, vers lequel le courant se dirige.

Mais disons d'abord comment on les observe : dans l'air, ils ne se manifestent que par une légère fluorescence bleuâtre qui disparaît rapidement quand on diminue la pression : mais M. Lenard a découvert qu'ils rendent lumineuses certaines substances phosphorescentes et surtout qu'ils impressionnent les plaques photographiques. Dès lors il était facile de les suivre ; on a constaté qu'un rayon cathodique dans un gaz va se diffusant peu à peu en tous sens, comme ferait un rayon lumineux dans un milieu trouble ou dans un air très chargé de poussières. Cette diffusion est très rapide et, sous la pression atmosphérique, le rayon devient insensible au bout d'un trajet de quelques centimètres. En comparant les actions de divers gaz à différentes pressions, on trouve que ces actions ne dépendent pas de la nature du gaz, mais seulement de sa densité. Enfin on constate qu'aucun milieu, qu'il soit ou non absorbant pour la lumière, qu'il soit conducteur ou isolant, n'exerce d'absorption d'un genre particulier ; une lame de verre, dont la densité est voisine de celle de l'aluminium, absorbe à peu près autant sous la même épaisseur ; et si l'on s'est adressé au métal pour construire la fenêtre qui doit laisser passer les rayons, c'est simplement parce qu'il est, dans ces conditions, beaucoup plus maniable et plus résistant que le verre.

Si nous ajoutons que les rayons cathodiques sont déviés par un aimant, nous aurons exposé les caractères essentiels du phénomène ; voyons maintenant en quoi consiste la nouvelle découverte. M. Röntgen a observé qu'au voisinage d'un tube de Crookes ordinaire, sans fenêtre d'aluminium, se propagent des rayons invisibles, dont les actions étaient restées jusqu'ici inaperçues et qui ne sont pas identiques aux rayons cathodiques que M. Lenard a obtenus dans l'atmosphère. En attendant qu'on ait pu préciser un peu la nature des rayons qu'il a découverts, M. Röntgen les a appelés « rayons X » (X-*Strahlen*) ; il paraîtra sans doute moins bizarre de les désigner sous le nom de rayons de Röntgen. Le mémoire présenté à la Société physico-médicale de Wurtzbourg décrit ainsi l'expérience fondamentale :

« On fait passer la décharge d'une grosse bobine d'induction dans un tube de Hittorf, ou dans un tube de Crookes ou de Lenard, dans lequel on a fait le vide avec soin. Le tube est entouré d'un écran de papier noir qui le recouvre exactement. On met alors, dans une chambre où règne une obscurité complète, un papier recouvert, sur une de ses faces, d'une matière fluorescente, qui s'illumine brillamment quand on l'amène au voisinage du tube. » Il est indifférent de présenter au tube la face sensibilisée ou la face nue du papier : l'agent nouveau qui a traversé le papier noir, — qui ne laisse sortir du tube aucune lumière sensible, — traverse aussi bien l'autre. A deux mètres de distance, l'effet est encore appréciable.

Un carton épais qui est absolument opaque pour la lumière de l'arc électrique ou la lumière du soleil et qui ne laisse pas non plus passer les rayons ultra-violets, reconnaissables à leur action photographique, est transparent pour les nouveaux rayons. Cette constatation amène immédiatement à rechercher si d'autres corps ne les laisseront pas également passer. On observe que le papier, sous toutes ses formes, est très transparent : un livre de mille pages, deux jeux de cartes superposés, ne suffisent pas à absorber toute la radiation ; ils l'affaiblissent sans la détruire entièrement. Des blocs de bois épais sont encore transparens. Des planches de pin de 2 ou 3 centimètres d'épaisseur n'exercent qu'une absorption très faible.

Si les corps ordinairement opaques laissent passer les rayons de Röntgen, les corps transparens ne les arrêtent pas. L'eau et plusieurs autres liquides présentent une grande transparence. L'air n'absorbe pas notablement plus que l'hydrogène sous la même pression. Nous constatons ici une différence bien nette avec les résultats obtenus par M. Lenard : comme on l'a vu plus haut, l'action des différens gaz sur les rayons cathodiques est la même quand ils ont même densité ; l'hydrogène étant quatorze fois et demie moins lourd que l'air, il fallait, pour obtenir des effets égaux à ceux de l'air, le prendre sous une pression quatorze fois et demie plus grande. Les actions sont sensibles, dans l'air atmosphérique, à une distance de deux mètres, beaucoup plus grande que dans les expériences de M. Lenard.

Les métaux donnent des résultats analogues : une feuille d'étain atténue à peine la fluorescence, comme pourrait agir une gaze légère sur un rayon lumineux ; il faut superposer plusieurs feuilles pour obtenir une diminution notable. La transparence d'un métal augmente avec sa légèreté ; une feuille de platine de 0,018 millimètres d'épaisseur exerce la même action qu'une plaque d'aluminium de 3 millimètres et demi.

D'une façon générale, pour les corps solides, c'est la densité seule qui détermine le pouvoir absorbant. Le vermillon, qui doit sa couleur à un sulfure de mercure très pesant, arrête complètement les rayons sous l'épaisseur d'une couche de peinture. C'est ainsi que M. Röntgen, en interposant entre le tube et le papier sensible une boussole enfermée dans une boite métallique et dont les divisions étaient marquées en rouge ainsi que les lettres N E O S, a vu se dessiner en traits sombres lettres et divisions ; l'aiguille apparaissait également en noir parce qu'elle constituait une épaisseur notable d'acier qui absorbait les rayons, de sorte que l'image obtenue reproduisait fidèlement l'aspect de la boussole. Enfin, il constata qu'en plaçant sa main au-dessus du papier il obtenait une ombre portée de ses os avec une ombre légère indiquant le contour des chairs. La première idée qui devait venir à

un physicien était de chercher à se prémunir contre les illusions et à conserver un témoin de sa découverte en essayant de fixer sur une plaque photographique ces images si curieuses ; l'expérience réussit et fournit ces clichés qui ont excité l'admiration du monde entier.

Ainsi qu'on vient de le voir, le mode opératoire est des plus simples : pas d'appareil compliqué, pas de disposition particulière, pas de tour de main. Tout le matériel se compose d'une bobine d'induction, de quelques élémens de pile qui servent à l'actionner et d'un de ces tubes de Crookes qu'on trouve chez les souffleurs de verre. Qu'un enfant tourne le commutateur de la bobine, et l'expérience est prête ; il suffit d'approcher du tube une plaque photographique, et de placer entre les deux l'objet à étudier. Il n'y a pas de mise au point ; l'épreuve ne constitue pas à proprement parler une image, au sens que les physiciens donnent à ce mot, c'est simplement une ombre portée, une silhouette ; les chairs, qui sont beaucoup moins denses que les os, laissent seules passer les rayons. Enfin, pour surcroît de simplicité, il est inutile d'opérer dans l'obscurité ; on laisse la plaque dans le châssis, sous son volet ; la lumière du jour ne l'atteint pas, et les rayons de Röntgen vont à travers le bois tracer l'image désirée.

On le voit, si l'on compare seulement les actions photographiques, il n'y a qu'une différence de degré entre les résultats de M. Röntgen et ceux de M. Lenard. L'un et l'autre ont obtenu des rayons qui se propagent dans l'air, traversent tous les corps d'autant plus facilement qu'ils sont plus légers, impressionnent les plaques photographiques. Mais les rayons cathodiques de M. Lenard s'éteignaient trop vite dans l'air et ne traversaient que des épaisseurs de métal beaucoup trop faibles pour qu'on pût songer à aucune application du genre de celles qu'a réalisées M. Röntgen. Pourtant il n'est pas interdit de penser qu'on aurait pu développer leurs qualités utiles ; les rayons cathodiques présentent des propriétés assez variables suivant la pression du tube où ils ont été produits ; qu'y a-t-il d'impossible à ce que des essais systématiques ne nous fournissent enfin des rayons utilisables ? L'espoir est d'autant plus permis que les expériences de M. Röntgen ont pu être tout récemment répétées en public avec des rayons sortant directement d'un tube de Lenard par la fenêtre d'aluminium.

Je ne prétends pas, cela est clair, que M. Lenard doive être considéré comme le précurseur de M. Röntgen ; j'ai voulu seulement indiquer que, chez les physiciens qui s'étaient tenus au courant des dernières recherches relatives aux rayons cathodiques, la découverte d'hier ne pouvait pas susciter l'étonnement sans bornes qu'elle a causé dans le grand public, qui ignorait les travaux antérieurs.

Ce qui intéresse véritablement les savans, c'est de savoir quelle est la nature des rayons de Röntgen. Constituent-ils un terme encore

inconnu de cette série de radiations qui ont, sauf la qualité d'influencer la rétine, toutes les propriétés des rayons lumineux? Sont-ils des rayons cathodiques? Enfin, est-il impossible de les ranger dans aucune des catégories connues et devons-nous, comme celui qui les a découverts, ne leur donner d'autre dénomination qu'un X mystérieux? Il serait certainement prématuré d'essayer de répondre dès aujourd'hui à cette question; toutefois M. Röntgen a conclu très nettement à la découverte d'un phénomène entièrement nouveau, et nous allons exposer ses argumens.

Les nouveaux rayons ne sont pas déviés par l'aimant; les forces magnétiques les plus intenses ne modifient pas leur direction; les rayons cathodiques au contraire, tant dans l'air que dans le vide, se courbent fortement dans un champ magnétique. Ce caractère semble suffisamment tranché. Mais s'il établit que les deux espèces de radiations sont distinctes, il ne supprime pas la relation intime qui existe entre elles; les rayons de Röntgen prennent naissance aux points où les rayons cathodiques qui cheminent à l'intérieur du tube viennent rencontrer les parois; les uns procèdent directement des autres, et nous ne pouvons les regarder comme indépendans, tant que nous ne saurons pas produire par une autre méthode les rayons nouveaux.

Existe-t-il quelque analogie entre les rayons de Röntgen et ces mouvemens de l'éther dont une partie produit la sensation de lumière? On ne constate guère que des différences. La propriété la plus saillante de la lumière est de se réfléchir à la surface des corps et, quand elle passe d'un milieu dans un autre, de changer de direction, de se réfracter. Les rayons de Röntgen ne se réfléchissent ni ne se réfractent. L'auteur l'a démontré par une expérience ingénieuse : on sait que les corps les plus transparens deviennent opaques quand on les pulvérise; pour prendre un exemple familier, le sel fin qui se trouve sur nos tables, quoique identique par sa composition chimique au sel gemme le plus pur, est bien loin néanmoins de laisser passer la lumière avec la même facilité; il suffit d'une couche très mince pour cacher le fond de la salière. Les rayons lumineux, rencontrant les faces des grains, se réfléchissent et se réfractent en tous sens et, finalement, une grande partie d'entre eux est renvoyée vers l'extérieur; un petit nombre seulement pénètre dans la masse, qui se trouve ainsi jouer le rôle d'un corps qui renvoie presque toute la lumière qu'il reçoit, c'est-à-dire d'un corps blanc et opaque. C'est pour une raison analogue que l'écume de l'eau la plus fangeuse présente, quand elle est assez fine, une couleur blanchâtre. On aura donc un moyen très sensible de reconnaître si un rayon peut se réfléchir ou se réfracter, c'est de le faire tomber sur une poudre fine; s'il la traverse, comme il traversait le corps solide cohérent, c'est qu'il passe tout

entier dans chaque milieu qu'il rencontre sans changer de direction. M. Röntgen a constaté que tel était le cas pour les rayons qu'il a découverts, et cette seule circonstance laisse peu d'espoir qu'on puisse arriver jamais à établir un rapprochement entre la lumière et les nouvelles radiations.

Cette absence de la réflexion ou de la réfraction a d'ailleurs été vérifiée par d'autres méthodes. Pour la réfraction, la plus directe est évidemment l'emploi du prisme : de l'eau et du sulfure de carbone, renfermés entre des lames de mica qui forment un angle de 30 degrés, n'ont pas donné trace de déviation, pas plus sur la plaque photographique que sur l'écran phosphorescent. Cette expérience a été répétée depuis par M. Perrin, qui en a communiqué les résultats à l'Académie des sciences dans la séance de lundi dernier.

La lumière qui traverse un cristal se divise en général en deux faisceaux; elle présente des propriétés particulières; on exprime ce fait en disant que le passage à travers un cristal la *polarise*. M. Röntgen n'a rien constaté de semblable; on pouvait s'y attendre : la polarisation est la conséquence du fait que le cristal ne peut laisser se propager, dans une direction déterminée, que des rayons dont la vibration a une orientation déterminée; si des rayons ne se réfractent pas, toute direction leur est indifférente; il ne se produit pas de séparation et par suite pas de polarisation.

Les caractères essentiels que je viens de résumer ont conduit M. Röntgen à conclure d'une façon tranchée que les rayons qu'il a découverts, et qui procèdent des rayons cathodiques, n'ont de commun tant avec ceux-ci qu'avec les rayons lumineux que le milieu dans lequel ils se propagent. Cette conclusion n'a pas été admise sans réserves dans le monde des physiciens. M. A. Schuster, en Angleterre, M. Poincaré, en France, pour ne citer que ces deux noms illustres, ont été d'avis qu'il est impossible de formuler avec certitude une pareille opinion; ils déclarent que de nouvelles expériences sont nécessaires. Attendons les résultats des recherches entreprises; espérons surtout qu'elles parviendront à perfectionner le procédé actuel, et à doter la médecine du plus puissant moyen d'investigation interne qu'elle ait jamais pu souhaiter.

C. RAVEAU.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

